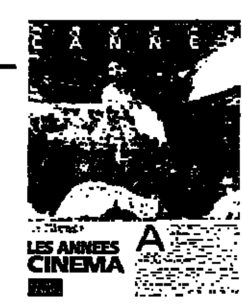
CANNES

■ 50 ans de Festival 50 ans de cinéma



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16245 – 7 F SAMEDI 19 AVRIL 1997 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

□ La charte OTAN-Russie sera signée en mai

A l'issue d'entretiens avec Helmut Kohl, Boris Eltsine a annoncé, jeudi 17 avril, qu'il signerait à Paris, le 27 mai, la charte devant régir les rapports entre l'OTAN élargie et la Russie. Surprise, la Maison Blanche a exprimé une certaine réserve. Michel Rocard estime que l'élargissement de l'Alliance atlantique est un *« risque inconsidéré »*. p. 2 et le point de vue de Michel Rocard p. 14

□ Tabac = drogue ?

Un groupe d'experts de l'OMS va proposer le classement de la nicotine parmi les stupéfiants. p. 30

□ Le combat d'Air Liberté

Les salariés d'Air Liberté profitent de la fusion avec TAT pour contester dix ans de conditions de travail difficiles. p. 16

□ Les internes dans la grève



Reportage-bilan de la grogne des blouses blanches, « bleus » des mouvements sociaux. p. 13

□ M. Nétanyahou dénonce un complot

Menacé d'inculpation, le premier ministre israélien proclame son intention de rester au pouvoir. p. 5

■ Loi Evin, football et Coupe du Monde

Le gouvernement prépare un dispositif permettant le sponsoring du Mondial 98 par Budweiser. p. 10

■ Dix jours pour l'art contemporain

Du 20 au 30 avril a lieu une opération pour rapprocher le grand public de la création contemporaine. p. 26

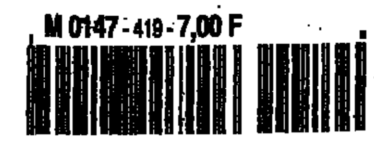
■ Une autoroute dans un sanctuaire

La projet de l'A 51 Grenoble-Sisteron menace le plateau isérois du Trièves, jusqu'alors préservé. p. 12

■ Rock anglais à Bourges

Avec Supergrass et Suede, le rock britannique gagne, enfin, les honneurs du Printemps de Bourges. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 419 - 7,00 F

Les partisans d'élections législatives anticipées pensent avoir convaincu le chef de l'Etat

Jacques Chirac prendra sa décision durant le week-end et la fera connaître la semaine prochaine

LA PRESSION d'Alain Juppé et des parlementaires favorables à des élections législatives anticipées a atteint, jeudi 17 et vendredi 18 avril, un niveau tel que nombre de responsables politiques tiennent pour acquise la décision du président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale. Jacques Chirac doit trancher durant le week-end des 19 et 20 avril et annoncer son choix dans la semaine du 21. Président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Michel Péricard a déclaré au *Monde*, vendredi matin : *« La plupart de ceux qui disent savoir ne savent pas. La dissolution est sans doute la plus grande probabilité, mais rien n'est exclu. Le président de la République se trouve confronté à une décision solitaire, difficile à prendre. »* Des voix s'élèvent au RPR, comme celle de Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du parti néogaulliste, pour dénoncer ceux qui *« veulent faire pression »* sur M. Chirac.

Le débat ouvert au sommet de l'Etat porte sur la politique économique et son « accompagnement » politique. Pour contenir les déficits publics sous la barre des 3 % du PIB, comme l'exige le traité de Maastricht, une première solution est envisagée, qui consisterait à relever certains prélèvements, notamment au profit de la Sécurité sociale. Cette thèse, qui est traditionnellement défendue par la direction du budget, compte parmi ses partisans plusieurs ministres, dont celui de l'Economie et des finances, Jean Arthuis.

Défendue par Alain Madelin, Edouard Balladur, Nicolas Sarkozy, François Léotard, ainsi que quelques grands patrons, une autre piste a les préférences de l'Elysée et de Matignon : elle consisterait à accélérer les réformes et à afficher un cap plus franchement libéral. En particulier, de fortes économies sont étudiées, grâce à une redéfinition du périmètre de l'Etat.



Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 14

Zaïre : l'ONU annonce une rencontre entre M. Mobutu et M. Kabila

SELON Mohamed Sahnoun, l'envoyé spécial des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine pour la région des Grands Lacs, une rencontre entre le président zaïrois, Mobutu Sese Seko, et le chef de l'Alliance, Laurent-Désiré Kabila, pourrait avoir lieu *« très bientôt »*. Le président sud-africain, Nelson Mandela, qui a été la cheville ouvrière des négociations entre le régime de Kinshasa et la rébellion, s'est dit aussi confiant dans la tenue d'un tel sommet, qui devrait se tenir en Afrique du Sud. Le chef de la rébellion, victorieux par les armes, serait maintenant prêt à accepter de ménager une porte de sortie honorable au maréchal Mobutu, dont la Chambre des représentants américaine a demandé, à l'unanimité, le départ.

Lire page 4

Quand le Quai d'Orsay oblige Rimbaud à quitter une nouvelle fois Aden

ADEN
de notre envoyé spécial

Le 30 juin, les portes et les livres se refermeront pour la dernière fois. Le drapeau tricolore sera amené, les horaires d'ouverture disparaîtront de la facade blanche, et le bâtiment ainsi dégradé retournera à l'anonymat. Inauguré à grand renfort de ministres en novembre 1991, dans la foulée de l'unification du Yémen, l'Espace culturel et poétique franco-yéménite, dit Maison Rimbaud, n'aura pas vécu six ans. Installé, non sans frais, au cœur du quartier d'Aden surnommé le Cratère, dans une demeure de style colonial édifiée par les Britanniques au milieu du XIXe siècle et fréquentée par le poète maudit en qualité de marchand d'armes, le projet promettait beaucoup. Il aura beaucoup déçu.

L'idée ne manquait pourtant pas d'allure. Chère à l'ambassadeur français alors en poste, elle avait convaincu Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, et Jack Lang, ministre de la culture, qui étaient venus en personne la porter sur les fonts baptismaux. La poésie marquant rapidement le pas, faute de programme accessible, le Centre culturel français d'Aden et l'agence consulaire étaient venus à la rescousse. Non sans utilité. Depuis l'échec militaire de la sécession sudiste de 1994 et la progression du parti islamique de la Réforme (Al Islah), radicalement hostile aux thèses « laïques » défendues par les marxistes arabes de l'ancienne République populaire du Yémen, la Maison Rimbaud demeurait à Aden un espace préservé de rencontres et d'échanges.

Rebelle à la norme rigoriste qui avait par exemple causé, en 1994, la destruction de la seule brasserie de bière du Golfe, édifiée par les Britanniques, ainsi que celle des restaurants offrant de l'alcool sous le régime communiste, la bâtisse restait en cela fidèle à son lointain occupant qui s'était installé à partir de 1880 et jusqu'à son retour tragique à Marseille, malade, en 1891, sous les arcades de pierre de la boutique d'Alfred Bardey, exportateur du moka yéménite.

L'abandon de la Maison Rimbaud ne fera les affaires que de son propriétaire yéménite, qui retrouvera un immeuble d'excellente facture, alors que la crise immobilière est particulièrement criante. Le gouvernement de Sanaa, qui avait obligeamment invité la Chambre de commerce de ce port mythique, installée en ces lieux depuis 1968, à s'effacer devant une si noble cause, en concevra sans doute de l'amertume, et la France risque, à juste titre, de se voir taxée d'inconstance.

La retraite tricolore, motivée essentiellement par des raisons budgétaires, a même failli se doubler d'un véritable camouflet culturel puisque le British Concil, en quête de locaux, aurait pu prendre la place des Français, avant d'envisager de se rabattre, selon de bonne sources adénites, sur les locaux de l'ancienne ambassade britannique, dans le quartier de Kormaksar. Ce nouveau centre sera cependant bien loin du Cratère, le véritable cœur d'Aden, éclaté au pied des pics gris et décharnés de l'ancien volcan.

Seul Arthur Rimbaud pourra, en son for intérieur, se réjouir de ce nouveau départ d'une ville synonyme de sa déchéance. Sans doute avait-il déjà pu être surpris de l'installation d'une institution dédiée à son souvenir dans un lieu décrit de la pire des manières dans sa correspondance. *« Aden est un affreux trou,* assurait-il à l'envi, *pas un brin d'herbe ni la moindre goutte d'eau. Je suis comme un prisonnier ici. »* Voici que la France lui donne une nouvelle fois, mais bien involontairement, raison.

Gilles Paris

Toulon : justice sous influence

L'ARRIVÉE du Front national à la mairie de Toulon, aux élections municipales de 1995, et la nomination de Jean-Charles Marchiani au poste de préfet du Var ont exacerbé les conflits idéologiques qui existaient déjà au tribunal de grande instance de la ville. La querelle entre magistrats se cristallise notamment autour du comportement de certains juges, connus pour leur tendance répressive. Parmi eux, Claude Boulanger, qui siège en qualité de juge unique et qui condamna le groupe de rap NTM à trois mois de prison ferme. Quant aux avocats toulonnais, ils se sont assez bien accommodés de l'arrivée du Front national : les anciens avocats de la mairie UDF-PR continuent tous, à l'exception d'un seul, à plaider pour la nouvelle municipalité.

Lire page 9

Après Hongkong, Taïwan prochain objectif de Pékin

CE N'EST PAS sans anxiété que Taïwan vit la perspective de la rétrocession de Hongkong à la Chine, attendue pour le 1er juillet. Après l'absorption de la colonie britannique, suivie de Macao la portugaise deux ans plus tard, l'île « rebelle » restera le dernier affront à laver pour un régime chinois qui, en quête d'idéologie de substitution après la débâcle du maoïsme, a hissé la *« réunification de la patrie »* au rang de cause sacrée. Et cette humiliation-là, le continent tient à l'effacer par-dessus-tout.

Voilà en effet près d'un demi-siècle que Taïwan nargue les communistes de Pékin : d'abord par le nationalisme chinois rival qu'il prétendait incarner, ensuite par son insolente réussite économique et, depuis une dizaine d'années, par son « séparatisme » lancinant qui le propulse vers le grand large. Survivance d'un défi intérieur, celui lancé par Tchiang Kaï-chek après sa défaite de 1949, le cas taïwanais est probablement plus insupportable aux yeux de Pékin que l'humiliation coloniale infligée par Hongkong dont le Parti communiste avait fini par s'accommoder.

Taïwan d'abord, Hongkong ensuite : telle avait toujours été la hiérarchie des priorités à Pékin. Quand Deng Xiaoping a théorisé la formule d'*« un pays, deux systèmes »*, qui régira Hongkong après 1997, il songeait avant tout à Formose. Il faudra en fait toute l'insistance de Londres, pressée de lever les incertitudes hypothéquant les baux de son territoire, pour le contraindre à bousculer son agenda diplomatique.

C'est dire que l'après-1997 marquera le retour à l'ordre naturel des choses : le combat prioritaire pour la récupération de Taïwan, conflit potentiel qui jette à terme une ombre sur la sécurité de l'Asie de l'Est. La « crise des missiles » d'il y a un an, si elle s'est heureusement dissipée, ne doit pas être prise à la légère. Elle signalait un coup de semonce et non un baroud d'honneur. Le paradoxe est que l'affaire hongkongaise, hier un handicap – car source d'un détournement d'énergie –, s'annonce à l'avenir comme un fantastique atout. En se rendant maître de Hongkong, Pékin fait en effet disparaître une « zone tampon » par laquelle transitaient des échanges économiques en pleine expansion entre l'île et le continent.

Les deux pays se trouvent désormais nez à nez. L'établissement de relations directes semble à terme inévitable – bien que Taïpeh les proscrive toujours officiellement –, tant que le régime pékinois ne se sera pas démocratisé et n'aura pas renoncé à l'usage de la force.

Le feu vert donné lundi 12 avril par Taïpeh à des armateurs continentaux pour assurer la liaison entre les deux rives du détroit n'est qu'une première étape. Si ces nouvelles liaisons ne sont pas « directes » au plan strictement juridique – en raison de la fiction d'un transbordement offshore –, il est néanmoins clair que les Taïwanais se voient imposer contre leur *gré* une révision de la doctrine de leurs échanges avec le continent.

Frédéric Bobin

Lire la suite page 14

Les grands groupes français vont bien

CHIFFRE D'AFFAIRES	en milliards de francs	évol. 95/96 en %
● ELF AQUITAINE	232,0	+ 11,5 ↗
● RENAULT	184,0	0,0 =
● TOTAL	176,0	+ 29,4 ↗
● PSA	173,0	+ 5,5 ↗
● GÉNÉRALE DES EAUX	165,9	+ 1,8 ↗
● ALCATEL ALSTHOM	162,1	+ 1,3 ↗
● LYONNAISE DES EAUX	91,6	– 7,1 ↘
● SAINT-GOBAIN	91,4	+ 30,0 ↗
● RHÔNE POULENC	85,8	+ 1,8 ↗
● DANONE	83,9	+ 5,5 ↗
● BOUYGUES (prévisions)	81,2	– 1,0 ↘
● MICHELIN	71,2	+ 7,7 ↗
● USINOR SACILOR	71,1	– 9,3 ↘

EN 1996, les grands groupes français ont réalisé une performance inattendue : d'après l'enquête du *Monde*, les vingt-cinq premières entreprises industrielles et de services ont enregistré un bénéfice total de 43,6 milliards de francs contre 8,1 milliards l'année précédente ! Du coup, les analystes sont encore plus optimistes pour 1997 et revoient à la hausse les prévisions de résultats. Grâce à la remontée du dollar, aux bons scores à l'exportation et à l'impact des restructurations de ces dernières années, les grands groupes français ont donc retrouvé la forme. Leurs ambitions sont désormais mondiales. Mais leur retard sur leurs concurrents étrangers n'est pas encore comblé.

Lire page 15

Le « Pharaon » de la Maestranza



CURRO ROMERO

LES SÉVILLANS honorent les grands matadors en les appelant « Pharaon ». Et ce surnom va comme un gant au vieux Curro Romero, qui, pour sa trente-huitième participation à la Feria d'avril, a encore une fois époustouflé les arènes de la capitale andalouse – la Maestranza – lors de la corrida du 17 avril.

Lire page 21

DIPLOMATIE Provoquant une certaine surprise, le président russe, Boris Eltsine, a annoncé, jeudi 17 avril, à Baden Baden, à l'issue d'entretiens avec le chancelier Helmut Kohl, qu'il irait signer à Paris, le 27 mai, la charte devant régir les rapports entre l'OTAN élargie et la Russie. *« Je vous annonce que le 27 mai, à Paris, aura lieu la signature de cet accord »*, a dit M. Eltsine. ● LES ÉTATS-UNIS ont immédiatement fait part de leur étonnement, et d'un certain scepticisme, les négociations en cours sur le contenu de cette charte étant loin d'être terminées. Elles achoppent toujours sur la question des infrastructures qui pourront être utilisées par l'OTAN chez les nouveaux membres. ● Au moment où parlait M. Eltsine, le premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaïs, annonçait, lui, de très graves difficultés budgétaires en Russie.

M. Eltsine affirme que la charte OTAN-Russie sera signée en mai, à Paris

Le président russe confirme la date du 27 mai pour ce sommet qui devra entériner un vaste accord stratégique entre l'Alliance atlantique et Moscou ; la Maison Blanche, en revanche, a exprimé une certaine réserve

BONN
de notre correspondant

L'accord de partenariat entre l'OTAN et la Russie sera signé le 27 mai à Paris. Tel est le message principal délivré par le président russe Boris Eltsine à l'occasion de sa rencontre, jeudi 17 avril, avec le chancelier Kohl à Baden-Baden. En confirmant pour la première fois que cette échéance prochaine serait respectée, le président russe a indiqué clairement que les Occidentaux et la Russie se trouvaient dans la dernière ligne droite d'un accord. En toute logique, une solution rapide devrait donc être trouvée à propos des questions qui restent en suspens. Or celles-ci, à en croire tant Helmut Kohl que Boris Eltsine, demeurent non négligeables.

D'après le chancelier allemand, les difficultés à résoudre concernent essentiellement le cinquième chapitre de l'accord. Cette partie porte sur l'utilisation par l'Alliance des anciennes infrastructures du pacte de Varsovie. Les Russes veulent éviter à tout prix que la Pologne, la Hongrie ou la République tchèque servent de base avancée de l'OTAN en direction de l'Est. A propos de cette délicate question, le chancelier Kohl a souligné : *« Nous devrons dépenser beaucoup de peine, mais je vois de bonnes chances d'y arriver. »* Sur tout le reste, *« nous sommes d'accord à 90 % »*, selon Helmut Kohl. Le problème de fond, c'est que les Russes voudraient obtenir que les nouveaux membres de l'Alliance soient des membres de « deuxième classe », ce que les Occidentaux refusent catégoriquement.

L'Allemagne, ici, pourrait aider à trouver une solution. Le traité « 2+4 », qui a permis au pays de retrouver sa souveraineté après la réunification, prévoit lui aussi un statut spécial de l'ex-RDA au sein de l'OTAN : ce statut n'est pas différent de celui des autres membres de l'Alliance pour la question des infrastructures militaires, mais il prévoit que l'OTAN ne disposera, dans les nouveaux Länder allemands, ni d'armes nucléaires ni de troupes non allemandes (ce qui n'exclut pas des manœuvres communes). Aussi le chancelier Kohl paraissait-il optimiste à l'issue de ses entretiens avec le président Eltsine, même s'il a tenu à préciser : *« nous ne voulons pas jouer le rôle de traducteurs »* des intentions moscovites.

Ce rôle de « traducteur », Boris Eltsine aurait apparemment aimé le confier à son *« ami »* Helmut Kohl. Ce n'est sans doute pas un hasard si le président russe a choisi d'offrir à son hôte de Baden-Baden un cadeau très particulier : les archives de l'ancien ministre des affaires étrangères Walter Rathenau, qui avait signé le traité de Rapallo avec la Russie des Soviets en 1922, par lequel les deux pays s'engageaient à entretenir des relations étroites. Le président russe a également promis qu'il allait renvoyer en Allemagne une partie des archives du SED, le Parti communiste de RDA... Une façon ironique de répondre un tant soit peu aux demandes allemandes concernant le retour des biens culturels allemands saisis par l'armée rouge en 1945. Boris Eltsine n'a pas manqué d'indiquer qu'il allait bientôt, lui aussi, soumettre aux Allemands une liste d'oeuvres russes qu'il souhaiterait voir revenir dans son pays.

Lucas Delattre

Washington encore sceptique

Les Etats-Unis ont contesté jeudi 17 avril, sans l'exclure, l'annonce de la signature le 27 mai à Paris d'un accord de coopération entre l'OTAN et la Russie, faite en Allemagne par le président Boris Eltsine. Washington a tenu à rappeler que les négociations n'étaient pas conclues sur la charte et se poursuivaient. Mais les Américains ont aussi fait savoir que, si l'affirmation du président russe se concrétisait, Bill Clinton assisterait à la signature, à Paris. Aussi bien la Maison Blanche que le département d'Etat ont rapidement mis un bémol aux déclarations du président russe en affirmant que ni la date ni le lieu n'avaient été déterminés pour cette signature. Le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, a déclaré : *« Nous n'en sommes pas au stade où nous pouvons dire que cela va effectivement se passer ou que cela va nécessairement avoir lieu là-bas, aussi joli soit Paris au printemps. »* – (AFP)

COMMENTAIRE

UN TOURNANT

L'assurance de Boris Eltsine a pris de court les chancelleries occidentales qui étaient restées sur les impressions rapportées de Moscou au début de la semaine par Javier Solana. Le secrétaire général de l'OTAN avait eu des conversations difficiles avec le chef de la diplomatie russe sur les points encore litigieux qui empêchent la conclusion de l'accord fixant les nouvelles relations entre l'Alliance atlantique et la Russie. On ne peut donc exclure que, ravigoté par ses entretiens avec le chancelier Kohl, le président russe cherche à forcer la main de ses interlocuteurs. Le Kremlin étant prêt à signer une charte, tout retard ne pourrait être qu'imputable à la mauvaise volonté occidentale.

Au-delà de ces considérations tactiques, la déclaration de Boris Eltsine constitue un tournant. C'est d'abord la première confirmation officielle de l'organisation, fin mai à Paris, de ce sommet que naguère on aurait appelé Est-Ouest. Il mettra fin à des mois de polémiques sur l'élargissement de l'OTAN. Cette réunion clôturera aussi une étape de l'après-guerre froide. On y verra les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Alliance atlantique rassemblés pour la première fois autour d'un président russe. Quel que soit le sort de la charte OTAN-Russie, les relations entre les deux ennemis d'hier ne seront plus comme avant. L'Alliance atlantique va certes s'agrandir, mais dans le même temps sera créé un « conseil conjoint » OTAN-Russie, habilité à traiter de tous les aspects de la sécurité européenne. Les dernières marques de la division du continent, apparue il y a exactement cinquante ans, auront disparu.

Daniel Vernet

Le premier vice-premier ministre Anatoli Tchoubaïs révèle une « monstrueuse crise budgétaire »

MOSCOU
de notre correspondant

« C'est une monstrueuse crise du budget de l'Etat, une crise dont l'ampleur met en doute la capacité même de l'Etat à remplir ses fonctions ». En s'exprimant, jeudi 17 avril, devant le Conseil de la fédération – la Chambre haute du Parlement russe – Anatoli Tchoubaïs, le premier vice-premier ministre libéral en charge des finances publiques, n'a pas mâché ses mots. *« Nous devons reconnaître qu'il est impossible de respecter le budget adopté »*, a ajouté le jeune ministre. M. Tchoubaïs a estimé que les dépenses pour 1997 allaient dépasser de 100 000 milliards de roubles (17,5 milliards de dollars) les possibilités de l'Etat. Il a annoncé que pour le premier trimestre 1997 les recettes budgétaires avaient été inférieures de moitié aux prévisions, poussant le déficit à 8 % du PIB. Logique, la conclusion est tombée : *« Toutes les dépenses »* devront être réduites.

Après cette préparation d'artillerie, M. Tchoubaïs a annoncé qu'un budget révisé par de profondes coupes serait présenté à la Douma, la Chambre basse du Parlement, où l'opposition communiste est majoritaire. Mais le chef de l'opposition communiste, Guennadi Ziouganov, a déjà prévenu qu'il n'était pas question de réduire les dépenses.

À l'origine de l'inhabituelle franchise de M. Tchoubaïs, il n'y a aucun fait budgétaire nouveau. Tous ceux qui étaient un tant soit peu lucides savaient que le budget de 1997 était, dès son adoption, totalement fantaisiste. En fait, la nouveauté réside dans le fait que la population ne semble plus en mesure de faire les frais des coupes budgétaires « sauvages » qui étaient jusqu'alors pratiquées. Et qui se traduisent notamment par le non-paiement des salaires et des retraites (environ 10 milliards de dollars d'arriérés). L'agitation sociale se poursuit, signe que les salariés attendent que le gouvernement tienne ses promesses. Ainsi, au moment même où M. Tchoubaïs s'exprimait, une centaine d'enseignants, impayés depuis six mois, bloquaient une route dans la région de la Volga, provoquant des embouteillages aussi monstrueux que le trou budgétaire.

L' « aveu » de M. Tchoubaïs montre surtout que la campagne lancée pour faire payer leurs dettes aux entreprises les plus riches mais protégées de l'intérieur même du pouvoir est un semi-échec. Ainsi, l'offensive des jeunes réformateurs – propulsés dans le gouvernement par Boris Eltsine pour désamorcer la crise sociale – contre le géant du gaz russe Gazprom (protégé par le premier ministre Viktor Tchernomyrdine) s'est achevée par un compromis. Gazprom ne paiera que la moitié de ses dettes à l'Etat, soit 1,2 milliard de dollars (sur 2,4 milliards d'arriérés). De même, aucune des grandes entreprises bénéficiaires – « amies » du pouvoir et pourvoyeuses de fonds lors de la campagne présidentielle de Boris Eltsine – ne semblant être appelée à verser son écot au budget, M. Tchoubaïs, l'ex-trésorier de la campagne, doit donc trouver d'autres solutions.

« PLAN D'URGENCE »

En 1996, l'Etat avait recouru à des emprunts massifs (45 milliards de dollars), en bons du Trésor sur le marché intérieur. Mais cette échappatoire a coûté très cher, asséchant l'investissement, poussant les taux d'intérêt déjà très élevés à des sommets qui dépriment totalement toute activité économique autre que purement spéculative. Les récentes tentatives du ministère des finances d'emprunter sur ce marché pour payer les salaires se sont traduites par une nouvelle hausse des taux. La croisade anti-corruption lancée par le Kremlin ne semble pas devoir produire rapidement un bien-être budgétaire. Ainsi la nouvelle transparence promise lors du passage des marchés publics va connaître des exceptions : les appels d'offres pourront être déclarés « fermés » sous divers prétextes.

Pour colmater rapidement les brèches, il ne restait donc qu'une solution à M. Tchoubaïs : vendre quelques « bijoux de famille ». Il a donc annoncé, jeudi, qu'il allait présenter aux députés russes de la Douma un « plan d'urgence » pour collecter plus de 5 milliards de dollars de revenus supplémentaires, grâce à de *« nouvelles approches du marché des métaux précieux »* (c'est-à-dire des ventes) ainsi que *« des projets très efficaces de privatisation »*.

En lançant sa bombe de la « monstrueuse crise », Anatoli Tchoubaïs tente de déminer le terrain politique. D'abord, il prévient qu'il n'entend pas être tenu responsable des coupes budgétaires. Ensuite, il place les parlementaires communistes face à l'alternative suivante : ou ils acceptent une réduction, impopulaire, des dépenses ; ou ils doivent se résoudre à une nouvelle phase de privatisations qu'ils détestent.

Pour sortir du piège, le président communiste de la Douma, Guennadi Seleznev, a proposé jeudi de *« corriger la politique économique »* et d'imprimer 30 000 milliards de roubles (30 milliards de dollars). Comme la conséquence en serait sûrement une reprise de l'inflation, dont la maîtrise est pour l'instant le seul résultat tangible de la politique de « stabilisation » du gouvernement, cette proposition n'a aucune chance d'être adoptée. Le bras de fer se poursuit donc. Et se terminera vraisemblablement, une fois encore, par un compromis mélangeant emprunts, privatisations et coupes budgétaires. Car personne n'envisage évidement de s'attaquer de front aux intérêts de l' « oligarchie ». Ainsi, estimant que les exportations illégales de capitaux ont atteint entre 150 et 300 milliards de dollars depuis 1991, le bureau russe d'Interpol a estimé, mercredi, que la fuite des capitaux se poursuivait au rythme de 1 à 2 milliards de dollars par mois.

Jean-Baptiste Naudet

Jacques Sapir, directeur d'étude à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)

En Russie, « la richesse vient de la capacité à s'approprier de la rente »

« L'Ouest doit-il poursuivre son aide à la Russie ?

– Le FMI s'est fortement engagé dans le soutien à la Russie, ce qui est une bonne chose, mais il est dans une logique d'ajustement de court terme, alors que la dimension essentielle du problème en Russie est structurelle. Près de 40 % de l'économie russe fonctionne dans un système démonétarisé, c'est-à-dire de troc. Le FMI a posé comme condition de son aide à la Russie la réduction la plus rapide du déficit budgétaire. Le gouvernement russe a ainsi été incité à la pratique des non-paiements, des séquestrations budgétaires, qui ont de fait détruit le système fiscal.

» En diminuant les dépenses publiques, ou en les rendant incertaines, aléatoires, fluctuantes, on accentue le phénomène de dépression économique, et donc la base fiscale se contracte. L'ensemble du cycle de production de l'économie est déstabilisé.

– La somme des impayés est énorme en Russie. L'Etat, s'il versait tout, ne relancerait-il pas l'inflation ?

– Tant mieux... Et pour une raison dominante, qui est politique : on ne reconstruira pas en Russie un système d'institutions et de règles économiques sans reconstruire d'abord la crédibilité de l'Etat. Compte tenu du degré d'érosion de cette crédibilité, il faut aujourd'hui un geste spectaculaire de la part de l'Etat russe. Depuis le mois de juillet 1996, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine dit : dans deux mois, on aura réglé tous les impayés. Et, le mois d'après, il dit que ce sera encore dans deux mois... Quand on a joué trop longtemps à ce jeu-là, on n'a plus de crédibilité. La seule manière de la restaurer, c'est de se lier les mains et de dire : quoi qu'il nous en coûte en matière de déficit, nous, puissance publique, ne nous autorisons plus un seul retard de paiement.

– De jeunes réformateurs ont été nommés au gouvernement, avec comme priorité de faire rentrer les impôts. Est-ce l'amorce d'un changement ?

– Non. Le discours *« Payez vos impôts »* existe depuis l'automne 1996, et son efficacité est très limitée. Le gouvernement a mis en place des systèmes paramonétaires qui font sortir de la comptabilité en rouble une partie de l'assiette fiscale. Un exemple : les *veksel*, un mot qui désigne en Russie une sorte de lettre de change émise par une banque sur une entreprise. Ainsi le gouvernement russe dit aux entreprises qu'il ne paie pas : des banques vont vous ouvrir des lignes de *veksel*, avec lesquelles vous allez payer vos impôts. Mais les fonctionnaires ne peuvent pas être payés en *veksel*. Dans ce système, l'Etat paie puis se fait payer dans une monnaie qui n'en est pas une, et avec laquelle on ne peut pas payer les salaires.

– A quel point les régions russes résistent-elles à l'autorité du centre ?

– Les différences régionales se sont accrues, et l'autonomie des régions a augmenté. On voit même des régions développer des monnaies privées. Depuis plusieurs mois, le gouvernement du Tatarstan a constitué une banque, dont il détient la majorité, qui crédite des entreprises locales avec des lignes en *veksel*. Ces entreprises peuvent utiliser les *veksel* pour régler leurs dettes réciproques et pour payer leurs impôts au gouvernement du Tatarstan. Les salaires ne sont pas payés, mais la région ne connaît pas de graves problèmes sociaux, pour une raison simple : les entreprises utilisent le système de *veksel* pour acheter des produits alimentaires et des biens de consommation, qu'elles donnent ensuite à leurs salariés.



JACQUES SAPIR

» Dans pratiquement la moitié des régions russes, le taux d'épargne est aberrant tant il est élevé. Dans la région de Moscou, de loin la plus riche du pays, le taux d'épargne est de 22 %, un taux qui correspond à ceux des économies de marché. Dans les régions de l'Oural ou des Terres noires, très pauvres, les taux d'épargne sont de 50 % à 60 %. Une bonne partie de la consommation des ménages ne passe plus par la monnaie, elle passe par des circuits de troc.

– Cela mène-t-il à un morcellement du pays ?

– Dans un premier temps, oui. Dans un deuxième temps, cela mène à la constitution d'entités régionales – telles la Charte sibérienne et la Charte ouralienne (...). Dans une troisième phase, ces entités vont comprendre qu'elles ont, malgré tout, besoin d'un Etat fédéral, mais elles ne voudront plus de l'Etat fédéral tel qu'il existe à Moscou. Les élites régionales sont en train de se renforcer dans la perspective d'un conflit avec le gouvernement, le but étant à terme de reconstituer un pouvoir fédéral.

– On estime que des milliards de dollars sont sortis de Russie depuis 1991. Cette fuite, comment l'arrêter ?

– Les gens qui font de l'argent en Russie n'ont pas confiance. Comme la façon dont ils ont gagné cet argent est loin d'être légale, ils ne sont pas sûrs de bénéficier toujours des protections actuelles. Le gouvernement s'est par ailleurs toujours refusé à mettre en place une politique de contrôle des changes. Jusqu'en octobre 1996, Gazprom faisait traiter ses opérations sur l'extérieur par le biais de banques russes filiales de la Banque centrale, telle Eurobank en France. En octobre, les responsables d'Eurobank ont été prévenus que Gazprom ferait désormais transiter toutes ses opérations sur l'extérieur sur sa propre banque, Gazprombank, qui vient de se développer très rapidement. C'est clair : Gazprom ne veut pas qu'une organisation gouvernementale comme la Banque centrale ait un moyen de contrôler ce que Gazprom fait de ses contrats à l'étranger.

» L'élite gouvernementale russe, à quelques rares exceptions près, s'est très fortement enrichie et son degré de corruption est extraordinaire. L'économie russe, qui ne vit que de l'exportation de quelques matières premières, est une économie de rente : la richesse vient non pas de la capacité à innover ou à être concurrentiel, mais de la capacité à capturer, s'approprier de la rente. Le problème, c'est que l'économie russe réelle est, elle, fortement industrialisée. Jusqu'à quel point ce tissu économique et le tissu social supporteront-ils cet état de fait ? L'élite au pouvoir, de moins en moins représentative des élites économiques et sociales, n'est plus qu'une clique. En termes de dynamique politique, cette situation est d'une extraordinaire instabilité. »

Propos recueillis par Natalie Nougayrède

Les Bulgares vont aux urnes, trois mois après le renversement du pouvoir

La droite est donnée gagnante aux législatives

Près de trois mois après la vague de manifestations qui avait renversé le pouvoir socialiste (ex-communiste), l'Union des forces démocratiques (UDF) du premier ministre de transition, Stefan Sofianski, est la grande favorite du scrutin législatif anticipé prévu samedi 19 avril. Le FMI et la Banque mondiale ont accordé 1,2 milliard de dollars de prêts à la Bulgarie, dont l'économie est exsangue.

SOFIA
de notre envoyé spécial

Malgré les traditionnels petits drapeaux bleus qui flottent au-dessus des têtes, malgré les discours convenus sur *« les anciens communistes rouges et corrompus »* et la sono qui hurle des chansons populaires, les quelques milliers de personnes réunies jeudi 17 avril sur la place de la cathédrale Alexandre-Nevski de Sofia n'arrivent pas à s'enthousiamer. A l'image de toute la campagne électorale, le dernier meeting organisé par l'Union des forces démocratiques (UFD, coalition de droite) avant les élections législatives anticipées de samedi est bien morne. Ce sont pourtant les mêmes personnes qui, le 4 février, manifestaient bruyamment leur joie. Ils avaient alors réussi, après un mois de manifestations quotidiennes, à chasser du pouvoir le Parti socialiste (PSB) qui, presque sans discontinuer, dirigeait le pays depuis la chute du communisme en 1989.

Démobilisés sans doute par des sondages qui prédisent une nette victoire des « bleus » de l'UFD lors de ce scrutin proportionnel à un tour, ils étaient peu nombreux à avoir bravé le froid de l'hiver. Mais les quatre autres coalitions pouvant prétendre dépasser la barre des 4 % des voix nécessaires pour obtenir une représentation parlementaire ont rassemblé encore moins de monde : le PSB, l'Union de salut national (regroupant les libéraux, les petits partis monarchistes et le Mouvement pour les droits et les libertés de la minorité turque), la Gauche européenne (réformateurs, dissidents du PSB) et le Business bloc de Bulgarie (populiste).

Pour la première fois depuis la fin, en 1989, du régime autoritaire du communiste Todor Jivkov, l'opposition de droite est pourtant en passe de détenir la majorité absolue des sièges au Parlement. En 1991-1992, lors du bref gouvernement de Filip Dimitrov, l'UFD n'était pas dans une situation aussi confortable. Minoritaire au Parlement, elle avait dû composer avec le parti de la minorité turque jusqu'à ce que les dissensions internes et les ambitions personnelles fassent éclater cette coalition et ramènent les socialistes au pouvoir.

Si elle se confirme, la victoire de l'UFD pourrait donc rompre le cycle de l'instabilité politique et d'immobilisme des réformes qui caractérise la transition bulgare.

La perspective de cette victoire – bien plus significative que celle du président UFD Petar Stoïanov en novembre dernier – a un goût amer au regard du bilan catastrophique laissé par les précédents gouvernements. Rarement au cours de son histoire, la Bulgarie ne s'est trouvée aussi près du gouffre qu'au début de cette année, alors que l'économie et l'autorité de l'Etat s'étaient effondrées. La monnaie nationale s'est gravement dépréciée, le déficit budgétaire financé par la planche à billets s'est creusé, faisant le lit de l'hyperinflation (400 % en février). Le système bancaire, surendetté et bâti sur du sable par des hommes d'affaires douteux, a sombré. La Bulgarie qui doit verser cette année plus d'un milliard de dollars au service d'une dette extérieure de 9,8 milliards dollars, était au bord de la cessation de paiement.

PROGRAMME D'AUSTÉRITÉ

La nomination, le 12 février, d'un gouvernement intérimaire dirigé par le maire UFD de Sofia, Stefan Sofianski, a permis d'éviter le pire. Mais la population n'est pas au bout de ses peines. Le premier ministre de transition a réussi à conclure, le 17 mars, un accord vital avec le Fonds monétaire international qui, avec la Banque mondiale, permettra à Sofia d'obtenir 1,2 milliard de dollars de prêts, échelonnés au cours des prochains mois. Dans le même élan, le Club de Paris réunissant les créanciers privés de la Bulgarie s'est dit prêt à renégocier une partie des sommes dues par Sofia.

En échange de la « bienveillance » des organismes de financement internationaux, la Bulgarie s'est engagée à appliquer un programme de réformes drastiques. La Banque nationale sera placée, au début de l'été, sous la tutelle d'un directoire financier qui contrôlera très strictement l'émission monétaire et le taux de change pendant plusieurs années. L'austérité budgétaire se traduira également par la suppression d'un certain nombre de subventions, par la liquidation d'entreprises publiques maintenues jusque-là sous perfusion et par une cure d'amaigrissement pour une administration obèse.

Cette perspective a de quoi inquiéter les vainqueurs annoncés de samedi, qui devront assumer leur choix, porteur de nouvelles restrictions pour la population. *« La réussite du programme économique n'est pas certaine, »* souligne un expert. Selon le ministère bulgare du travail et de l'assistance sociale, 90 % de la population vit au seuil de la pauvreté, et le taux officiel du chomage (sous-estimé) s'élève à 14 % de la population active.

Christophe Châtelot

Les paysans sans terre arrivent dans Brasilia après une marche de deux mois

Ils protestent contre leur dénuement

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Entre champ de foire et kermesse civique, l'immense et austère esplanade des ministères, à Brasilia, a connu, jeudi 17 avril, une effervescence exceptionnelle à l'occasion de l'arrivée dans la capitale fédérale de la « longue marche » du Mouvement des sans-terre. Spectacles de saltimbanques, musiques populaires, office religieux œcuménique et discours antigouvernementaux ont triomphalement accueilli, en présence de quelque 20 000 sympathisants, selon la télévision brésilienne, les 1 500 marcheurs parvenus à destination au terme d'un éprouvant périple de deux mois.

A son entrée dans la ville, un agriculteur retraité, âgé de quatre-vingt-neuf ans, Luis Beltrane, a reçu un bouquet de fleurs des mains de Mgr Demetrio Valentini, évêque de Jalès (Etat de Sao Paulo) et porte-parole, au sein de la Confrérie épiscopale, des partisans de la théologie de la libération qui soutiennent les paysans dans leur lutte pour la réforme agraire. Héros du jour, le vieil homme appartenait à l'une des trois colonnes parties simultanément de Sao Paulo (sud), Rondonopolis (ouest) et Governador Valladares (est), villes située à un millier de kilomètres de Brasilia. La jonction a eu lieu à la date prévue, le 17 avril, jour anniversaire du massacre d'Eldorado dos Carajas, dans le sud de l'Etat amazonien du Para, où, il y a un an, jour pour jour, 19 militants du Mouvement des sans-terre tombaient sous les balles d'un détachement de la police militaire chargé de dégager une route bloquée par les manifestants. Une équipe de télévision filma cette tragédie.

En remobilisant une opposition de gauche, à la dérive depuis l'arrivée au pouvoir, le 1er janvier 1995, du président social-démocrate Fernando Henrique Cardoso, la manifestation du souvenir a tourné à la démonstration de force. Le Planalto, le palais présidentiel, en a d'ailleurs aussitôt pris acte. Jusqu'ici tenus par le pouvoir pour des *« extrémistes »* incapables de négocier, les leaders du mouvement devraient y être reçus en audience le 18 avril, en fin d'après-midi. A l'ordre du jour : la conclusion d'une trêve durant laquelle les paysans s'engageraient à suspendre les occupations de propriétés jugées à l'abandon (*Le Monde* du 23 janvier) en échange d'une relance du Plan national de réforme agraire.

Trois jours après avoir déclaré que l'exécution de telles mesures dépendait d'une augmentation des impôts, ce dont aucun Brésilien ne veut entendre parler, le chef de l'Etat compte apparemment renouer le dialogue et, surtout, endiguer la vague de violence qui ensanglante les campagnes brésiliennes. Au cours des six dernières années, 258 militants de la réforme agraire ont été tués dans des conflits avec des propriétaires fonciers. Et ce n'est pas l'opération de désarmement, menée depuis une semaine, dans le sud du Para, par la police fédérale, avec l'appui logistique de l'armée, qui ramènera durablement le calme dans cette région, où les *pistoleiros* (tueurs à gages) ont coutume d'agir en toute impunité. Manifestement sous-équipées, les forces de l'ordre n'ont saisi à ce jour qu'une douzaine de vieilles pétoires...

Ces six dernières années, 258 militants de la réforme agraire ont été tués dans des conflits avec des propriétaires fonciers

Qualifié par la droite d'*« anachronique »* et de *« messianique »*, le mouvement s'efforce de se garder à gauche. Prompts à voler au secours de la victoire, nombre de ténors de la classe politique, par pur opportunisme médiatique, ont en effet accompagné les marcheurs en fin de parcours. Déjà soupçonnés de vouloir *« dénaturer le mouvement »* à leur profit, ces représentants de la gauche brésilienne ne tomberont pas de sitôt en grâce auprès de Joao Pedro Stedile, coordonnateur national du Mouvement des sans-terre. *« Ce sont des matérialistes arrogants »*, disait-il bien avant la « longue marche » et ses ralliements de dernière minute.

Jean-Jacques Sévilla

Le retour en politique de Lech Walesa

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

Un large portrait du pape Jean Paul II orne le salon. Les murs du vestibule sont décorés de diplômes attribués à Lech Walesa par des instituts américains. Il y a aussi le message d'un écolier de Boston : *« Lech, nous t'attendons [...] »*. Dans un ancien palais de Varsovie, l'Institut Lech-Walesa, créé par l'ancien chef d'Etat au lendemain de sa défaite à la présidentielle de 1995, veut entretenir la flamme des grandes heures de la lutte contre l'ancien régime communiste.

L'institut a récemment publié un rapport sur *L'Etat de la Pologne et les moyens de son assainissement*, signé par quatre-vingts intellectuels polonais. Le texte appelle à *« l'union du camp de la révolution démocratique »* pour faire échec, lors des législatives prévues pour septembre, aux *« post-communistes »* au pouvoir depuis 1993. Ces derniers sont accusés de freiner les privatisations et de représenter *« une menace pour la continuité des transformations démocratiques »*. Les auteurs du rapport appellent à l'*« union contre ce qui risque de nous faire revenir en arrière »*.

L'ancien héros de Solidarité rêverait-il d'un retour sur le devant de la scène politique, dont il s'est tenu à l'écart depuis son départ du Belvédère, siège de la présidence ? *« Il s'agit plutôt d'influencer les partis politiques à l'approche des élections »*, explique Andrzej Ananicz, le vice-président de l'institut : *« Walesa réfléchit beaucoup à la situation dans le pays et rencontre presque tous les principaux politiciens. »* Interrogé récemment sur ses intentions, Lech Walesa a répondu que son *« objectif principal »* était de *« chasser les anciens communistes »*, sans toutefois participer *« à la grande politique en Pologne »*.

Agé de cinquante-quatre ans, Lech Walesa vit aujourd'hui à Gdansk, où il travailla comme électricien des chantiers navals et devint le chef historique de Solidarité. Il s'est fait construire une nouvelle maison. *« Il a un bureau, deux secrétaires et un conseiller personnel. Il voyage et donne des conférences, dont les revenus servent à financer l'institut. Il s'est récemment rendu en Argentine. Ses discours ont beaucoup de succès parce qu'il a l'expérience d'un leader »*, raconte Marek Karpinsky, l'un des responsables de l'Institut Lech-Walesa. *« Certains ont décrit Walesa comme quelqu'un de peu fiable, un type avec des tendances de dictateur,* déclare M. Ananicz. *Mais son seul défaut est d'avoir refusé de se bâtir une vraie base politique. Il était tellement persuadé d'avoir raison qu'il pensait que tout le monde s'en rendrait compte. »*

L'institut participe à une quête pour sauver les chantiers de Gdansk, en liquidation. *« Les gens peuvent acheter, pour une somme minimale de 5 zlotys* (9 francs), *un coupon marqué du sigle de Solidarité »*, explique M. Karpinsky. Il ajoute que ce genre d'action vaut *« mieux que de manifester dans la rue et brûler des pneus »*.

Natalie Nougayrède

La Suède présente un projet de budget en équilibre pour 1998

STOCKHOLM
correspondance

Pas un mot, ou presque, sur l'Union économique et monétaire (UEM) dans la proposition de budget pour 1998 présentée en début de semaine par le ministre suédois des finances, Erik Aasbrink. Alors que la plupart des gouvernements européens axent volontairement leurs lois de finances sur les objectifs fixés par le traité de Maastricht, les dirigeants sociaux-démocrates suédois évitent soigneusement le sujet, qui n'intéresse guère la presse nationale. Comme si le pays n'était pas vraiment concerné...

Il est vrai que le terrain de l'UEM est miné dans le royaume, tant la perspective d'une adhésion à la monaie unique est impopulaire, notamment chez de nombreux sociaux-démocrates. Une décision sur ce dossier sera prise à l'automne par le Parlement de Stockholm, qui devrait, selon toute vraisemblance, exclure une participation à l'euro dès son lancement, prévu en 1999, tout en laissant la porte ouverte à un ralliement ultérieur. La Suède répond pourtant aux critères de Maastricht, à l'exception de celui de la dette publique. C'est le résultat d'un vaste programme d'austérité lancé par les sociaux-démocrates à leur retour aux affaires à l'automne 1994, pour sortir le pays de la plus grave crise économique qu'il ait eu à traverser depuis les années 30.

Un programme impopulaire (le parti au pouvoir est dépassé dans les sondages par les conservateurs de Carl Bildt), mais qui a porté ses fruits : M. Aasbrink a confirmé mardi que les finances publiques, après avoir enregistré un déficit évalué cette année à 2,1 % du produit intérieur brut, seront équilibrées en 1998 et devraient par la suite dégager un excédent, estimé en moyenne à 2 % du PIB. Cette embellie a permis au ministre des finances de souligner qu'aucune nouvelle mesure d'économie ne serait adoptée en 1998. De quoi satisfaire enfin l'opinion publique, pas encore remise des coupes claires effectuées depuis 1995 à hauteur de 126 milliards de couronnes (94,6 milliards de francs).

La situation financière étant de nouveau sous contrôle, le gouvernement de Göran Persson a fait de la lutte contre le chômage sa priorité. Véritable leitmotiv des autorités depuis des mois, elle marque de son empreinte la proposition de budget. La tâche s'annonce malaisée. En hausse en 1996 à 8,1 % de la population active, le nombre de chômeurs (sans compter les personnes en formation ou affectées à des travaux temporaires financés par l'Etat) a encore progressé à 8,4 % en mars. Autant dire que le gouvernement devra jouer très serré pour tenir sa promesse de revenir à un taux de 4 % en l'an 2000 ; Mardi, M. Aasbrink a déjà révisé ce chiffre à la hausse à 4,5 %.

Pour gagner son pari, jugé décisif à un an et demi des élections législatives, il a décidé de lancer un programme pluriannuel pour l'emploi et la formation, doté d'une enveloppe de 16,3 milliards de couronnes en 1998. Mises à la retraite anticipée, emplois temporaires de chômeurs du secteur public pour la garde d'enfants ou de personnes âgées, aides aux PME : telles sont quelques-unes des mesures prévues, dénoncées par l'opposition comme étant purement *« cosmétiques »* et non créatrices d'emplois. Minoritaires au Parlement, les sociaux-démocrates pourront compter sur le soutien du petit parti centriste pour y faire adopter cette proposition de budget en juin.

Benoît Peltier

Les prévisions de la Nordbanken

La banque publique suédoise Nordbanken est moins optimiste que le gouvernement sur le chômage. Dans des prévisions publiées jeudi 17 avril, elle a tablé sur un taux de 8,4 % cette année, de 7,4 % en 1998 et de 5,5 % en 2000, alors que le ministre des finances l'a fixé respectivement à 7,9 %, 7,1 % et 4,5 %.

La Nordbanken a par ailleurs pronostiqué une croissance d'environ 3 % par an entre 1998 et 2000, un niveau jamais atteint sur trois ans depuis les années 60. Le gouvernement s'est montré plus circonspect avec un taux moyen de 2,5 % pour la même période (contre 1,1 % en 1996). Selon lui, l'inflation s'élèvera à 1,8 % en 1997 et 1,5 % l'an prochain, taux évalué à respectivement 0,5 % et 2,1 % par la banque.

De violentes émeutes agitent la Patagonie

Les enseignants argentins ont fait grève pour dénoncer la répression

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« On aurait dit la prise de la Bastille » ; *« Cela ressemble au Chiapas »* : ces appréciations de fonctionnaires argentins sur les violentes émeutes sociales qui secouent depuis plusieurs jours la province de Neuquen (Patagonie), et qui ont fait déjà un mort et des dizaines de blessés, traduisent l'inquiétude du gouvernement de Carlos Menem devant cette nouvelle rébellion que suscite sa politique économique.

Tout avait commencé par une protestation d'enseignants contre une réduction de salaires et le licenciement de mille d'entre eux ; cela a finalement débouché sur une explosion généralisée de colère, notamment dans les villages de Cutral Co et Plaza Huincul, avec routes coupées, barricades, pneus incendiés, et des centaines de jeunes, visage masqué par des foulards, se battant à coups de pierres contre la police. La dure répression, qui a coûté la vie à une jeune employée domestique de vingt-quatre ans, a fini par généraliser le conflit, avec une grève des enseignants dans tout le pays, le 14 avril, et une marche silencieuse de 20 000 personnes à Buenos Aires pour dénoncer le crime et réclamer justice. De son côté, la CGT a observé le 17 avril une journée de deuil national avec des grèves tournantes d'une heure.

Fort de ses succès électoraux et des bons résultats macroéconomiques, le gouvernement Menem reste pourtant convaincu de bénéficier d'un certain crédit, dans un contexte politique où les partis d'opposition ont, eux aussi, perdu de leur crédibilité. En pleine année électorale – les élections législatives auront lieu en octobre –, le gouvernement péroniste a accusé opposition et *« agitateurs »* d'être à l'origine des graves incidents. *« C'est moi ou le chaos »*, a réaffirmé M. Menem, qui a toujours minimisé l'impact des nombreux conflits sociaux qui éclatent sporadiquement dans les provinces de l'intérieur. Hasard de l'histoire : à Neuquen, Teresa Rodriguez a été tuée le 12 avril, le même jour où, il y a deux ans, un ouvrier d'Ushuaia, Victor Choque, avait été victime lui aussi de la répression policière.

UNE CRISE PRÉVISIBLE

Dans le cas de Neuquen, comme dans celui de nombreuses autres provinces, la crise était pourtant latente et prévisible. Cette province de la Patagonie, autrefois prospère, a aujourd'hui un des plus hauts taux de chômage du pays (jusqu'à 50 % dans certaines localités). La privatisation de la compagnie de pétrole (YPF) a entraîné, depuis 1990, des milliers de licenciements sans offrir de nouvelles sources de travail. Le réajustement draconien de l'Etat provincial ordonné par le gouvernement central a été appliqué au pied de la lettre par le gouverneur Felipe Sapag, vieux caudillo local allié du gouvernement qui a par ailleurs dilapidé les fonds que lui avait envoyés Buenos Aires. Cette politique de l'autruche et la manipulation des statistiques opérée par le gouvernement se heurtent pourtant à une réalité de plus en plus alarmante. Selon une récente étude de la Commission économique pour l'Amérique latine (Cepal), organisme spécialisé des Nations unies, l'Argentine a l'un des taux de chômage parmi les plus élevés d'Amérique latine. C'est aussi l'un des pays où la pauvreté a le plus augmenté depuis 1994, même si, comme par le passé, il continue d'être parmi les moins pauvres de la région. L'augmentation du chômage, particulièrement important dans les zones urbaines, a contribué à la détérioration des revenus familiaux.

L'une des principales conclusions de la Cepal est que la croissance économique de l'Argentine, ces dernières années, ne s'est pas accompagnée d'une meilleure répartition des richesses, bien au contraire, puisqu'elle a favorisé une concentration de cette richesse entre les mains de 10 % de la population. *« Les riches sont devenus encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres »* : cette triste devise, qui s'applique dans toute l'Amérique latine, est d'autant plus significative dans le cas de l'Argentine qu'elle s'enorgueillissait, il y a encore quelques décennies, d'une importante classe moyenne et de bons systèmes d'éducation et de santé.

Christine Legrand

MM. Mobutu et Kabila doivent se rencontrer « très bientôt »

Le représentant de l'ONU a annoncé cette réunion, qui devrait permettre de ménager une porte de sortie honorable au président zaïrois. Les discussions porteront sur la notion encore floue de « transition politique »

Le président sud-africain, Nelson Mandela, a officiellement invité, jeudi 17 avril, le chef de l'Etat zaïrois, Mobutu Sese Seko, et le responsable de la rébellion, Laurent-Désiré Kabila, à se rencontrer. *« La seule difficulté que nous avons pour le succès des négociations est de s'assurer de l'existence d'un élément de confidentialité »*, a déclaré le président sud-africain. Mohamed Sahnoun, l'envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA pour la région des Grands Lacs, a annoncé que cette rencontre pourrait avoir lieu *« très bientôt »*. Les discussions pourraient porter sur la définition d'une transition politique pacifique qui permettrait de ménager une sortie honorable au président zaïrois. Jeudi, à Washington, la Chambre des représentants a adopté à l'unanimité une résolution invitant le président Mobutu à démissionner.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le président sud-africain Nelson Mandela a officiellement invité, jeudi 17 avril, le maréchal Mobutu Sese Seko et le chef rebelle Laurent-Désiré Kabila à se rencontrer en Afrique du Sud. Poursuivant ses efforts de médiation dans la crise zaïroise, M. Mandela a obtenu l'accord de principe des deux parties pour la tenue d'un premier face-à-face qui constituerait une avancée significative dans la recherche d'une solution négociée à la guerre civile au Zaïre.



Cet accord intervient à la suite d'une nouvelle série d'entretiens, dans la ville du Cap, entre les parties zaïroises et les dirigeants sud-africains en présence de Mohamed Sahnoun, l'envoyé spécial des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Aucune date n'a encore été fixée pour la tenue de la rencontre. Mais *« les deux hommes sont d'accord pour se voir sans condition et le plus tôt possible, ce qui constitue un grand progrès »*, affirme-t-on dans les milieux proches des négociations.

Les tentatives de médiation butaient jusqu'à présent sur l'intransigeance de M. Kabila, placé en position de force par ses succès militaires. Rejetant tout cessez-le-feu, le chef des rebelles exigeait le départ de M. Mobutu comme préalable à l'ouverture de négociations et n'envisageait une rencontre avec lui que pour obtenir son départ. C'est ce discours que tenait encore M. Kabila, mercredi, avant de quitter le Zaïre pour l'Afrique du Sud, promettant de prendre Kinshasa, la capitale, *« en moins de trois semaines »*.

Mais à l'occasion de sa rencontre avec Mandela, le leader de la rébellion a affirmé, pour la première fois, son acceptation d'une solution pacifique et négociée. Après la prise de Lubumbashi, la deuxième ville du pays, M. Kabila contrôle désormais la moitié du territoire et l'essentiel de ses richesses. La prise de Kinshasa ne lui apporterait rien de plus de ce point de vue. Au contraire, le chef des rebelles a tout à gagner, en terme de légitimité, à accéder au pouvoir de façon pacifique et non par la force.

SOLUTION POLITIQUE

Néanmoins, M. Kabila refuse toujours d'accepter un cessez-le-feu officiel afin de maintenir une pression militaire sur M. Mobutu et il demeure ferme sur sa volonté Mais, selon des sources proches des négociations, il serait prêt à geler son avancée sur le terrain et à ménager à son ennemi une D'après M. Mandela, M. Kabila a indiqué *« qu'il ne ferait rien pour humilier M. Mobutu et qu'il veut une solution ayant le soutien de celui-ci »*. Cette solution reste à déterminer et la question sera au centre de la future rencontre entre les deux hommes. Les discussions semblent porter sur la notion encore floue de « transition politique ».

Cela pourrait vouloir dire la tenue d'élections libres qui permettrait à M. Kabila de prétendre au pouvoir dans la légitimité démocratique. Mais le chef des rebelles s'est toujours montré réticent à accepter de jouer devant les électeurs un avenir politique déjà tout tracé par les armes.

« POLIMENT »

Pour M. Mobutu, les élections permettraient de quitter la scène publique dans la dignité. Le président zaïrois, aux abois sur le plan politique comme sur le plan militaire, ne peut plus espérer grand-chose d'autre. Après avoir longtemps refusé de rencontrer le chef des rebelles, M. Mobutu a d'ailleurs récemment évoqué l'idée d'un tête-à-tête, à condition qu'on le lui demande *« poliment »*.

Le président Mandela a, lui, précisé qu'il s'était entretenu de nombreuses fois avec son homologue zaïrois ces derniers jours au téléphone et qu'il l'avait trouvé *« très coopératif et intéressé par une solution négociée »*. Avant de repartir pour Kinshasa porteur d'un message de M. Mandela à l'attention de M. Mobutu, le conseiller spécial du chef d'Etat zaïrois, Honoré Ngbanda Nzambo, a affirmé, de son côté, que les dernières discussions au Cap marquaient le début des *« choses sérieuses »* dans les négociations.

Frédéric Chambon

La Suisse refuse de geler les avoirs du président

Le gouvernement helvétique a renoncé à bloquer pour l'instant les avoirs en Suisse du président zaïrois Mobutu Sese Seko, a indiqué, jeudi 17 avril, un porte-parole du Conseil fédéral. La principale raison avancée est que le maréchal Mobutu est toujours chef de l'Etat. De plus, Berne n'a reçu aucune demande d'entraide judiciaire le concernant.

Le Conseil fédéral a également constaté qu'aucun pays n'avait jusqu'à présent décidé de geler les biens du président zaïrois. Il a aussi rappelé qu'il ne disposait pas de données précises sur la fortune de M. Mobutu en Suisse. Berne n'en suit pas moins *« attentivement les développements de la situation »* au Zaïre. *« En cas de chute du président Mobutu, la Suisse serait prête à examiner une demande d'entraide en vue du gel de ses avoirs si les autorités zaïroises en déposaient une »*, a déclaré le porte-parole gouvernemental.

Selon la rébellion, le chef de l'Etat zaïrois veut faire massacrer les expatriés

Laurent-Désiré Kabila a de nouveau annulé son meeting à Lubumbashi

LUMUMBASHI
De notre envoyé spécial

Laurent-Désiré Kabila a accusé, jeudi 17 avril, le président Mobutu, le *« service d'action et de recherche militaire* [SARM] *et la division spéciale présidentielle* [DSP] *de se préparer à tuer tous les expatriés de Kinshasa »*, afin de provoquer l'intervention des troupes occidentales stationnées à Brazzaville.

Dans un communiqué lu par le commissaire aux finances de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), Mawapaga Mwana Nanga, M. Kabila a affirmé que le régime de Kinshasa *« avait déjà fait de même en 1978 à Kolwezi en tuant tous les Français »*, et que Mobutu tenterait de faire porter la responsabilité de ces meurtres à l'Alliance *« qui n'est pas encore présente à Kinshasa »*.

M. Mwana Nanga a ajouté que les Occidentaux *« feraient mieux de faire partir Mobutu, plutôt que d'évacuer tous leurs ressortissants »*.

Selon lui, Kinshasa a donné des instructions pour obtenir le blocage des comptes en Belgique de la société minière Geacamines, qui vient de passer sous le contrôle de l'Alliance. Néanmoins, une rencontre entre M. Kabila et M. Mobutu *« peut avoir lieu n'importe quand et n'importe où »*, et son objet *« reste la négociation d'un départ du chef de l'Etat zaïrois »*, a ajouté le commissaire aux finances avant de conclure : *« Ce que nous négocions, c'est un départ pacifique de Mobutu du pouvoir pour éviter les violences et des morts parmi notre peuple. Souvenez-vous que nous sommes des libérateurs (...) Si nous pouvons entrer pacifiquement à Kinshasa sans tirer un coup de feu, ce serait mieux. »*

Dans la capitale du Katanga, la situation s'est prestement tendue lorsque l'AFDL a annoncé l'annulation du meeting que devait tenir M. Kabila sur la place Moïse-Tschombé, alors que l'assistance était déjà nombreuse.

« PROSTATES » DÉMONÉTISÉES

La foule a exprimé son mécontentement en brandissant des billets de 500 000 nouveaux zaïres dont les nouveaux maîtres de la ville venaient d'annoncer la démonétisation. Le Katanga était la seule province où le gouvernement de Kinshasa avait réussi à imposer l'utilisation de ces coupures surnommées « prostates », allusion à la maladie du maréchal Mobutu.

Leur démonétisation sans contrepartie aurait été un choc très rude pour la population. En fin de journée, l'Alliance est revenue sur cette mesure, annonçant qu'elle se contenterait de retirer ces billets de la circulation au fur et à mesure qu'ils arriveront dans les banques.

Enfin, l'arrivée d'une délégation angolaise, escortée d'un groupe de militaires équipés comme pour une opération commando, a suscité de nombreuses interrogations au moment où il semble quasiment avéré que les troupes de l'AFDL qui ont pris Lubumbashi ont transité par la Zambie. La frontière commune au Zaïre et à l'Angola va de l'ouest du Katanga jusqu'à l'Atlantique.

T. S.

Le HCR reporte le début du rapatriement des réfugiés

Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a reporté à samedi 19 avril le début des opérations de rapatriement des réfugiés rwandais de la région de Kisangani, dans l'est du Zaïre, a indiqué jeudi soir son porte-parole. Le premier rapatriement était prévu pour vendredi, mais a été reporté à la suite d'une intervention du gouverneur de la province du Haut-Zaïre, qui affirme craindre une propagation dans la population de l'épidémie de choléra touchant actuellement les réfugiés.

Quatre-vingts enfants non accompagnés devaient être transférés vendredi en camion du camp de réfugiés de Biaro (41 km au sud de Kisangani) vers l'aéroport de Kisangani, puis être transportés par avion à Goma (est) avant d'être rapatriés par route au Rwanda. Entre 80 000 et 100 000 réfugiés hutus rwandais vivent dans des camps de fortune au sud de Kisangani, sous contrôle rebelle depuis le 15 mars.

« Tigres » et « tigresses », les gendarmes katangais reprennent du service

LUBUMBASHI
de notre envoyé spécial

Dans la cour d'une caserne de ce qui fut la garde civile du président Mobutu, ils sont des centaines à faire la queue. La radio de la ville, rebaptisée, comme à Goma, comme à Kisangani, comme à Mbuji Mayi, *La Voix du peuple*, a invité les jeunes gens majeurs à s'engager dans l'armée populaire de libération du Congo, dirigée par Laurent-Désiré Kabila. Mais il semble que l'âge de la majorité légale, fixé à dix-neuf ans, soit un concept assez élastique. Une petite créature qui n'a pas mué et ne dépasse pas un mètre quarante-cinq affirme avoir dix-sept ans. Ses voisins, qui ont peut-être atteint cet âge respectable, sourient.

REPORTAGE

De jeunes volontaires sont encadrés par les descendants des séparatistes de 1963

Ces volontaires, qui veulent marcher sur Kinshasa, autant parce qu'ils veulent être vêtus et nourris que par détestation du régime mobutiste, sont encadrés par d'étranges gradés quadra ou quinquagénaires. Tous vêtus en civil, ils déclinent martialement leur rang : major, sergent-chef ou colonel. Ce sont des gendarmes katangais. Ils ont jeté leur uniforme des Forces armées zaïroises (FAZ) lors de l'entrée des troupes de l'Alliance dans Lubumbashi le 7 avril, pour bien montrer leur soutien à Laurent-Désiré Kabila. Ils revendiquent même une part du succès militaire de l'opération. Ce sont les descendants des soldats qui, lors de l'indépendance du Congo belge, tentèrent avec le soutien des milieux miniers d'organiser la sécession du Katanga.

Après la défaite des séparatistes en 1963, de nombreuses familles de gendarmes katangais ont gagné l'Angola, encore sous domination portugaise. Les hommes ont été engagés par le pouvoir colonial dans la lutte contre les mouvements de libération. Ils avaient alors été baptisés *Tigres*, une appellation qu'ils revendiquent encore aujourd'hui. Des unités féminines virent alors le jour et, à Lubumbashi, on peut voir dans la cour de la caserne des *Tigresses* aujourd'hui mères de famille prêtes à reprendre du service.

RENVERSEMENTS D'ALLIANCES

En 1975, la décolonisation avait obligé les gendarmes à revoir leurs alliances. Ces ennemis jurés du tiers-mondiste Patrice Lumumba, ces fidèles soutiens du régime salazariste, ont alors rallié le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) d'Agostino Neto, à l'époque soutenu par Moscou, afin de l'aider à vaincre l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi, soutenue par l'Afrique du Sud de l'apartheid, les Etats-Unis et le Zaïre du maréchal Mobutu. C'est d'Angola qu'en 1977-1978 les gendarmes katangais ont fait une nouvelle tentative sécessionniste provoquant les interventions des troupes marocaines, puis françaises, qui firent échouer l'opération.

Lorsque la rébellion dans l'est du Zaïre a commencé, plusieurs centaines de gendarmes, qui avaient regagné leur pays après une amnistie, étaient en voie d'intégration dans les FAZ, elles-mêmes en voie de désintégration. Un gradé explique : *« On devait nous envoyer à Kinshasa pour l'instruction, mais, entre officiers, nous avons décidé que si on nous affectait ailleurs nous ne combattrions pas. »*

Certains officiers katangais se sont ralliés à l'Alliance dès la fin 1996. Soupçonnés par le Service national d'information et de protection, le SNIP, police politique du régime mobutiste, plusieurs gradés de Lubumbashi ont été interrogés avant d'être relâchés. Quand les troupes de l'Alliance ont approché la capitale du Katanga, les gendarmes affirment avoir effectué des manœuvres de diversion qui ont facilité la prise de contrôle de la ville.

Maintenant, les vétérans des campagnes d'Angola s'apprêtent à former les nouvelles recrues. Un officier explique : *« Normalement, il faut avoir dix-neuf ans, mais, à partir de quatorze-quinze ans, on peut faire de bons soldats. Même à onze ans d'ailleurs, comme en Angola. »* Le même explique que, *« pour certaines tâches militaires, il faut être drogué »*, tout en regrettant d'être personnellement incapable de tolérer le chanvre indien et d'être obligé d'avoir recours au whisky.

Thomas Sotinel

Le différend sino-vietnamien sur la mer de Chine du Sud est dans l'impasse

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Trois jours de négociations, dans la deuxième semaine d'avril, n'ont *« malheureusement »* pas permis d'aboutir *« à une perception commune »* à propos du dernier épisode en date concernant le différend sino-vietnamien sur la question de la souveraineté des eaux et des archipels de la mer de Chine du Sud. C'est ce qu'indique le communiqué vietnamien, les Chinois ne rapportant, de leur côté, qu'un échange de vues *« dans une atmosphère amicale et franche »*. Autrement dit, l'impasse demeure totale entre Hanoï et Pékin au sujet de ce contentieux qui devient chaque année plus complexe et potentiellement plus dangereux.

L'objet du litige, cette fois-ci, a été une mission d'exploration chinoise qui a procédé à des sondages, du 7 mars au 1er avril, à mi-chemin entre la côte du Vietnam central et l'île chinoise de Haïnan. Dès le 10 mars, le Vietnam a protesté contre ce qu'il a considéré comme une intrusion sur son plateau continental et dans sa zone économique exclusive. Sans pour autant céder sur le fond, à savoir la propriété chinoise d'au moins 80 % des eaux de la Mer du Chine du Sud, la Chine a engagé des discussions bilatérales qui se sont déroulées à Pékin tout en retirant sa mission exploratoire. La tactique chinoise demeure la même : avancer ses pions d'abord et discuter après sans faire marche arrière.

La dernière crise sérieuse en Mer de Chine du Sud remonte à février 1995, lorsque les Philippins ont découvert sur le récif de Mischief, à 150 kilomètres de l'île philippine de Palawan, une station chinoise présentée par Pékin comme un *« refuge pour pêcheurs »* mais qui a l'allure d'un avant-poste militaire. Ces installations n'ont pas été démantelées depuis.

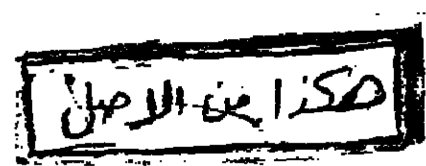
ACCROCHAGE NAVAL

En avril 1996, tout en s'engageant à ratifier la Convention internationale sur les droits de la mer de 1982, la Chine a revendiqué, en Mer de Chine du Sud, une zone économique exclusive de 200 milles marins dans l'archipel des Paracels, au grand dam de Hanoï. Les enjeux sont considérables. Il ne s'agit pas seulement du potentiel, jugé important, en hydrocarbures de la Mer du Chine du Sud mais du transit de l'essentiel du trafic maritime entre le Proche-Orient et l'Extrême-Orient. Pékin a beau garantir la liberté de navigation, le Japon et les Etats-Unis ont quelques raisons de s'inquiéter. Mais la marine vietnamienne ne fait pas le poids : en mars 1988, 80 Vietnamiens avaient été tués lors d'un accrochage naval dans le secteur de l'archipel des Spratleys.

D'un autre côté, le Vietnam ne peut pas trop compter sur le soutien de l'Association des pays d'Asie du sud est (ASEAN) dont il est pourtant membre depuis 1995, ces derniers ne tenant pas à se laisser entraîner dans une querelle sino-vietnamienne. Pour faire prévaloir, au moins en partie, son point de vue, le Vietnam doit donc s'appuyer désormais, en priorité, sur la défense des intérêts japonais et américains. C'est pourquoi Hanoï souhaite le maintien de la présence militaire américaine en Asie-Pacifique et a déroulé le tapis rouge – en dépit de désaccords évidents sur d'autres points – lors des visites successives, fin mars et début avril, de l'amiral Joseph Prueher, commandant en chef des forces américaines dans le Pacifique, et de Robert Rubin, secrétaire américain au Trésor.

Les Vietnamiens ont même accepté de rembourser une partie de la dette contractée par l'ancien régime de Saïgon auprès des Etats-Unis. Mais l'entreprise est de longue haleine : l'« endiguement » de la Chine n'est plus à l'ordre du jour à Washington. En outre, tout en proposant une exploitation conjointe de leurs ressources, Pékin n'est pas près de revenir sur le caractère « chinois » des eaux et des archipels de la Mer de Chine du Sud. Le contentieux ne peut donc que se renforcer.

Jean-Claude Pomonti



Le premier ministre israélien déclare être « là jusqu'après l'an 2000 »

Menacé d'inculpation pour fraude et prévarication, le chef du gouvernement, Benyamin Nétanyahou, proteste de son innocence et proclame son intention de rester au pouvoir. Son entourage avance la thèse d'un complot des travaillistes

Benyamin Nétanyahou avouait récemment : *« J'aime bien les bonnes bagarres. »* L'ancien commando des unités spéciales israéliennes, aujourd'hui menacé d'une inculpation pour fraude politique et prévarication dans l'affaire du « Bibi-gate », va donc se battre bec et ongles pour rester au pouvoir. Son entourage l'affirmait déjà mercredi soir 16 avril, le premier ministre l'a lui-même confirmé jeudi après-midi à Tel-Aviv devant les militants de son parti, le Likoud : *« Ce gouvernement ne s'en va nulle part ! Nous ne partons nulle part ! Nous restons là où le peuple et l'histoire nous ont placés ! »* Si les principaux barons du Likoud observent un silence prudent, l'opposition travailliste réclame déjà l'organisation de nouvelles élections. Les autorités judiciaires se sont engagées à se prononcer sur le rapport de la police, qui préconise des poursuites contre M. Nétanyahou avant le congé de la Pâque juive, qui commence lundi soir, mais des divergences pourraient retarder leur décision.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Dans la salle enthousiaste, des jeunes portant calotte crient à pleins poumons leur amour du chef : *« Bi-bi ! Bi-bi ! Tu es le roi d'Israël ! »* Deux des trois autres inculpés potentiels du « Bibigate », le ministre de la justice et le directeur de cabinet du premier ministre, font une entrée triomphale dans cette salle de Tel-Aviv où sont réunis les militants du Likoud. On les entoure, on les congratule, on veut leur serrer la main. Au micro, combatif, tendu mais souriant, Benyamin Nétanyahou est déterminé : *« Je suis venu vous dire aujourd'hui que nous allons continuer de diriger cet Etat. Nous continuerons dans la voie qui est la nôtre jusqu'à l'an 2 000, et, même, je vous l'affirme, après l'an 2 000 ! »*. Acclamations. Le premier ministre n'abdiquera pas sans se battre.

A la même heure, à quelques dizaines de kilomètres de là, le procureur de l'Etat, Edna Arbel, et le conseiller juridique du gouvernement, Eliakim Rubinstein, poursuivent, en un endroit discret des environs de Jérusalem, l'examen des charges qui pèsent sur lui. Entourés de leurs équipes, les deux magistrats ont promis d'essayer de rendre leur verdict – inculpation ou pas – avant le congé de la Pâque juive, qui commence lundi soir. Mais rien n'est sûr, il y aurait des divergences d'appréciation entre les experts. Dans la tourmente, le suspense continue.

LA BOURSE S'EFFONDRE

Et la Bourse de Tel-Aviv s'effondre, *« à cause de l'incertitude politique*, explique Stephen Levey, l'un de ses analystes, *pas parce que le monde financier regrettera Benyamin Nétanyahou... »*. L'effondrement du processus de paix, l'ampleur du déficit budgétaire, la reprise de l'inflation et l'augmentation du chômage qui marquent le règne du premier ministre ne sont pas du goût des financiers.

Si la justice inculpe M. Nétanyahou d'abus de confiance (prévarication), il risquera une peine de trois ans de prison. Malgré l'absence de législation contraignante en la matière, chacun est convaincu que si la justice suit les recommandations de la police et inculpe le premier ministre, il devra démissionner.

Dans tous les cas de figure, des appels seront déposés auprès de la Cour suprême. Par la gauche s'il n'y a pas de mise en accusation, par la droite dans le cas contraire. Shaoul Yahalom, membre de la coalition au pouvoir, député du Parti national religieux et président de la commission parlementaire des lois, estime que M. Nétanyahou devrait *« prendre congé du pouvoir pendant un mois ou deux, comme la loi l'y autorise, et demander à être inculpé pour prouver son innocence »*.

Proposition rejetée dans la minute par le porte-parole du premier ministre, Shaï Bazak. *« Le chef du gouvernement est persuadé que le procureur général ne suivra pas les recommandations de la police. Il est innocent, et il est certain que cela sera reconnu. »* Au fil des déclarations émises par ses proches, transparaît la ligne de défense adoptée par M. Nétanyahou : l'affaire se résume à un complot de l'establishment travailliste relayé par la police. Shaï Bazak le dit ouvertement : *« Il y a chez les enquêteurs de la police des éléments au service de la gauche qui veulent faire tomber ce gouvernement. »*

Ouzi Landau, président (Likoud) de la puissante commission des affaires étrangères et de la défense à la Knesset, en rajoute : *« Si quelqu'un doit être inculpé, ce sont les policiers qui ont organisé les fuites pour les médias. »* Le rabbin Arié Déri, chef du parti Shass et élément central du scandale dévoilé, en est certain : *« Depuis le début, je savais que la police recommanderait de nous inculper. »* Les couteaux sont tirés. Dans l'entourage du chef du gouvernement, on laisse entendre qu'après l'affaire les comptes seront réglés.

En attendant, les « barons » du Likoud comme Ariel Sharon, Benni Begin, David Lévy ou Dan Méridor, qui ont tous, pour un motif ou l'autre, des raisons de détester « Bibi », ne se bousculent pas pour le défendre. Silence également du côté de Nathan Sharanski, ministre du commerce et chef du « parti russe » (sept élus), et d'Avigdor Kahalani, ministre de la police et chef de la Troisième Voie (quatre élus). Selon les commentateurs locaux, en cas d'inculpation, ces deux partis quitteraient illico la coalition, la privant sur-le-champ d'une majorité à la Knesset.

Ephraïm Sneh, l'un des quatre candidats travaillistes à la succession de Shimon Pérès, avoue avoir pris des contacts avec certains membres de ces deux maillons faibles du cartel des droites. Pour une fois à l'unisson, les ténors travaillistes, défaits il y a moins d'un an par le candidat du Likoud, réclament sa démission et l'organisation d'élections anticipées.

Patrice Claude

Les Palestiniens dans l'attente

Observée de près, discrètement mais avec un secret espoir par les Palestiniens, la tourmente politique qui souffle sur Israël affecte sérieusement les possibilités de relancer rapidement le processus de paix. Officiellement, les Américains continuent leurs efforts, et Dennis Ross, l'envoyé spécial du président Bill Clinton, a une nouvelle fois rencontré, jeudi 17 avril, Benyamin Nétanyahou et Yasser Arafat séparément. Rien de concret n'est sorti de ces pourparlers, et les deux responsables politiques, qui ne se sont plus rencontrés depuis le 9 février, restent campés sur leurs positions respectives. Comme le remarquait le *New York Times* dans son édition de jeudi : *« Les décisions nécessaires pour sauver un processus de paix au bord de l'effondrement ne peuvent être prises que par un gouvernement dont la légitimité est au-dessus de tout soupçon. »*

Le dalaï-lama, en France, plaide pour la « pluralité religieuse »

CAEN. Le dalaï-lama, arrivé en France mercredi 17 avril pour une visite de treize jours, a plaidé en faveur de la *« pluralité religieuse »* au Mémorial-Musée pour la paix de Caen, tout en mettant en garde les Occidentaux contre les conversions au bouddhisme qui ne seraient pas le fruit d'une *« réflexion en profondeur »*. Le chef de l'église tibétaine a confirmé que sa visite avait un *« caractère pastoral »* et qu'il ne rencontrerait pas de dirigeants politiques.

Evoquant le prochain voyage de Jacques Chirac à Pékin, le dalaï-lama a souhaité que ce déplacement contribue à favoriser l'ouverture d'un *« dialogue »* entre le Tibet et la Chine. Pékin avait, mardi, mis en garde Paris contre les conséquences négatives de la visite du dalaï-lama en France, estimant que la question du Tibet ne doit pas *« nuire au développement des relations entre la Chine »* et les pays où voyage le dalaï-lama. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALBANIE : des élections législatives** pourraient avoir lieu le 29 juin, a annoncé l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Le chef de la mission de l'OSCE, l'ex-chancelier autrichien Franz Vranitzky, a toutefois précisé, jeudi 17 avril à Tirana, que si la date avait été approuvée par tous les partis, il n'en était pas de même pour les conditions du scrutin. M. Vranitzky a cité, parmi les difficultés, le problème de l'accès aux médias, toujours sous le contrôle du Parti démocratique, le parti du président Berisha. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président de la Chambre des représentants, Newt Gingrich,** a annoncé jeudi 17 avril qu'il paierait une amende de 300 000 dollars (1,74 million de francs) infligée par la commission d'éthique de la Chambre grâce à un prêt consenti par Bob Dole, le candidat républicain à l'élection présidentielle de novembre. La commission avait imposé cette amende à M. Gingrich après l'avoir jugé coupable de fraude fiscale et d'avoir menti au Congrès. Le prêt consenti par M. Dole à un taux d'intérêt de 10 % par an devra être remboursé d'ici huit ans. – *(AFP.)*

■ **Le déficit commercial** s'est nettement réduit, à 10,4 milliards de dollars (60 milliards de francs) en février, après 12,7 milliards en janvier, a annoncé le département du commerce jeudi 17 avril. Fait inhabituel, le département, qui avait annoncé en début d'après-midi un déficit de 11,6 milliards, l'a révisé en baisse en cours de journée, reconnaissant avoir commis une erreur sans précédent de comptabilisation des importations pétrolières. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : quatre officiers du service de renseignement** de l'armée de terre (SIE), dont l'ex-chef du service, accusés de torture (*Le Monde* du 16 avril) à l'encontre d'une de leurs collègues ont fait l'objet d'une mesure de détention définitive ordonnée par le Conseil suprême de justice militaire (CSJM). D'abord réticentes, les autorités ont fini par admettre que des **« preuves de leur responsabilité »** avaient été découvertes. – *(AFP.)*

ASIE

■ **JAPON : l'excédent commercial** a diminué de 26,8 % en mars par rapport à mars 1996, s'établissant à 818,3 milliards de yens (37 milliards de francs). En février, l'excédent avait légèrement augmenté, après plus de deux années de baisse. En dépit des résultats de mars, les analystes redoutent un redémarrage du gonflement de l'excédent. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : le prince cambodgien Norodom Sirivudh,** qui a tenté, sans succès, de se rendre à Phnom Penh, a finalement regagné Paris, jeudi 17 avril. Demi-frère du roi Sihanouk et ancien ministre des affaires étrangères au sein du gouvernement cambodgien, Norodom Sirivudh avait choisi l'exil en décembre 1995 après avoir été accusé de complot contre le premier ministre Hun Sen. – *(AFP.)*

■ **INDE : le Parti du Congrès** a indiqué, vendredi 18 avril, au président indien qu'il soutiendrait un nouveau gouvernement de coalition de centre-gauche, après avoir fait tomber celui du premier ministre Deve Gowda. La démarche du Congrès paraît lever le dernier obstacle à la désignation d'un nouveau patron du Front uni, qui dirigera le prochain gouvernement indien. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : le Bundestag** a condamné, jeudi 17 avril, l'Iran pour *« violation du droit international »* pour son implication dans l'assassinat d'opposants kurdes en 1992 à Berlin. Dans le même temps, le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, a estimé qu'il ne fallait pas *« rompre les fils du dialogue »* entre les deux pays. – *(AFP.)*

ARBITRAGE Le climat créé par les partisans d'élections législatives anticipées, au premier rang desquels se situe Alain Juppé, met Jacques Chirac dans l'obligation d'arbitrer rapidement sur deux sujets : les choix de politique économique et leur accompagnement politique. Deux options lui sont proposées, l'une consistant à accroître les prélèvements fiscaux, l'autre à réduire drastiquement les dépenses de l'Etat et de la Sécurité sociale. ● LES ÉTATS-MAJORS politiques sont sur le pied de guerre et *se disent* prêts à affronter des élections législatives en cas de dissolution de l'Assemblée nationale. ● LES SÉGUINISTES du Club Valmy considèrent qu'une telle décision du président de la République *« aurait pour conséquence de priver les Français de tout débat sur le passage à la monnaie unique »* et réclament un référendum.

Jacques Chirac hésite devant le choix d'une politique libérale

Le chef de l'Etat est mis en demeure d'arbitrer sur un éventuel tournant politique. L'ampleur des déficits impose soit une augmentation des prélèvements, soit une réduction drastique des dépenses de l'Etat et de la protection sociale

QUELLE POLITIQUE économique faudra-t-il mener dans les *prochains mois ? Quelles mesures* faudra-t-il prendre pour contenir la dérive des déficits publics, de sorte que la France satifasse dès la fin de 1997 aux critères de convergence *du traité de Maastricht ?*

Pour l'heure, ces questions sont officiellement sans réponse, mais on sait qu'elles sont débattues par le président de la République avec ses divers interlocuteurs.

Comme, dans les sommets du pouvoir, nul ne tient à s'avancer dans un contexte d'incertitude politique, ni à avouer de nouvelles mesures de rigueur, tous les membres du gouvernement ont adopté la même ligne de défense : il n'y a pas, en gestation, de nouveau plan de rigueur.

A la suite de la publication par *Le Monde* et *Libération* des conclusions d'une note de la direction du budget, laissant entendre, dans son scénario le plus « catastrophiste », que les déficits publics pourraient atteindre 3,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 1997 et 4,5 % en 1998, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a publié, jeudi 17 avril, un communiqué apaisant : *« Les premiers résultats enregistrés depuis le début de l'année ne mettent en évidence aucun dérapage.* (...) *En tout état de cause, le gouvernement prendra si nécessaire les mesures adéquates pour respecter son objectif de déficit public de 3 % du PIB en 1997. »*

Dans une déclaration aux *Echos*, vendredi, le ministre délégué au budget, Alain Lamassoure a cependant admis implicitement l'existence de cette note, soulignant qu'elle *« n'est que la plus pessimiste de la quinzaine que réalise la direction du budget »*.

UNE CONVERGENCE

Malgré ces propos rassurants, il ne fait pas de doute qu'une réflexion est engagée dans la majorité sur le cap économique qu'il conviendra de suivre dans les prochains mois. Une première question ne fait pas débat : à l'exception de Philippe Séguin, qui est sur la réserve et dont les idées, depuis longtemps, ne sont plus en cour, tout le monde s'accorde à penser qu'il faudra tout mettre en œuvre pour honorer les engagements européens.

Malgré la petite ouverture du président de la Bundesbank, Hans Tietemeyer, qui ne jugerait pas *« catastrophique »* un éventuel report de l'euro de un ou deux mois, c'est le point de convergence de toutes les sensibilités de la majorité.

Ce postulat étant posé, deux orientations économiques sont en débat, dans les sommets du pouvoir, dont un ministre admet qu'elles ont *« l'une et l'autre de forts inconvénients »*.

● **La première piste est celle des prélèvements nouveaux,** pour lesquels militent, même si ils s'en défendent en public, plusieurs membres du gouvernement, dont M. Arthuis. L'idée est que les échéances européennes sont maintenant très rapprochées, et que toute mesure nouvelle d'économie sur les dépenses – notamment celles de la Sécurité sociale – mettrait trop de temps à faire sentir ses effets.

Pourrait-on donc, par exemple, imaginer un nouveau relèvement de la CSG, pour compenser la prévisible dérive des comptes sociaux, sans que la mesure soit compensée par une baisse correspondante des cotisations maladie ? Cette solution du prélèvement nouveau est rituellement défendue par la direction du budget.

Quelle que soit la forme du prélèvement, la solution est épineuse, et de nombreux experts gouvernementaux en soulignent les dangers. D'abord, économiquement, elle serait dangereuse : alors que la reprise est loin d'être assurée et que la demande intérieure est singulièrement faible, elle pourrait faire rebasculer l'économie française dans sa léthargie des derniers mois.

De plus, il n'est pas certain qu'un impôt nouveau génère des recettes nouvelles. C'est du moins la thèse défendue par de nombreux experts de la majorité. Pour ceux-ci, le bilan des derniers mois tend à prouver, précisément, que plus on majore les prélèvements, plus les recettes fiscales tendent à fondre. La meilleure illustration en serait la TVA, dont les rentrées, depuis la dernière majoration d'août 1995, tendraient à se tasser.

Et puis, après la rafale d'impôts nouveaux, survenue en 1995 et 1996, puis la priorité donnée à la baisse des prélèvements, n'est-il pas électoralement suicidaire pour la majorité de changer encore d'orientation, en annonçant aux électeurs, qui sont aussi des contribuables, une nouvelle ponction ?

● **L'électrochoc libéral est la seconde solution envisagée** et à laquelle l'Elysée, comme Matignon, prête actuellement une oreille plus attentive. Les partisans en sont évidemment Alain Madelin, mais aussi, les balladuriens, qui depuis plusieurs mois plaident en ce sens ou encore quelques grands patrons.

QUELLES DOSES ?

L'idée serait d'habiller la contrainte européenne dans un plan plus ambitieux, visant tout à la fois à accélerer les réformes de structure de l'Etat ou encore de la Sécurité sociale. On pourrait ainsi envisager d'accélérer le non-remplacement des départs en retraite de fonctionnaires, et de réduire le périmètre de l'Etat.

Sous une variante ou sous une autre, on pourrait creuser la suggestion, faite, par exemple par M. Balladur de faire varier le ticket modérateur pour les remboursements d'assurance-maladie, en fonction des résultats comptables de la Sécurité sociale ? Ceux qui défendent cette solution plaident aussi pour une politique plus hardie de baisse d'impôts et éventuellement pour une renégociation des critères de convergence européens, mais pour le maintien du calendrier de l'Euro.

Toutefois, la difficulté de cette solution est que les contraintes de Maastricht permettraient difficilement de compenser les économies à venir par des mesures d'allègements d'impôts. La *« réforme entraînante »*, pour laquelle plaide M. Madelin, pourrait donc se muer, aux yeux de l'opinion, en un simple plan de rigueur, sinon d'austérité. Et, selon le mot d'un grand patron influent, qui pourtant défend cette option, le gouvernement qui mettrait en œuvre ce programme s'apparenterait à *« une commission de la hache »*.

L'option libérale semble avoir aujourd'hui le vent en poupe, mais quelle dose de libéralisme M. Chirac est-il prêt à assumer devant les Français ?

Laurent Mauduit

Bundesbank : un report d'un ou deux mois de l'euro...

La Bundesbank a réaffirmé, jeudi 17 avril, la priorité d'un respect strict et durable des critères budgétaires de Maastricht sur le calendrier, son président, Hans Tietmeyer, évoquant même un report symbolique du lancement de l'euro. *« Je ne vois pas de grand développement catastrophique s'il y avait une décision de reporter d'un ou deux mois »* le démarrage de l'euro, a dit M. Tietmeyer lors d'un entretien accordé aux télévisions après une conférence de presse.

Il s'agit de la première prise de position aussi directe du président de la Buba sur un éventuel report de la monnaie unique, dont le lancement est prévu pour le 1er janvier 1999. Cette déclaration diffère sensiblement de celle du président de l'Institut monétaire européen, Alexandre Lamfalussy, qui avait affirmé, le 15 avril, qu'un départ non ponctuel de l'euro *« pourrait détruire l'ensemble du projet »*.

Plusieurs grands patrons plaident pour une accélération du calendrier

UNE FOIS n'est pas coutume, les grands patrons acceptent de parler politique pour dire officiellement et à titre individuel qu'ils sont favorables à des élections législatives anticipées. Ils voient dans cette perspective une occasion de clarifier un climat politique qu'ils trouvent pesant et peu propice à une reprise de la croissance.

Parmi les proches de Jacques Chirac, celui qui s'exprime le plus fortement est Henri Lachman, président de Strafor-Facom. Il estime que *« le rythme des réformes est trop lent »*. *« Quand on compare la France à des pays comme les Pays-Bas, on voit bien que nous sommes sclérosés et conservateurs. Ne perdons pas une année électorale ! »*, dit-il. Il ajoute : *« La politique méli-mélo du gouvernement a débouché sur la poussée du Front national et la radicalisation du PS. Que le président de la République demande aux Français d'approuver un projet économique et social fort reposant sur trois ou quatre mesures concrètes, mais pas sur un discours du type "fracture sociale" ! Il ne faut pas que ce soit un acte politicien. »*

Autre ami du chef de l'Etat, Jacques Friedmann, PDG de l'UAP, est favorable à la dissolution, car, dit-il, *« nous sommes confrontés à des échéances comme l'euro et à la nécessité de rétablir les finances publiques et nous devons accélérer les réformes »*. Selon lui, *« toute période électorale lie les mains du gouvernement. En conservant les échéances prévues, nous perdrions neuf mois »*.

« UNE SORTE DE RÉFÉRENDUM »

Ce point de vue est partagé par Arnaud Leenhardt, président de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et président du conseil de surveillance Vallourec. *« Une longue période électorale est toujours préjudiciable aux réformes,* affirme-t-il. *Son raccourcissement serait favorable pour notre économie. »*

Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), n'hésite pas. *« Cela faisait quelque temps que je me demandais s'il ne fallait pas appeler les Français à un référendum,* analyse-t-il. *Ce gouvernement a conduit une politique de réformes en profondeur qui a bousculé les vieilles habitudes et suscité des protestations, car les réformes, c'est toujours pour les autres, n'est-ce pas ? Une dissolution de l'Assemblée serait opportune. Elle serait une sorte de référendum sur la politique du président de la République. Sinon, on va se traîner de mois en mois avec une morosité dans les esprits. Tant qu'à faire, on prend date, on s'explique électoralement et on repart avec un nouveau gouvernement. »*

La consolidation de l'Europe fournit un autre argument. Paul-Louis Halley, président du groupe de grande distribution Promodès (Continent, Champion, Shopi, Codec, 8 à 8), n'aimerait pas que seules des raisons *« purement électoralistes »* poussent à la dissolution. *« L'argument que j'accepte,* dit-il, *c'est que nous avons un problème de recettes fiscales qui pourrait nous empêcher de respecter le critère des 3 % de déficits publics et que les Allemands s'annoncent intransigeants. En période électorale, un nouveau tour de vis fiscal serait périlleux pour le gouvernement. Nous pourrions nous trouver dans l'impossibilité de lancer l'euro, et l'occasion ne se représentera peut-être pas de sitôt. »*

Pour M. Halley, il ne faut pas faire courir de risque à la monnaie unique, *« moyen de créer le vrai marché unique qui améliorera la productivité de nos entreprises et les protégera des fluctuations monétaires »*. Les partisans de l'euro sont aussi ceux de la dissolution de l'Assemblée nationale et d'élections législatives anticipées.

Alain Faujas

Le terrain a été préparé pour des élections législatives anticipées

RÉCIT

L'opinion publique en serait maintenant à attendre l'initiative de Jacques Chirac

LE TERRAIN. EST PRÊT. Certains ministres pensent même qu'il a été admirablement préparé. Au point que, habilement conditionnée, l'opinion publique en serait maintenant à attendre l'initiative du président de la République, voire à marquer une certaine impatience.

De relances en démentis, la longue opération de communication sur les réflexions du président de la République à propos des avantages et des inconvénients d'une dissolution de l'Assemblée nationale n'aurait donc eu qu'un but : préparer les électeurs à cette éventualité, devenue naturelle. La méthode faciliterait ainsi le travail de justification.

Si des élections législatives anticipées devaient avoir lieu, il faudrait, tout de même, que l'affaire trouve un contenu politique. D'où la nécessité de travailler l'argumentaire de campagne. C'est à cet exercice que certains se sont déjà attelés. Jean-Jacques de Peretti (RPR) a évoqué la question, jeudi 17 avril, au cours d'une « sandwiches-party » organisée au pied levé. Le ministre de l'outre-mer, proche d'Alain Juppé, avait convié quelques-uns de ses collègues. Jean-Pierre Raffarin (UDF-PPDF), ministre des PME, a répondu présent ; Philippe Douste-Blazy (UDF-FD), ministre de la culture, est passé en coup de vent ; Dominique Perben (RPR), ministre de la fonction publique, a décliné l'invitation.

Dans les états-majors, on a battu le rappel des spécialistes électoraux. Dès son retour de vacances, Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR, s'est rendu au siège du parti néo-gaulliste. Depuis le début de l'année, il consacre une bonne partie de son temps, rue de Lille, aux investitures données aux candidats pour les législatives. Il a tenu une réunion de plus. Le soir même, à Taverny, dans le Val-d'Oise, il a néanmoins mis en garde contre ceux qui *« veulent faire pression sur le président de la République »* en appelant la dissolution de leurs vœux, tout en précisant que les candidats uniques de la majorité pour les législatives *« seront arrêtés dans les tout prochains jours »*.

CELLULES ÉLECTORALES

A l'UDF, les cellules électorales, priées d'accélérer le rythme, travaillent. Entre les deux composantes de la majorité, affirme-t-on, il n'y a plus que vingt ou trente circonscriptions non officiellement pourvues, et tout cela peut être réglé en vingt-quatre ou quarante-huit heures en cas d'urgence. Cela présente un inconvénient : la solution de facilité sera de reconduire tous les sortants, y compris les plus usés, que l'on pensait précisément remplacer d'ici 1998.

Qu'à cela ne tienne ! François Léotard semble déjà parti en campagne. Le président de la confédération libérale et centriste, en déplacement à Labastide-l'Evêque, dans l'Aveyron, a indiqué que si dissolution il y a – *« et je la souhaite »*, a-t-il dit –, l'UDF *« apportera une réponse forte, énergique, courageuse, positive à cette question »*. *« Nous aurons dans les semaines, les mois, les années qui viennent – et peut-être très rapidement – à nous engager »*, a curieusement ajouté le président du Parti républicain. Cette maxime n'a pas été démentie par Pierre Méhaignerie (UDF-FD), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui, dans les couloirs du Palais-Bourbon, a déclaré : *« Je ne critiquerai pas cette mesure* [la dissolution] *si elle est prise. »* Ce n'est pas du tout l'opinion d'Etienne Garnier (RPR), député de Loire-Atlantique et opposant farouche de M. Juppé. *« Dissoudre l'Assemblée ne peut être ressenti par les Français que comme la reconnaissance de l'échec de la politique gouvernementale »*, a-t-il fait savoir.

« UN AVEU D'ÉCHEC »

Si la majorité se met en position de bataille pour parer toute éventualité, l'opposition n'est pas en reste. Ne voulant pas se montrer prise au dépourvu, la gauche se dit prête à affronter l'épreuve des urnes. Lionel Jospin est impatient. le premier secrétaire du Parti socialiste attend *« de pied ferme »* la dissolution. En visite à Vierzon, dans le Cher, il a invité le gouvernement à *« arrêter de se désorganiser lui-même et d'agacer l'opinion »*. *« S'il y a des décisions à prendre, qu'il les prenne ! »*, s'est-il exclamé, en jugeant toutefois que le pouvoir risque de commettre *« une erreur »* en convoquant les électeurs prématurément.

Son de cloche différent à Bourges, où Jack Lang a dit *« se réjouir à chaque fois que le peuple est consulté »*. Plus offensif que l'ancien ministre de la culture, Laurent Fabius a donné un avant-goût des arguments de campagne. Pour l'ancien premier ministre, la dissolution serait *« un aveu assez net d'échec »* du gouvernement. Elle apparaîtrait comme *« une opération politicienne »*.

Derrière la dissolution, l'opposition croit débusquer l'ombre d'un nouveau plan de rigueur. Cela expliquerait, selon le porte-parole du PS, François Hollande, *« pourquoi le pouvoir, confronté à cette impasse financière et politique, cherche désespérément un scénario pour en sortir »*. La thèse du plan d'austérité caché est aussi celle de Robert Hue. Le secrétaire national du PCF le chiffre même à *« plusieurs dizaines de milliards de francs »*. La conclusion est limpide : le pouvoir voudrait *« avoir les élections derrière lui plutôt que devant »*. L'ancien ministre socialiste Dominique Strauss-Kahn voyait, vendredi matin, une autre raison à cette dissolution. Ce serait la crainte du gouvernement de voir *« son bilan économique lui exploser à la figure »*.

Ostensiblement étranger à cette agitation, Philippe Séguin s'est livré à un exercice de style plein de sous-entendus au « perchoir » de l'Assemblée nationale qu'il préside. *« Je crois comprendre que ce qui gêne certains de nos collègues, c'est un certain parfum d'irréalité qui pourrait, le cas échéant, embrumer certains textes. »* Se référant à l'Histoire, il a déclaré : *« En 1791, le roi s'est enfui à Varennes, et l'Assemblée avant de rentrer en séance l'après-midi en fut toute retournée.* (...) *Certains députés disaient que la séance, plutôt que d'être consacrée à l'ordre du jour, eût dû être consacrée plutôt aux conséquences de la fuite du roi. Alexandre de Beauharnais, qui présidait,* (...) *est entré dans l'histoire parlementaire avec une phrase fameuse : "Le roi est parti, passons à l'ordre du jour." »*

« LA SÉANCE CONTINUE ! »

« Plus près de nous, en 1893, a poursuivi M. Séguin, *lorsque Vaillant a lancé sa bombe dans l'hémicycle – et ce n'était pas une bombe médiatique... –, le sang coulait, la confusion était à son comble, et mon glorieux prédécesseur, Charles Dupuy eut cette phrase : "Messieurs, la séance continue !" »*

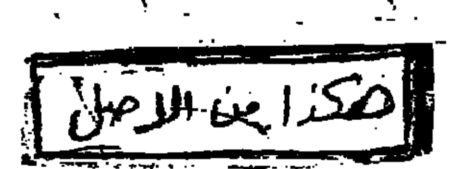
Dans les couloirs, mi-figue mi-raisin, il annonçait qu'il partait, comme tous les vendredis, pour Epinal. *« Il ne faut pas qu'"il"* [le président de la République] *cherche à me joindre pendant le week-end. Je ne réponds pas au téléphone et, quoi qu'il arrive, je ne rentrerai pas avant lundi. »* Si la majorité était confrontée à des législatives anticipées, le président de l'Assemblée nationale entrerait-il en campagne ? *« Dans ma circonscription, certainement... »*

Récit du service France

Les séguinistes réclament un référendum en 1998

Le bureau national du Club Valmy, proche de Philippe Séguin, a adopté, jeudi 17 avril, une déclaration dans laquelle il constate que *« la Constitution de la Ve République laisse au président de la République la possibilité d'utiliser le droit de dissolution en toutes circonstances »*. Il ajoute, cependant, que *« l'esprit et la pratique des institutions veulent que la dissolution soit plutôt réservée au dénouement d'une crise politique »*.

Surtout, les séguinistes du Club Valmy accusent : *« Il n'échappera à personne que, dans les circonstances actuelles, une dissolution aurait pour conséquence de priver les Français de tout débat sur le passage à la monnaie unique. »* La seule façon d'y remédier serait alors, concluent-ils, de revenir à *« la proposition faite par Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle de consulter les Français par référendum dans le courant de l'année 1998 »*.





Une relative accalmie sur le front des « affaires »

« DÉSTABILISER le juge » : le mot d'ordre avait été lancé, au printemps 1995, peu après l'élection présidentielle, par un collaborateur direct du garde des sceaux, au cours d'une réunion discrète, place Vendôme, en présence de plusieurs avocats. Le magistrat ainsi désigné s'appellait, bien sûr, Eric Halphen, et il lui était reproché de continuer à instruire le dossier des HLM de Paris, porteur de dangers pour le parti chiraquien.

Qu'importait, alors, si quelques mois plus tôt, au plus fort de la campagne présidentielle, une précédente tentative de *« déstabilisation »* du même juge Halphen, lancée à la suite de l'implication de son beau-père dans une affaire d'extorsion de fonds, avait bruyamment échoué, entraînant sans doute de funestes conséquences sur le sort d'Edouard Balladur. Qu'importait, puisque M. Chirac était à l'Elysée et que le système construit autour de la Ville de Paris était toujours au centre de l'enquête du juge de Créteil.

M. Halphen venait alors d'en donner une preuve éclatante en mettant en examen, le 24 mai, l'ancien directeur de l'office HLM de la capitale, Georges Pérol, élu corrézien notoirement proche de M. Chirac (*Le Monde* du 26 mai 1995). Mais depuis lors, en dépit de coups d'éclats plus ou moins spectaculaires – perquisitions au domicile du maire de Paris, M. Tiberi, au conseil régional d'Ile-de-France ou au siège du RPR (trois fois) –, les investigations du juge Halphen n'ont pas connu de progrès décisif.

L'ancien ministre Robert Pandraud demeure donc le plus en vue des mis en examen du dossier, depuis le non-lieu accordé, le 15 décembre 1995, à Michel Roussin, ex-directeur de cabinet de M. Chirac à l'Hôtel de Ville, puis ministre de M. Balladur. Certes, le juge Halphen attend encore le retour d'une commission rogatoire en Suisse, sur les comptes cachés du promoteur Jean-Claude Méry, homme-clé du réseau mis en place autour des HLM de Paris, mais il semble aujourd'hui que le clan chiraquien ne s'inquiète plus guère que des indications distillées au magistrat par le mystérieux auteur d'une série de lettres anonymes.

Adressées à M. Halphen depuis le mois d'octobre 1995, les lettres de cet énigmatique *« corbeau »* semblent avoir pour but d'aiguiller les enquêteurs sur la piste de fantomatiques comptes que le RPR détiendrait à l'Arab Bank de Zurich, banque dont l'un des actionnaires n'est autre que le premier ministre libanais, Rafic Hariri, ami personnel de M. Chirac (*Le Monde* du 12 mars 1996). Certains proches du gouvernement considèrent aujourd'hui qu'à y regarder de près ce harcèlement épistolaire n'a eu pour effet que d'entraîner le juge dans un bras de fer stérile avec les renseignements généraux.

MENACES ÉLOIGNÉES

Considéré, il y a quelques mois, comme plus lourd de menaces, le front ouvert à Nanterre (Hauts-de-Seine) par le juge Patrick Desmure, autour de l'attribution d'une demi-douzaine de marchés publics parisiens, semble connaître, lui aussi, une relative accalmie.

Le magistrat a mis en examen la désormais célèbre Louise-Yvonne Casetta, présentée comme la *« trésorière officieuse »* du RPR, ainsi que l'ancien directeur de l'architecture de la Ville de Paris, l'actuel préfet de la Drôme Jean Godefroid, et mis au jour l'existence d'un système organisé de contournement des appels d'offres légaux. Mais il s'est heurté aux dénégations de Mme Casetta, qui conteste avoir reçu les sommes en espèces qu'affirme lui avoir remises un chef d'entreprise.

De source judiciaire, on indique que cette instruction pourrait être bouclée à l'automne, et donner lieu à un procès en 1998. Ecartée de l'appareil RPR au mois de septembre 1996, Mme Casetta, protestant auprès de plusieurs parlementaires du sort qui lui était fait, avait fait redouter, au cours des mois suivants, d'éventuelles confessions devant un juge. Elle a, depuis, été opportunément « recasée » auprès de la direction d'Havas.

Mettant en lumière un autre système d'essence frauduleuse, le dossier du conseil général de l'Essonne pourrait entraîner la traduction devant un tribunal correctionnel, du maire de Paris, Jean Tiberi, et de son épouse, Xavière, avant la fin de cette année. L'enquête sur le célèbre *« rapport »* payé 200 000 francs à Mme Tiberi ne devrait guère, en effet, durer de longs mois. Il est probable que des recours seront formés contre la procédure elle-même, retardant d'autant la tenue du procès.

Soucieux d'éviter les désagréments d'une information judiciaire, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, pourrait se disposer, lui, à rembourser au conseil général de l'Oise, qu'il préside, certaines sommes que la chambre régionale des comptes estime indûment utilisées (*Le Monde* du 18 avril).

L'enquête sur les comptes du Parti républicain ne paraissant susceptible d'aucun rebondissement prévisible à brève échéance – le juge Mireille Filippini a discrètement sondé la Cour de justice de la République qui lui a recommandé de poursuivre son instruction sur Gérard Longuet et Alain Madelin –, les regards gouvernementaux restent donc tournés vers le dossier instruit par le juge Jean-Pierre Zanoto sur les comptes du CDS, dans lequel deux ministres (Jean Arthuis et Jacques Barrot) sont susceptibles d'être mis en cause, ainsi que vers le parquet de Paris, qui semble tenir pour acquis le principe de l'ouverture prochaine d'une information judiciaire sur les marchés publics de la région Ile-de-France. En cas de dissolution, les développements à venir dans ces dossiers pourraient survenir au beau milieu de la campagne électorale.

Hervé Gattegno

« Puisqu'il y a des soupçons, il faut les traiter »

Répondant à une question de Michel Field sur les affaires, Jacques Chirac déclarait, lors de son intervention télévisée du 12 décembre 1996 : *« Vrais ou faux, puisqu'il y a des soupçons* [d'intervention du pouvoir sur les juges], *il faut les traiter. (...) Eventuellement des soupçons à l'égard de juges qui se prennent pour des justiciers plus que pour des juges. (...) Je pense que, aujourd'hui, (...) il faut sérieusement examiner la possibilité de rendre le parquet indépendant du garde des sceaux. On y aura beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients. »*

Le 20 janvier 1997, le président de la République annonçait la mise en place d'une commission de réflexion, chargée d'examiner la question des liens entre le garde des sceaux et les parquets ainsi que le problème de la présomption d'innocence. Présidée par Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation, la commission, composée de vingt personnalités (magistrats, avocats, universitaires et journalistes), travaille dans le plus grand secret et devra rendre ses conclusions avant le 15 juillet.

Incertitudes économiques et politiques pèsent sur les marchés financiers

LA POSSIBLE DISSOLUTION de l'Assemblée nationale et les craintes de dérapage des finances publiques commencent à affecter les marchés financiers français. La Bourse de Paris avaient terminé la séance du jeudi 17 avril en baisse de 0,22 %, alors que les autres places européennes étaient orientées à la hausse (0,89 % à Francfort et 1,38 % à Amsterdam). Vendredi matin, elle a ouvert en baisse de 1,61 %. Le franc a cédé un peu de terrain face à la monnaie allemande, passant d'un cours de 3,3615 à 3,3685 francs pour 1 deutschemark. Enfin, les taux à trois mois anticipés pour la fin du premier semestre sont remontés de 3,32 % à 3,42 %.

Le retour de l'incertitude politique en France inquiète les investisseurs. La prise de conscience a été soudaine : jusqu'à jeudi, les rumeurs de remaniement ministériel ou d'élections législatives anticipées n'avaient guère été prises au sérieux par les opérateurs de Londres ou de New York. La publication de sondages indiquant un scrutin serré a accru leur trouble et augmenté leurs craintes. Le scénario – idéal aux yeux des investisseurs – d'une victoire de la droite, suivie d'une inflexion de la politique économique française dans le sens d'un plus grand libéralisme, est occulté par celui – qui les inquiète – d'une période de cohabitation avec un gouvernement socialiste désireux de renforcer le rôle de l'Etat dans la vie écononomique. Les analystes estiment que l'annonce d'une dissolution de l'Assemblée nationale ne manquerait pas de provoquer de fortes turbulences sur les marchés français. L'un d'entre eux prévoit que les taux à dix ans repasseraient dans ce cas très rapidement au-dessus de la barre des 6 % (contre 5,74 % vendredi matin) et que l'indice CAC 40 redescendrait au-dessous des 2 500 points (2 615,18 points jeudi soir). Enfin, il n'exclut pas que le franc recule jusqu'à son ancien cours plancher dans le système monétaire européen à bandes étroites (3,4305 francs pour 1 deutschemark). En cas de dérapage du franc, il ne fait guère de doute que la Banque de France choisirait de relever ses taux directeurs, comme elle n'avait pas hésité à le faire, en mars 1995, en pleine campagne pour l'élection présidentielle.

OPÉRATEURS PESSIMISTES

Les experts craignent aussi que la défiance des opérateurs à l'égard des marchés français ne soit accrue par les conséquences économiques négatives d'une campagne électorale, qui constitue traditionnellement une période d'attentisme pour les décisions d'investissement des entreprises et de consommation des ménages. Après un premier trimestre décevant, le deuxième pourrait être lui aussi médiocre.

Ce double frein sur la croissance – monétaire, à travers la remontée des taux d'intérêt, et psychologique, avec la paralysie des agents économiques – augmenterait encore les difficultés budgétaires de la France. A ce propos, les sombres pronostics de la direction du budget (*Le Monde* du 18 avril), faisant état d'un possible dérapage du déficit public à 3,8 % du produit intérieur brut en 1997, ont accentué le pessimisme des opérateurs. Les déclarations jeudi après-midi du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, selon lesquelles *« le gouvernement prendra si nécessaire les mesures adéquates pour respecter son objectif de déficit public »*, n'ont pas suffi à les rassurer.

Jusqu'à présent obnubilés par le dérapage des finances publiques allemandes, les marchés financiers s'aperçoivent que les politiques d'assainissement budgétaire menées dans les pays voisins rencontrent des difficultés semblables et que, par conséquent, le processus de construction monétaire européenne se heurte encore à de multiples obstacles. La confusion est d'autant plus grande que le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a affirmé, jeudi, qu'*« une décision de reporter d'un ou deux mois »* le lancement de l'euro ne serait pas *« catastrophique »*.

Pierre-Antoine Delhommais

Les députés imposent au gouvernement la carte d'identité gratuite pour les exclus

Droite et gauche se sont associées pour amender le projet sur la cohésion sociale

La discussion de projet de loi sur la cohésion sociale, qui a continué jeudi 17 avril à l'Assemblée nationale, a donné lieu à des votes associant des députés de droite et de gauche pour amender un texte jugé insuffisant (*Le Monde* des 15, 16 et 17 avril). La carte d'identité sera délivrée sans droit de timbre aux personnes « indigentes », aux termes d'un amendement défendu par le rapporteur, Roselyne Bachelot (RPR).

XAVIER EMMANUELLI a vécu une séance difficile, jeudi 18 avril, troisième jour de l'examen du projet de loi sur la cohésion sociale.

A peine engagée, la discussion des articles a placé le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence dans un cruel contre-emploi. Assis au banc du gouvernement, l'inventeur du SAMU social s'est vu constamment opposer par les députés de l'opposition, mais aussi de la majorité, leur « vécu » de circonscription. Des taux de fréquentation de cantines scolaires qui chutent lorsque le tarif pratiqué ne prend pas en compte le quotient familial, aux établissements de l'Assistance publique qui repoussent les plus démunis après 19 heures, les parlementaires ont raconté leurs permanences.

Ils ont témoigné de ces armoires qu'on remplit pour dépanner en produits de première nécessité, ces coups de fil que l'on passe pour trouver un accueil dans des centres d'hébergement d'urgence constamment pleins, ces travailleurs sociaux si surchargés de travail que la plupart sont, selon Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) *« soit en congé maladie, soit en dépression »*.

Petites et grandes misères, vraies impuissances. Et les députés de réclamer des moyens, du concret, dès lors que le président de la République, lui-même, avait décrété la lutte contre l'exclusion *« priorité nationale »*.

CONTRADICTIONS

Ainsi, avant même que les chapitres les plus attendus du projet de loi – les volets emploi et logement – aient été examinés, il aura suffi de sept articles sur la cinquantaine que contient le projet pour placer le gouvernement face à ses contradictions entre discours et actes.

L'affaire de la gratuité de la carte d'identité, adoptée par les députés, a été symbolique sur tous les plans. En déposant un amendement exonérant les personnes *« indigentes »* selon la définition du code général des impôts, du droit de timbre de 150 francs exigé pour la délivrance de ce titre, Roselyne Bachelot (RPR), rapporteur du texte pour la commission des affaires culturelles, ne pensait pas embarrasser le gouvernement.

« L'incidence financière de mon amendement devrait être très réduite, précisait-elle, *car ceux qui demanderont une carte d'identité, la plupart du temps, n'en auraient jamais eu l'idée auparavant et il n'y aura pas de perte de recette pour l'Etat. »*

Il s'agissait, expliquait Mme Bachelot, en permettant la délivrance d'une carte d'identité, d'aller jusqu'au bout dans l'égalité des droits civiques.

M. Emmanuelli rendait un avis défavorable, sur la foi d'une argumentation dont il n'était visiblement pas l'auteur. Il expliquait que la *« carte d'identité n'était pas obligatoire pour aller à l'étranger »*, et que le code des impôts prévoit déjà la délivrance d'un passeport gratuit valable *« pour un déplacement donné et une durée limitée »*. Sous la pression des députés de la majorité comme de l'opposition, il a dû s'incliner.

Mme Neiertz a eu beau jeu de saisir l'occasion offerte par un amendement de Pierre Cardo (UDF, Yvelines), instituant un dispositif de veille sociale chargé d'informer et d'orienter les personnes en difficulté tous les jours de l'année, pour exprimer son *« malaise »* devant ce *« discours ouvert, généreux, qui définit bien les besoins »* mais qui ne l'intéresse pas *« s'il ne se traduit en actes »*.

« Comprenez bien ! a-t-elle déclaré à l'adresse de M. Emmanuelli. *Je suis pleine de bons sentiments, moi aussi, et je peux faire des discours pleins de bonnes intentions, mais les politiques souffrent d'un discrédit croissant à force de tenir des discours qui ne se traduisent pas dans la réalité. »*

« Je ne peux pas laisser croire aux associations et à la population, a martelé Mme Neiertz, *que nous votons des choses sans savoir comment elles se traduiront sur le terrain. »*

« PARI SUR L'AVENIR »

Face à l'absence de financement pour le dispositif qu'il propose, M. Cardo a défendu une autre démarche, qui mêle pragmatisme et pari sur l'avenir. *« Il appartient au politique d'inscrire sa volonté dans la loi*, a-t-il expliqué, *et ce texte n'entrera pas en vigueur avant 1998. On ne peut pas se refuser à structurer dès maintenant le dispositif. Il ne durera pas longtemps avant que les moyens soient à la hauteur. »* En attendant, l'amendement de M. Cardo, qui permettrait, selon ses termes, que *« les services de l'Etat, quand on fait appel à eux, puissent toujours agir »*, a été adopté.

Plusieurs autres amendements ont modifié le texte, très souvent contre l'avis du gouvernement. Michel Berson (PS, Essonne) a obtenu que les transports soient ajoutés à la liste des droits dont l'accès serait garanti aux exclus, à l'article 2 du projet de loi. M. Cardo a fait adopter la mention de l'accès aux soins. Les voix de quelques députés de la majorité se sont additionnées à celles de l'opposition pour passer outre aux réticences gouvernementales sur la possiblité donnée aux associations de lutte contre l'exclusion de se porter partie civile au nom d'une personne victime d'un abus de droit ou d'une négligence administrative. L'opposition a prêté main forte, à l'inverse, aux membres de l'UDF pour faire adopter un article additionnel créant un statut du bénévole.

Jérôme Fenoglio et Caroline Monnot

Désaccord PC-PS sur les règles de financement des campagnes

LA PERSPECTIVE d'une dissolution de l'Assemblée nationale a plané, jeudi 17 avril, sur la discussion des propositions de loi *« clarifiant »* le financement des campagnes électorales. *« Que se passera-t-il pour les comptes de la campagne des législatives en cas d'élections anticipées ? »*, a demandé Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) à Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, qui a pris soin de ne pas répondre à la question.

C'est en raison du *« contexte irréel »*, lié à cette incertitute, que le groupe communiste a décidé de s'abstenir plutôt que d'approuver le texte présenté par Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie). Bernard Derosier (PS, Nord) s'est demandé *« si nous ne sommes pas en train de travailler pour rien, compte tenu des rumeurs »*. Les deux lois ont néanmoins été adoptées en première lecture par les députés RPR, UDF et MDC. Les communistes se sont abstenus. Seuls les socialistes ont voté contre.

TRAVAUX « DE QUALITÉ »

Ces textes, fruits des résultats d'un groupe de travail créé en janvier par Philippe Séguin, sont destinés à apporter des aménagements à la législation mise en place depuis 1988, et à atténuer *« l'insécurité juridique »* qui en avait résulté pour les élus (*Le Monde* du 18 avril). M. Mazeaud a évoqué *« l'inquiétude parfaitement légitime »* des députés qui *« résultait de la confusion »* provoquée par *« les divergences de la jurisprudence »*.

Tout en reconnaissant la *« qualité »* des travaux préparatoires du groupe auquel ont participé des députés de chaque tendance, M. Derosier a jugé que les amendements de la majorité RPR et UDF avaient *« complètement dénaturé »* le texte. C'est d'abord la réduction de douze mois à six mois de la période dite *« suspecte »* qui suscite l'opposition des socialistes. Selon cette réforme, les dépenses des candidats ne seront considérées comme dépenses de campagne que pendant les six mois précédant le scrutin, alors que, jusqu'ici, elles étaient prises en compte pendant l'année précédant le vote.

Cette mesure s'accompagne d'un abaissement de 20 % du plafond des dépenses autorisées. Un candidat dans une circonscription de cent mille habitants était autorisé à dépenser environ 350 000 francs sur un an. Il pourra, si le texte est adopté, dépenser 300 000 francs, plus 30 000 francs s'il est présent au second tour. Didier Migaud (PS, Isère) a dénoncé les *« arrière-pensées »* de la majorité, accusée de *« vouloir donner à certains candidats les moyens de faire campagne sans contrôle pendant six mois »*.

« Sans état d'âme, nous sommes favorables à un délai de six mois », a au contraire affirmé l'orateur du groupe communiste, M. Brunhes. Une autre mesure permet d'épargner l'inégibilité aux candidats dont les comptes se révèleraient irréguliers, mais dont *« la bonne foi aura été établie »*. Alors que M. Brunhes refuse de voir un *« candidat de bonne foi sanctionné »* pour un dépassement de quelques francs, M. Derosier proteste : *« On introduit un risque d'inéligibilité à géométrie variable. »* Le ministre de l'intérieur s'est opposé lui aussi, en vain, à cet assouplissement des sanctions. Le texte devrait être soumis au Sénat d'ici une dizaine de jours.

Fabien Roland-Lévy

L'assurance-maladie améliore la prise en charge des soins dentaires

Les jeunes sont concernés au premier chef

LES TROIS CAISSES d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) et la Confédération nationale des syndicats dentaires ont signé, vendredi 18 avril, une convention qui doit assurer *« une meilleure prise en charge des soins bucco-dentaires »*. Conclu pour quatre ans, cet accord met fin à de longs mois de négociations et conduira, selon le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), *« à l'amélioration de l'état sanitaire de la population »*. Jean-Marie Spaeth (CFDT) n'avait pas caché que, faute d'accord, il imposerait un règlement minimal aux 36 800 chirurgiens-dentistes libéraux.

La nouvelle convention prévoit que les caisses prendront en charge, dès 1997, pour les adolescents de quinze ans, un examen annuel de dépistage chez un chirurgien-dentiste de leur choix, comme il en existe déjà un pour les moins de douze ans. Le prix de cet examen (150 francs) sera directement versé par l'assurance-maladie aux praticiens. Si des radiographies sont nécessaires, elle seront aussi payées directement par la « Sécu » sur une base forfaitaire (70 francs pour deux clichés, 140 francs pour quatre clichés). Chaque jeune sera suivi pendant quatre ans, soit jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

POLITIQUE DE PRÉVENTION

S'il apparaît que l'adolescent a besoin de soins conservateurs (plombages, dévitalisation, etc.), il sera remboursé à 100 % par la Sécurité sociale, à condition qu'il entreprenne ces soins dans le mois suivant la visite de dépistage. Les caisses vont étudier la possibilité de rembourser aussi en totalité les couronnes (sur la base d'un tarif négocié) des jeunes pris en charge dans le cadre de ce programme de prévention, qui coûtera de l'ordre de 1,6 milliard de francs sur quatre ans à l'assurance-maladie.

A la suite d'une telle politique de prévention, conduite en collaboration avec les professionnels de santé, la Finlande a pu réduire de moitié en dix ans ses dépenses de soins dentaires, soulignent les experts de la CNAMTS. A partir de juillet 1997, les caisses prendront aussi en charge à 100 % (hors dépassements d'honoraires autorisés) les frais d'orthodontie (redressement des dents) des jeunes jusqu'à 16 ans, alors que la limite d'âge était jusqu'à présent de douze ans. Le dossier de l'adolescent devra cependant être accepté par le service médical de la caisse.

Par ailleurs, les dentistes devront, pour les couronnes, appliquer des « tarifs de référence » (majorables de 50 % au maximum en fonction du contexte local), qui entreront progressivement en vigueur : le prix d'une couronne moulée métallique (hors métaux précieux) a été fixé à 1300 francs (1 950 francs maximum) au 1er juillet 1997 ; celui d'une couronne céramo-métallique (imitant la dent naturelle) oscillera entre 2 500 francs et 3 700 francs à partir du 1er janvier 1999. Les devis présentés aux clients devront aussi être plus lisibles. Toutefois, la « Sécu » ne modifiera pas le niveau de ses remboursements (500 francs environ).

Les prothèses représentent 29 % des actes d'odonto-stomatologie pris en charge par les organismes sociaux, derrière les soins conservateurs, qui en représentent 48 %, selon une étude de la CNAMTS. Mais la pose de prothèses assure en moyenne deux-tiers des revenus des dentistes. Les caisses ont accepté de revaloriser les soins conservateurs d'ici au 1er juillet 1998, et d'y consacrer 900 millions de francs. La valeur de la lettre-clé (« SC ») va augmenter de 30 centimes et passer à 15,50 francs. Les caisses ont décidé de réviser en permanence la nomenclature des soins dentaires afin de tenir compte des évolutions techniques.

De son côté, la profession s'est engagée à améliorer la qualité des soins. La nouvelle Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes), officiellement créée il y a dix jours en application du plan Juppé, va élaborer des références médicales opposables (normes de bonne pratique), comme il en existe déjà pour les médecins libéraux. Les organismes sociaux souhaitent aussi accélérer l'informatisation des cabinets de dentistes, afin de rendre le traitement des données plus efficace et de favoriser le codage des actes, nécessaire à un suivi très fin de l'activité de ces praticiens.

Jean-Michel Bezat

La célébration du 1er mai sème la discorde au sein de FO

ALORS QUE Marc Blondel, secrétaire général de FO, a pris la décision de se rendre à Bordeaux pour la commémoration du 1er mai, il y aura deux rassemblements organisés par Force ouvrière à Paris. Pour la première fois depuis 1983, un défilé unitaire - qui ira de la République à la Nation - dans la capitale rassemblera huit organisations syndicales (CGT, CFDT, FSU, UNSA, FO-Paris, Groupe des dix dont SUD, UNEF et UNEF-ID). Voulue par l'union départementale FO de Paris afin de lutter notamment contre la « récupération » du 1er mai par le Front national, cette initiative a été désavouée par M. Blondel (*Le Monde* du 9 avril). Quelques syndicats parisiens de FO (presse, sécurité sociale, enseignants), proches du Parti des travailleurs (PT), minorité trotskiste active à FO, se réuniront devant le mur des Fédérés, au cimetière du Père-Lachaise, pour protester contre le plan Juppé sur la Sécurité sociale, pour l'augmentation des salaires et la *« réduction du temps de travail sans perte de salaire »*.

DÉPÊCHES

■ **PÊCHE : le Sénat a adopté en seconde lecture le projet de loi sur la pêche** maritime et les cultures marines, jeudi 17 avril. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS et le PC se sont abstenus. Les sénateurs ont notamment adopté un amendement qui étend la possibilité de l'apprentissage aux métiers de la mer.

■ **ARMES : la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté,** jeudi 17 avril, un projet de loi relatif aux polices municipales, déposé en mars 1995 par Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, et inscrit à l'ordre du jour des 29 et 30 avril prochains. A l'initiative de Pierre Mazeaud, son président, la commission a voté un amendement interdisant le port d'armes aux policiers municipaux, alors que le texte l'autorisait *« pour l'accomplissement de certaines missions »*.

■ **SANTÉ : les représentants des internes, des externes, des chefs de clinique**, de certains médecins libéraux (CSMF, FMF, SML), des infirmiers libéraux, des ambulanciers, du personnel hospitalier (CGT et CRC-Santé) et d'une trentaine d'organisations du secteur de la santé, réunis à Paris, jeudi 17 avril, ont appelé la population à *« les rejoindre pour exiger un "Grenelle" de la santé »*.

Polémique entre le maire de Toulon et un établissement catholique

ACCUSÉ par Jean-Marie Le Chevallier de pratiquer un *« apartheid politique »* à l'encontre des filles du maire de Toulon, âgées de dix et huit ans, Jean-Marie Lebeau, directeur du Cours Fénelon à Toulon, un établissement privé catholique sous contrat, s'est étonné, dans un communiqué publié le 16 avril, du procès qui lui est fait. Il *« dément qu'il y ait eu refus d'inscription des enfants Le Chevallier »* dans son établissement et *« s'étonne que les délais* [de réponse] *imposés à Mme Le Chevallier, comme à tout autre parent, aient donné lieu aux interprétations parues dans la presse »*.

Au siège lyonnais de la congrégation des soeurs maristes, dont dépend le Cours Fénelon, comme à l'évêché de Toulon, on se montre surpris de la *« guerre de religion »* invoquée par M. Le Chevallier, qui a rendu public son différend avec l'établissement. Le 14 avril, en effet, un communiqué de M. Le Chevallier expliquait que le Cours Fénelon venait de *« refuser d'inscrire »* ses deux filles *« parce que leurs parents sont membres du Front national »*.

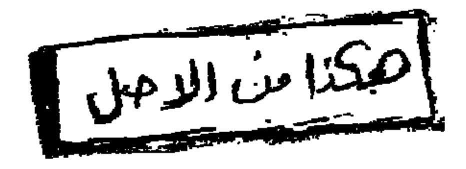
Le communiqué était accompagné de lettres de protestations envoyées à l'inspecteur d'académie, au directeur diocésain de l'enseignement catholique, au directeur du cours privé et à l'évêque de Toulon et de Fréjus, parlant de sanction envers un parti politique *« seul à adhérer aux valeurs du Décalogue »* et évoquant le retour *« de l'Inquisition et des guerres de religion »*.

M. Le Chevallier rendait publique, aussi, une réponse de l'évêque, Mgr Joseph Madec, au maire de Toulon. *« L'inscription d'un enfant dans une école catholique ne doit pas dépendre de l'engagement politique de ses parents »*, écrivait Mgr Madec, avant d'ajouter que ceux-ci doivent cependant *« adhérer au projet éducatif »* de l'établissement.

La direction diocésaine explique que Mme Le Chevallier a été reçue, le 7 avril, par M. Lebeau, et qu'*« aucune décision »* sur l'inscription de ses filles *« n'a été prise au cours de l'entretien »*. De son lieu de vacances, le chef d'établissement *« rappelle »* que la procédure d'inscription est la même pour tous et que la réponse sera envoyée fin avril-début mai.

Le quotidien catholique traditionaliste *Présent*, proche du Front national, a consacré sa « une », les 16 et 17 avril, à ce qu'il appelle la *« persécution des enfants de la France française »*, en dénonçant les évêques de France, qui ne sont plus des *« remparts contre la barbarie »*.

Christiane Chombeau



FRONT NATIONAL L'accession de Jean-Marie Le Chevallier (Front national) à la mairie de Toulon, puis l'arrivée du préfet Jean-Charles Marchiani ont renforcé les clivages idéologiques et les querelles partisanes qui existaient déjà au tribunal. La querelle se focalise notamment sur le comportement de plusieurs magistrats connus pour leurs tendances répressives. ● PARMI CES MAGISTRATS figure Claude Boulanger, qui siège en qualité de juge unique et qui a condamné, en 1997, le groupe de rap NTM à trois mois de prison ferme. Connu pour sa sévérité, ce magistrat profite des audiences pour prodiguer aux prévenus une certaine conception du droit. ● LES AVOCATS toulonnais semblent s'être bien accommodés de l'arrivée du FN. A l'exception de Jean-Guy Levy, le défenseur de Gérard Paquet, tous les anciens avocats de la mairie UDF-PR continuent à plaider pour la nouvelle municipalité.

Des clivages partisans divisent la justice toulonnaise

L'arrivée, il y a moins de deux ans, du Front national à la mairie puis celle du préfet Jean-Charles Marchiani ont exacerbé les tensions idéologiques latentes. Certains magistrats et avocats dénoncent l'« atmosphère irrespirable » qui règne au tribunal

TOULON
de notre envoyée spéciale

« Atmosphère irrespirable, de plus en plus polluée », « ambiance empoisonnée » : magistrats et avocats manquent de qualificatifs pour caractériser le climat de malaise qui prévaut au tribunal de Toulon. Ici, on ne s'exprime que sous le strict couvert de l'anonymat et, si possible, à l'abri des regards indiscrets. C'est, dit-on, que les murs ont des oreilles. Désormais, au palais de justice comme dans le reste de la ville, on est jamais trop méfiant.

Dans cette juridiction, où les affrontements personnels le disputent aux clivages idéologiques, l'accession, en juin 1995, du Front national (FN) à la tête de la mairie, puis la nomination, en novembre de la même année, du préfet aux méthodes controversées, Jean-Charles Marchiani, ont renforcé des tensions sous-jacentes. Désormais, toutes les affaires sont lues à travers un prisme politique. Le dossier Poulet-Dachary d'abord, du nom de l'ancien adjoint au maire FN retrouvé mort en août 1995, qui a débouché sur la mise en cause d'un magistrat juif dans le quotidien d'extrême droite *Présent*. L'affaire Châteauvallon ensuite, dont les prolongements judiciaires sont intervenus dans un contexte d'affrontement politique aigu entre pro et anti-FN. La condamnation à trois mois de prison ferme et à six mois d'interdiction de chanter du groupe NTM, enfin, qui a connu un retentissement national.

De l'avis unanime, avocats et magistrats se répartissent désormais en trois groupes. Ceux qui, marqués à droite, voire à l'extrême droite, ne dédaignent pas de caresser le pouvoir local dans le sens du poil ; leurs homologues de gauche, qui développent parfois une mentalité d'assiégés ; et tous les autres, la majorité, ceux que l'on qualifie de *« conformistes »* et pour qui *« le FN à Toulon, les magistrats réactionnaires, c'est pas la peste brune »*. *« Ils ont une argumentation technique pure et dure : on applique le droit, en toute circonstance, désincarné, apolitique »*, note un magistrat. Cette querelle partisane se cristallise en réalité sur le cas de quelques magistrats réputés pour leur tendance répressive, qui ont occupé ou qui occupent toujours des postes stratégiques.

Ancien juge des enfants, André Fontaine, membre de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), a ainsi été nommé à la présidence d'une importante chambre correctionnelle. Dans cette enceinte traitant des affaires de stupéfiants et de travail clandestin, il a rapidement acquis une réputation de grande sévérité. Malgré les plaintes répétées de certains de ses collègues, choqués par les propos qu'il tenait à l'audience, il est resté à ce poste jusqu'à sa mise en examen pour violation du secret professionnel, en novembre 1996. M. Fontaine est soupçonné d'avoir communiqué au Front national, lors de la campagne des municipales, les procès-verbaux d'audition d'un mineur mettant en cause l'ancien maire UDF-PR de la ville, François Trucy.

André Fontaine s'est aussi illustré en tant que juge des tutelles, une fonction qu'il occupe toujours au tribunal d'instance. Le 20 juin 1996, à l'occasion d'une mesure de sauvegarde de justice instituée à l'égard d'une Italienne grabataire de quatre-vingt-sept ans, le juge Fontaine a estimé que *« le juge des tutelles français n'avait pas compétence pour prononcer à son égard une mesure de protection judiciaire »* parce que *« la loi italienne devait lui être appliquée »*. Cette décision fondée sur le seul critère de nationalité est, semble-t-il, sans précédent. *« Cette ordonnance est l'amorce d'un dérapage généralisé, frisant le déni de justice »*, s'insurge Me Corinne Helary, qui a immédiatement déposé un recours. Le 7 novembre 1996, en appel, le tribunal a donné tort au juge Fontaine.

> Ici, on ne s'exprime que sous le strict couvert de l'anonymat et, si possible, à l'abri des regards indiscrets. C'est, dit-on, que les murs ont des oreilles

Claude Boulanger, quant à lui, s'est vu confier des fonctions de juge unique par le président du tribunal. Ancien inspecteur des renseignements généraux, entré dans la magistrature en 1986 et membre, lui aussi, de l'APM, le magistrat qui a condamné le groupe NTM à trois mois de prison ferme pour *« outrage à personnes dépositaires de l'ordre public dans l'exercice de leurs fonctions »* a fait, en d'autres circonstances, preuve d'une certaine mansuétude : suivant les réquisitions du ministère public, représenté par le procureur adjoint Pierre Cortès, il a condamné, le 27 juin 1996, deux policiers de la brigade anti-criminalité poursuivis pour coups et blessures envers un jeune à... 3 000 francs avec sursis, amende non inscrite au casier judiciaire.

Ces choix seraient, sans doute, passés inaperçus dans un tribunal dont la réputation de sévérité n'est plus à faire, si le contexte politique de la ville ne leur avait conféré un nouveau lustre. La condamnation de NTM, qui tombait à pic pour la mairie Front national comme pour le préfet Marchiani, a ainsi renforcé le soupçon d'une justice sous influence. Au point qu'une vingtaine de magistrats du siège, échaudés par le comportement de leur collègue, ont tenu à rappeler *« avec force »*, dans un communiqué, *« qu'ils exercent leurs fonctions en toute indépendance, dans le seul souci d'appliquer la loi avec objectivité et sérénité, en dehors de toute considération partisane ou idéologique »*.

Loin de calmer les esprits, cet épisode a renforcé les clivages. Après la publication d'un article du *Point* sur le juge Claude Boulanger, le président du tribunal, Robert Cordas, membre, lui aussi, de l'APM, a immédiatement convoqué la section locale du Syndicat de la magistrature (SM, gauche) parce qu'il la soupçonnait d'être à l'origine des informations de l'hebdomadaire. Choqués, les intéressés ont nié avoir eu des contacts avec les journalistes, mais, en janvier 1997, le président Cordas a une nouvelle fois stigmatisé ses collègues : lors de l'audience solennelle de rentrée, il a dénoncé les *« faiseurs d'opinion »*, en rappelant que l'indépendance des magistrats était aussi une *« indépendance par rapport aux médias »*. Ni le président Cordas ni les juges Fontaine et Boulanger n'ont souhaité répondre à nos questions.

Dans l'atmosphère délétère qui règne désormais au tribunal, il n'y a finalement que Didier Gestat de Garambé, avocat et adjoint de Jean-Marie Le Chevallier, pour affirmer que *« l'arrivée de la nouvelle municipalité n'a rien changé au palais de justice »*. La grande majorité des professionnels du droit de Toulon estime au contraire, à l'instar de ce magistrat, que, *« dans cette juridiction, rien ne sera plus pareil »*.

Cécile Prieur

Une audience ordinaire devant le juge Boulanger

TOULON
de notre envoyée spéciale

Audience ordinaire au tribunal correctionnel de Toulon : c'est mercredi, jour des comparutions devant le juge unique, Claude Boulanger. Les affaires banales d'accidents de la route, de conduite en état d'ivresse, défilent, débattues en quelques minutes. A chaque fois, le juge Boulanger a un mot sentencieux pour les prévenus, une phrase pour rappeler le droit, ou plutôt sa conception du droit, évoluant entre rappel à l'ordre musclé et morale de bon aloi.

Un prévenu s'avance à la barre, visiblement embarrassé. Il est accusé d'avoir crevé les pneus d'une voiture, ce qu'il nie vigoureusement. Pour le juge, l'affaire est entendue, d'autant plus que la victime est un inspecteur du Trésor. *« Les citoyens sont les mêmes en France, quelles que soient leurs conditions, qu'ils soient pauvres ou riches. Mais si tous les gens ont les mêmes droits, certains ont plus vocation à ne pas mentir. Or vous avouerez, monsieur, qu'on ne retrouve pas souvent des inspecteurs du Trésor à cette barre. »* Fort de cette analyse, le juge condamne le prévenu à trois mois de prison avec sursis, six mois de suspension de permis et 5 000 francs d'amende.

Arrive un autre prévenu, qui a percuté en voiture une banque avec un fort taux d'alcool dans le sang en voulant éviter un chien. Il se plaint des conditions de sa garde à vue mais le juge l'arrête : *« Vous dites que ce qu'ont fait les policiers ce n'est pas bien. Mais croyez-vous vous-même être parfait ? »* Il poursuit : *« Avec votre conduite, vous auriez pu percuter une vieille dame, que vous auriez tuée net, ou rentrer dans quatre enfants aussi, c'est peut-être mieux ! »* Puis Claude Boulanger sermonne l'homme, déjà fortement impressionné : *« Vous étiez sous traitement antidépresseur. Mais, dans ce cas, il ne faut pas prendre le volant ! D'ailleurs, à mon avis, le législateur devrait interdire la conduite et la prise de neuroleptiques. »* L'avocat du prévenu, qui est invalide à 80 %, demandera un aménagement de peine en cas de suspension de permis. En vain.

L'argument moral, la thématique de la veuve et de l'orphelin, qui sont, selon le juge, les premières victimes de la délinquance, revient constamment dans son discours. Tout comme les considérations iconoclastes sur l'égalité devant la loi. Devant un prévenu harki, qui a séquestré un vigile de mairie pour faire valoir ses droits au travail, Claude Boulanger lâche : *« Les personnes d'origine maghrébine n'ont pas plus de droits que les autres. Et cela n'a rien à voir avec des considérations d'ordre racial. »* Au fond du tribunal, un jeune beur tempête. Sa sœur le calme doucement.

« C'EST LA PRISON IMMÉDIATEMENT »

Claude Boulanger sait également jouer de la menace de la prison en cas de récidive. A un homme dont le véhicule n'était pas assuré et qui a provoqué un accident en état d'ivresse, le juge demande de se représenter devant le tribunal pour vérifier qu'il s'est assuré et qu'il a bien indemnisé la victime. *« Si ce n'est pas le cas, ce sera le mandat de dépôt à l'audience »*, prévient-il. De la même façon, à un jeune homme qui rechigne à effectuer la peine de travail d'intérêt général à laquelle il a déjà été condamné, le juge propose un nouveau rendez-vous : *« Dans un mois, soit vous avez commencé le TIG, soit c'est la prison immédiatement. »* Puis il lance au prévenu : *« Vous avez déjà baladé le juge d'application des peines pendant un an, mais, moi, vous ne me baladerez pas plus d'un mois. Les juges ne sont pas là pour perdre leur temps avec vos histoires ! »*

C. P.

A une exception près, les avocats de l'ancienne municipalité s'accommodent du changement

AVOCAT et adjoint à la municipalité FN, Didier Gestat de Garambé s'en félicite encore : *« Il n'y a pas eu et il n'y aura pas, au contraire, de chasse aux sorcières à la mairie. »* Chargé du service des contentieux, M. Gestat de Garambé a renouvelé dans leurs fonctions les avocats qui défendaient l'ancienne municipalité UDF-PR, sous le mandat de François Trucy. Un seul d'entre eux a décliné l'offre : Jean-Guy Levy, défenseur de Gérard Paquet, a choisi de ne pas prendre en charge de nouveaux dossiers municipaux en raison de l'étiquette politique de la ville.

Ses cinq autres confrères, auxquels se sont rajoutées de nouvelles recrues, n'ont pas eu de ces pudeurs. Séparant les dossiers techniques des affaires politiques, ils estiment, à l'instar de Jean-Pierre Tramitolo, chargé de certaines affaires civiles de la municipalité, que *« la ville est une entité, une personne morale, dont les intérêts à défendre sont ceux de la collectivité »*. *« A partir du moment où les dossiers ne heurtent pas nos convictions personnelles, il n'y a pas de raison de mettre un fil de fer barbelé autour de Toulon*, renchérit son confrère Jean-Luc Mauduit. *Une piscine et un stade n'ont pas d'étiquette politique. »* Ils en veulent pour preuve le fait que la municipalité ait choisi pour défendre ses affaires « politiques » de faire appel à un homme du sérail : le dossier Châteauvallon a ainsi été confié à Jean-Louis Bouguereau, avocat du barreau d'Aix-en-Provence et conseiller régional FN.

BANALISATION

Ainsi va Toulon. Ils sont en effet nombreux, au barreau de la ville, à s'être relativement bien accommodés de l'arrivée de la nouvelle municipalité. Rares sont les avocats qui, à l'instar de Corinne Helary, membre du Syndicat des avocats de France (SAF, gauche), estiment qu'*« on ne peut plus faire semblant, sinon on est lâche »*, quand on entend *« professer des propos racistes dans les couloirs du palais de justice »*. *« Je n'exprimais pas forcément mes idées dans mon travail, mais, désormais, on ne peut plus rien laisser passer »*, poursuit-elle. Pour la grande majorité de ses confrères, il n'y a, au contraire, pas de *« problème toulonnais »*. *« Les avocats n'ont pas à afficher leurs idées politiques*, explique ainsi Véronique Lipari. *De toute façon, la situation toulonnaise relève largement du fantasme. Ici, les avocats ont toujours travaillé de la même façon et continueront, quoi qu'il arrive, à faire de même. »*

Pourtant, les mentalités évoluent à Toulon, le plus souvent dans le sens d'une banalisation des thèses du FN. Nombre d'observateurs font ainsi part de leurs inquiétudes face à une classe montante de jeunes avocats charmés par les sirènes de l'extrême droite. Un mouvement qui *« réchauffe le cœur »* de Didier Gestat de Garambé : *« Sans adhérer ouvertement à nos idées, ils donnent la plupart du temps des signes de sympathie. Pour moi, c'est très encourageant de voir qu'ils ont le sens de la France. »*

C. P.



Le gouvernement prépare un dispositif pour contourner la loi Evin

L'objectif est de permettre au brasseur Budweiser de sponsoriser la Coupe du monde de football

Afin d'honorer le contrat passé entre la Fédération internationale de football et le brasseur américain Budweiser, permettant à ce dernier de placer des panneaux publicitaires dans les stades de la prochaine Coupe du monde, organisée en France en 1998, le ministère de la jeunesse et des sports étudie une *« solution consensuelle »* qui renviendrait, de fait, à contourner la loi Evin sur les publicités des boissons alcoolisées.

VERRA-T-ON l'an prochain, dans les stades de la Coupe du monde de football, des affiches incitant à la consommation de la bière Budweiser, et l'image de ces affiches sera-t-elle diffusée par voie télévisée ? Le gouvernement étudie aujourd'hui les modalités d'un dispositif qui, en dépit des dispositions de la loi Evin de 1991, permettrait cet affichage et ces diffusions. S'il était adopté, ce dispositif conduirait, de fait, à transformer la loi Evin dans sa partie alcool en un texte vidé de toute portée et de tout sens.

Le conflit est né avec le contrat passé entre la Fédération internationale de football et le puissant brasseur américain Budweiser, qui a déboursé environ cent millions de francs pour avoir le droit de placer des panneaux publicitaires dans les stades où se joueront, en juin et juillet 1998, les matches de la Coupe du monde de football (*Le Monde* du 27 mars). Contrairement à ce qui est souvent avancé, la loi Evin n'interdit pas, aujourd'hui, un tel affichage. Depuis 1994, à la suite d'un amendement voté par l'actuelle majorité, cet affichage est autorisé. En revanche, la diffusion sur le sol français, par voie télévisée, des compétitions qui se tiennent dans des stades où cet affichage existe est, elle, toujours prohibée par la loi.

Les responsables de Budweiser développent depuis quelques semaines une intense opération de lobbying auprès du gouvernement français pour obtenir gain de cause. Les enjeux financiers sont considérables, les organisateurs prévoyant environ cinq cents millions de téléspectateurs par match.

« SAVOIR COMPOSER »

Une première offensive avait été menée par une filiale européenne du groupe américain auprès de la Commission européenne contre la disposition législative française pour *« restriction à la liberté de prestation de services »*. La Commission avait, toutefois, décidé de ne pas donner suite. Elle a, notamment, considéré que *« l'interdiction de parrainage des manifestations sportives par des fabriquants de boissons alcoolisées ne pouvait être jugée incompatible avec la législation communautaire »* et que *« la protection de la santé des consommateurs devait primer sur la liberté de prestation de services »*.

Au ministère de la jeunesse et des sports, on indique aujourd'hui qu'une *« solution consensuelle »* est à l'étude. Elle devrait permettre *« sans revenir sur la loi Evin »* d'obtenir *« le bon déroulement de la Coupe du monde »*. *« Il y a déjà eu, très récemment, des diffusions télévisées de compétitions sportives se tenant sur le sol français avec affichages en faveur de boissons alcoolisées*, fait-on valoir dans l'entourage de Guy drut, ministre délégué à la jeunesse et au sports. *Ce fut, notamment, le cas lors du Tour d'Espagne quand il a fait halte en France ou encore des championnats d'Europe de patinage artistique. Nous souhaitons, pour notre part, nous inspirer du "code de bonne conduite", défini par le CSA* (Conseil supérieur de l'audiovisuel) *en accord avec les différentes chaînes, qui permet la diffusion en France de telles manifestations dès lors qu'elles se tiennent à l'étranger. Il n'y aurait, à nos yeux, rien de révolutionnaire à étendre ce code à la Coupe du monde de football. »*

On ne cache pas toutefois, dans l'entourage de M. Drut, que certains des ministères concernés, celui de la santé et de la Sécurité sociale notamment, ne partagent pas cette analyse. *« Nous ne disons pas qu'il s'agit là de la meilleure solution, mais nous ne vivons pas dans un monde idéal, et il nous semble qu'il faut, dans ce domaine, savoir composer*, confie-t-on. *Le ministère de la santé est bien conscient qu'il y a un problème. Pour eux, il importe de ne pas toucher à la loi. Pour nous, il importe de prévenir un conflit juridique et d'obtenir le bon déroulement de la Coupe du monde. »*

Si les pouvoirs publics français ne cèdent pas à la demande de Budweiser, la menace brandie par les partisans d'un tel parrainage est claire : organiser la diffusion télévisée des matches de la Coupe partout dans le monde, à l'exception de la France. *« Personne ne veut aller jusqu'à une telle extrémité, qui léserait d'autres sponsors et induirait une succession de conflits entre ces derniers et les organisateurs*, ajoute-t-on auprès de M. Drut. *On nous dira que la solution trouvée constituera un précédent et qu'à l'avenir on ne pourra plus interdire de telles diffusions télévisées. Mais on aurait dû se préoccuper plus tôt de ces questions et ne pas autoriser la diffusion des images du Tour d'Espagne et les championnats d'Europe de patinage artistique. »*

Interrogé par *Le Monde*, le secrétariat d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale n'a pas souhaité s'exprimer sur ce dossier.

Jean-Yves Nau

Les morts d'enfants par accidents de la vie courante ont fortement diminué

Cette baisse de 56 % en dix ans est due en partie à des normes de fabrication plus strictes

DES MÉDICAMENTS à portée de main, une bouteille de produits dangereux dont le bouchon a mal été refermé, un panneau de basket qui s'écrase sur un joueur, un robinet mal réglé qui crache une eau à 60 degrés, une chute sur une plaque de verglas : 8,3 millions de personnes sont victimes, chaque année en France, de ces accidents de la vie courante (accidents domestiques, scolaires, de sports et de loisirs...). La direction générale de la santé vient de publier un ouvrage qui, pour la première fois, fait la synthèse de tous les travaux disponibles sur la question pour la période 1982-1992.

S'ils n'ont pas toujours de graves conséquences, ils provoquaient encore en 1992 la mort de 18 832 personnes. Ce chiffre peut paraître élevé. Il représente pourtant une amélioration par rapport à 1982, année au cours de laquelle 22 306 personnes étaient mortes de ce type d'accidents. Chez les moins de 15 ans la baisse observée est encore plus sensible : 526 décès en 1992, contre 1 200 en 1982, soit – 56 % en dix ans.

S'ils arrivent toujours en tête, les décès par ingestion-digestion ont très fortement diminué chez les moins de quinze ans : 233 en 1992, contre 529 en 1982. Au ministère de la santé, on attribue ce résultat aux efforts consentis par les industriels pour améliorer leurs produits, notamment par l'instauration de normes « NF » strictes. Le cas le plus fréquemment montré en exemple est celui des bouchons de bouteilles de produits dangereux (déboucheurs d'évier, d'eau de Javel...), dont la modification a permis d'éviter nombre d'intoxications accidentelles.

Les enfants et les personnes âgées sont les plus vulnérables

Les accidentés, répartition par âge en %

Âge	%
PLUS DE 75 ANS	4
70-74 ANS	1
65-69 ANS	[illegible]
60-64 ANS	[illegible]
55-59 ANS	1,8
50-54 ANS	1,9
45-49 ANS	2,2
40-44 ANS	3,3
35-39 ANS	4,5
30-34 ANS	5,6
25-29 ANS	6,4
20-24 ANS	8,2
15-19 ANS	11,4
10-14 ANS	[illegible]
5-9 ANS	12,5
1-4 ANS	15,41
MOINS DE 1 AN	2,5

Les décès des enfants de moins de 15 ans

1 200 – 1 000 – 800 – 600 – 400 – 200 – 0 ; 1982, 84, 86, 88, 90, 92

Source : INSERM, [illegible]

Grâce aux campagnes de sensibilisation et à l'obligation de normes strictes, les accidents mortels chez les moins de 15 ans ont très fortement diminué entre 1982 et 1992.

LE RÔLE DES PARAMÉDICAUX

Le perfectionnement des articles de puériculture, également soumis à des normes strictes de fabrication (les lits à barreaux, par exemple), a aussi contribué à réduire le nombre des accidents. *« Un ensemble de petites mesures, pas forcément spectaculaires, mais très ciblées, ont permis ces dix dernières années d'améliorer la situation »*, fait-on valoir au ministère.

Le nombre de morts par noyade (91 en 1992, contre 203 en 1982), par chute accidentelle (38, contre 58) et par le feu (46, contre 77) diminue lui aussi chez les moins de 15 ans. L'impact des campagnes de sensibilisation et la formation des personnels paramédicaux (infirmières, puéricultrices, sages-femmes) auraient permis de mieux faire passer le message auprès des parents. *« Ils prennent conscience que l'intérieur de la maison n'est pas forcément un lieu sûr*, précise-t-on à la direction générale de la santé. *Ils apprennent à sécuriser l'environnement de leurs enfants. »*

Jean-Paul Lechien, président de l'Association pour la prévention des accidents domestiques chez les enfants, tempère cette vision optimiste. *« L'information sur les dangers qui entourent l'enfant n'est pas encore parvenue à modifier durablement le comportement des parents*, nous a-t-il affirmé. *Parfois même, ils acceptent mal les conseils de prudence car ils ont une certaine pudeur à avouer qu'ils ont des choses à apprendre en matière d'éducation. »*

Pour rassurants qu'ils soient, les chiffres de la direction générale de la santé ne doivent pas faire oublier que les accidents de la vie courante demeurent l'une des principales causes de décès chez les moins de 15 ans, tout comme chez les personnes âgées de plus de 65 ans. Pour cette classe d'âge, moins perméable aux campagnes de sensibilisation et aux conseils de prudence, les chiffres ont pratiquement stagné sur la période étudiée : 13 860 décès en 1992, contre 14 579 en 1982. Le nombre de décès par chute accidentelle reste particulièrement élevé chez les plus âgés (9 072 morts en 1992), même s'il a légèrement diminué (10 725 en 1982).

Acacio Pereira

★ *Les Accidents de la vie courante*, **de Christine Duval. La Documentation française, 185 pages, 95 francs.**

Des campagnes de sensibilisation

La première grande campagne nationale d'information sur les accidents de la vie courante n'a été lancée qu'en 1988 par le secrétariat d'Etat à la consommation. Son symbole : une chouette. Depuis cette opération, plus spécifiquement destinée à sensibiliser les parents de jeunes enfants aux risques domestiques, l'effort a été porté vers la prévention des accidents chez les personnes âgées. En 1989, Véronique Neiertz, alors secrétaire d'Etat chargée de la consommation, avait présenté vingt-deux mesures pour améliorer la sécurité domestique. Il s'agissait notamment de perfectionner la sécurisation des appareils de la vie quotidienne (prises électriques à éclipses, appareils de chauffage, portes automatiques de garage).

M. Bayrou s'engage sur le « livre scolaire » unique de référence

POUR UNE FOIS, François Bayrou jouait la vedette américaine : en introduisant Jean-Yves Haby (UDF, Hauts-de-Seine) qui présentait à la presse, jeudi 17 avril, son rapport sur le poids des cartables et les manuels scolaires (*Le Monde* du 18 avril), le ministre de l'éducation nationale a consacré quelques minutes à la promotion du *« manuel de référence »*, ce livre unique qui rassemblerait *« un nombre de sujets essentiels, littéraires, scientifiques, historiques »*, pour tous les cycles du collège.

« Cette proposition du nouveau contrat pour l'école est sur le point de trouver un aboutissement », a assuré M. Bayrou, après avoir félicité Jean-Yves Haby pour son rapport *« sérieux, documenté et imaginatif »*. Le ministre, qui a feuilleté une maquette du *« manuel de référence »*, réalisée par le Conseil national des programmes (CNP), l'a jugée *« tout à fait remarquable »*. *« Le CNP a beaucoup travaillé sur ce projet autour de Luc Ferry*, a ajouté François Bayrou, *mais il reste à savoir quelle sera la place de ce manuel unique, s'il sera mis à la disposition des élèves comme je le souhaite »*. Le ministre a promis de débattre de cette question avec les parents et les enseignants.

SCEPTICISME

En fait, le ministre de l'éducation nationale a fait preuve d'un bel optimisme. Le contenu, le coût, le mode de distribution, le rôle de tels manuels sont loin d'être définis. *« Pour quelques ouvrages fondamentaux de référence, on étudie la possibilité de remplacer le prêt par un don »*, disait la proposition 51 du nouveau contrat pour l'école. L'idée a été reprise au vol par la commission Fauroux qui proposait *« la mise en place à chaque niveau du parcours, d'un manuel de référence, regroupant en un seul volume et par pôles disciplinaires, la présentation de l'ensemble des savoirs »*. De son côté, le Conseil national des programmes, poursuivait sous la houlette de Luc Ferry son travail de longue haleine sur *« un nouveau type de manuel centré sur les acquisitions fondamentales »* (*Le Monde* du 23 avril 1996).

Mais du côté des éditeurs scolaires, qui réalisent les ouvrages avec les enseignants et les inspecteurs généraux et qui les commercialisent, on se montre très réservé. *« L'idée de Luc Ferry se heurte à toutes les associations de spécialistes, qui critiquent ces notions transversales et ne sont jamais d'accord sur la présentation de la partie qui les concerne »*. Personne n'est vraiment d'accord sur les périodes qu'il faudrait couvrir, les notions à retenir, sur le fait de scinder les humanités et le scientifique. Plus encore que les questions de contenu, le problème du financement d'un tel ouvrage laisse les éditeurs perplexes. S'ils trouvent très *« républicaine »* l'idée de faire don aux élèves et aux familles d'un ou plusieurs manuels de référence qui contiendrait les notions indispensables, ils se demandent encore qui paiera. Sans illusions, ils assurent qu'*« un tel système pourrait trouver son financement dans les transferts d'environ 150 millions de francs représentant les sommes gaspillées en photocopillage »*.

Mais lorsqu'ils constatent que les manuels usuels « tournent » parfois dix ans au lieu de quatre, que dans certains livres d'histoire le mur de Berlin n'est toujours pas *tombé*, un léger vent de scepticisme les touche.

Béatrice Gurrey

Le Conseil du patrimoine privé de la Ville de Paris a réuni son comité d'experts

LE CONSEIL DU PATRIMOINE PRIVÉ de la Ville de Paris, chargé d'enquêter sur les modalités d'acquisition d'immeubles par la Ville pendant l'occupation et sur d'éventuelles spoliations de propriétaires juifs, a réuni son comité d'experts pour la première fois mercredi 16 avril. Associant des personnalités représentatives de la communauté juive, parmi lesquelles Henri Hadjenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), et Jean Kahn, président du Consistoire central, des historiens comme Jean-Pierre Azéma ou Henri Rousso, des juristes, des associations d'anciens déportés, ainsi que des représentants des principales administrations concernées, le groupe devrait se réunir une fois par mois.

Le travail du Conseil du patrimoine privé sur d'éventuelles spoliations de biens juifs a commencé, il y deux mois, par *« un travail systématique d'examen de l'ensemble des actes d'acquisition »* permettant d'identifier les biens entrés dans le patrimoine pendant l'Occupation et de *« cerner les opérations qui justifient un examen approfondi »*. Est particulièrement visé le quartier du Marais, sur lequel, selon un membre du groupe, un travail *« approfondi »* semble avoir été effectué. Ces experts extérieurs devraient être associés à la deuxième phase de l'enquête, qui doit permettre d'identifier les chefs de spoliation et d'évaluer les préjudices subis. Le président du Conseil du patrimoine privé, Noël Chahid-Nouraï, a réclamé la plus grande discrétion sur le déroulement des travaux. Un rapport d'étape devrait être remis au maire de Paris en juin.

Le comité anti-amiante de Jussieu dénonce les retards du chantier

DANS UN COMMUNIQUÉ publié jeudi 17 avril, le comité anti-amiante de Jussieu a dénoncé le *« retard considérable »* pris dans la mise en oeuvre du plan de désamiantage du campus. Selon le comité, tout était prêt pour que le chantier démarre à la mi-avril, comme l'avait annoncé François Bayrou, ministre de l'éducation nationale (*Le Monde* du 2 octobre 1996), mais les délais n'ont pu être tenus car *« l'établissement public qui doit conduire les travaux de désamiantage n'a pas été créé »*. Le décret portant création de cet établissement public chargé de gérer les travaux a été publié dès le lendemain au *Journal officiel* daté du 18 avril. Dénonçant *« la grande pagaille »* et l'absence de concertation dans ce dossier, le comité anti-amiante a ajouté que *« l'appel d'offres pour la construction de préfabriqués sur le site de Gentilly n'a même pas été lancé »* et fait mention de *« pressions (...) financières, immobilières ou judiciaires »*.

■ **MEURTRE :** le médecin légiste chargé d'établir les causes précises de la mort de Sophie Toscan du Plantier a indiqué dans son rapport final, rendu lundi 17 avril, que la victime était décédée à la suite de *« nombreux coups portés avec un instrument contondant, qui ont provoqué une fracture du crâne »*.

■ **ÉDUCATION : les syndicats d'instituteurs s'inquiètent du retard** pris dans la publication du nombre de places mises au concours de professeur des écoles, qui est généralement connu deux mois avant les épreuves. Ces dernières commencent le 21 mai. Les syndicats redoutent un *« blocage »* de la part du ministère du budget et une réduction du nombre de recrutements.

La responsabilité de l'Etat mise en cause dans la catastrophe du Grand-Bornand

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Le commissaire du gouvernement Lucienne Erstein a réclamé, jeudi 17 avril, devant la cour administrative d'appel de Lyon, la condamnation, « pour fautes » de l'Etat et de la commune du Grand-Bornand (Haute-Savoie) où, le 14 juillet 1987, un énorme orage avait provoqué, en quelques minutes, le débordement d'un torrent de montagne, le Borne, inondant un camping et causant la mort de vingt et une personnes. Deux autres campeurs, emportés par les flots, ne furent jamais retrouvés.

Leurs familles avaient déposé un recours devant la juridiction administrative de Grenoble afin de faire reconnaître les *« imprudences »*, les *« négligences »* et les *« fautes »* commises, selon elles, par le préfet de la Haute-Savoie et le maire de la commune. Ces derniers avaient autorisé la construction d'un village de tentes et de caravanes dans une zone plusieurs fois recouverte par des crues comparables au cours des cent cinquante dernières années, et inscrites dans la mémoire collective des habitants de ce village.

Un mois après la catastrophe, le rapport de la mission d'enquête du ministère de l'équipement avait conclu que l'implantation de ce terrain de camping, *« autorisée régulièrement et en conformité des documents administratifs successifs, n'en était pas moins imprudente : les "anciens" n'avaient pas construit – sauf des scieries inhabitées – sur un pareil terrain, qu'ils avaient destiné à la prairie et à quelques cultures de subsistance »*.

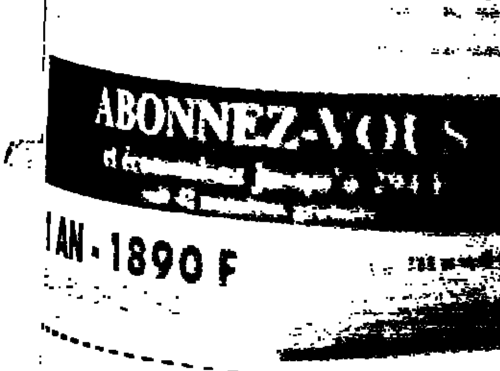
« LE DANGER ÉTAIT RÉEL »

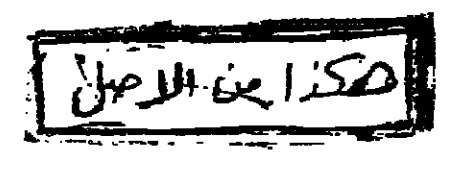
Le 2 juin 1994, le tribunal administratif de Grenoble avait jugé que le phénomène naturel et catastrophique survenu au Grand-Bornand était *« imprévisible »* et qu'il revêtait *« le caractère d'un événement de force majeure »*. Il exonérait la commune de toute faute dans l'organisation des secours.

L'analyse faite devant la cour administrative de Lyon, jeudi 17 avril, par le commissaire du gouvernement est diamétralement opposée. Selon lui, *« il est difficile d'analyser la crue de juillet 1987 comme un événement exceptionnel et imprévisible (...) »*. Selon Me Erstein, *« le danger était réel »*, en raison des précédents historiques et du contexte météorologique qui régnait alors. Le maire aurait dû *« user de ses pouvoirs de police, qui l'obligent à prévenir toute atteinte à la sécurité publique »*, a considéré le commissaire, qui estime, en outre, que *« la faute de l'Etat est établie pour avoir autorisé la construction d'un camping »*, dans une zone à risque.

Le commissaire a donc demandé au tribunal de déclarer l'Etat et la commune solidairement responsables de la catastrophe du Grand-Bornand et d'accorder aux familles des victimes des indemnités de 100 000 francs pour préjudice moral, et de 50 000 francs à 1 600 000 francs pour pertes de revenus. La cour rendra son arrêt dans une quinzaine de jours.

Claude Francillon





DISPARITIONS

Emilio Azcarraga

Le magnat de la télévision mexicaine

EMILIO AZCARRAGA est mort, mercredi 16 avril, à Miami où il avait été hospitalisé pour soigner un cancer. Il était âgé de soixante-six ans et dirigeait, depuis 1972, un gigantesque consortium, le Groupe Televisa, créé par son père en 1930, dans le domaine de la radio d'abord, puis étendu à la télévision, à la presse écrite et aux satellites mais aussi aux sports (un stade de cent vingt mille places à Mexico et deux équipes de football de première division). Le groupe, qui emploie vingt mille personnes et a des participations dans diverses chaînes de télévision en Amérique latine et aux Etats-Unis, s'est récemment associé à l'Australien Rupert Murdoch pour lancer le bouquet numérique Sky et cherche actuellement à s'implanter en Espagne dans le secteur de la télévision par satellite.

« L'homme le plus riche d'Amérique latine », selon la revue *Forbes*, qui évalue sa fortune personnelle à 2 milliards de dollars (environ 11 milliards de francs) avait préparé sa succession en cédant, début mars, la présidence du groupe à son fils, âgé de vingt-neuf ans à peine. Le jeune héritier devra faire ses preuves très rapidement pour rassurer des investisseurs préoccupés par la disparition du « Tigre », qui devait son surnom à sa personnalité autoritaire et à une arrogance sans pareil. Personnage très controversé, Emilio Azcarraga était tout à la fois vulgaire et cultivé, à l'image de cette télévision qui lui avait permis de construire un véritable empire grâce aux liens privilégiés établis avec le pouvoir en place au Mexique depuis 1929. *« Je suis un soldat du président de la République et Televisa est au service du régime »*, avait-il coutume de dire, n'hésitant pas à financer généreusement les campagnes électorales de la formation officielle, le Parti révolutionnaire institutionnel, et à exprimer son aversion pour l'opposition.

La philosophie du « Tigre » avait le mérite d'être simple, comme il l'expliqua lui-même, en 1993, lors d'une conférence de presse, tout à fait exceptionnelle car il avait une profonde aversion pour les journalistes. *« La majorité des Mexicains sont de pauvres diables et la télévision a donc l'obligation de leur offrir des divertissements pour les sortir de leur triste réalité. Le fait qu'ils allument leur poste pour regarder nos émissions a beaucoup plus de valeur que n'importe quel Oscar, un prix à Cannes ou toutes les autres merdes. »*

Bertrand de La Grange

Haïm Herzog

Un gentleman du sionisme

TOUR À TOUR soldat, homme d'affaires et baron politique, l'ancien président Haïm Herzog, qui s'est éteint jeudi 17 avril des suites d'une maladie pulmonaire, avait épousé très tôt la cause sioniste. Né en Irlande du Nord en 1918, descendant d'un grand rabbin, il se coule dans le style britannique cultivé à Cambridge et à l'école militaire de Sandhurst. Champion de boxe amateur et pilote d'avion intrépide, il émigre en Palestine dès 1935 et sert alors dans la milice sioniste, la Haganah, lors des premiers affrontements avec les Arabes de Palestine.

Rentré au service de Sa Majesté pendant la deuxième guerre mondiale, pendant laquelle il est chargé du renseignement, il s'en retourne en Palestine une fois les hostilités achevées pour participer à la première guerre israélo-arabe. Il compte à ce titre parmi les fondateurs de l'armée israélienne qu'il quitte en 1962 avec le grade de général. Haïm Herzog abandonne alors provisoirement le service de la cause pour le domaine des affaires, où il excelle.

Cette parenthèse ne dure guère. Commentateur officiel des guerres de 1967 et de 1973, il devient par la suite l'ambassadeur d'Israël aux Nations unies, de 1975 à 1978, où la cause sioniste n'est pas toujours aisée à défendre. Parlementaire travailliste bon teint, il parvient contre toute attente à se faire élire président de l'Etat d'Israël par une Knesset dominée par la droite, en 1983. Taillé pour ce poste largement honorifique où il a pu mettre à profit sa science des relations publiques, il s'était fait réélire en 1988 pour un second mandat de cinq ans avant de prendre enfin sa retraite politique.

Gilles Paris

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 14-mardi 15 avril est publié :

● **Olives** : un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « olives noires de Nyons ».

Au *Journal officiel* du mercredi 16 avril est publié :

● **ENM** : un arrêté fixant le nombre de places offerte aux concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature.

Au *Journal officiel* du jeudi 17 avril sont publiés :

● **Fonctionnaires** : un décret portant organisation de concours de recrutement de personnels de l'enseignement du second degré réservés à certains agents non titulaires, au titre du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en application de l'article 1er de la loi du 16 décembre 1996 relative à l'emploi dans la fonction publique. Cet article transpose un accord conclu le 14 mai 1996 entre le ministre de la fonction publique et six syndicats de fonctionnaires, sur la résorption de l'emploi précaire ; un arrêté relatif aux modalités d'organisation des concours réservés à certains personnels non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation ou d'orientation.

● **Navires** : trois décrets portant publication des amendements à l'annexe du protocole de 1978 relatif à la Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, adoptés les 17 octobre 1989 , 15 novembre 1990 et 4 juillet 1991 ; un décret portant publication des amendements à la Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, telle que modifiée par le protocole de 1978, concernant le contrôle des normes d'exploitation par l'Etat du port, adopté à Londres le 3 novembre 1994.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Corée.

● **Télé France internationale** : un décret autorisant la participation de l'Etat au capital de la société en cours de constitution Télé France internationale.

● **« Vache folle »** : un arrêté fixant les mesures de police sanitaire relatives à la tremblante ovine et caprine ; un arrêté fixant les mesures financières relatives à la police sanitaire de la tremblante ovine et caprine ; un arrêté relatif aux conditions auxquelles doivent satisfaire les abattoirs d'animaux de boucherie pour la production et la mise sur le marché de viandes fraîches et déterminant les conditions de l'inspection sanitaire de ces établissements.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres du mercredi 16 avril a nommé **Joël Lebeschu**, préfet du Vaucluse, préfet hors cadre. Il devrait être nommé directeur du cabinet de Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, en remplacement de Pierre Steinmetz, nommé préfet de la région Bourgogne le 26 mars (*Le Monde* du 28 mars).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Vanessa et Frédéric KRIVINE

ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Flora,

le 11 avril 1997, à 9 heures.

252, rue du Faubourg-Saint-Martin,
75010 Paris.

Anniversaires de naissance

– Nous,
Annabelle, Dorothée et Nicolas,
avons cassé nos tirelires pour t'adresser, ce 19 avril,

Minouche,

toutes nos tendres et affectueuses pensées.

Anniversaires de mariage

– Pour

Raymond ENGEL
et
Carmen ENGEL,
née RIBOULOT.

Enfants et petits-enfants
vous souhaitent un
Joyeux anniversaire de mariage pour vos noces de diamant.

Noces d'or

– Enfants, petits-enfants, amis,
félicitent (chaleureusement)

François et Colette SEGURA,

pour leurs cinquante ans de mariage.

Décès

– Mme Frédéric van Deinse,
sa grand-mère,
M. et Mme Jean-Marie van Deinse,
son père et sa belle-mère,
Mme Sylvie van Deinse,
son épouse,
Pierre van Deinse,
son fils,
M. et Mme Bruno van Deinse,
son frère et sa belle-sœur,
M. et Mme Fabrice Peters,
son beau-frère et sa sœur,
Les familles van Deinse, Pinçon,
Et tous les enfants,

font part du rappel à Dieu de

Eric van DEINSE,

survenu le 15 avril 1997, dans sa quarante-deuxième année.

Une messe sera concélébrée par les Pères Jean-Jacques Villaine, curé de Triel-sur-Seine, François Maury et Gabriel Priou, lundi 21 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Martin de Triel-sur-Seine (Yvelines), autour d'Eric, qui sera ensuite accompagné au cimetière de Vaux-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jean KIEFFER-TURIAN,
dit Jean Dominique,

est décédé le 15 avril 1997, à l'âge de cinquante-neuf ans, à la suite d'un cancer foudroyant.

Une messe sera dite à sa mémoire, le lundi 21 avril 1997, à 9 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé (avenue des Ternes), Paris-17e.

Tous ses amis y sont conviés.

– François, Jonathan,
ses fils,
Mme Bresso,
sa mère et sa famille,
Le docteur Frank Feuilhade de Chauvin
et sa famille,
Tous ses proches et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Chantal
FEUILHADE DE CHAUVIN,**
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
ex-interne des hôpitaux de Paris,
ancienne chef de clinique,
assistante des hôpitaux de Paris,
médecin inspecteur en chef
de santé publique,
secrétaire nationale
du Secours populaire français,
médecin cofondateur
des Médecins du SPF,
membre de nombreux réseaux
et conseils de solidarité
nationale et internationale,
membre du Centre national
de la vie associative,
membre de la Commission nationale
consultative des droits de l'homme,

survenu le 12 avril 1997, à l'âge de cinquante et un ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 21 avril, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Max-Dormoy, Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Secours populaire français

a la tristesse de faire part du décès du

**docteur Chantal
FEUILHADE DE CHAUVIN,**
secrétaire nationale du SPF
et membre
de son conseil d'administration,
médecin cofondateur
des Médecins du SPF,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
membre du Centre national
de la vie associative,
membre de la Commission nationale
consultative des droits de l'homme,
membre de nombreux réseaux et conseils
de solidarité nationale et internationale,

survenu le 12 avril 1997, à l'âge de cinquante et un ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 21 avril, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy, Bagneux.

Toutes les personnes, tous les membres et amis du SPF qui ont eu l'honneur de travailler avec elle et d'apprécier ses qualités humaines et professionnelles partagent la douleur de sa famille.

M. Jean VERNIN,
Aumn 1902 - Riom 1997,

a quitté ceux qu'il aimait, le 15 avril 1997.

Sa famille et ses amis se réuniront pour une messe d'adieux, le lundi 21 avril à 15 heures, en l'église Notre-Dame du Marthuret, à Riom (Puy-de-Dôme).

De la part de :
Anne,
son épouse,
Dominique,
Bruno et Hedwige,
Pierre et Catherine,
Michel et Anne-Marie,
Pascal et Anne,
ses enfants,
Aurélie, Cyril, Anne-Priscille,
Mathieu, Jérôme, Pauline, Sébastien,
Olivier, Nicolas et Lou,
ses petits-enfants.

9, boulevard de la République,
63200 Riom.

– Colette Auger,
Mathieu Auger-Schwartzenberg,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur mère, grand-mère, beau-père et grand-père,

Marcelle AUGER,
née BELLOCQ-DESSUS
et Jean MARMANDE.

La cérémonie religieuse aura lieu le 19 avril 1997, à 15 heures, en l'église de Mouguerre (Pyrénées-Atlantiques).

A l'issue de la cérémonie, la famille ne recevra pas de condoléances.

Pas de fleurs, mais vous pouvez adresser un don à l'ordre des « Restos du cœur », à Mme Denise Lacaze, SCP Angenieux-Ceyrac, notaires associés, 3, rue de Turbigo, Paris-1er.

– Mme Geneviève Fine,
son épouse,
François-Xavier et Marie-Christine Fine,
Hélène Fine,
Colette Fine-Tercero et José Tercero,
Agnès Fine-de Vivies et François de Vivies,
Marie-Thérèse et Dominique Marraud,
Jeanne-France Fine,
Antoine et Laurent Fine,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Jacques FINE,
ingénieur ECP,
chevalier du Mérite social,

survenu le mercredi 16 avril 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à Agen (Lot-et-Garonne).

– Perrine van de Velde,
son épouse,
Christophe et Dominique,
Grégoire et Ana,
Thomas et Valérie,
Clémence et Vincent,
ses enfants,
Marion, Pauline, Adrien, Tristan, Yann et Alice,
ses petits-enfants,
Ses frères et sœur, beau-frère,
Et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Patrice van de VELDE,

survenu au Tour, à Argentière (Haute-Savoie), le 15 avril 1997, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Argentière.

Il repose auprès de ses parents, au pied des montagnes qu'il aimait tant.

50, rue Corvisart,
75013 Paris.

– Rachel Smadja, née Douieb,
son épouse,
Gilbert, Sydney, Denis, Alain, Nicole, Christiane,
ses enfants,
Ivahn, David, Michael et Denis,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Vita Abraham SMADJA,

survenu le jeudi 17 avril 1997, en son domicile, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu ce vendredi 18 avril, au cimetière parisien de Bagneux.

1, square Augustin-Pajou,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Mme Simone Manca,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Vital MANCA,
ancien trésorier-payeur général
de la région Provence-Côte d'Azur,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 avril 1997, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le 19 avril, à Entraigues (Vaucluse).

Suzon PROAL

est morte le 7 avril 1997.

Une cérémonie a eu lieu en présence de sa famille et de ses amis le 12 avril.

Selon son souhait, ses cendres ont été déposées au cimetière de Saint-Rémy-de-Provence, auprès de

Jean PROAL,

et à Saint-Just-et-Vacquières, où elle avait passé une partie de sa vie.

Son sourire éblouissant, sa sincérité et son engagement nous manquent.

Ses amis et proches,
François Blanco.

– Le président, Marcel Bluwal,
Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques,

font part de leur tristesse après la disparition de leur ami et sociétaire,

Roland TOPOR.

Ils adressent à sa famille et à ses amis l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD,
11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 19 avril 1979,

Henri GARIH

quittait ce monde, mais son doux et cher souvenir est toujours présent dans le cœur de sa famille et de tous ses amis qui l'ont connu et estimé.

– Le 18 avril 1989,

Charles SOUSSAN

nous quittait.

En ce jour anniversaire, une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

M. Jules, Nessim SMADJA,

des prières et un drach seront célébrées le 20 avril 1997, à 19 h 15, à la synagogue du 5 *bis*, rue de Montévidéo, Paris-16e.

Ceux qui l'ont connu et aimé sont invités à s'y associer.

Concert

**Récital exceptionnel
de Ruggero Raimondi
pour l'Association française
des sclérosés en plaques**

Lundi 21 avril 1997, 20 h 30, Théâtre de l'Athénée, 24, rue Caumartin, Paris-9e.
Renseignements tél. : 01-47-42-67-81.
Ravel, Ibert, Fauré, Duparc, Moussorgski.
Anne-Marie Fontaine au piano.

AMÉNAGEMENT La réalisation de la liaison autoroutière Grenoble-Sisteron (A 51) va placer le plateau du Trièves, dans l'Isère, devant un délicat dilemme : préserver l'environnement *ou miser sur* l'essor touristique ? ● CE PLATEAU de 700 km², dont la population oscille entre 75 000 et 80 000 habitants, était en effet resté jusqu'à présent à l'écart des courants de communication qui ont changé la physionomie et le mode de vie des Alpes. ● LE TRIÈVES REPRÉSENTE aujourd'hui un patrimoine régional unique, avec ses paysages, ses villages, ses édifices préservés. ● FAUT-IL privilégier l'ouverture que permettra l'autoroute – dont le coût est estimé à 14 milliards de francs pour 149 km – ou assurer une préservation intégrale du site ? Entre la sauvegarde de ses « *caractères traditionnels* » et le risque de désertification de cet espace rural, le choix est difficile.

L'autoroute menace la quiétude du plateau isérois du Trièves

L'A 51 Grenoble-Sisteron permettra de pénétrer, pour la première fois, ce territoire considéré comme l'un des derniers paysages préservés des Alpes : une chance pour le développement, un risque pour un patrimoine unique aux « qualités spectaculaires »

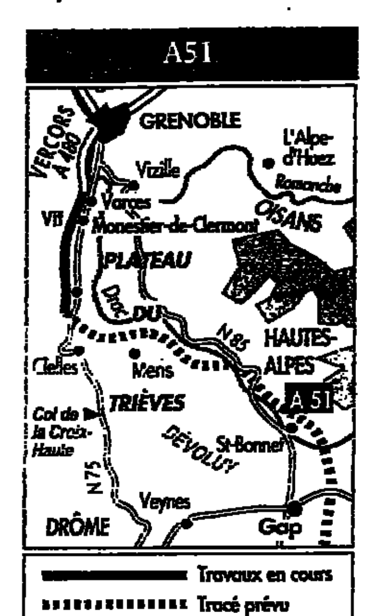
GRENOBLE
de notre correspondante

Jean Giono passa plusieurs étés dans le Trièves, entre le Dévoluy, l'Oisans et le Vercors, à quelques dizaines de kilomètres de sa Provence natale : il venait, disait-il, chercher la paix. *« J'y suis comme éclairci de l'air respiré »*, écrivait-il. Aujourd'hui, ce *« haut pays tout bubelonné de coteaux, ravagé d'étroits torrents enfoncés dans les schistes, à 100 mètres de profond et tout entouré de grosses montagnes presque à pic, bleues comme des gouffres de la mer »*, attend l'arrivée de l'autoroute Grenoble-Sisteron (A 51) ; les bulldozers attaquent actuellement le bas de la montagne pour construire cette nouvelle infrastructure. Les opposants qui, durant des semaines, ont tenté d'entraver l'avancée des engins se sont tus, condamnés par la justice. La rumeur a pris le relais, livrant le Trièves à toutes les incertitudes.

Bien que lieu de passage historique, le Trièves était, en effet, resté jusque-là à l'écart des grands bouleversements qui ont affecté le reste des Alpes. Aucun grand axe de circulation ne l'avait jamais vraiment traversé : la RN 85, Grenoble-Gap, dite « route Napoléon », et la RN 75, Grenoble-Sisteron, ne font que l'effleurer, sans le pénétrer en profondeur. Conséquence de cette relative absence de développement touristique : le plateau avait pu conserver un *« paysage de belle campagne cadrée par des monuments naturels grandioses,* [où existent] *de nombreux espaces encore peu médiatisés qui possèdent des qualités spectaculaires »*, note une étude paysagère récente.

Cet avis est confirmé par les services de la Conservation du patrimoine de l'Isère. Durant plus de dix-huit mois, une trentaine d'archéologues, historiens et universitaires ont examiné à la loupe les trois cantons du Trièves. Il ressort de leur travail – consigné dans un ouvrage de deux cents pages et complété par une exposition qui sera présentée dans plusieurs communes avant le Musée dauphinois de Grenoble – que la richesse la plus remarquable du Trièves est son exceptionnelle préservation. *« C'est l'un des rares territoires des Alpes où les paysages, les villages, comme un grand nombre d'édifices ont été maintenus dans un remarquable état de conservation »*, souligne le conservateur en chef Jean Guibal, qui s'apprête à proposer au ministère de la culture une liste de bâtiments et de sites méritant protection, au titre des monuments historiques. *« Ce sera toujours cela de sauvé »*, dit-il.

La notion de « préservation » fait toutefois grincer quelques dents. *« C'est bien joli une région protégée de tout. Mais il faut qu'elle vive de quelque chose »*, rétorque Camille Châtelard, présidente du Syndicat d'aménagement du Trièves (SAT). Car si les écoles du Trièves ont à nouveau des effectifs en hausse, si quelques PME ont compensé les pertes de revenus agricoles, la désertification reste une menace et le tourisme apparaît à beaucoup comme la dernière chance de *« rester au pays »*. C'est pourquoi la grande question est de savoir si l'autoroute est susceptible d'aider à attirer des touristes dans le Trièves.



DIX ANS DE CONTROVERSE

La réponse des paysagistes est nuancée. *« Par son tracé central au bord du Drac,* [l'autoroute] *peut éventuellement offrir une vision renouvelée de l'ensemble des paysages »*, disent-ils, en évoquant dans le même temps *« le risque que ces infrastructures altèrent l'image et le patrimoine naturel (...), si les e... t ... emblématiques »*. *« Toute action d'aménagement doit considérer que la principale richesse du Trièves tient dans la préservation de ses caractères traditionnels »*, insiste de son côté Jean Guibal, tandis qu'un opposant de la première heure à l'A 51 se dit convaincu que, *« avec une autoroute, il n'y pas de maîtrise possible »*.

Directeur du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Isère, Serge Gros s'inquiète, pour sa part, des effets de la pression foncière qui va s'exercer lorsque le plateau ne sera plus qu'à vingt-cinq minutes de Grenoble, au lieu d'une heure et demie aujourd'hui. *« Avec un paysage de cette qualité aux portes d'une agglomération de 400 000 habitants, tout est à redouter »*, prévient-il, en proposant l'adoption d'un moratoire *« avant que le tracé définitif ne soit connu »*. *« Ensuite*, dit-il, *il y aura trop d'intérêts personnels en jeu. »*

La controverse sur l'A 51, depuis dix ans, ne simplifie pas les choses. Bien que confirmé à l'été 1996 par le ministre des transports, Bernard Pons (*Le Monde* du 8 août 1996), le tracé par Gap, qui devrait être soumis prochainement à l'enquête publique, continue de soulever de nombreuses critiques. La faisabilité de l'ouvrage – dont le coût estimé est de 14 milliards de francs pour 149 kilomètres – est elle-même de plus en plus souvent mise en doute. *« Lorsqu'on nous dit qu'il faudra limiter la vitesse à 90 kilomètres/heure en raison de pentes trop fortes, on finit par se demander si cette autoroute se fera un jour »*, confie Jacques Bagnérès, président de la communauté de communes de Clelles. Le SAT, qui regroupe vingt-neuf communes, a cherché à prendre les devants : il a lancé, il y a plus de deux ans, une procédure visant à l'adoption d'un schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU). Mais cela n'a pas suffi à crever l'abcès. *« Nous n'avons encore eu aucun débat de fond sur l'autoroute. C'est un sujet tabou entre nous »*, avoue Capucine Le Douarin, maire du Percy, tandis que les écologistes parlent d'*« opération poudre aux yeux »*.

Décidés à *« dire leur mot dans la construction de leur avenir »*, des habitants se sont récemment constitués en association. *« A une époque où la France est partagée entre campagnes industrielles, régions rurales désertes et banlieues sans âme*, écrivent-ils dans leur premier bulletin, *le Trièves a la chance d'être une région de grande qualité de vie, dans une nature préservée où l'homme a encore toute sa place. (...). Il ne faudrait pas que ce potentiel soit ruiné. »*

Nicole Cubret

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT : au moins quatre-vingt-dix hérons ont été tués** entre la mi-mars et la mi-avril dans des marais à Saint-Laurent-de-la-Prée (Charente-Maritime), dont plusieurs petits dans leur nid, a indiqué la gendarmerie de Rochefort. Par ailleurs, le centre ornithologique Rhône-Alpes (Cora) a annoncé qu'il allait déposer plainte pour destruction d'espèces protégées après la découverte, près de Roanne (Loire), du corps d'un hibou grand duc, vraisemblablement abattu par un braconnier. En voie de disparition il y a vingt ans, le grand duc, plus grand rapace nocturne d'Europe, fait aujourd'hui partie des espèces protégées.

■ **INTERCOMMUNALITÉ : le projet de loi** réformant l'intercommunalité devrait être discuté au Sénat en juin, a indiqué Jean-Pierre Fourcade, président du comité des finances locales (CFL), qui recevait Dominique Perben, ministre de la réforme de l'Etat, de la fonction publique et de la décentralisation, jeudi 17 avril. Le CFL a mis en place un groupe de travail qui devrait rendre ses conclusions dans un mois. M. Fourcade s'est dit *« assez réservé »* sur le texte. Selon lui, *« le projet règle un certain nombre de problèmes des groupements de communes mais il existe un risque d'aggravation de la fiscalité locale »*.

■ **NUCLÉAIRE : le conseil général de la Charente a approuvé,** jeudi 17 avril, un projet d'implantation d'un laboratoire souterrain de recherche nucléaire à La Chapelle-Bâton (Vienne), proposé par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra). La Chapelle-Bâton où sera implanté ce laboratoire souterrain, pour le stockage des déchets nucléaires hautement radioactifs à vie longue, est distante d'une dizaine de kilomètres de Pleuville (Charente), dont les conseillers municipaux ont déjà donné leur feu vert au futur laboratoire. Outre Pleuville, 21 communes de la Vienne se trouvent dans le périmètre du projet, également avalisé par le conseil général de la Vienne. La mjorité RPR-UDF du conseil général a voté pour, le PS contre, le PC s'est abstenu. Dans le Gard, un projet semblable suscite une vive opposition (*Le Monde* du 18 février).

Levée de boucliers dans l'Allier contre un gigantesque projet d'abattoir de porcs

MOULINS
de notre correspondant

Entre Lapalisse et Dompierre-sur-Besbre (Allier), tout juste descendue des pentes douces de la montagne bourbonnaise, la Besbre s'écoule entre les herbes folles et les prairies. Cette petite rivière, qui se jette dans la Loire quelques kilomètres plus loin, n'a rien perdu de son charme ; elle plaisait à René Fallet, l'écrivain du pays, qui venait y pêcher la truite avec Brassens. Aujourd'hui, on envisage d'y construire une gigantesque porcherie industrielle. Un projet qui nourrit la polémique depuis quelques semaines.

Allan Green, représentant de la société Arrow, filiale du groupe irlandais Queally, avait d'abord séduit les élus locaux et commencé à attirer les crédits européens : son projet consistait, officiellement, à construire à Lapalisse un atelier *d'abattage et de découpe qui traiterait, dans un* premier temps, 250 000 porcs par an ; 160 emplois directs devaient être créés, annonçait-il.

En 1994, Arrow a implanté sans grande difficulté sa première « unité » (10 000 porcs) à Barrais-Bussolles. Aux côtés des riverains et des associations de protection de l'environnement, François Colcombet (PS), maire de Dompierre-sur-Besbre, petit village situé près de Lapalisse, fut alors le seul élu à s'opposer au projet. Mais le front de refus s'est élargi, il y a deux mois. M. Green a contacté de nouveaux propriétaires, dans le but de monter d'autres installations. En vain. *« Nous sommes dans une région d'élevage extensif, avec des espaces fort heureusement protégés pour le tourisme vert, qui se développe et offre aux agriculteurs et aux habitants une possibilité de se diversifier. On veut aujourd'hui nous imposer une production industrielle de porcs qui a montré ses nuisances dans des régions comme la Bretagne. Arrow vient ici parce qu'il est rejeté ailleurs »*, explique Michel Tissier, le porte-parole de Val de Besbre et Sologne bourbonnaise, l'une des quatre associations de défense de l'environnement.

« UN CHOIX DE DÉVELOPPEMENT »

La quasi-totalité des conseils municipaux du Val de Besbre se sont prononcés contre les projets d'Arrow. Et le ministre délégué au logement, *Pierre-André Périssol, maire (RPR) de* Moulins, a, lui aussi, fait part de son hostilité. Il est vrai que M. Périssol, « tombeur » de M. Colcombet aux élections législatives de 1993, le retrouvera sur sa route pour briguer le mandat de député ; il ne souhaite pas le laisser capitaliser, seul, les mécontentements...

Depuis, le président du conseil général, Gérard Deriot (div. d.), en exprimant lui aussi son refus, s'est mis dans une position embarrassante. C'est en effet le comité d'expansion économique – dont il est le président – qui avait, d'emblée, apporté son soutien au projet d'abattoir, conçu pour traiter la production porcine d'Auvergne et d'une partie de la région Rhône-Alpes. *« La logique d'Arrow est au contraire, à terme, de construire des porcheries industrielles dans un faible rayon autour de Lapalisse. Nous ne pouvons accepter de telles productions bas de gamme qui ne correspondent pas à l'attente du consommateur et n'offrent pas de débouchés sérieux pour l'agriculture. Que vaut l'hypothèse de ces 160 emplois alors que, dans le même temps, plusieurs dizaines d'exploitations agricoles traditionnelles sont en difficulté ? Il s'agit de faire une choix de développement »*, précise le conseiller régional (Verts) Bernard Devoucoux, qui dénonce l'ensemble du projet.

En attendant, Bernard Le Provost, maire et conseiller général de Lapalisse (div. d.), au *risque de gêner ses amis politiques*, continue de soutenir le dossier d'un investissement de 100 millions de francs, qui pose la question de l'avenir de l'agriculture, dans un département rural soucieux de préserver son espace. L'affaire n'est pas sans rappeler le projet – avorté – du groupe allemand Poehlman, qui, il y a cinq ans, voulait construire à la limite de la Picardie et de la Champagne un, voire plusieurs, poulaillers géants.

Jean-Yves Vif

Mme Lepage se dit « préoccupée » par la sécheresse « mais pas inquiète »

FACE à la sécheresse persistante sur l'ensemble de la France, les pouvoirs publics se mobilisent progressivement. Le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, a confirmé, jeudi 17 avril, la convocation, le 29, d'un *« comité sécheresse »*, initialement prévu en mai (*Le Monde* du 17 avril). De son côté, la *« cellule opérationnelle de suivi de la sécheresse »*, qui a réuni, mercredi, les responsables de la Sécurité civile, des représentants du ministère de l'agriculture, du ministère de l'environnement et de Météo-France, devrait désormais se réunir tous les quinze jours au ministère de l'intérieur, afin de faire le point sur les zones les plus sensibles aux risques d'incendie et de *« localiser les moyens au plus près du risque »*.

Avec une météo en avance de trois mois sur le calendrier, Corinne Lepage s'est dite *« préoccupée mais pas inquiète »*. *« Le niveau des nappes est comparable à l'année de sécheresse de 1976 »*, a-t-elle indiqué, en précisant qu'*« en 1976 la sécheresse était beaucoup plus avancée, les réserves artificielles étaient moins importantes et l'irrigation était beaucoup moins développée »*. Pour le moment, la sérénité reste de mise au ministère de l'environnement : il n'est pas question d'envisager un impôt sécheresse comme en 1976.

Mme Lepage semble toutefois consciente de la nécessité d'impulser une *« politique volontariste de l'eau »*. C'est, a-t-elle rappelé, ce que l'Etat a déjà lancé en dotant chaque bassin d'outils de planification de la gestion de l'eau avec les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et les schémas d'aménagement et de gestion des eaux. Le ministère entend également généraliser au plus vite l'installation de compteurs d'eau chez les agriculteurs afin de mieux contrôler leurs prélèvements sur les nappes. *« Il est clair que nous ne pouvons pas continuer à augmenter les prélèvements d'eau avec des ressources qui diminuent »*, a affirmé Mme Lepage.

Le directeur de l'eau, Pierre Roussel, a tenu à préciser qu'à l'heure actuelle les barrages sont encore pleins. Mais les pouvoirs publics commencent à mettre en service, localement, les réserves artificielles. Le centre de gestion des barrages d'Orléans, chargé de réguler le cours de la Loire et de ses affluents, a ainsi commencé à *« soutenir »* les basses eaux à partir du réservoir de Naussac, sur l'Allier, en raison de *« la faiblesse des précipitations depuis deux mois »*, ont indiqué, jeudi, les responsables du centre. *« Habituellement, le soutien des basses eaux commence en juillet. Le capital ressource est d'ores et déjà entamé pour 1997 »*, ont-ils précisé.

De con côté, Mme Lepage a indiqué que les départements les plus durement touchés *« ont déjà fait le nécessaire »* : treize arrêtés de rationnement d'eau ont déjà été pris, depuis le 7 avril, dans huit départements français, a précisé le ministre. Après les restrictions à l'irrigation mises en place par les préfets dans la région Centre et dans une partie de l'Ile-de-France, l'Orne, le Poitou-Charentes et le Limousin devraient suivre *« dans les jours qui viennent »*. Le ministre n'exclut pas de prendre d'autres mesures lors du *« comité sécheresse »*, le 29 avril, si la situation l'exige. Mais Mme Lepage préfère laisser l'initiative aux préfets, qui en ont la compétence depuis la loi sur l'eau de 1992.

Toutefois, Mme Lepage a mis en garde : si la sécheresse perdure, sans un été pluvieux, et conduit à une situation comparable à celle de la moitié nord de la France en 1976, mais étendue cette fois à l'ensemble du territoire, il faudra aussi se préparer à la mise en place de *« dispositions pour l'approvisionnement du bétail, voire de la population »*. Quant aux feux de forêt, particulièrement menaçants cette année, le ministre a rappelé : *« Ni la sécheresse ni même le vent ne mettent le feu. Neuf sur dix ont une origine humaine. »*

Sylvia Zappi

Record d'ensoleillement dans le Cantal

A la demande de Michel Teyssedou, président de la chambre d'agriculture, le préfet du Cantal, Philippe Pondaven, devait organiser, vendredi 18 avril, une réunion consacrée au déficit pluviométrique. *« Il ne faut pas encore parler de situation inquiétante, mais nous nous mettons en état de vigilance »*, nous a-t-il déclaré. Comme tous les départements du Massif central, le Cantal souffre du manque d'eau, ce qui peut avoir à terme des conséquences néfastes pour cette zone de montagne orientée vers l'élevage des bovins de qualité nourris à l'herbe. « Le pays vert », comme le disent les slogans touristiques, a été victime, ces dernières semaines, de nombreux feux de landes. Mars a battu tous les records d'ensoleillement : 274 heures au lieu de 147 en moyenne.

Pendant plus de six semaines, les internes ont manifesté pour la liberté de la médecine. Peu habitués aux mouvements de grève et de rue, ils ont voulu dénoncer une santé malade qui reflète, à leurs yeux, une démocratie malade

M

Pard
de b

Pendant plus de six semaines, les internes ont manifesté pour la liberté de la médecine. Peu habitués aux mouvements de grève et de rue, ils ont voulu dénoncer une santé malade qui reflète, à leurs yeux, une démocratie malade

Paroles de blouses blanches

MARDI 15 AVRIL, au comité de grève des internes de Paris - Ile-de-France (CGIP), Ludovic Bincaz, chargé des relations avec la presse, ne sait pas encore que la grève va s'achever dans quelques heures. Du moins sous cette forme. Les ordonnances Juppé sur la réforme de la Sécurité sociale datent d'octobre 1995. Le premier préavis de grève des internes et des chefs de clinique-assistants pour que le moratoire sur les sanctions financières, en cas de dépassements des prévisions, soit porté de trois à sept ans, date du 1er mars 1997. Commencent alors plus de six semaines de grève et de manifestations, auxquelles les blouses blanches n'étaient ni habituées ni préparées. Les « blouses blanches », parce qu'il n'y a pas que les internes, personnages mythiques dans l'imaginaire social français (ils en « bavent » un maximum, certes, mais ils seront riches et puissants), mais aussi les externes, et les résidents en médecine générale. Il faut également nuancer entre Paris et la province. Entre le CGIP et l'ISNIH, l'intersyndicale des internes, qui connaît quelques perturbations à sa tête en cours de route. Les deux organisations ne sont pas forcément sur la même ligne, mais, le 19 mars, la moitié des CHU sont en grève, le 20 mars, 15 villes hospitalo-universitaires sur 26 en France sont en grève, et M. Juppé explique au journal de 20 heures que les internes ont mal lu la convention. Le 23, de nouvelles manifestations se déroulent à Paris et en province, le 24, les trois syndicats libéraux qui n'avaient pas signé la convention rejoignent le mouvement. Le 27, c'est la grande manifestation nationale à la Bastille.

Tant de jeunes gens que l'on suppose nantis ou du moins en voie de le devenir, posés et pondérés comme leur vocation les y oblige, cultivés par de longues études, même si M. Juppé ne les croit pas capables de bien lire sa convention, dans la rue, sous des banderoles, en train de chanter *« Juppé on n'en veut plus, on le prendra nu dans la Simca 1000 »*, ce n'est pas un spectacle fréquent, ni en effet très prévisible.

Alors quoi ? Même ceux-là ? On a l'impression que la France est une pinède en été, où pompiers et pyromanes jouent à cache-cache, sachant que ça peut flamber n'importe où, à n'importe quel moment, parce que même les espèces les moins inflammables sont au bord de la crise. Crise de quoi ? De confiance, d'identité, d'estime, c'est variable. Ce qui est clair, c'est que l'analyse que font ces divers mouvements, comme celle que l'on tente de faire d'eux, ne se pose plus en termes droite-gauche, ne se confond avec aucun parti.

Ce mardi matin, donc, peu avant la fin de la grève, au CGIP, chez ceux que l'on a considérés comme les plus « durs » des blouses blanches en grève, on y croyait encore. Dur, le terme est excessif. Tout cela reste poli, courtois et sympathique. Dans le petit local où s'accumulent les tracts, les affiches et les bouteilles de jus d'orange, les responsables du comité parlent tous dans plusieurs portables à la fois. Le portable a nettement changé la stratégie des organisations syndicales et l'organisation des manifestations. L'avenir dira s'il ne facilite pas aussi les indiscrétions, mais c'est une autre affaire. En attendant, il fait moderne.

> « Il aura bien fallu trois semaines pour faire passer dans les médias ce qui est au cœur de notre débat, mais on y est parvenu. Jusqu'à "L'Humanité", qui trouve que notre mouvement est beau »

Ludovic Bincaz use du sien avec modération. Il ne vient pas d'une famille de médecins, sa mère travaille dans la communication, son père est informaticien, lui-même a vingt-huit ans et se trouve à mi-parcours de son internat de chirurgie. Politiquement, comment se situe-t-il ? *« J'ai voté Chirac en 1995 »*. Une jeune fille l'interrompt et corrige : *« Non. On dit : moi, je suis con, j'ai voté Chirac, c'est dans cet ordre-là que ça se prononce. »* C'est Vanessa Lubin, qui s'occupe des questions juridiques au comité. Comme elle est belle et a de l'autorité, elle est souvent passée à la télévision. *« C'était voulu. On ne souhaitait pas qu'il y ait trop d'interlocuteurs différents, pour la cohésion du message. »* Donc Ludovic a voté Chirac. En est-il content ? *« Content de ses promesses, oui, mais on les a relues l'autre jour en assemblée générale, c'était pas triste. Ce qui se passe aujourd'hui est exactement le contraire de ce qu'il avait promis. Pour la prochaine législative je suis bien embêté, je n'ai jamais voté pour un parti spécialement. L'étiquette droite-gauche ne change rien, c'est plutôt l'engagement que prend un candidat qui compte. Alors, quand les politiques font le contraire de ce qu'ils ont promis, on devient légèrement désabusé. Cela dit, je ne voterai jamais FN. »*

Il considère que les étudiants ne sont pas venus dans la violence, en criant *« A bas le plan Juppé ! »*, mais en disant : la réforme, oui, il en faut une, pas n'importe laquelle. L'idée d'une chasse au gaspillage n'est pas nouvelle, ni sortie du cerveau de M. Barrot, c'est une idée née sous le gouvernement Balladur. Ce qui est choquant pour les internes, c'est que les gouvernants ne veuillent pas tenir compte de leur point de vue et se réfugient ainsi dans une attitude qu'ils disent « courageuse ».

Ludovic et ses camarades se sentent-ils proches à l'occasion d'autres mouvements sociaux ? *« Honnêtement, comme tout bon interne, j'ai assez peu de temps pour m'occuper de tout ce qui se passe autour. La vie d'un interne, c'est des gardes, des cours, les semaines sont bien pleines, on n'a pas le temps de lire la presse. Si les infirmières font grève, ça nous touche, parce qu'on fait le même travail, mais autrement... On n'a pas l'habitude de se battre pour nos salaires. On trouve ça un peu déshonorant. Ca ne se fait pas. »* Un salaire qui n'est pas mirobolant, 9 000 francs, mais il vit convenablement avec cela. Il n'a pas de bas de laine, mais il le savait avant de commencer. Et, surtout, il estime que la conduite à tenir face à l'argent est indiquée dans le serment d'Hippocrate, qui n'est pas une vaine promesse un peu symbolique.

Par ailleurs, la concurrence en ville est impitoyable et les médecins de campagne, s'ils ne manquent pas de travail, n'ont guère le temps d'en profiter.

France Welby a vingt-cinq ans, est dans son septième semestre de spécialité en chirurgie orthopédique. Sa mère est professeur en pharmacie, son père ingénieur. Politiquement, elle se situe dans une *« nébuleuse de droite »*. *« Et encore, la politique, c'est quelque chose qui ne m'intéresse que quinze jours avant les élections. Jusqu'à la veille, je ne sais pas pour qui voter. »* Le lien social ? *« Je le vis avec mes malades. Le temps libre, c'est pour me reposer ou faire du sport, pas pour me pencher sur des problèmes politiques, qui me laissent froide. »* Se sent-elle concernée par les revendications d'autres parties de la société ? *« La dernière manifestation que j'ai dû faire, c'était pour l'école libre. Aujourd'hui, c'est pour la liberté de la médecine. Je n'éprouve aucun intérêt pour ceux qui nous gouvernent ni pour ceux qui aspirent à le faire. Ma mère m'appelle tous les dix jours en me disant : "Tenez bon, nous on a fait 68, il faut vous battre, vous allez y arriver, courage !" Mais bon, tout ce qui reste de 68, c'est la découverte des plages sous le pavé de Paris, la seule chose qui me touche. Pour autant, je ne sais même pas pourquoi ils se sont battus. »* Ludovic est moins catégorique : *« Mai 68, c'était un ras-le-bol de société. Nous, ce n'est pas pareil, c'est un point précis qui va mal. »*

EN revanche, France estime qu'avoir réussi à faire se rassembler des gens aussi individualistes que les étudiants en médecine, habitués à une féroce compétition, est en soi inouï. Une bête noire, Nicole Notat : *« Elle est totalement désavouée. »* France est syndiquée au Syndicat des internes hospitaliers de Paris, *« tendance rien du tout »*. Très peu d'internes entrent dans des syndicats traditionnels, politisés, *« la plupart du temps, ça ne s'appelle pas syndicat, mais amicale, association... »*

Vanessa Lubin, vingt-six ans, porte-parole remarquée du mouvement, est en cinquième semestre d'internat de spécialité en endocrinologie. Elle vient d'un milieu modeste, un père peintre en bâtiment, une mère qui faisait les marchés. Ce qui l'a décidée à faire médecine, c'est l'attitude profondément humaine de leur médecin de famille. *« Quand il venait, il passait un quart d'heure sur le problème ponctuel et une demi-heure avec la famille. Un humaniste. »* Elle a entrepris ces longues études avec l'aide des bourses, qu'elle estime très bien faites en France et suffisantes : avec 15 000 francs par an, elle peut acheter ses manuels. Ses droits d'inscription en faculté lui sont remboursés. *« Il ne faut pas dire qu'il n'y a que des gens favorisés qui font des études, ce n'est pas vrai. Je connais plein d'autres personnes dans mon cas. »*

COMME les autres, elle pense que le mouvement n'est pas politique. Avec un gouvernement de gauche, cela aurait été la même chose. *« Mais cela, ça passe largement au-dessus de la tête des gouvernants. »* Comme les autres, elle vote blanc. *« Tous des pourris, blanc bonnet et bonnet blanc. Je ne vote pas FN, attention. En aucun cas on ne peut nous récupérer là-dessus. Mais il faudra bien que le gouvernement s'intéresse à nous, cesse de nier notre mobilisation. Il y a 100 000 médecins en France, un électorat libéral, de droite, il serait bon d'y penser avant les législatives. »* Comme les autres, sa bête noire est Nicole Notat : *« Elle est ultra-minoritaire. »* Et si la grève s'essouffle ? *« On continuera à dire qu'on n'est toujours présents et toujours pas d'accord. »*

Thomas Fassier, vingt-deux ans, est externe, en cinquième année, responsable des externes parisiens. Il se dit frappé par le sentiment de solidarité dans un milieu où, visiblement, il ne s'y attendait pas. *« Il y a une volonté politique au sens noble. Derrière la santé malade, nous avons découvert la démocratie malade. Malade, quand on a vu des communiqués de presse du gouvernement sortir avant même que les représentants soient sortis du rendez-vous. Quand on rencontre des députés qui n'avaient pas lu les ordonnances Juppé. Quand des étudiants qui organisent un débat dans leur amphithéâtre sont dénigrés. »* Selon Thomas, la conscience de citoyen, jusque-là peu répandue parmi des étudiants polarisés sur leurs examens, sera la clé des dépenses de santé pour l'avenir.

Toute cette génération d'étudiants est devenue consciente de cette nécessité, le mouvement n'aura pas été inutile. *« Il aura bien fallu trois semaines pour faire passer dans les médias ce qui est au cœur de notre débat, mais on y est parvenus. Jusqu'à* L'Humanité, *qui trouve que notre mouvement est beau. Quoi qu'il arrive, c'est déjà une victoire. La maîtrise comptable ne passera pas. Dans six mois, elle sera inapplicable. Dans un an, elle tombera sous le coup des recours en Conseil d'Etat que nous avons lancés. Et parce qu'elle n'aura pas convaincu les médecins et les acteurs de la santé, qui sont aussi les acteurs de la maîtrise de la dépense. »* Thomas est résolument optimiste. Dans les mois, les années qui viennent, on va se rassembler, faire des forums, des propositions, et on dira : voilà, M. Juppé, ce que proposent les professionnels de la santé. Si c'est encore M. Juppé.

Ludovic, France et Vanessa sont confiants, le mouvement peut se terminer sous cette forme-là, il continuera autrement, en soins gratuits, en grève à la japonaise (on travaille en portant un brassard de gréviste), la graine est semée. Ludovic estime : *« On a fait un grand pied de nez à la classe politique. Et on a appris le pouvoir de la communication, pendant cette grève. On s'en servira. De toute façon, il ne s'agit pas de baisser les bras, mais de convertir l'énergie et de rebondir. »* Il est midi, l'heure d'aller devant le siège de la CNAM, à Montparnasse, pour chanter d'autres chansons, dont les paroles ne sont pas toujours évidentes à publier, tradition carabine pas morte, conspuer Nicole Notat (*« Nicole une fois, Nicole deux fois, etc. »*), lancer quelques œufs, tomates et fumigènes sur des CRS qui laissent passer sans répondre ce dernier tir. Dans l'après-midi, la grève est suspendue.

Michel Braudeau

Croquis-reportage : Jean-Pierre Cagnat

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'alibi européen

A NOUVEAU, l'Europe, qui devrait être une grande ambition pour la France, se trouve ramenée au rang des petites mesquineries du jeu politicien national. Ce serait à cause de Maastricht et des fameux critères de convergence que le chef de l'Etat et le gouvernement devraient décider d'un nouveau plan de rigueur. Ce serait à cause des échéances européennes et du calendrier de l'euro que le président de la République serait contraint *de procéder à une* dissolution de l'Assemblée nationale et à des élections anticipées.

Rien, pourtant, dans le projet européen, n'oblige à précipiter les événements. Les vraies raisons de l'initiative, attendue, du président n'ont en réalité qu'un lointain rapport avec l'Europe.

Avec ou sans Maastricht, la réduction des déficits publics est une nécessité à laquelle désormais les Français, à gauche comme à droite, sont acquis, dans leur large majorité, même s'ils divergent sur les moyens d'y parvenir. Cela étant, le rétablissement des comptes de l'Etat et des administrations ne peut être ni le seul moyen ni le seul objectif d'une politique, encore moins d'un projet d'intégration.

Le débat, là, n'est plus entre Français, il doit être mené entre Européens. S'il faut, partout, poursuivre l'assainissement des finances publiques, il est indispensable aussi que les Quinze s'interrogent sur cette course folle aux mythiques 3 % qu'ils se sont fixés dans le traité.

L'heure de vérité a peut-être, enfin, sonné. Tous les dirigeants de l'Union européenne, Helmut Kohl et Jacques Chirac en tête, savent, depuis des mois, que les critères, notamment celui des déficits publics, ne pourront être respectés dans les délais, même par les meilleurs élèves de la classe. Soucieux de préserver le calme sur les marchés des changes, ils considéraient qu'il était préférable de ne point le dire. La méthode a pour l'instant bien fonctionné, comme en témoigne l'extraordinaire confiance des marchés à l'égard de l'euro.

Aujourd'hui, pourtant, l'opinion et les opérateurs commencent à *percevoir la réalité*. Ni l'Allemagne, ni l'Italie, ni la France – pour ne citer que les plus grands pays – ne pourront satisfaire les critères dans leur ensemble et dans les délais.

L'illusion devient désormais dangereuse. Pour l'entretenir, les dirigeants des différents pays de l'Union sont conduits à s'engager dans une redoutable course à l'austérité. Partout, afin de réduire les déficits, on ne parle que de diminuer les dépenses ou d'augmenter des impôts. Gageons que Bercy ou Matignon redécouvriront bientôt les charmes de l'impôt sécheresse ! Cette surenchère dans la rigueur pourrait étouffer dans l'œuf une reprise qui reste encore timide et plonger, pour le coup, le Vieux Continent dans une réelle récession, avec les risques que celle-ci pourrait avoir sur le projet européen lui-même.

Si l'Europe est la préoccupation première des plus hautes autorités de l'Etat, c'est d'abord en engageant un dialogue de vérité avec nos partenaires qu'elles pourraient au mieux faire avancer cette cause. Ce n'est pas, en tout cas, en usant, une fois de plus, de l'Europe-alibi.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besser, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Azalées d'avril

ON NE PEUT rêver rien de plus féerique, de plus chatoyant, de plus vibrant dans ce matin d'avril, mouillé des senteurs de gazon cru, de terre humide et de marronniers, que ces calices et ces corolles aux mille couleurs que vient d'épanouir l'exposition des azalées aux serres d'Auteuil.

Chaque printemps, depuis 1855, des magiciens, dont les armes sont d'arrosoir et de sécateur sur champ de sable fin, font surgir du terreau ces coupes frêles, violines ou de neige, d'outremer ou de feu, de soleil ou de nuit, ces conques de pétales gonflés, on l'imagine, par les joues poupines de petits amours ailés, ces clochettes pascales dont les antennes émettent, sans plantes parasites, une joyeuse symphonie.

Plus de trois cent cinquante variétés d'azalées suspendent leurs élancements sous la verrière de la serre centrale. Dans les serres annexes, en contrebas comme pour rendre hommage à ce massif de beauté, les cinéraires étalent leur collection de printemps et les calcéolaires leurs petits sabots pour chausser Cendrillon.

Dès cet après-midi, les Parisiens vont fouler le gravier et l'ocre fraîchement ratissés des allées du parc. Et le 3 mai nos jardiniers plongeront en bonne terre de bruyère, ombrée d'abord, puis baignée de soleil, les plantes gorgées de compliments.

Il ne faudra pas en vouloir à M. Verlhomme, qui inaugure ce matin une telle exposition, s'il s'y attarde, au risque de perpétuer un précédent légendaire. Nous excuserions tous notre *« préfet aux fleurs »*.

H. M.

(19 avril 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

OTAN : danger

par Michel Rocard

NOTRE président de la République, Jacques Chirac, vient de faire un voyage sympathique, et, semble-t-il, réussi en République tchèque. Et il a, une fois de plus, promis une nouvelle adhésion à l'OTAN avant l'an 2 000.

La perspective de voir adhérer prochainement à l'OTAN un certain nombre de nations d'Europe centrale soulève, à juste titre, tant aux Etats-unis qu'en Allemagne, des débats importants. En France, aucun. Mon cri d'alarme du 13 mars dans *L'Express* n'a pas eu l'ombre du commencement du moindre écho. Deux événements récents devraient pourtant attirer l'attention et appeler la réflexion la plus approfondie. L'un est bien *connu : au cours de leur rencontre* récente à Helsinki, Boris Eltsine a résisté au charme comme à la puissance de Bill Clinton, et a bien précisé que la Russie continuait à désapprouver l'extension de l'OTAN à l'Est, et qu'elle y voyait un geste inamical. Voilà qui, déjà, donne matière à penser.

L'autre événement, pour officiel qu'il soit aussi, est passé totalement inaperçu. Mardi 18 mars, la sous-commission « sécurité » du Parlement européen a reçu, en audition spéciale, trois membres de la Douma, l'assemblée législative de la Fédération de Russie. Les trois députés venaient de groupes différents, mais représentaient à eux trois plus des trois quarts des forces composant le Parlement russe. Leur message était simple et se résumait à ceci : « Nous sommes en désaccord sur beaucoup de choses entre nous, mais il faut que vous sachiez, vous Européens, qu'il y a un point sur lequel nous sommes profondément unanimes, c'est notre refus absolu de vous voir établir une frontière militaire à nos portes. Nous n'avons plus confiance en Eltsine. Mais sachez que s'il transige sur ce point, il n'engagera que lui.

» Non seulement nous ne suivrons pas, mais nous considérons l'élargissement de l'OTAN comme un acte d'hostilité. Cela nous conduira immanquablement à refuser de ratifier le traité de réduction des armements nucléaires Start II, en attente devant la Douma depuis 1993. Nous ne pourrons que reprendre une politique d'armement, et, peut-être mettre en cause la fin de l'exécution de Start I. Car, enfin, qui pouvez-vous dire que nous menacerions aujourd'hui, nous Russes ? Quelles raisons avez-vous de commettre un tel acte de méfiance alors que nous venons de signer la prolongation indéfinie du traité de non-prolifération, et surtout le traité d'arrêt complet de tous les essais, qui nous concerne au premier chef, et que nous exécutons jusqu'à présent rigoureusement les engagements de destructions d'armes du traité Start I. Et surtout, nous avons, quelles qu'en soient les raisons, signé l'abolition du pacte de Varsovie. Comment pouvez-vous ne pas comprendre que pour manifester vraiment des intentions pacifiques à notre égard, à la mesure de toutes ces décisions que nous venons de prendre, c'est vers la dissolution de l'OTAN que vous devez vous orienter ».

Voilà en gros ce que l'on pense, à une écrasante majorité, au Parlement russe. Il est difficile de contester radicalement cette argumentation : quelles que soient nos arrière-pensées, elle est « objectivement » exacte.

> Le moindre geste qui risque de compliquer la ratification du traité Start II, et de conduire la Russie à se réarmer, est à proscrire absolument

La Russie certes, reste puissamment armée. Mais, précisément, tout le problème est de savoir si elle peut reprendre la marche vers un désarmement progressif, notamment nucléaire, qu'elle a entreprise voici bien des années, et qui a été marqué par un certain nombre de décisions de première importance. Les premiers accords ont visé *la limitation (1972, 1979)* puis la réduction (1991 : Start I, 1993 Start II) du nombre des armes nucléaires. Le traité de Washington, en 1987, emporte renonciation aux armes nucléaires intermédiaires. Celui de Paris, en 1990, réduit les forces conventionnelles en Europe, ce qui est une grande première historique. Sur cette lancée, l'URSS accepte la reconduction indéfinie du *traité de non-proliféra*tion en 1995, puis surtout l'arrêt complet de tous les essais (traité dit CTBT) en 1996. Ce dernier accord est d'autant plus significatif que la Russie n'est vraisemblablement pas en état de remplacer les explosions-tests par des simulations. Autrement dit, elle a accepté de s'inscrire dans la perspective d'un désarmement nucléaire complet. Et, pour faire bon poids, elle a aussi signé à Paris, en 1993, l'interdiction complète des armes chimiques. A l'échelle historique, ce mouvement, qu'accompagnaient jusqu'à présent les Etats-Unis, a été mené à un train d'enfer. Et l'humanité voit s'ouvrir la perspective d'un monde débarrassé du risque de guerres majeures. Mais la Russie marque une hésitation, voulant s'assurer des intentions réelles des Occidentaux. D'où la non-ratification, jusqu'à présent, du traité Start II et de la convention sur les armes chimiques.

C'est dans cette situation là que nous prendrions le risque de convaincre la Russie que nous nous méfions toujours d'elle et que, par conséquent, sa sécurité exige qu'elle arrête ce mouvement et songe sérieusement à réactiver et développer son potentiel militaire ! Il y a un autre aspect. Si le gouvernement russe était stable et respecté, on pourrait éventuellement compter sur son autorité et son esprit de responsabilité pour négocier avec lui un accord difficile où l'élargissement éventuel de l'OTAN serait compensé par des dispositions de sécurité importantes. On compterait alors sur son influence pour le faire ratifier par son Parlement. Mais ce n'est pas le cas. L'actuel président russe, et son gouvernement avec lui, sont à chaque instant dépendants des mouvements d'opinions, des modes et des courants. La Russie vit sous la double menace de la remontée d'un courant nationaliste et fascisant, et du retour en force de ses anciens communistes. Les forces démocratiques y sont minoritaires. Dans cette atmosphère-là, l'élargissement de l'OTAN aux pays de l'Est *sans que soient* préalablement établies les règles contraignantes de la sécurité en Europe dans un texte qui lie, à égalité de responsabilités, les Russes et les Occidentaux n'aboutira qu'à renforcer les courants nationalistes et xénophobes, fascisants, communistes ou autres, dans cet immense pays. C'est prendre un risque inconsidéré. Tous les pays d'Europe centrale et orientale savent que leur sécurité dépend avant tout du caractère pacifique des relations entre la Russie d'une part, et de l'autre les Etats-unis, l'Allemagne et la France. Leur besoin de sécurité est tel qu'ils ne contrediront pas les USA et l'OTAN si ceux-ci veulent étendre la zone d'influence de l'alliance.

Mais c'est aux responsables de cette dernière de mesurer ce qu'ils font. L'émerveillement devant le retour à la démocratie de tous ces pays a conduit, séparément, les responsables de l'Ouest à accueillir positivement toutes leurs demandes : des crédits, l'adhésion à l'Union européenne, l'adhésion à l'OTAN. On a dit oui par sympathie, on avait oublié les Russes. Depuis, tel un bulldozer lâché sans conducteur, la diplomatie occidentale besogne vers l'adhésion à l'OTAN sans réflexion, sans concertation, sans débat.

Les députés de la Douma doivent être écoutés. Le moindre geste qui risque de compliquer la ratification du traité *Start II*, et de conduire la Russie à se réarmer, est à proscrire absolument. Ce serait notamment un énorme encouragement à la prolifération nucléaire, en même temps qu'une incitation au raidissement autoritaire de la Russie. Il y aurait assurément là la plus grande faute diplomatique de l'Occident depuis un demi-siècle.

Les négociations en cours visant à camoufler cette faute énorme derrière un document de complaisance – charte sans grand contenu _ imposé à un Eltsine demandeur de crédits, et ne changeant rien à la géopolitique de la méfiance, risquent plutôt d'aggraver les choses que de répondre au problème. Mais l'irréparable n'est pas accompli. Il est encore temps d'arrêter ce qui est mal commencé, et de revenir à l'essentiel : un vrai traité de sécurité avec la Russie, d'où se déduiraient les conditions de sécurité des autres pays d'Europe. Ce serait la tâche normale d'une grande diplomatie française que de provoquer cette prise de recul nécessaire et de réorienter par là le mouvement international dans la bonne direction.

Michel Rocard *est député européen (PS), sénateur des Yvelines et ancien premier ministre.*

Après Hongkong, Taïwan prochain objectif de Pékin

Suite de la première page

Mais, au-delà des concessions sur les dogmes, il y a les multiples répercussions quotidiennes. Le transfert de souveraineté place en effet Pékin en position d'empoisonner la vie du réseau de représentations taïwanaises à Hongkong. Au nom du principe de réciprocité, le continent risque ainsi de réclamer l'ouverture d'institutions hongkongaises à Formose (embryonnaires à ce jour), voire l'autorisation d'investissements hongkongais (inexistants), qui pourrait inaugurer un pernicieux processus d'infiltration. Jusque-là relativement préservée de ce danger, Taïwan va devoir affronter ces prochaines années le risque de chevaux de Troie continentaux à l'harnachement hongkongais, péril d'autant plus délicat à conjurer que l'île veut se mettre au diapason de la déréglementation mondiale. A cela s'ajoute l'intensification du harcèlement diplomatique. Pékin devrait user de sa nouvelle carte hongkongaise pour intimider les Etats « clients » de Taïwan – réduits au nombre d'une trentaine – dans l'espoir de les convaincre de changer d'allégeance. Les consulats à Hongkong de pays d'Amérique latine comme le Paraguay ou Pananama sont déjà sous pression. Ces grandes manœuvres surviennent à un moment critique où la diplomatie taïwanaise vient d'essuyer de graves revers, dont le plus spectaculaire est la défection de l'Afrique du Sud.

Ironie amère, Taïpeh recule aujourd'hui sur son propre terrain, celui de la « check diplomatie » (diplomatie du carnet de chèques), puisque les réserves en devises de Pékin (autour de 100 milliards de dollars) excèdent désormais les siennes. Et l'écart se creusera avec la récupération des 60 milliards de dollars de Hongkong. La « puissance de feu » financière de la Chine est aujourd'hui une arme redoutable, le paradoxe étant que les surplus commerciaux du continent sont en partie alimentés par des entreprises taïwanaises délocalisées.

STRATÉGIE DE RECONQUÊTE

Mais ces affaires de gros sous ne sont qu'un aspect d'une stratégie de reconquête qui reste foncièrement politique. Le plus embarrassant pour l'île serait en effet le succès à Hongkong de la formule « un pays, deux systèmes », qui fournirait à Pékin un argument de propagande idéal pour légitimer ses prétentions sur Taïwan auprès des capitales régionales et occidentales. Au premier rang de celles-ci figure bien sûr Washington, que le régime chinois cherche à séduire après voir compris, depuis la crise de 1996, qu'il était le principal obstacle sur le chemin de l'« île rebelle ». A Taïpeh, on voit bien poindre le danger. On s'efforce d'y parer en affinant un contre-argument : la formule « un pays deux systèmes » n'est pas extensible à Taïwan pour la simple raison que la population n'en veut pas. A la différence de la colonie britannique, insiste-t-on, Taïwan est riche d'une forte identité politique, mêlant expérience démocratique et affirmation identitaire, qui rend illusoire tout emprunt mécanique aux recettes hongkongaises.

Il reste néanmoins à savoir si les Taïwanais sont réellement armés pour contrer la menace qui se profile. On est en effet un peu surpris par l'insouciance ambiante à Taïpeh où chacun feint de croire que la convergence des intérêts économiques finira par apaiser le continent.

L'EFFET DES DÉLOCALISATIONS

En vérité, Taïwan n'a pas d'autre option que de se forcer à un optimisme de facade tant la montée en puissance de la Chine semble grignoter inexorablement sa marge de manoeuvre. Taïpeh l'admet implicitement en révisant à la baisse ses ambitions diplomatiques : l'objectif est désormais moins le retour aux Nations unies que la sauvegarde d'une forme d'existence internationale à travers une diplomatie informelle (réseaux non étatiques) active.

Dédaigné par un Occident cyniquement pressé de courtiser Pékin, l'île voit en outre ses capacités de résistance intérieures érodées par sa dépendance économique croissante à l'égard du continent. A l'instar de ce qui s'est passé à Hongkong, les délocalisations massives en Chine ont permis de réoxygéner un modèle de croissance qui tendait à s'essoufler. Du coup, toute crise politique se paye économiquement au prix fort. Les turbulences du début 1996, qui sont à l'origine d'un tassement de la croissance insulaire, l'ont bien montré.

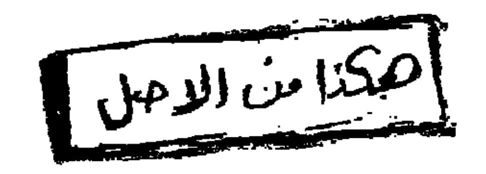
Cette facture pèse aujourd'hui sur le moral de milieux d'affaires locaux qui militent pour un apaisement à l'égard de Pékin. Les clameurs de la crise du début 1996 étaient à peine retombées que ces derniers ont réactivé des choix d'investissements – de plus en plus lourds – en faisant fi des appels à la prudence lancés par les autorités. Le régime chinois ne se prive évidemment pas de jouer cette carte-là en flattant ostensiblement des industriels locaux susceptibles de jouer le rôle de « cinquième colonne ». Hier l'apanage du groupe des continentaux « exilés » désireux de ranimer la flamme de la réunification, la politique de conciliation à l'égard de Pékin est aujourd'hui le fait des entrepreneurs de souche taïwanaise. Après la nostalgie des racines, c'est le prosaïsme des portefeuilles qui nourrit la force de rappel rabattant l'île dans le giron de la « Grande Chine ». Aussi peut-on légitimement se demander si le consensus national, vigoureux en période d'affrontement avec Pékin, saura résister longtemps à l'offensive désormais plus subtile du régime communiste, qui cherche à enserrer l'île dans les mailles du filet de la dépendance des capitaux et, surtout, des esprits. La « hongkongisation » d'un Taïwan satellisé est-elle une fatalité ? Le jeu est encore largement ouvert, et ce d'autant que la digestion de la colonie britannique est une opération à très haut risque dont Pékin ne sortira pas nécessairement indemne. Les Taïwanais en tirent argument pour affecter une certaine sérénité – ils sont après tout coutumiers de l'adversité – mais ils ne cachent pas qu'ils sont parfois saisis par le doute au regard des nouvelles difficultés qui s'annoncent.

Frédéric Bobin

RECTIFICATIF

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

C'est par erreur que, dans le point de vue publié dans *le Monde* du 18 avril à propos de la bibliothèque du lycée Edmond-Rostand de Saint-Ouen-l'Aumône, que Claude Durand a évoqué « Madame le Recteur ». Le recteur de l'Académie de Versailles, dont relève cette commune, est Armand Frémont.



RÉSULTATS En 1996, les groupes français ont réalisé une performance inattendue : d'après l'enquête du *Monde*, les vingt-cinq premières entreprises industrielles et de services ont enregistré un bénéfice total de 43,6 milliards de francs contre 8,1 milliards l'année précédente. ● L'OPTIMISME prévaut chez les analystes financiers, qui ont revu à la hausse leurs prévisions pour 1997, même si l'automobile et l'électronique grand public conservent, pour leur part, un moral morose. ● REMONTÉE DU DOLLAR et bons scores à l'exportation ont profité aux entreprises françaises. Elles ont également commencé à toucher les fruits des restructurations menées ces dernières années. ● LA GRANDE DISTRIBUTION, malgré la loi sur le gel des grandes surfaces, a, elle aussi, réalisé une année record. Carrefour est aujourd'hui la deuxième capitalisation de la Bourse de Paris après Elf Aquitaine.

En 1996, les grandes entreprises françaises ont retrouvé la forme

Après des années d'austérité, les vingt-cinq premiers groupes ont dégagé des bénéfices inespérés, cinq fois plus importants qu'en 1995. Mais ils conservent un certain retard par rapport à leurs concurrents en termes de taille, de moyens financiers et d'internationalisation

UN VENT d'optimisme souffle dans les grands groupes. Après les durs moments de 1995 et 1996, l'embellie se précise. L'appréciation du dollar de près de 15 % depuis novembre, la remontée de la livre et de la lire mettant un terme aux effets des dévaluations compétitives, apportent une bouffée d'oxygène aux entreprises. Les stocks se regarnissent, les carnets de commandes augmentent, de nouveaux marchés à l'exportation en Europe, aux Etats-Unis, en Asie, s'ouvrent. Ils viennent à point pour compenser une consommation toujours aussi imprévisible en France.

Une seule ombre demeure : les prix. Les tarifs très bas de 1996 servent toujours de référence pour les contrats qui se négocient en ce moment. Face à des concurrents très agressifs, les groupes acceptent pour l'instant ces conditions : la remontée des volumes prime.

LES PÉTROLIÈRES SE DISTINGUENT

Les analystes boursiers sont gagnés eux aussi par l'euphorie : ils revoient tous à la hausse les performances 1997 des groupes européens. Surtout celles des sociétés allemandes, françaises, suisses, pénalisées pendant plusieurs années par les cours de leurs devises. En moins de deux mois, les estimations de bénéfices de nombreux groupes ont été reconsidérées d'un œil plus favorable : + 18 % pour Bouygues, + 17,8 % pour la Générale des eaux, + 14,6 % pour Alcatel Alsthom. Au total, les estimations de bénéfices de l'ensemble des groupes cotés au CAC 40 – hors Renault – ont augmenté de 0,8 %, selon Associés en Finance, qui établit un « consensus » à partir de dix bureaux d'études. *« C'est la fin du grand scepticisme des marchés boursiers. Depuis dix ans, il n'y avait plus d'anticipations d'amélioration des résultats en cours d'année. Quand les analystes revoyaient leurs estimations, c'était chaque fois à la baisse »*, souligne l'analyste Jacques Chahine.

Au-delà de l'effet de la hausse du dollar, le changement d'attitude du marché s'explique par les résultats des groupes en 1996. Les entreprises sont parvenues à afficher des bénéfices meilleurs que prévu. En un an, les résultats des vingt-cinq premiers groupes industriels et de services sont passés de 8,1 à 43,6 milliards de francs !

Engagé très tôt dans sa réorganisation, Total a bénéficié à plein de la hausse des prix du pétrole. En un an, ses bénéfices ont augmenté de 154 %, à 5,6 milliards de francs, alors que son chiffre d'affaires progressait de 29 %, à 176 milliards de francs, ce qui le propulse au troisième rang français. Elf Aquitaine, qui mène une politique de recentrage depuis trois ans, a profité aussi de cette situation pétrolière. Sans égaler ses bénéfices records de 1990 (10,6 milliards de francs), le groupe confirme son titre de première entreprise française par les bénéfices, avec un résultat de 6,9 milliards de francs, en hausse de 38 %.

Derrière eux, se retrouvent les grands noms des groupes français, toujours les mêmes d'une année sur l'autre : Saint-Gobain, qui a réussi, malgré la très forte baisse des prix des biens intermédiaires, à afficher un bénéfice de 4,3 milliards ; L'Oréal, qui a vu son résultat augmenter de 13 %, notamment grâce au rachat de Cosmair et de Maybelline aux Etats-Unis ; LVMH, bien qu'accusant une baisse de 10 % de ses bénéfices, due à une chute importante des ventes dans les parfums et le cognac.

Mais le fait marquant des résultats de 1996, c'est le rebond spectaculaire de certains groupes. Pour eux, les comptes du passé sont désormais apurés. Les restructurations des dernières années leur ont permis d'acquérir une nouvelle efficacité : Danone, qui avait fait d'importantes provisions en 1995, a vu son bénéfice augmenter de 61,9 % en 1996. Grâce aux très bonnes perfomances de son activité défense, Lagardère a franchi pour la première fois le cap du milliard de francs de bénéfice (plus 66,7 %). Schneider, après de longues années de remise en ordre, a réalisé un bénéfice de 1,3 milliard, en hausse de 62,5 %.

Les grands groupes, qui avaient en 1995 affiché des pertes vertigineuses à la suite de très lourdes provisions, ne sont encore qu'en cours de redressement. Si Alcatel Alsthom est redevenu bénéficiaire en 1996, il le doit surtout à ses nombreuses cessions. Malgré des restructurations très lourdes (10 500 suppressions d'emplois), les télécommunications, cœur de son activité, n'ont été bénéficiaires qu'à partir du deuxième semestre. La Générale des eaux, elle, a dégagé un médiocre bénéfice de 1,8 milliard, après avoir vendu plus de 19 milliards de francs d'actifs. Bouygues peine à dégager 600 millions de résultat, tant il reste handicapé par le marasme dans le BTP.

Certaines sociétés, toutefois, n'ont pas réussi à résister. Le secteur des biens intermédiaires (acier, ciment, etc.), qui a connu une très forte chute des prix, a été particulièrement pénalisé. Lafarge a enregistré une chute de 21,7 % de son résultat, Usinor Sacilor a vu le sien diminuer de plus de moitié, L'Air Liquide a augmenté ses bénéfices d'à peine 3,8 %.

Aux difficultés conjoncturelles se sont ajoutés des problèmes structurels. Ainsi Pechiney, en retard sur ses concurrents, a dû se résoudre à passer plus 3 milliards de provisions pour restructuration, ce qui se traduit dans ses comptes par une perte de 2,9 milliards.

DIFFICULTÉS DE L'AUTOMOBILE

Mais ce sont les constructeurs automobiles français qui ont le plus souffert en 1996. Renault a perdu de l'argent pour la première fois depuis dix ans. Le groupe pâtit d'une maîtrise des coûts insuffisante et d'une faible internationalisation. PSA est resté bénéficiaire, mais ses profits se sont considérablement réduits. Soutenus artificiellement par les primes gouvernementales, PSA et Renault n'ont pas, à la différence de leurs concurrents comme Volkswagen, mené une politique de croissance. Ces manques se traduisent aujourd'hui par des plans sociaux dans les deux groupes.

Mais, globalement, les principales sociétés sont en ordre de marche. Parallèlement à leurs efforts pour gagner en productivité, en efficacité, elles ont amélioré leur bilan. Leur endettement a diminué. Leurs fonds propres se sont raffermis. La vente de nombreuses participations croisées leur ont permis d'encaisser de l'argent frais : 150 milliards de francs environ ont été levés sur le marché par ce biais auprès d'investisseurs internationaux.

Désormais, les groupes veulent poursuivre leur croissance et devenir de vraies entités mondiales. L'heure des fusions, à l'image des opérations menées par AXA-UAP et Suez-Lyonnaise des eaux, a sonné. Ces concentrations vont donner une taille et une nouvelle puissance financière aux groupes français. Ceux-ci doivent, toutefois, prouver qu'elles leur appportent aussi une meilleure rentabilité. Car, face à leurs concurrents internationaux, les groupes français, même redressés, dégagent des rendements très faibles. En moyenne, leur marge nette dépasse à peine 2 %.

Martine Orange

Chiffre d'affaires et bénéfices en hausse en 1996

	CHIFFRE D'AFFAIRES		RÉSULTAT D'EXPLOIT.		RÉSULTAT NET		MARGE NETTE	EFFECTIFS	
	en milliards de francs	évol. 95/96 en %	en milliards de francs	évol. 95/96 en %	en milliards de francs	évol. 95/96 en %	RN/CA en %	en unités	évol. 95/96 en unités
● ELF AQUITAINE	232,0	+ 11,5 ↗	21,7	+ 40,9 ↗	6,9	+ 38 ↗	+ 3,0 ↗	85 400	– 100
● RENAULT	184,0	0,0 =	– 1,7	NS	– 5,2	NS	– 2,8 ↘	140 905	– 2 707
● TOTAL	176,0	+ 29,4 ↗	10,2	+ 37,8 ↗	5,6	+ 154,5 ↗	+ 3,2 ↗	57 555	+ 4 019
● PSA	173,0	+ 5,5 ↗	1,7	– 54,0	0,734	– 57 ↘	0,0 =	139 100	– 800
● GÉNÉRALE DES EAUX	165,9	+ 1,8 ↗	3,8	+ 123,5 ↗	1,9	NS	+ 1,1 ↗	217 000	– 4 000
● ALCATEL ALSTHOM	162,1	+ 1,3 ↗	2,9	+ 383,3 ↗	2,7	NS	+ 1,7 ↗	191 600	– 200
● LYONNAISE DES EAUX	91,6	– 7,1 ↘	5,3	+ 26,2 ↗	1,3	+ 44,4 ↗	+ 1,4 ↗	116 000	– 4 000
● SAINT GOBAIN	91,4	+ 30,0 ↗	9,4	+ 20,5 ↗	4,3	+ 2,4 ↗	+ 4,7 ↗	101 701	0
● RHÔNE POULENC	85,8	+ 1,3 ↗	6,8	+ 9,7 ↗	2,7	+ 28,6 ↗	+ 3,1 ↗	75 250	– 7 306
● DANONE	83,9	+ 5,5 ↗	7,4	+ 5,7 ↗	3,4	+ 61,9 ↗	+ 4,1 ↗	81 579	+ 7 756
● BOUYGUES (prévisions)	81,2	– 1,0 ↘	1,5	+ 66,7 ↗	0,6	NS	+ 0,7 ↗	-	NC
● MICHELIN	71,2	+ 7,7 ↗	6,9	+ 21,1 ↗	2,9	+ 3,6 ↗	+ 4,1 ↗	-	NC
● USINOR SACILOR	71,1	– 9,3 ↘	2,5	– 68,8 ↘	1,5	– 65,9 ↘	+ 2,1 ↗	49 989	– 677
● PECHINEY	64,3	– 4,0 ↘	0,1	– 90,7 ↘	– 2,9	NS	– 4,5 ↘	35 612	– 1 602
● SCHNEIDER	61,6	+ 3,7 ↗	3,9	+ 8,3 ↗	1,3	+ 62,5 ↗	+ 2,1 ↗	90 000	– 2 700
● L'ORÉAL	60,3	+ 13,1 ↗	7,3	+ 17,7 ↗	3,7	+ 12,1 ↗	+ 6,1 ↗	NC	0
● LAGARDÈRE	56,4	+ 7,2 ↗	2,6	+ 23,8 ↗	1,0	+ 66,7 ↗	+ 1,8 ↗	-	0
● ERIDANIA	54,9	+ 8,1 ↗	3,7	– 7,5 ↘	1,7	+ 13,3 ↗	+ 3,1 ↗	19 443	+ 103
● AÉROSPATIALE	50,9	+ 3,5 ↗	0,7	+ 16,7 ↗	0,8	NS	+ 1,6 ↗	37 500	– 474
● THOMSON MULTIMEDIA	37,7	+ 3,3 ↗	489	NS	– 1,1	NS	– 2,9 ↘	-	0
● THOMSON CSF	36,2	+ 2,0 ↗	2,0	+ 5,3 ↗	0,7	NS	+ 1,9 ↗	46 800	+ 500
● LAFARGE	35,2	+ 6,0 ↗	4,1	+ 2,5 ↗	1,8	– 21,7 ↘	+ 5,1 ↗	35 232	+ 413
● COGEMA	34,4	+ 12,4 ↗	1,2	– 25 ↘	1,0	0,0 =	+ 2,8 ↗	18 856	+ 1 413
● AIR LIQUIDE	34,4	+ 7,2 ↗	3,9	+ 42,6 ↗	2,7	+ 3,8 ↗	+ 7,8 ↗	27 800	+ 1 700
● LVMH	31,1	+ 4,4 ↗	7,0	– 2,8 ↘	3,6	– 10,0 ↘	+ 11,6 ↗	20 644	+ 1 127

Sept groupes à plus de 100 milliards de capitalisation

En janvier 1992, pas une seule entreprise cotée à la Bourse de Paris n'avait une capitalisation boursière supérieure à 100 milliards de francs. Aujourd'hui, elles sont sept.

● **Elf Aquitaine** occupe la tête du classement, avec une capitalisation de 15,28 milliards de francs.

● **Carrefour** crée la surprise : l'entreprise ne faisait même pas partie des dix plus fortes capitalisations en janvier 1992. Elle se retouve aujourd'hui au deuxième rang (132,78 milliards)

● **L'Oréal** est passé de la sixième à la troisième place. Sur cinq ans, le groupe a multiplié sa capitalisation par trois, à 132,23 milliards de francs.

● **LVMH** a multiplié sa capitalisation par deux sur la même période, ce qui place le groupe en quatrième position.

● **Total** arrive cinquième, sa valeur en Bourse étant passée de 40,18 milliards de francs à 113,33 milliards de francs.

● Alcatel est sixième après avoir occupé la premmière place au mois de janvier 1994.

● **L'ensemble AXA-UAP** est la dernière capitalisation a dépasser lers 100 milliards de francs, à 103,77 milliards de francs.

La valeur boursière de ces 7 entreprises représente un cinquième (21,8 %) de la capitalisation de la Bourse de Paris, mais la somme des six premières reste inférieure à la capitalisation de Microsoft (684,5 milliards de francs).

La distribution a fortement amélioré sa rentabilité

LE RÉSULTATS 1996 de la distribution française ont des allures de pied-le-nez au gouvernement, qui a fait voter l'année dernière des lois visant à freiner l'expansion des grandes surfaces. Mais aussi à la morosité ambiante, qui n'a pas empêché les Français de consommer plus que de coutume. Les vrais commerçants ne sont jamais aussi bons que dans l'adversité. Les principaux groupes du secteur cotés à la Bourse de Paris affichent des taux de croissance à deux chiffres de leurs profits : + 20,4 % chez Carrefour + 22 % chez Promodès (Continent, Champion...), + 32,4 % chez Casino, + 36,2 % pour le groupe Pinault-Printemps-Redoute. Les Galeries Lafayette sont sorties du rouge, avec 550 millions de francs de résultat net.

Carrefour domine plus que jamais le secteur avec un chiffre d'affaires de 154 milliards (+ 7 %) et un résultat net de 3,24 milliards. Le groupe récolte les résultats de son développement international, entamé voilà plus de vingt ans. En 1996, ses filiales brésiliennes et argentines ont généré 20 % du chiffre d'affaires mondial mais plus du tiers des profits consolidés, presqu'autant que la France.

Son rival Auchan a fait un bond dans la hiérarchie, grâce à l'offre publique d'achat sur Docks de France, qui lui a permis de porter son chiffre d'affaires à 124 milliards. Mais cette opération a aussi gonflé son endettement de 15 milliards. Cela devrait se ressentir sur ses résultats financiers, que le groupe nordiste, non coté, se refuse à publier.

SURPRISE POUR PROMODÈS

Le numéro trois Promodès a surpris les analystes, en dégageant 1,25 milliard de francs de résultat net pour 103,5 milliards de chiffre d'affaires. Le groupe normand s'est délesté en 1996 de foyers de pertes importants, notamment sa filiale allemande, déficitaire de 119 millions. Quant à Casino (66,8 milliards de chiffre d'affaires, 838 millions de profits nets), il tire enfin les dividendes de la modernisation menée par son PDG, Georges Plassat, sous la houlette de son actionnaire de référence Euris, la société de Jean-Charles Naouri.

La rentabilité des capitaux investis dans la grande distribution a de quoi faire pâlir bien des industriels. Elle est désormais, selon les calculs de Deutsche Morgan Grenfell, proche de 8 % en Europe continentale, *« c'est-à-dire du même ordre que celle des médias ou de la pharmacie*, observe Didier Rabattu, analyste chez DMG. *Seuls les réseaux de téléphonie mobile font mieux, avec un retour sur investissement de 18 % »*. Les industriels de l'agroalimentaire doivent serrer les poings : avec 5 % « seulement », ils sont nettement distancés par leurs clients grands distributeurs.

Les boursiers se frottent les mains : en France, avec la loi Galland sur les prix abusivement bas, qui pousse les marges à la hausse, et la loi Raffarin, qui survalorise le patrimoine existant en limitant la création de nouveaux magasins, *« l'année 1997 s'annonce encore meilleure »*, affirme M. Rabattu.

La Bourse ne s'y est pas trompée, qui fait s'envoler les valeurs de la distribution. En 1992, Carrefour était valorisé à 33 % de son chiffre d'affaires, aujourd'hui il l'est à 92 %. A 132,8 milliards de francs, la capitalisation boursière de Carrefour, la deuxième après Elf, est désormais supérieure à celle de L'Oréal et de LVMH.

Pascal Galinier

Les salariés d'Air Liberté contestent le « moins-disant social » du transport aérien

Le projet de fusion avec TAT a mis le feu aux poudres

En grève depuis le 9 avril, les personnels navigants d'Air Liberté mènent, pour la première fois depuis la création de la société en 1987, un mouvement de grande ampleur. En cause : les conditions de travail imposées par l'ancien PDG, Lotfi Belhassine, pour faire d'Air Liberté le transporteur français aux coûts les plus bas. La nouvelle direction nommée par le nouvel actionnaire, British Airways, est prête à certains efforts.

« IL M'ARRIVE, certaines semaines, de commencer six fois à 6 heures du matin. Je dois me lever à 4 h 30, et je ne suis pas de retour chez moi avant 22 heures », raconte une hôtesse d'Air Liberté, en grève illimitée depuis le 9 avril comme nombre de collègues et pilotes. C'est la première fois, dans l'histoire agitée d'Air Liberté, qu'un tel mouvement existe. Depuis un an, quatre syndicats se sont créés, portant le nombre de partenaires sociaux à neuf, et les taux d'adhésion ont augmenté.

REPORTAGE

Les salariés vident leur sac sur dix ans de gestion sociale tourmentée

Cela fait longtemps, pourtant, que la compagnie aérienne créée en 1987 par Lotfi Belhassine incarne pour les syndicats le *« moins disant social »*. Les prud'hommes la connaissent bien. En 1993, bien avant l'arrêt « Samaritaine », ils ont forcé M. Belhassine à réintégrer 150 personnes licenciées en octobre 1992, soit le tiers des effectifs. Le PDG justifiait cette mesure par un projet de réduction de la flotte dans les mêmes proportions. En fait, il a gardé le même nombre d'avions et proposé aux personnes licenciées de les embaucher en saisonniers.

Le rachat d'Air Liberté par British Airways au début de l'année et sa fusion le 1er avril avec TAT, également détenue par la compagnie britannique, ne signifient pas un pis aller social. Son personnel navigant a même obtenu de Marc Rochet, le nouveau président, certaines améliorations : *« J'accepte que le temps de repos hebdomadaire passe de 36 heures actuellement à 48 heures, comme chez TAT aujourd'hui. Je suis également favorable au paiement d'un treizième mois des hôtesses et stewards* (payés sur 12,5 mois) *et des pilotes* (payés sur 12 mois) *à condition que cela se fasse progressivement sur quatre ans. »* Le personnel navigant de TAT, également en grève, a plus de raisons de redouter la fusion : elle se traduira par un alignement des statuts sur ceux d'Air Liberté, qui affiche les coûts les plus bas de France.

Pour y parvenir, M. Belhassine n'a pas lésiné, et son héritage social est aujourd'hui très critiqué. Hôtesses et stewards se plaignent de leur rémunération, inférieure de 30 % à celle de leurs homologues de TAT. Ils gagnent en moyenne 12 929 francs brut par mois. Pour un tiers d'entre eux, ce chiffre est de 8 500 francs selon la direction, et de 7 500 francs selon les syndicats.

GROSSESSE DISSIMULÉE

Les conditions de travail sont aussi en cause. *« Le code de l'aviation civile interdit aux hôtesses de l'air enceintes de voler. Air Liberté les reclasse au sol pendant leurs mois de grossesse, mais à des conditions salariales nettement inférieures. J'ai l'exemple d'une hôtesse de l'air qui, avec quatre ans d'ancienneté, gagnait en moyenne 10 098 francs brut par mois et qui, pendant sa grossesse, ne touchait plus que 6 200 francs brut par mois »*, raconte Michel Montalant, secrétaire général adjoint du SNPNC (Syndicat national du personnel navigant commercial). *« Une de mes collègues, qui ne pouvait se permettre de voir son salaire diminuer autant, a caché sa grossesse pendant huit mois. Elle bandait son ventre et nous disait qu'elle était sous cortisone pour expliquer son état »*, confirme Sylvie, une jeune hôtesse de l'air.

Les pilotes, eux, contestent plus leur rythme de travail que leurs rémunérations, inférieures de 20 % à celles de TAT, mais confortables. Un pilote d'Air Liberté gagne, en moyenne, 46 170 francs brut par mois. *« Ces derniers mois, on a constaté trois cas de somnolence dans les cockpits d'Air Liberté »*, raconte Jean Immediato, du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), *« ce qui est inacceptable en termes de sécurité »*. La direction, qui n'est pas au courant, a ouvert une enquête à ce sujet.

DE LEUR POCHE

Drôles de mœurs aussi en matière d'embauche. L'ancien patron d'Air Liberté garantissait aux pilotes, dans un premier temps, trois contrats à durée déterminée de six mois, soit dix-huit mois de travail, à la condition qu'ils payent de leur poche leur contrat de qualification, qui peut coûter jusqu'à 130 000 francs. *« J'étais commandant de bord sur Boeing 727. A Air Liberté, on me proposait de voler sur MD 83. Ca m'a coûté 90 000 francs de me qualifier pour ce type d'avion. J'ai dû aller aux Etats-Unis, car il n'y a pas de simulateur en France »*, explique Jean Moreno, délégué syndical SPAC à Air Liberté. Une pratique que la direction actuelle n'a pas l'intention de poursuivre.

Pourquoi les personnels n'ont-ils jamais protesté ? *« Jusqu'en 1992, Air Liberté était en pleine croissance et nous offrait des perspectives de carrière uniques. Vous pouviez devenir commandant de bord sur long courrier à trente-huit ans ou chef de cabine à vingt-sept ans. Tous nos efforts étaient compensés par l'évolution rapide de nos postes. Entre 1992 et 1994, la tension sociale était très forte. Mais en 1995, la croissance a repris de plus belle : achat d'avions, ouverture de lignes... »*, explique Serge Martinez, un ancien pilote (SNPL) d'Air Liberté. Aujourd'hui, les perspectives sont plus moroses.

« Quand M. Belhassine embauchait, il choisissait des gens sans culture syndicale, développe Serge Martinez. *En 1995, 120 pilotes ont intégré la compagnie, dont une quarantaine d'anciens militaires, qui avaient connu des conditions de travail infiniment plus dures et qui n'avaient pas l'esprit contestataire. Une trentaine étaient des jeunes et le reste des chômeurs. »* En recourant au travail précaire, l'ancien PDG d'Air Liberté avait un moyen de pression. En septembre 1996, lors du dépôt de bilan, on comptait 800 contrats à durée déterminée (CDD) sur un total de 2 223 salariés.

Les taux de syndicalisation étaient faibles, et M. Belhassine menait la vie dure à ceux qui s'opposaient à ses méthodes. *« J'avais un contrat à durée indéterminée de simple steward, mais j'exerçais des fonctions de chef de cabine. Pour cela, M. Belhassine me faisait, à chaque saison, un avenant à mon contrat me permettant d'occuper ce poste. Quand il estimait que je n'étais pas sage, il ne me faisait pas mon avenant »*, raconte Ludovic Ginja, un steward d'Air Liberté ancien syndicaliste. *« Nous vous informons que vous n'exercerez pas la fonction de chef de cabine saisonnier pour la saison été 1992*, lui écrit la direction le 19 mai 1992. *A cet effet, nous vous joignons un bon de retouche pour E. Chetrit afin de vous permettre de faire découdre les galons de votre uniforme. »* M. Ginja ajoute : *« M. Belhassine m'a aussi proposé de me promouvoir instructeur si j'abandonnais toute fonction syndicale. »*

Virginie Malingre

Compromis trouvé pour la présidence d'Arianespace

Jean-Marie Luton présidera la holding

LE DÉBAT a été chaud, mais le compromis a prévalu. A l'issue de plusieurs heures de discussions animées, le conseil d'administration d'Arianespace, réuni jeudi 17 avril au siège de la société à Evry (Essonne), a *« proposé le choix »* de Jean-Marie Luton, directeur général sortant de l'Agence spatiale européenne, comme *« futur président d'Arianespace Participation »*, holding réunissant les actionnaires et membres fondateurs de la société.

Il a, en revanche, *« repoussé à la fin mai la désignation du président d'Arianespace SA »*, filiale (à 95 %) chargée de l'exploitation industrielle et commerciale de la fusée européenne. Les deux charges sont actuellement assurées par l'actuel PDG d'Arianespace, Charles Bigot. Le conseil d'administration *« a reconnu que Francis Avanzi* [dauphin désigné de M. Bigot] *était tout a fait adapté à cette mission »*, précise le communiqué publié en fin de soirée par la direction d'Arianespace, ajoutant que *« toutes les résolutions ont été prises à l'unanimité »*.

Un groupe de travail composé des principaux actionnaires, présidé par M. Luton, est chargé d'établir *« un rapport sur l'évolution des aspects stratégiques et opérationnels d'Arianespace et sur l'évolution de ses structures »*, qui sera présenté au prochain conseil, le 23 mai.

Cette décision mi-chèvre michou met fin provisoirement à un conflit qui opposait depuis plusieurs semaines le gouvernement français à la direction et à certains actionnaires d'Arianespace. Depuis deux ans, l'affaire semblait entendue : M. Avanzi, ancien responsable de CFMI, un constructeur d'avion filiale de la Snecma et de General Electric, nommé directeur général en janvier 1996, devait remplacer Charles Bigot. Le gouvernement, actionnaire principal d'Arianespace au travers du CNES (32,22 % des parts), d'Aérospatiale (7,77 %) et de la SEP (7,77 %), a brisé ce consensus en annonçant le mois dernier qu'il souhaitait que le nouveau patron soit M. Luton (*Le Monde* du 2 avril).

Raison avouée de ce revirement : une volonté de restructurer l'espace français et européen autour des industriels les plus importants du secteur, et notamment Aérospatiale, auxquels le CNES céderait tout au partie de ses parts. Aérospatiale, architecte industriel du programme Ariane-5, doit être privatisée à la fin de cette année, après son rapprochement avec Dassault. Une position d'actionnaire principal chez Arianespace accroîtrait sa valeur. Elle permettrait aussi la constitution d'un consortium européen mieux armé pour résister aux géants américains du spatial. Pour le gouvernement, si M. Avanzi est un excellent directeur général qui a fait ses preuves, les qualités de négociateur de M. Luton le rendent plus apte à mener – avant l'été si possible – cette restructuration, de concert avec les partenaires européens de la France.

GRACE AUX SUBVENTIONS

Ces derniers trouvent la méthode un peu « musclée » et ne cachent pas leur mauvaise humeur en exprimant clairement leur préférence pour M. Avanzi, soutenus en cela par les industriels, à l'exception des sociétés publiques françaises. Du côté du gouvernement, du CNES et d'Aérospatiale, on balaie ces *« états d'âme »* en soulignant que la volonté de l'actionnaire principal prévaut dans toutes les sociétés privées. On rappelle qu'Ariane n'existe que grâce aux subventions gouvernementales (assurées à plus de 46 % par la France) et que c'est la France qui fournit et gère le site de lancement. On souligne enfin que l'administration américaine a pesé de tout son poids pour susciter un rassemblement autour de Boeing.

Sans contester le bien-fondé de ces projets, les industriels minoritaires regrettent de n'avoir pas été consultés alors qu'ils n'ont *« jamais refusé les sacrifices pour assurer le succès d'Ariane »*. *« Un minimum de concertation aurait permis d'arriver à un résultat similaire tout en obtenant un consensus avant le conseil d'administration »*, affirme l'un d'eux. M. Luton aura fort à faire pour arriver à ce consensus indispensable.

Jean-Paul Dufour

Karel Van Miert part en guerre contre les accords d'exclusivité de Boeing

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Van Miert contre Boeing ! En décembre, le commissaire européen à la concurrence avait déjà ému le petit monde des constructeurs aériens en annonçant son intention d'aller regarder de très près si la fusion entre Boeing et McDonnell-Douglas ne risquait pas d'aboutir à un dangereux renforcement de position dominante. A l'occasion d'une conférence donnée le 17 avril outre-Atlantique, il a enfoncé le clou en critiquant comme contraires à toute véritable concurrence les accords d'exclusivité conclus par Boeing avec Delta Airlines et American Airlines.

Par de tels contrats d'exclusivité, les compagnies aériennes s'engagent à prendre Boeing comme fournisseur unique pendant au moins vingt ans, en échange des meilleurs prix. Une troisième compagnie, Continental Airlines, serait à son tour sur le point de conclure. Au risque de voir l'essentiel du marché américain se fermer à Airbus.

Karel Van Miert a précisé que la Commission mènerait ses investigations sur ces contrats d'exclusivité dans le cadre de son enquête sur la fusion Boeing-McDonnell-Douglas. Celle-ci a été notifiée à Bruxelles le 18 février, et c'est le 19 mars, après la première phase d'examen du dossier, que la Commission a estimé nécessaire d'engager une enquête approfondie. Elle dispose de trois mois pour aboutir.

EXERCICE DÉLICAT

Dès l'origine, M. Van Miert avait qualifié cette fusion de *« dossier compliqué et problématique »*. Son champ d'application couvre les avions à réaction de plus de cent places (dont Boeing détient plus de 60 % du marché), mais aussi la défense et l'espace. En élargissant ses investigations aux contrats d'exclusivité, la Commission ne rend l'exercice que plus délicat. M. Van Miert n'a d'ailleurs pas exclu que les deux dossiers puissent être dissociés, par exemple si une plainte spécifique était déposée. Le directeur commercial d'Airbus, John Leahy, s'est publiquement ému des contrats d'exclusivité, le 15 avril.

Du côté du ministère des transports et de l'équipement, on partage l'analyse des experts de M. Van Miert et déclare *« faire pleinement confiance à la Commission pour régler cette affaire »*. Bruxelles, si l'on s'en tient à la lettre du règlement, peut interdire la fusion. Mais ce n'est pas le cas de figure le plus vraisemblable, dans un litige où se trouve en cause le premier exportateur américain ! En revanche, il est très plausible que la Commission réclame des corrections au contrat de fusion, concernant, par exemple, les brevets, les sous-traitants, la réouverture du marché par les compagnies aériennes en cause.

Philippe Lemaître

Telefonica se rapproche du britannique BT

L'OPÉRATEUR DE TÉLÉPHONE britannique BT (ex-British Telecom) vient de trouver un allié de choix pour séduire les marchés sud-américains : il a annoncé, vendredi 18 avril, la conclusion d'un accord *« stratégique »* avec l'espagnol Telefonica. BT, qui s'apprête à fusionner avec son partenaire américain MCI, va prendre 2 % du capital de Telefonica. Celle-ci détiendra, en retour, 1 % de BT. Portugal Telecom, qui vient de signer avec Telefonica un accord prévoyant des prises de participation croisées, devrait se joindre au nouveau pôle ainsi créé. Telefonica et MCI ont prévu de créer une filiale commune à 50 %, appelée Telefonica Panamericana MCI, destinée aux marchés d'Amérique latine.

Cette série d'accords menés tambour battant constitue un sérieux revers pour l'américain ATT, qui avait essayé de fédérer, au sein du consortium Unisource, plusieurs opérateurs européens, dont Telefonica. Son président, Juan Villalonga, a indiqué vendredi qu'il se retirait de cette alliance à laquelle participent des opérateurs néerlandais, suédois et suisses. La constitution de ce puissant pôle autour du groupe britannique représente aussi une menace pour France Télécom, qui tente de son côté de s'imposer sur les marchés internationaux en s'appuyant sur deux alliés, l'allemand Deutsche Telekom et l'américain Sprint.

DÉPÊCHES

■ **SUEZ : la BNP, qui détenait plus de 5 % du capital de Suez,** a cédé en Bourse un bloc de 5 millions d'actions (3,05 %) du capital de Suez au prix de 285 francs, en dégageant une plus-value de l'ordre de 250 millions de francs. A la faveur du désengagement de la BNP, le groupe Bruxelles-Lambert, présidé par Albert Frère, se serait renforcé dans le capital de Suez, selon *Les Echos* du 18 avril. Il détiendrait désormais une participation de 11,35 % qui deviendra 7,2 % de l'ensemble Suez-Lyonnaise, un niveau très proche de celui du Crédit agricole, premier actionnaire.

■ **BANQUE DE FRANCE : le gouverneur de la Banque de France** s'apprête à annoncer, lors d'un Comité central d'entreprise (CCE), le 13 mai, un plan social prévoyant la suppression d'un millier d'emplois dans le réseau de succursales, affirme la CFDT. Ces suppressions d'emploi viendraient s'ajouter aux 720 à 800 réductions d'effectifs annoncées en octobre dernier pour les sites de fabrication des billets et qui doivent s'étaler jusqu'à la fin de l'an 2000. La direction se refuse à tout commentaire.

■ **TGV : le premier ministre sud-coréen,** harcelé par l'opposition, a demandé un audit sur le chantier de la ligne ferroviaire à grande vitesse Séoul-Pusan, dont le constructeur franco-britannique GEC-Alsthom doit fournir le matériel roulant. Il s'agit de vérifier la réalité des nombreux *« défauts de conception »* relevés par une étude d'un consultant américain dans certains ponts et tunnels de la nouvelle ligne, qui feraient peser des risques sur la sécurité des passagers.

La SNCF perturbée par la « sanction » de l'agence financière Moody's

LA DÉCISION de l'agence financière américaine Moody's d'abaisser, mercredi 9 avril (*Le Monde* du 11 avril), la note de la dette à long terme de la SNCF, ramenée de Aaa à Aa1, n'a pas été du goût des dirigeants de l'entreprise publique. Emmanuel Hau, directeur général délégué aux finances de la SNCF, la qualifie d'*« incompréhensible »*. *« Nous n'avons pas changé de statut d'établissement public industriel et commercial. Nous avons au contraire amélioré notre situation financière grâce au transfert de 134 milliards de francs de dette vers le Réseau ferré de France, le nouvel établissement public héritier des infrastructures ! »*, s'étonne-t-il. *« Les spéculations de Moody's sur l'évolution future de la SNCF sont purement idéologiques : comme si nous devions être privatisés après que nos comptes auront été redressés »*, renchérit Claire Dreyfus, directeur des services financiers.

Dans son communiqué, l'agence de notation avait souligné que les évolutions institutionnelles et structurelles qui affectent la SNCF pourraient *« à moyen ou long terme entraîner un changement dans la relation de l'entreprise avec l'Etat français »*. Dans l'immédiat, la SNCF doit s'efforcer de gérer les conséquences financières de cette *« sanction »*. Elles ont été, jusqu'à présent, minimimes. A l'annonce de la dégradation, la prime exigée par les investisseurs pour détenir des titres de l'entreprise ferroviaire avait très légèrement augmenté (0,02 %), mais elle est depuis revenue à son niveau antérieur. Il est vrai que les opérateurs avaient anticipé cette décision dès la fin du mois de septembre 1996, lorsque Moody's avait annoncé la mise sous surveillance de la dette de la société de transport ferroviaire. La prime payée par la SNCF par rapport aux emprunts d'Etat à dix ans s'était alors légèrement accrue. Elle s'établit désormais à 0,17 %, soit bien au-dessus de celle de la Cades, la société chargée d'apurer les déficits passés des comptes sociaux, notée triple A, qui s'établit à 0,06 %, ou encore de celle d'EDF, qui se situe à 0,10 %.

Mais ces écarts importants ne sont que très partiellement liés à la décision de Moody's. *« Depuis longtemps, la SNCF n'est plus considérée comme une véritable signature triple A par les investisseurs »*, note un professionnel. Il observe que la situation financière très difficile de l'entreprise explique pour partie cette défiance, mais que celle-ci résulte avant tout de la surabondance des émissions de la SNCF, qui ont eu pour effet de déprécier la valeur des obligations. *« Les gestionnaires regorgent de papier SNCF dans leurs portefeuilles »*, ajoute-t-il.

SURCOÛT DE 40 MILLIONS

A la direction financière de la SNCF, où l'on estime que la baisse de la note pourrait représenter un surcoût financier d'environ 40 millions de francs par an, on se console en remarquant que, *« si l'autre agence de notation, Standard & Poor's, avait emboîté le pas de Moody's, nous aurions pu perdre près de 0,20 % »*.

Afin de limiter les effets négatifs éventuels de la dégradation de sa note, la SNCF va s'efforcer de rassurer les investisseurs. Pour démontrer sa sérénité, l'entreprise publique a préféré ne pas renoncer à son émission en yens lancée le lendemain même de l'annonce de la baisse de sa notation. Les banques responsables de l'émission, informées de la décision de Moody's par les dirigeants de la SNCF, avaient pour leur part choisi de ne pas modifier les conditions de l'emprunt, qui a permis à l'entreprise ferroviaire de lever des fonds dans d'excellentes conditions.

Les responsables de la SNCF jugent aussi que l'arrivée du Réseau ferré de France (RFF) sur le marché des emprunteurs aura un effet positif sur leurs propres émissions. *« Nous emprunterons beaucoup moins dans l'avenir »*, explique-t-on à la direction financière. En 1997, la SNCF devrait se contenter de lever 10 milliards de francs, contre 30 milliards en 1996. Certains professionnels des marchés se montrent toutefois moins optimistes et estiment que la naissance de la signature concurrente RFF, qui devrait bénéficier d'une note triple A, donc meilleure que celle de la SNCF, aura comme conséquence de déprécier davantage aux yeux des investisseurs les obligations de cette dernière.

Pierre-Antoine Delhommais et Christophe Jakubyszyn

338
315

■ **LA BOURSE de Tokyo, pour la quatrième séance d'affilée, a terminé en hausse, vendredi 18 avril. L'indice Nikkei a gagné 258,73 points, à 18 352,14 points, soit un gain de 1,43 %.**

■ **L'OR a ouvert en hausse, vendredi, sur le marché international de Hongkong. L'once de métal précieux s'échangeait à 341,70-342 dollars, contre 341,40-341,70 dollars, jeudi en clôture.**

■ **LES AVOIRS nets de change de la Banque de France ont augmenté de 2,93 milliards de francs, à 129,56 milliards de francs, dans la semaine du 3 au 10 avril, selon le Crédit lyonnais.**

■ **LES TRANSACTIONS sur blocs d'actions ont progressé à Paris au cours du premier trimestre : 15 130 blocs ont été échangés, représentant un volume de 82,84 milliards de francs.**

■ **LES COURS DU CAFÉ ont dépassé les deux dollars par livre sur le marché à terme new-yorkais. Le contrat échéance mai a fini, jeudi, à 209,80 centièmes par livre.**

LES PLACES BOURSIÈRES

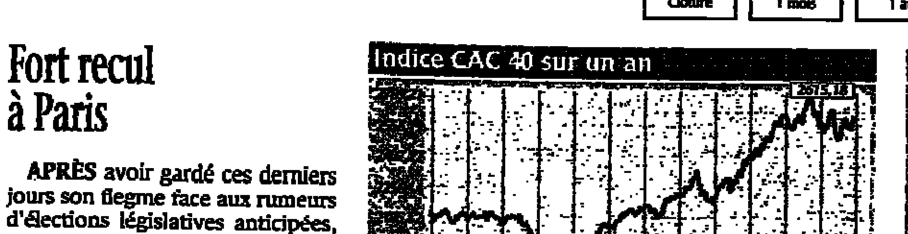
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Fort recul à Paris

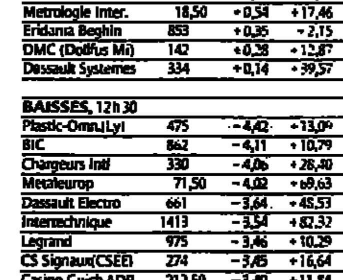
APRÈS avoir gardé ces derniers jours son flegme face aux rumeurs d'élections législatives anticipées, la Bourse de Paris était plutôt agitée vendredi en attendant dans le courant de la semaine prochaine la décision du président Jacques Chirac de dissoudre ou non l'Assemblée nationale. En baisse de 1,19 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 2,37 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 2,09 % à 2 560,53 points. Le volume des échanges était nettement plus important que les jours précédents, atteignant sur le marché à règlement mensuel 3 milliards de francs.

Les rumeurs insistantes d'élections législatives commencent à préoccuper les milieux financiers. Si le chef de l'Etat annonce une dissolution de l'Assemblée nationale, les marchés seront mis entre parenthèses jusqu'à l'été, estiment les investisseurs qui redoutent également les réactions des investisseurs étrangers. Ces derniers détiennent plus du tiers de la capitalisation boursière française et ont été très actifs à la Bourse de Paris ces derniers mois. Les opérateurs soulignaient toutefois que les contraintes budgétaires imposées par la monnaie unique laissent peu de marge de manœuvre à un changement radical de politique.



Peugeot SA, valeur du jour

LE TITRE Peugeot a nettement baissé, jeudi 17 avril, à la Bourse de Paris. L'action du constructeur automobile a abandonné 4,38 %, à 611 francs, avec des transactions portant sur 449 000 titres. Selon les boursiers, ce recul est dû aux résultats 1996 très en deçà des anticipations (*Le Monde* du 18 avril), et plus encore à la prudence du discours de Jacques Calvet sur 1997, le président du directoire de PSA ne pouvant assurer un résultat bénéficiaire pour l'exercice en cours. M. Calvet a par ailleurs déclaré : « *Nous sommes en train de mettre au point un plan social concernant Automobiles Peugeot* », sans en préciser la teneur.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 18/04	Var. % 17/04	Var. % 31/12
Simco	506	+4,31	+11,69
Esso	539	+2,08	+1,31
Guilbert	994	+1,22	−2,06
Bazar Hot. Ville	615	+0,98	+38,54
Cap Gemini	353	−0,56	+40,69
Worms & Cie	352	+0,54	+11,92
Metrologie Inter.	18,50	+0,54	+17,46
Eridania Beghin	853	+0,35	−2,15
DMC (Dollfus Mi)	142	+0,28	+12,87
Dassault Systemes	334	+0,14	+39,57
BAISSES, 12h30			
Plastic-Omn.(Lyl	475	−4,42	+13,09
BIC	862	−4,11	+10,79
Chargeurs Intl	330	−4,06	+26,40
Metaleurop	71,50	−4,02	+69,63
Dassault Electro	661	−3,64	+45,53
Intertechnique	1413	−3,54	+82,32
Legrand	975	−3,46	+10,29
CS Signaux(CSEE)	274	−3,45	+16,64
Casino Guich.ADP	212,50	−3,40	+11,84
Rhone Poulenc A	178	−3,31	+0,62

VALEURS LES PLUS ACTIVES

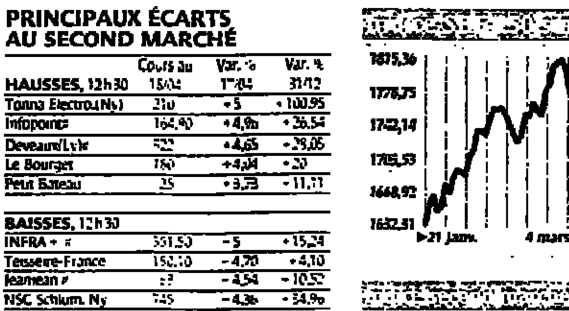
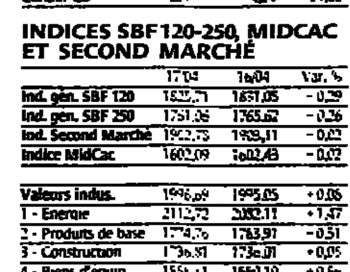
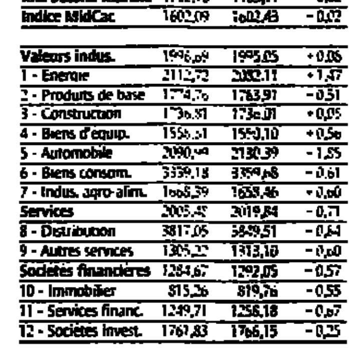
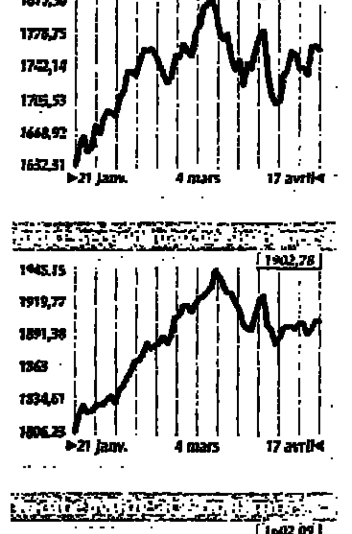
SÉANCE, 12h30	18/04 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	342323	233499820
Elf Aquitaine	279249	152879608
Carrefour	42461	147596279
Saint-Gobain	169811	128425402
Societe Generale	202679	127733637
Axa	345768	122580903,80
Total	257279	119353341,70
LVMH Moet Hen.	80158	107821186
Accor	114092	99586422
Eaux (Gle des)	127130	95745008

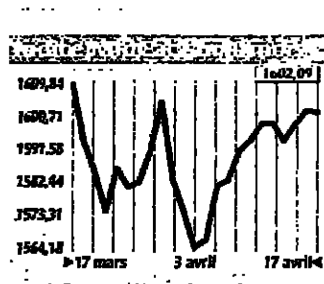
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 18/04	Var. % 17/04	Var. % 31/12
Tonna Electro.(Ny)	210	+5	+100,95
Infopoint	164,90	+4,96	+26,54
Deveaux(Ly)#	522	+4,65	+29,05
Le Bourget	180	+4,04	+20
Petit Bateau	25	+3,73	−11,11
BAISSES, 12h30			
INFRA + #	351,50	−5	+15,24
Teisseire-France	150,10	−4,70	+4,10
Jeanjean #	[illegible]	−4,54	−10,52
NSC Schlum. Ny	745	−4,36	+54,96
Cofidur CB	237	−4,34	+89,60

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	17/04	16/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1622,71	1631,05	−0,29
Ind. gén. SBF 250	1751,06	1765,62	−0,26
Ind. Second Marché	1902,73	1909,11	−0,02
Indice MidCac	1602,09	1602,43	−0,02
Valeurs indus.	1996,69	1995,05	+0,06
1 - Energie	2112,72	2082,11	+1,47
2 - Produits de base	1774,76	1763,97	−0,51
3 - Construction	1736,81	1736,01	+0,05
4 - Biens d'equip.	1556,51	1550,10	+0,56
5 - Automobile	2090,49	2130,39	−1,85
6 - Biens consom.	3339,18	3359,68	−0,61
7 - Indus. agro-alim.	1668,39	1658,46	+0,60
Services	2005,45	2019,84	−0,71
8 - Distribution	3817,05	3849,51	−0,84
9 - Autres services	1305,22	1313,10	−0,60
Societes financieres	1284,67	1292,05	−0,57
10 - Immobilier	815,26	819,76	−0,55
11 - Services financ.	1249,71	1258,18	−0,67
12 - Societes invest.	1761,83	1766,15	−0,25



Quatrième séance gagnante à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a fini, vendredi 18 avril, sur une hausse de 1,43 %, grâce à des achats actifs de titres de la sidérurgie et du secteur financier. L'indice Nikkei a gagné 258,73 points pour terminer la séance à 18 352,14 points.

La veille, Wall Street a observé une petite pause, les opérateurs prenant leur bénéfice après trois séances consécutives de hausse qui avaient permis à la Bourse new-yorkaise de récupérer près de 300 points. L'indice Dow Jones a terminé sur un recul de 21,27 points, soit 0,32 %, à 6 658,60 points. Larry Wachtel, analyste chez Prudential Securities, a observé que le marché boursier dans son ensemble s'était mieux comporté que l'indice Dow Jones. L'indice des transports a atteint un record à 2 493,63 points après un gain de 25,89 points, le Nasdaq a progressé et les titres en hausse l'ont emporté, bien que modestement, sur ceux en baisse. M. Wachtel s'attend à ce que Wall Street continue à perdre une partie de ses gains des derniers jours, car le redressement a été trop rapide.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en hausse de 4,3 points, soit 0,10 %, à 4 298,9 points, et la Bourse de Francfort a gagné 0,89 % à 3 383,25 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 17/04	Cours au 16/04	Var. en %
Paris CAC 40	2608,77	[illegible]	−0,47
New-York/DJ indus.	6667,03	[illegible]	−0,19
Tokyo/Nikkei	18093,40	[illegible]	+0,34
Londres/FT100	4295,70	[illegible]	+0,03
Francfort/Dax 30	3383,25	[illegible]	+0,88
Frankfort/Commer.	1166,38	[illegible]	+0,47
Bruxelles/Bel 20	2554,86	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2145,63	[illegible]	+0,56
Milan/MIB 30	1056	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	499,60	[illegible]	+0,98
Madrid/Ibex 35	490,63	[illegible]	+0,68
Stockholm/Affarsal	2106,29	[illegible]	—
Londres FT30	2817,70	[illegible]	−0,21
Hong Kong/Hang S.	12516,20	[illegible]	−0,52
Singapour/Strait t	2043,20	[illegible]	+0,15

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

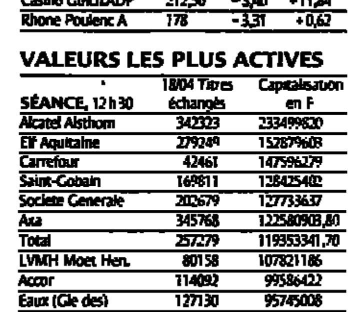
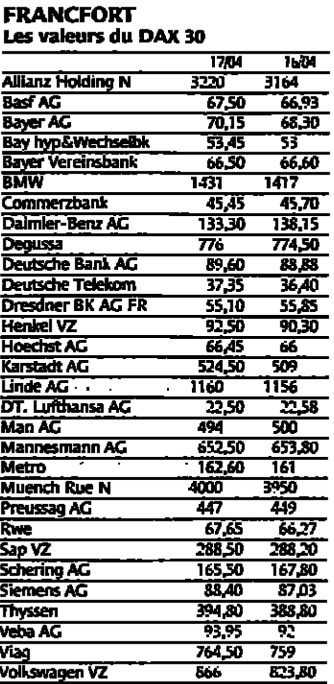
	17/04	16/04
Alcoa	68,25	68,62
Allied Signal	70,25	71,12
American Express	60,62	60
AT & T	33,75	33,75
Boeing Co	99,37	99,62
Caterpillar Inc.	85,62	84,62
Chevron Corp.	63,87	64,87
Coca-Cola Co	58,50	58,87
Disney Corp.	75,75	75,50
Du Pont Nemours&Co	104,62	103,12
Eastman Kodak Co	78,12	78,12
Exxon Corp.	51,50	52,12
Gén. Motors Corp.H	56,37	56,50
Gén. Electric Co	103,75	105,50
Goodyear T & Rubbe	52,12	51,50
Hewlett-Packard	50,87	50,62
IBM	137,12	137,50
Intl Paper	42	40,62
J.P. Morgan Co	97,25	96,50
Johnson & Johnson	55,50	55,87
Mc Donalds Corp.	49,87	50,37
Merck & Co.Inc.	86,25	85,62
Minnesota Mng.&Mfg	82,62	84,12
Philip Moris	41,62	43,25
Procter & Gamble C	121,50	124,12
Sears Roebuck & Co	46,87	48,75
Travelers	50,37	51
Union Carb.	47,62	46,62
Utd Technol	73,87	73,50
Wal-Mart Stores	27,87	28

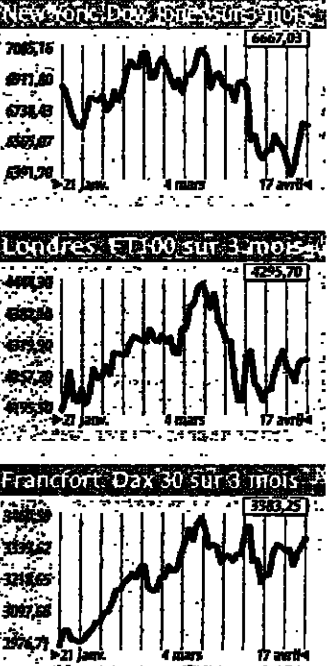
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	17/04	16/04
Allied Lyons	4,28	4,36
Barclays Bank	10,09	10,15
B.A.T. industries	5,38	5,41
British Aerospace	13,43	13,42
British Airways	6,83	6,80
British Petroleum	6,81	6,85
British Telecom	4,42	4,42
B.T.R.	2,51	2,55
Cadbury Schweppes	5,22	5,26
Eurotunnel	0,71	0,72
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	11,33	11,21
Granada Group Plc	8,86	8,86
Grand Metropolitan	4,99	4,95
Guinness	5,04	5,05
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,39	6,48
H.S.B.C.	14,77	14,90
Impérial Chemical	7,04	7,03
Legal & Gen. Grp	3,87	3,81
Lloyds TSB	5,18	5,14
Marks and Spencer	4,95	4,94
National Westminst	6,71	6,76
Peninsular Orienta	6,08	6,12
Reuters	5,84	5,89
Saatchi and Saatch	1,30	1,28
Shell Transport	10,36	10,33
Tate and Lyle	4,42	4,46
Univeler Ltd	15,80	15,82
Zeneca	17,84	17,90

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	17/04	16/04
Allianz Holding N	3220	3164
Basf AG	67,50	66,93
Bayer AG	70,15	68,30
Bay hyp&Wechselbk	53,45	53
Bayer Vereinsbank	66,50	66,60
BMW	1431	1417
Commerzbank	45,45	45,70
Daimler-Benz AG	133,30	138,15
Degussa	776	774,50
Deutsche Bank AG	89,60	88,88
Deutsche Telekom	37,35	36,40
Dresdner BK AG FR	55,10	55,85
Henkel VZ	92,50	90,30
Hoechst AG	66,45	66
Karstadt AG	524,50	509
Linde AG	1160	1156
DT. Lufthansa AG	22,50	22,58
Man AG	494	500
Mannesmann AG	652,50	653,80
Metro	162,60	161
Muench Rue N	4000	3950
Preussag AG	447	449
Rwe	67,65	66,27
Sap VZ	288,50	288,20
Schering AG	165,50	167,80
Siemens AG	88,40	87,03
Thyssen	394,80	388,80
Veba AG	93,95	92
Viag	764,50	759
Volkswagen VZ	866	823,80



LES TAUX

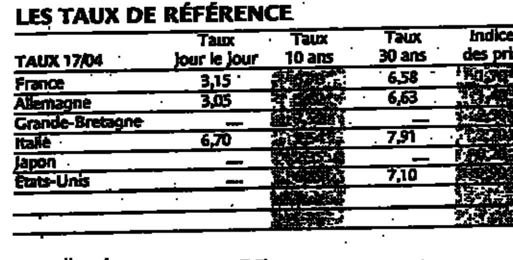
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Repli du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, vendredi 18 avril, victime des incertitudes économiques et politiques. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin cédait 14 centièmes, à 128,76 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'établissait à 5,78 %, soit 0,06 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. Il avait atteint 0,15 %, lundi 14 avril. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse, les opérateurs ayant été soulagés par l'annonce d'un net recul de l'indice d'activité de la Réserve fédérale de Philadelphie au mois d'avril (à 5,7 points, contre 21,1 points en mars).

Le contrat Pibor 3 mois du Matif cédait 8 centièmes vendredi matin, à 96,50 points, soit un taux anticipé de 3,50 % pour la fin du premier semestre.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	[illegible]	6,58	[illegible]
Allemagne	3,05	[illegible]	6,63	[illegible]
Grande-Bretagne	—	[illegible]	—	[illegible]
Italie	6,70	[illegible]	7,91	[illegible]
Japon	—	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	—	[illegible]	7,10	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/04	Taux au 16/04	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,29	[illegible]	98,80
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,02	[illegible]	99,84
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,46	[illegible]	100,74
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,79	[illegible]	101,85
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,43	[illegible]	102,27
Obligations françaises	5,84	[illegible]	100,55
Fonds d'Etat à TME	−2,09	[illegible]	98,89
Fonds d'Etat à TRE	−2,16	[illegible]	99
Obligat. franç. à TME	−2,25	[illegible]	99,53
Obligat. franç. à TRE	+0,06	[illegible]	100,12

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 17/04	Vente 17/04	Achat 16/04	Vente 16/04
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,25	[illegible]	3,30
3 mois	[illegible]	3,29	[illegible]	3,33
6 mois	[illegible]	3,33	[illegible]	3,33
1 an	[illegible]	3,42	[illegible]	3,45
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 17/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	—	[illegible]	129,38	[illegible]	129,32
Sept. 97	—	[illegible]	127,70	[illegible]	127,70
Déc. 97	—	[illegible]	97,34	[illegible]	97,34
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	—	[illegible]	96,69	[illegible]	96,69
Sept. 97	—	[illegible]	96,64	[illegible]	96,63
Déc. 97	—	[illegible]	96,55	[illegible]	96,54
Mars 98	—	[illegible]	96,43	[illegible]	96,42
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	—	[illegible]	95,02	[illegible]	95,02
Sept. 97	—	[illegible]	94,46	[illegible]	94,46

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 97	—	[illegible]	2646	[illegible]	2634
Mai 97	—	[illegible]	2620	[illegible]	2618
Juin 97	—	[illegible]	2604,50	[illegible]	2593,50
Sept. 97	—	[illegible]	2618	[illegible]	2618

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,8108 | US/DM ↘ 1,7237 | US/Y ↗ 125,8400 | DM/F ↗ 3,3641 | £/F ↗ 9,4640

Dollar en baisse

LE DOLLAR était en baisse, vendredi matin 18 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'inscrivait à 1,7204 mark, 5,7910 francs et 126,05 yens.

Le billet vert avait été pénalisé, la veille, par les déclarations du président de la Bundesbank. Hans Tietmeyer avait estimé qu'il n'était « *pas intéressé par un nouvel affaiblissement du deutschemark* ». « *Nous voulons que le mark reste une monnaie forte* », avait-il ajouté, avant de préciser que « *la situation actuelle sur les marchés des changes reflète (...) de nouveau les fondamentaux* ».

Le franc était en retrait, vendredi matin, face à la monnaie allemande, cotant 3,3685 francs pour un deutschemark. La devise française était affectée par les rumeurs de dissolution de l'Assemblée nationale et par les craintes de dérapage des déficits publics.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/04	% 16/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,4100	+0,04	325	349
Ecu	6,5795	+0,16	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,8108	+0,14	5,5000	6,1000
Belgique (100 F)	16,3075	+0,04	15,7800	16,8800
Pays-Bas (100 fl)	299,3700	+0,06	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4145	+0,08	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	88,3200	+0,02	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9615	+0,31	8,5400	9,3800
Gde-Bretagne (1 L)	9,4640	+0,53	8,7700	9,8700
Grèce (100 drach.)	2,1400	+0,14	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,3500	−0,23	69	79
Suisse (100 F)	395,1600	−0,14	383	407
Norvège (100 k)	82,1000	−0,31	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,7940	+0,08	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9910	+0,08	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3550	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1536	−0,08	3,8600	4,4600
Japon (100 yens)	4,6239	+0,24	4,4200	4,7700
Finlande (mark)	112,1300	−0,05	106	117

PARITÉS DU DOLLAR	18/04	17/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7237	1,7294	−0,33
TOKYO : USD/Yens	125,8400	125,7200	+0,10

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7935	5,7930	5,8030	5,8020
Yen (100)	4,6337	4,6284	4,6041	4,6007
Deutschemark	3,3644	3,3639	3,3629	3,3627
Franc Suisse	3,9590	3,9556	3,9612	3,9571
Lire ital. (1000)	3,4126	3,4108	3,4165	3,4129
Livre sterling	9,4207	9,4117	9,4415	9,4400
Peseta (100)	3,9904	3,9858	3,9895	3,9848
Franc Belge (100)	16,306	16,300	16,309	16,289

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,25	3,27	3,29
Eurodollar	5,58	5,79	5,95
Eurolivre	6,08	6,34	6,55
Eurodeutschemark	3,17	3,12	3,12

L'OR

	cours 17/04	cours 16/04
Or fin (k. barre)	63250	63500
Or fin (en lingot)	63650	63750
Once d'Or Londres	339,90	340,40
Pièce française(20f)	366	366
Pièce suisse (20f)	367	367
Pièce Union lat(20f)	368	367
Pièce 20 dollars us	2305	2305
Pièce 10 dollars us	1360	1400
Pièce 50 pesos mex.	2390	2370

LE PÉTROLE

En dollars	cours 18/04	cours 17/04
Brent (Londres)	17,96	17,96
WTI (New York)	19,45	19,30
Light Sweet Crude	19,34	19,38

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/04	17/04
Dow-Jones comptant	152,93	—
Dow-Jones à terme	157,53	158,30
CRB	243,24	245,32
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2320,50	2303,50
Cuivre à 3 mois	2262,50	2268,50
Aluminium comptant	1523,75	1518,50
Aluminium à 3 mois	1550,50	1550,50
Plomb comptant	634	634,50
Plomb à 3 mois	640	634,50
Etain comptant	5710	5617,50
Etain à 3 mois	5695	5705
Zinc comptant	1235,50	1221,50
Zinc à 3 mois	1239,50	1242,50
Nickel comptant	7281,50	7207,50
Nickel à 3 mois	7275	7280

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	476,10	468,60
Platine à terme	369,80	376,40
Palladium	151	153,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	406,75	425,25
Maïs (Chicago)	297,25	297
Grain. soja (Chicago)	832,25	838,50
Tourt. soja (Chicago)	273,30	276,20
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	37	35
Orge (Londres)	91	90
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1400	1418
Café (Londres)	1615	1615
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	70,88	70,75
Jus d'orange (New-York)	76,70	75,70

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 18 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
-2,22 %
CAC 40 : 2557,07

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	995	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	883	[illegible]	+ 2,49	[illegible]
Renault (T.P.)	1665	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2135	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1335	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1040	[illegible]	—	[illegible]
Accor	888	[illegible]	- 2,25	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	199,40	[illegible]	- 2,95	[illegible]
Air Liquide	870	[illegible]	- 1,95	[illegible]
Alcatel Alsthom	694	[illegible]	- 1,72	[illegible]
Axa	356,50	[illegible]	- 0,70	[illegible]
Axime	727	[illegible]	- 1,65	[illegible]
Bail Investis.	830	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Bancaire (Cie)	769	[illegible]	- 2,60	[illegible]
Bazar Hot. Ville	609	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Bertrand Faure	283,10	[illegible]	- 1,97	[illegible]
BIC	899	[illegible]	- 4,11	[illegible]
BIS	490	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	232,80	[illegible]	- 2,44	[illegible]
Bollore Techno.	764	[illegible]	- 1,83	[illegible]
Bongrain	2199	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Bouygues	555	[illegible]	- 2,70	[illegible]
Bouygues Offs.	153	[illegible]	- 1,24	[illegible]
Canal +	1124	[illegible]	- 2,93	[illegible]
Cap Gemini	351	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Carbone Lorraine	1470	[illegible]	- 0,88	[illegible]
Carrefour	3553	[illegible]	- 2,47	[illegible]
Casino Guichard	262	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Casino Guich.ADP	220	[illegible]	- 3,40	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	901	[illegible]	- 1,66	[illegible]
C.C.F.	258	[illegible]	- 2,20	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	62	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	732	[illegible]	- 0,95	[illegible]
Cerus Europ.Reun	34	[illegible]	- 2,35	[illegible]
Cetelem	674	[illegible]	- 1,78	[illegible]
CGIP	1825	[illegible]	- 1,09	[illegible]
Chargeurs Intl	344	[illegible]	- 4,06	[illegible]
Christian Dalloz	2200	[illegible]	- 2,27	[illegible]
Christian Dior	857	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	214,10	[illegible]	- 0,04	[illegible]
Cipe France Ly #	789	[illegible]	- 1,77	[illegible]
Clarins	750	[illegible]	- 1,60	[illegible]
CLF-Dexia France	564	[illegible]	- 1,06	[illegible]
Club Mediterranee	488,40	[illegible]	- 2,94	[illegible]
Coflexip	323,40	[illegible]	- 1,29	[illegible]
Colas	820	[illegible]	- 1,21	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,45	[illegible]	- 3,05	[illegible]
Comptoirs Mod.	2725	[illegible]	- 1,65	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Volkswagen A.G #	3653	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Volvo (act.B) #	150,40	[illegible]	- 3,59	[illegible]
Western Deep #	153	[illegible]	—	[illegible]
Yamanouchi #	120,10	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Zambia Copper	15,20	[illegible]	- 0,98	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 18 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	210	210
Commerzbank AG	152	152
Fiat Ord.	19	19
Gevaert	410,10	410,10
Gold Fields South	129	129,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 18 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 18 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 18 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl.	◆	787	787
Crédit Gén.Ind.	◆	8	8
Générale Occidentale	◆	300	177,30
Mumm	◆	1100	1100
Sté lecteurs du Monde	◆	162	145,80

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

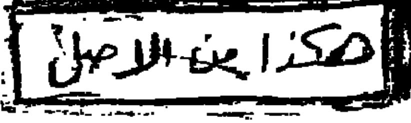
Une sélection
Cours de clôture le 17 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

Actimonétaire C	37802,26	[illegible]
Actimonétaire D	30781,43	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

Le Département des Hautes-Alpes

recrute

○ 1 Assistant Socio-Educatif - Spécialité Conseiller en Economie Sociale et Familiale

Diplôme : Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale.

Missions : Protection de l'enfance, dispositif départemental d'insertion, prévention sociale, commission de surendettement.

Résidence Administrative : BRIANÇON.

○ 1 Assistant Socio-Educatif - Spécialité Assistant Social

Diplôme : Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social.

Missions : protection sociale des familles et des enfants dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Résidence Administrative : VEYNES.

Date limite d'inscription : 9 juin 1997, 17 h 00.

Le dossier d'inscription est à retirer auprès du service du personnel du Conseil Général des Hautes-Alpes Place St Arnoux - 05008 GAP Cedex.

AVIS DE CONCOURS

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale organise un concours sur épreuves pour le recrutement de

16 (SEIZE) RÉDACTEURS TERRITORIAUX

sont admis à concourir les candidats :

- Titulaires du baccalauréat de l'Enseignement secondaire ou d'un diplôme homologue au niveau IV (concours externe).
- Justifiant au 1er janvier de l'année du concours de quatre ans au moins de services effectifs (concours interne).

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer du LUNDI 05 au VENDREDI 30 MAI 97

Date limite de dépôt le VENDREDI 30 MAI 97 (cachet de la poste faisant foi) au

☐ **CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION**
Avenue Paul Lascavé, Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE - ☎ 99.45.00

☐ **CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION**
Immeuble B.D.A.F.
1er étage Porte 8 - Faubourg Frébault
97110 POINTE-A-PITRE - ☎ 82.16.27

AVIS DE CONCOURS
CATÉGORIES A & B

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde
ouvre au titre de l'année 1997 les concours de catégories A & B suivants :

Grade	Type de concours mis au concours	Nbre de postes	Date des épreuves
• **Secrétaire de Mairie**	Interne sur épreuves	8	2 & 3 octobre 1997
• **Rédacteur Territorial administration générale**	Interne sur épreuves	26	25 & 26 septembre 1997
	Externe sur épreuves	26	»
• **Médecin de 2e Classe**	sur Titres avec épreuve	7	à partir du 01.10.1997
• **Coordinatrice de Crèches**	Interne avec épreuve	2	à partir du 01.10.1997
• **Assistant Territorial Socio-Educatif**	sur Titres avec épreuve	22	à partir du 01.10.1997
• **Puéricultrice de Classe Normale**	sur Titres avec épreuve	6	à partir du 01.10.1997
• **Educateur Territorial de Jeunes Enfants**	sur Titres avec épreuve	7	à partir du 01.10 1997

Les dates sont données à titre indicatif sous réserve de disponibilité des locaux. Lorsque les concours comportent des épreuves complémentaires *(orales, d'admission ou facultatives)* celles-ci se dérouleront ultérieurement aux lieux, dates et heures qui seront précisés aux candidats.

Les épreuves se dérouleront à Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue.

Les dossiers de candidature sont à retirer à partir du **Mercredi 21 Mai 1997** au :
Centre de Gestion - Immeuble Emeraude - Rue du Cardinal Richaud
33049 BORDEAUX Cedex
(pour un envoi postal joindre une enveloppe format A3 non timbrée libellée à l'adresse de l'intéressé)

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au :
MERCREDI 25 JUIN 1997 A MINUIT
(le cachet de la poste faisant foi)

Les dossiers de candidature sont à envoyer ou à déposer au **Centre de Gestion de la Gironde**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe et Moselle organise, pour les Centres de Gestion de la Meuse, de la Moselle, des Vosges et de Meurthe et Moselle, **les 25 et 26 septembre 1997 :**

- un concours interne et un concours externe pour le recrutement de fonctionnaires territoriaux :

○ REDACTEURS

Concours interne : Spécialité Administration Générale : 33
Spécialité Secteur Sanitaire et Social : 4

Concours externe : Spécialité Administration Générale : 33
Spécialité Secteur Sanitaire et Social : 14

- un examen professionnel de :

○ REDACTEUR CHEF

Dates de retrait des dossiers et période d'inscription : du 26 mai au 23 juin 1997 inclus.

Pour recevoir un dossier de candidature, joindre à la demande une enveloppe timbrée à 6,70 F avec nom et adresse au C.D.G.F.P.T. de Meurthe et Moselle - 61, rue Emile Bertin - C.O. n° 74 - 54036 NANCY Cedex.

Le Centre Hospitalier Spécialisé d'EVREUX
Recrute par concours sur titres

1 adjoint technique
- branche services techniques généraux –

Rattaché à la direction des services économiques, en lien direct avec l'attaché de direction des services économiques, il supervise l'équipe des ateliers.

Il est plutôt généraliste-surtout dans les domaines génie civil et BTP.

Il doit être un conseiller technique de la direction, il participe à la préparation et au contrôle de l'exécution des opérations techniques, il collabore à l'élaboration des projets de travaux neufs et d'entretien. Il est investi de la gestion technique d'une partie de service et du contrôle de certains matériels de haute technicité.

Il assure le suivi des chantiers entrepris dans l'établissement et coordonne les chantiers exécutés en régie.

Les candidatures, CV, photocopie diplôme devront être adressées au plus tard le 24 mai 1997 par lettre recommandée (le cachet de la poste faisant foi), au directeur du centre hospitalier spécialisé, 62 rue de Conches, 27022 Evreux cedex.

La mission locale d'Aulnay-sous-Bois pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes recrute son :

DIRECTEUR H/F

Cette association (loi 1901), est représentée en ville par deux antennes : Le Phare et le Centre Marcel Dassault.
Votre mission de Direction Générale consiste à :
- mettre en place, suivre et évaluer les actions décidées par le conseil d'administration,
- renforcer les liens avec les partenaires,
- animer ces fins, une équipe d'une vingtaine de personnes.

De formation Bac+4, vous possédez une expérience de gestion du personnel, de gestion budgétaire et financière complétée par des connaissances juridiques et sociales.
Sensibilisé à l'insertion des jeunes dans le monde économique et social du travail, vous saurez mener à bien votre mission, par votre sens de la négociation et vos capacités d'animation.

Merci d'envoyer une lettre de motivation et un C.V. à Monsieur le Président de la mission locale, Centre Marcel DASSAULT - 1 à 5, rue I. et F. Joliot Curie - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS



Dans le cadre du développement de notre direction des Affaires Sociales, nous recherchons notre :

Directeur de la Protection Sociale des Personnes Agées et Handicapées

Poste de catégorie A à pourvoir par voie de mutation ou de détachement (agent titulaire uniquement)

○ MISSION :

Au sein du secteur de la Vie Sociale du Conseil Général d'Indre et Loire, vous êtes l'animateur et le coordinateur de la Politique de Protection Sociale en faveur des Personnes Agées, Personnes Handicapées ainsi que de l'aide médicale dans notre département.

Bon spécialiste de l'Aide Sociale Générale et gestionnaire avisé, vous êtes responsable de votre budget qui recouvre l'ensemble des prestations issues de la décentralisation.

Vous êtes capable d'élaborer des politiques et de proposer des solutions alternatives dans le domaine des Personnes Agées et des Personnes Handicapées en prenant en compte des approches transversales et la mise en place de la Prestation Dépendance.

Garant de l'efficacité et de la cohésion de vos équipes auprès du Directeur Général Adjoint, vous responsabilisez vos collaborateurs et pratiquez une large délégation accompagnée d'un contrôle rigoureux.

Homme de consensus, vous valorisez l'image de marque de vos services auprès de la population, des élus et des partenaires, en utilisant au mieux les crédits qui vous sont alloués.

○ PROFIL :

Fonctionnaire d'Etat ou territorial, de formation supérieure complétée par un cursus dans les Affaires Sanitaires et Sociales, vous maîtrisez parfaitement la fonction car vous êtes déjà un professionnel pouvant attester d'une expérience probante et reconnue au service d'une collectivité ou d'une administration.

Adresser candidature (lettre manuscrite, C.V, photographie, copie du dernier arrêté d'échelon, copie des trois dernières fiches de notation) à notre Conseil :

Jacques SKOWRON Consultants - 20, rue d'Aumale - 75009 PARIS - Tél. 01.45.96.36.60

LE PARC NATIONAL DU MERCANTOUR



Etablissement public à caractère administratif, siège à NICE 06 recrute son

- **Mission :** Gestion des moyens et des personnels.
- **Profil :** Maîtrise des règles de la comptabilité publique et du statut de la fonction publique de l'Etat, pratique de la micro-informatique indispensable, qualités rédactionnelles, de rigueur et d'organisation, expérience dans des fonctions comparables.
- **Recrutement :** Par voie de détachement d'un fonctionnaire de catégorie A ou (niveau attaché ou attaché principal) ou agent contractuel.

Candidature manuscrite avec CV à adresser pour le 5 mai 1997 à Madame le Directeur du Parc National du Mercantour, 23 rue d'Italie - BP 1316 - F-06006 NICE Cedex 1.

Le Monde des INITIATIVES LOCALES
LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE recrute de toute urgence son :

DIRECTEUR DU PLAN ET DE L'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

Fonctionnaire de catégorie A dynamique, de formation supérieure, si possible polyvalent, vous possédez une solide expérience dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'action régionale. Vous connaissez le monde de l'administration territoriale, vous êtes intéressé par son évolution et avez de réelles aptitudes à la négociation, à la communication et à la conduite d'une équipe.

Vous aurez en charge :
- La Direction du plan et de l'aménagement régional. Vous animerez une équipe de 19 personnes réparties en quatre services (Infrastructures et transports, Aménagement du territoire, Agriculture et développement rural, Tourisme).
- Rattaché au Directeur Général des Services, vous exercerez sous son autorité une fonction d'animation et de coordination de la planification régionale en prenant en considération la transversalité nécessaire des actions conduites dans les différents domaines d'intervention de la Région.

En liaison étroite avec l'exécutif régional, vous assurerez les missions suivantes :
- le suivi, le moment venu, la coordination des travaux de préparation du plan régional, du contrat de plan Etat-Région et des politiques s'inscrivant dans les programmes européens de développement régional, [illegible] d'aménagement du territoire,
- l'élaboration, l'animation et [illegible] d'aménagement du territoire et [illegible]
- la responsabilité des politiques [illegible] développement rural, du tourisme [illegible]

Recrutement selon des conditions [illegible]
- Agent titulaire du grade d'administrateur [illegible]
- Fonctionnaire d'état d'un corps [illegible]

Les candidatures, accompagnées [illegible] Monsieur le Président du Conseil [illegible] Service du Personnel - 17, Boulevard de la [illegible]

Le Syndicat mixte de la Maison de Franche-Comté à Paris
recrute

le Directeur
de la Maison de Franche-Comté
2, boulevard de la Madeleine - 75009 Paris
Fonctionnaire de Catégorie A

MISSIONS
- Assurer la promotion de l'activité économique de la Franche-Comté, dans le cadre d'un programme d'animation à mettre en place en liaison avec les représentants des milieux professionnels et des collectivités.
- Veiller à la valorisation commerciale des espaces disponibles et assumer la responsabilité de la gestion de l'ensemble des locaux.
- Coordonner les activités en présence sur le site.

PROFIL
- Grande disponibilité, sens des relations publiques et capacité d'animation.
- Bonne connaissance des problématiques économiques de la Franche-Comté et du marché parisien.
- Maîtrise des problèmes de gestion.
- Sens pratique et capacité d'organisation.
- Niveau Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent.
- Expérience professionnelle d'au moins cinq ans exigée.

Merci d'adresser votre candidature accompagnée de votre CV détaillé à :
Monsieur le Président
du Syndicat Mixte de la Maison de Franche-Comté
Secrétariat Général
4, square Castan - 25031 Besançon Cedex

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au numéro de téléphone suivant :
03.81.61.62.08



La ville de Clichy-la-Garenne, aux portes de Paris, 48000 habitants, dans les Hauts-de-Seine, s'est engagée sur le développement de la qualité de service rendu à la population. Dans le cadre de cette démarche, elle recrute, selon les conditions statutaires, au sein de la Direction de la Communication :

RÉDACTEUR EN CHEF DES PUBLICATIONS
rédacteur ou attaché (H/F)

Vous serez chargé d'assurer la réalisation et la coordination de :
- Clichy Mag (mensuel de 48 pages en couleur)
- "Associations d'Idée" (trimestriel de 4 à 8 pages), journal des associations et de la démocratie locale,
- la "Lettre des aînés" (trimestriel), destiné aux plus de 60 ans,
- d'autres publications périodiques pouvant être mises en place avec la direction de la communication.

Vous aurez la responsabilité de :
- proposer des sommaires, des choix de thèmes,
- réaliser des reportages, des dossiers, assurer des rédactions d'articles, prendre en charge le secrétariat de rédaction,
- animer une équipe de deux journalistes, deux photographes et un maquettiste,
- suivre la réalisation des documents et leur distribution.

Vous avez entre 30 et 40 ans, une formation supérieure, de bonnes qualités rédactionnelles et des connaissances en fabrication complétées de qualités relationnelles et d'animation d'équipe. Une expérience sur un poste équivalent et dans le relationnel avec des élus serait appréciée.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, CV détaillé et photo à M. le Maire, Conseiller Général des Hauts-de-Seine, Direction des Ressources Humaines, 80 bd Jean Jaurès, BP 300, 92110 Clichy-la-Garenne.

salarl

La Communauté de Communes du Pays de Condé recherche

un DIRECTEUR(TRICE)
pour son Plan Local d'Insertion Economique.

Profil souhaité :
- formation supérieure Bac+4 minimum ou expérience professionnelle équivalente,
- connaissance du fonctionnement d'un P.L.I.E. et expérience dans les domaines de la formation, de l'insertion et/ou de la création d'activités.

Le poste est à pourvoir immédiatement.
Il sera proposé un contrat de 3 ans renouvelable.
La lettre de motivation, le C.V. et les prétentions sont à adresser à
Monsieur Gérard DECHY, Vice-Président de la C.C.P.C., Hôtel de Ville, 59278 Escautpont.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle
organise les concours suivants :

1 - Concours sur titres
- **Educateur de Jeunes Enfants** : 15 postes
Entretiens avec jury : à partir du 1er octobre 1997

2 - Concours sur épreuves, pour les départements de Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle et Vosges
- **Secrétaire de Mairie** : 9 postes internes : 9 postes externes (diplôme exigé : BAC + 2)
Dates des épreuves écrites : 25 et 26 septembre 1997
Retrait et dépôt des dossiers d'inscriptions : 26 mai au 23 juin 1997.

Pour retrait des dossiers d'inscription, écrire en joignant un timbre à 6,70 F au
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle
16 rue de l'Hôtel de Ville - BP 50229
57952 MONTIGNY LES METZ Cedex

AVIS D'OUVERTURE D'EXAMENS PROFESSIONNELS
CATÉGORIES A & B

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde ouvre au titre de l'année 1997 les examens professionnels de catégories A & B suivants :

Grade	Date des épreuves
• Rédacteur-Chef	10 septembre 1997
• Educateur-Chef de Jeunes Enfants	9 & 21 octobre 1997
• Puéricultrice Hors Classe	9 septembre 1997
• Infirmière Hors Classe	9 septembre 1997
• Assistant Territorial Qualifié de Laboratoire Hors Classe	9 septembre 1997

Les dates sont données à titre indicatif sous réserve de disponibilité des locaux. Lorsque les examens professionnels comportent des épreuves orales complémentaires, celles-ci se dérouleront ultérieurement aux lieux, dates et heures qui seront précisés aux candidats.

Les épreuves se dérouleront à Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue.

Les dossiers de candidature sont à retirer à partir du **Mercredi 21 Mai 1997** au :
Centre de Gestion - Immeuble Emeraude - Rue du Cardinal Richaud
33049 BORDEAUX Cedex
(pour un envoi postal joindre une enveloppe format A3 non timbrée libellée à l'adresse de l'intéressé)

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au :
MERCREDI 25 JUIN 1997 A MINUIT
(le cachet de la poste faisant foi)

Les dossiers de candidature sont à envoyer ou à déposer au
Centre de Gestion de la Gironde

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
organise
AVIS DE CONCOURS

- **un concours sur titres avec épreuve de biologiste territorial (2 postes)**
- **un concours sur titres avec épreuve d'assistant territorial qualifié de laboratoire (6 postes)**

Les épreuves se dérouleront à compter du 25 juillet 1997.

Les dossiers d'inscription pourront être retirés ou demandés par écrit du 24 avril 1997 au 24 juin 1997 à l'adresse suivante :
CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Direction des Ressources Humaines
Bureau des Effectifs et du Recrutement
52. avenue de Saint-Just - 13256 MARSEILLE Cedex 20

Ils devront y être déposés ou renvoyés au plus tard le 24 juin 1997, le cachet de la poste faisant foi.

AVIS DE CONCOURS

LES CENTRES DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

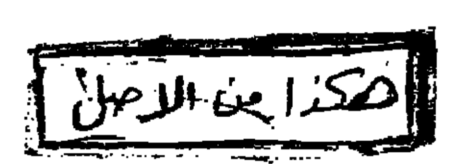
DE LA GIRONDE
Immeuble "Emeraude"
Rue du Cardinal Richaud - 33049 BORDEAUX Cedex

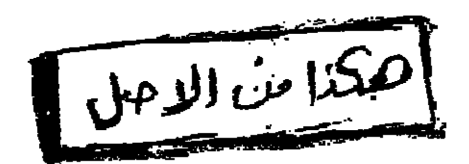
DES LANDES
1 rue de Bellocq - B.P. N° 3
40501 SAINT-SEVER Cedex

organisent : **Le concours sur titres avec épreuve de la filière sanitaire et sociale suivant :**

REEDUCATEUR - Option Psychomotricien
3 postes (dont 1 poste pour le CDG40)
(concours ouvert aux titulaires d'un diplôme d'Etat ou d'une équivalence - épreuve à partir du 01.10.1997)
La date est donné à titre indicatif. Les épreuves se dérouleront à Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue.
Les dossiers de candidature sont à retirer à partir du Mercredi 21 Mai 1997 au :
Centre de Gestion - Immeuble Emeraude - Rue du Cardinal Richaud
33049 BORDEAUX Cedex - Tél. 05.56.11.94.33
(pour un envoi postal joindre une enveloppe format A3 non timbrée libellée à l'adresse de l'intéressé)
La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au :
MERCREDI 25 JUIN 1997 A MINUIT *(le cachet de la poste faisant foi)*
Les dossiers de candidature sont à envoyer ou à déposer au Centre de Gestion de la Gironde

---





TAUROMACHIE La Feria d'avril bat son plein à Séville, où l'un des plus anciens matadors en exercice, Curro Romero, qui porte le titre honorifique de « Pharaon », a enchanté ses aficionados dans les arènes de la Maestranza, jeudi 17, face à des toros de Torrestrella lors de la douzième des dix-sept corridas au programme. ● LE TORERO Victor Puerto a été blessé ainsi que Franco Cardeño, en « recevant » leur toro « a porta gayola », c'est-à-dire à genoux, la cape étalée au sol, à la sortie du toril. ● UN SITE Internet, « Toros en Sevilla », a été ouvert par un journaliste espagnol. Ce site permet de suivre en direct le déroulement de la Feria et d'accéder aux principaux sites tauromachiques dans le monde. ● LA FERIA de Nîmes, qui aura lieu lors des fêtes de la Pentecôte, proposera neuf corridas du 15 au 27 mai, avec la plupart des principales vedettes.

Les arènes de Séville portent l'« aficion » à son comble pour 17 corridas

Cas unique de longévité, adulé ou haï, Curro Romero, que les Sévillans honorent du titre de « Pharaon », a bouclé sa trente-huitième Feria d'avril. Avec le sourire, et sous les applaudissements de la Maestranza

SÉVILLE
de notre envoyé spécial

Que sera la Feria de Séville quand Curro Romero ne toréera plus ? Romero cessera-t-il jamais de toréer ? Sa longévité est sans précédent. Séville se regarde dans son miroir. Le « Pharaon de Camas » – car tel est son surnom, Camas, village voisin, l'ayant vu naître et faire le garçon de pharmacie, avant de devenir torero pour l'éternité –, le « Pharaon » porte l'indéchiffrable secret de Séville. Séville cherche. Et nous avec. Tout ce dont on est sûr, c'est qu'il y a secret.

Curro n'est pas comme les chanteurs d'opéra. Il ne divise pas. Ça, c'est une vue simplette de l'esprit. Curro invite les « pour » et les « contre » à une double dénégation. C'est une opération psychique très moderne. Elle résume la modernité de Séville. Donc du monde.

Les « pour » s'appellent les *curristas* (les partisans de Curro). Très peu de touristes parmi eux ; le peuple de Séville comme un seul homme ou une seule femme. Avec gaieté, illusion, moquerie et désolation. Les « contre » s'appellent les vertueux. Ils suffoquent et pestent que l'imposture n'éclate pas au grand jour. D'autant qu'une imposture de quarante ans, en tauromachie, ça se voit.


PHOTO GARCIA CORDERO/EL PAIS

Une passe d'Eduardo Davila Miura, le jour de son « alternative » à la Maestranza de Séville le 10 avril

SOUFFRANCES

Curro conduit les *curristas* à dénier sa faiblesse, sa misère, ses clowneries. Mais ils ne les connaissent que trop. Ils sont assez pascaliens, dans leur genre. Pas un bar *currista*, à Séville, qui ne comporte, dans ses images murales et ses trophées, plusieurs photos de grands désastres de Curro.

D'un autre côté, Curro oblige les vertueux à dénier sa magie, ses instants d'illumination, sa grâce inégalable, *capote* en main. Faute de quoi, c'est leur vertu qu'ils perdent. Ils souffrent davantage, mais les *curristas* souffrent pratiquement toujours. Sauf par éclairs. Par exemple au deuxième taureau de ce jeudi 17 avril 1997.

D'abord, on a cru qu'il ne se passerait rien. Puis, il ne s'est rien passé. Et, d'un coup, Séville a grondé de bonheur. Curro a aligné cinq véroniques, les mains rasant le sable, le corps détendu ; on peut faire l'affiche de l'an prochain avec la photo, comme si le temps s'était englouti en l'instant dans une « *fontaine blanche* ». Les *curristas* se sont levés comme un seul enfant. Curro, sous le regard penché de la mère du roi (la plus illustre des *curristas*), a salué *montera* en main. Ce qui est rarissime à cette phase du combat (Curro ne combat pas, il torée, monsieur !).

UN COMBAT, TOUT DE MÊME

Les vertueux se hélaient de loin en se tapant le front de leur index avec une moue assez difficile à imiter pour un *currista*. Ils n'étaient plus très nombreux, parce que, dans ces moments-là, les plus faibles d'entre eux redeviennent *curristas* d'un coup. On rappelle qu'il s'agit d'un des derniers moments de magie avec acteurs vivants et, tout de même, un taureau de combat.

Les *curristas* ne sont jamais au bout de leur illumination. Curro s'est avancé avec décision. La foule a fait un silence de tombe. Et là, il a remis cinq véroniques d'estampe, plus lentes que la lenteur, approfondies comme des concepts, insaisissables comme des vertus, légères comme l'amour, et conclues d'un *despente* (posture de défi) désarmé assez ridicule et plutôt comique. La perfection du bonheur. Vivats, salutations, *montera* en main – *bis repetita placent* – et cette incroyable rumeur, cet orage verbal, qui suit tout geste de Curro. On dira ce qu'on voudra, mais un torero réinvité à saluer une troisième fois après dix coups de *descabello* – exactement autant qu'au premier taureau – ce n'est pas fréquent. C'est très difficile et risqué de tuer un taureau de combat debout. Surtout à 63 ans.

Quant Romero s'est présenté pour la première fois à Séville, le 18 avril 1959, le regretté Paquirri était gamin et n'avait pas commencé de toréer. Trente-huit ans plus tard, Curro alterne avec le fils de Paquirri : Francisco Rivera Ordoñez, dit « Fran », le plus décidé et le plus joli garçon des toreros récents. Fran rêve d'ouvrir la Porte du Prince (il faut triompher sur les deux taureaux de l'après-midi et couper au moins trois oreilles). Curro est sorti cinq fois par la Porte du Prince, comme Paquirri, et sept fois par la Puerta Grande de Madrid, comme personne.

LE CONTRAIRE DE LA TÉLÉ

Rivera Ordoñez a tout tenté cette année pour forcer le destin. Mais le destin n'est pas garçon facile. Seul Joselito a pour l'instant réussi en 1997. Pour une corrida comme celle du 17 avril 1997, il faudrait rabouter pas mal d'images de *capote* (duo épatant de Joselito et de Fran au cinquième), les banderilles de Paco Alcalde, ex-torero devenu subalterne, la première épée de Joselito, extraordinaire, la *faena* de Fran au troisième taureau et les deux fois cinq véroniques de Curro, abandonnées, royales, d'un relâchement que personne ne sait atteindre sauf lui.

Voilà : on aurait une Porte du Prince virtuelle, qui est la mémoire mosaïque du *currista*. Le contraire de la télé. Car Curro rappelle cette évidence : une course de taureaux n'est ni une machine à fabriquer du miracle ni à faire de la beauté. C'est plus austère, ennuyeux et subtil : c'est une opération à penser le temps, à méditer la vie et la mort, à douter et à songer au taureau.

Lequel n'entretient plus souvent, à Séville et ailleurs, qu'un rapport comme allusif avec un taureau de combat. Dire qu'Alvaro Domecq, l'éleveur de ce jeudi 17 avril 1997, aurait réussi à cloner deux ou trois de ses spécimens ! C'est la plus mauvaise nouvelle scientifique de l'année !

Francis Marmande

Calendrier taurin

● **La Feria d'avril à Séville** compte 17 corridas. Elle a commencé le 6 avril par une corrida à cheval et doit se poursuivre jusqu'au 21 avril au rythme d'une corrida par jour, excepté le 20 avril où auront lieu une corrida à cheval en matinée et une corrida en soirée.
Par la suite, la Plaza de Maestranza recevra neuf autres corridas : les 27 avril, 4 mai (novillada), 11 mai (novillada), 25 mai (novillada), 29 mai, 8 juin (novillada), 15 juin, 27 septembre et 28 septembre.

● **La Feria de Nîmes** qui a lieu traditionnellement dans la préfecture du Gard, lors des fêtes de la Pentecôte, comptera, en 1997, neuf corridas. Soirées : du jeudi 15 mai au dimanche 18 mai et lundi 27 mai. Matinées : le 17 mai (Matin de l'art), le 18 mai (novillada) et le 19 mai (corrida équestre). Nocturne : le 18 mai (corrida portugaise).
Sont attendus notamment Cristina Sanchez, Espla, Enrique Ponce, Miguel Rodriguez, Cesar Rincon, Jose Ortega Cano, Joselito, Jesulin de Ubrique, Chamaco, el Cordobes, Jose Tomas.
Renseignements au Bureau des locations : 1, rue A. Ducros 30900 Nîmes. Tél. : 04-66-67-28-02. Minitel : 3615 code NIMES. Internet : <http : //www. eerie.fr/Nimes/feria. html>.

Une cyber « plaza de toros »

LA FERIA d'avril à Séville navigue sur le réseau Internet depuis le 19 mars dernier, date de la naissance dans la capitale andalouse du site *Toros en Sevilla*, qui offre gratuitement aux 65 millions d'usagers de ce système de communication tout ce qui concerne les courses de taureaux dans le sud de l'Espagne. Le site a déjà reçu plus de 15 000 visites venant de tous les pays du monde. Ses pages contiennent une large information tauromachique, et plus particulièrement tout ce qui a trait aux corridas qui sont données à la Maestranza de Séville.

C'est le journaliste sévillan Francisco Gallardo qui a eu cette idée. Il prépare une thèse de doctorat sur les origines et l'évolution d'Internet en Andalousie, et reconnaît lui-même que c'est l'existence de nombreux sites tauromachiques sur Internet, venant dans leur majorité de Madrid, du Mexique, de Colombie, du Venezuela, de France et du Portugal, mais aussi d'autres pays du globe moins amateurs de corridas, tels que l'Allemagne, les Pays-Bas et le Japon, qui l'a décidé à créer cette cyber-revue.

La présentation et le graphisme de *Toros en Sevilla* sont extrêmement séduisants. Des icônes en forme de *burladero* – le refuge où s'abritent les toreros – de la Maestranza sévillane, aux couleurs les plus typiques de la corrida, le rouge et le blanc, donnent accès aux différentes sections : saisons de 1996 et 1997, taureaux et élevages qui participent à la Feria de Séville, organisation et « dernières nouvelles ».

BANQUE DE DONNÉES

Sous cette rubrique, le visiteur trouve la fiche technique de la corrida du jour et les chroniques des journaux les plus importants du pays. Ce site contient, en outre, une banque de données exhaustive sur la Feria de Séville : noms à l'affiche, biographies des toreros participants et historiques des élevages annoncés. On y trouve de même des informations nourries concernant la saison 1996 sur l'ensemble du territoire espagnol. *Toros en Sevilla* comporte tout ce qu'il faut savoir à propos des institutions sous l'égide desquelles sont données les corridas d'Andalousie. Cette section est patronnée par le gouvernement de la province.

Enfin, le site propose une visite virtuelle de la Maestranza, un guide de la ville de Séville et un panorama complet des ferias du reste de la communauté andalouse. A partir de *Toros en Sevilla*, l'aficionado peut se connecter sur les principaux sites tauromachiques qui existent dans le monde : revues, bibliographies et forums interactifs.

Antonio Lorca
(traduit de l'espagnol par François Maspero)

★<http ://www.estuinfo.es/toroensevilla>

Franco Cardeño, « a porta gayola »

LA CORRIDA est une histoire de portes. Recevoir un taureau *a porta gayola* (*porta* et non *puerta* : l'expression est d'origine portugaise), c'est l'attendre à genoux, la cape étalée devant soi, à la sortie de la porte du *toril*, et d'un changement au-dessus de la tête, dévier sa course. A Séville, la passe, toujours émouvante et téméraire, est particulièrement risquée. La largeur du couloir du *toril* donne un avantage sévère au taureau. A genoux, il y a peu de latitude. Le taureau est par définition dans la force de l'âge. Ce sont les toreros vaillants, ou qui doivent le prouver, qui s'y collent.

Ce n'est pas le genre de Curro Romero, à qui d'ailleurs personne ne le demande. Sans compter qu'à 63 ans, tel le vieux comédien Baron, se jetant aux pieds de Chimène (fin du XVII[e]), il faudrait des aides pour le relever.

Toujours est-il que Rivera Ordoñez, le 12 avril, a reçu son taureau *a porta gayola* pour forcer le destin. Lequel a fait le boudeur. Victor Puerto aussi, remplaçant Davila Miura le 16 avril, s'est agenouillé *a porta gayola*. On voit d'ailleurs immédiatement la panique et le désordre de fureur qui s'installent dans le *ruedo*. Le taureau a pris Puerto (blessure de 25 centimètres) à l'estocade.

Quant à Franco Cardeño, quarante-trois ans, obscur, sans grade, invité à se faire connaître le mardi 8 avril, vêtu de lumière, dans sa place, pour la première fois (il est du quartier de Triana), il a fini défiguré, horriblement cloué, alors qu'il venait de s'agenouiller devant la porte offerte. C'était la troisième corrida de la feria d'avril.

F. M.

Pour comprendre les courses

● **Aficion** : passion de l'*aficionado* pour la corrida.
● **Alternative** : accession d'un jeune torero au titre de matador
● **Apoderado** : imprésario d'un torero
● **Avis** : sonneries de *clarines* indiquant au matador qu'il doit mettre le taureau à mort. Si le taureau n'est pas mort au troisième avis, il est renvoyé au toril.
● **Callejon** : couloir entre la piste et les gradins.
● **Cape** : de couleur rose, jaune au revers, elle est utilisée pour les deux premiers tiers du combat.
● **Cartel** : plateau d'une corrida.
● **Cuadrilla** : équipe qui accompagne le matador (trois *banderilleros* et deux *picadors*).
● **Descabello** : courte épée en forme de croix pour achever le taureau debout.
● **Faena** : ensemble des passes effectuées par le matador pour préparer l'estocade.
● **Indulto** : grâce accordée à un taureau particulièrement brave.
● **Matador** : celui qui tue le taureau.
● **Montera** : coiffe noire des toreros.
● **Muleta** : étoffe rouge servant pendant la *faena*.
● **Novillada** : corrida pour jeunes toreros (*novilleros*).
● **Paseo** : défilé des matadors et de leur cuadrilla en ouverture de la corrida.
● **Pharaon** : titre honorifique sévillan dont peuvent s'énorgueillir Rafael de Paula et Curro Romero.
● **Peon** : torero subalterne.
● **Picador** : membre de la cuadrilla à cheval qui pique le taureau.
● **Puntilla** : poignard pour achever le taureau agenouillé.
● **Ruedo** : piste des arènes.
● **Rejoneador** : torero à cheval.
● **Temporada** : saison taurine (mars à octobre en Espagne et en France).
● **Véronique** : passe de la cape tenue à deux mains qui détermine le style du torero.

Deux heures durant, avec la « horde originaire »

DANS LE PREMIER NUMÉRO de la revue *Médiologie* consacrée à la société du spectacle, Pierre Veilletet a écrit un article intitulé « Le rituel de mort », à propos de la corrida.

Sur l'*aficion*, il note : « Un *aficionado* un tant soit peu scrupuleux répugne au prosélytisme. Il aime "ça", sans toujours savoir pourquoi. Peut-être y pressent-il un moyen de connaissance intime, donc difficilement communicable. Le plaisir que cette connaissance engendre parfois n'est jamais exempt de mélancolie.

» Certes, il s'agit d'une fête, et des plus colorées qui soient (...). Empoignades dionysiaques de Pampelune, nuits de poivre et d'oeillets à Séville où l'Amour monte en amazone, le chignon pris dans une résille : cela existe, cela se chante encore. Il n'empêche qu'au sortir d'une bonne corrida – on nous pardonnera de ne pouvoir définir ce qu'est une bonne corrida –, tandis qu'il s'éloigne à pas lents des arènes, l'*aficionado* un tant soit peu scrupuleux sent descendre en lui la mélancolie des soirs de taureaux.

» Est-ce le vague remords d'avoir fait partie, deux heures durant, de ce que Freud appelle la "horde originaire", la foule aux pulsions louches ? (...) Est-ce l'angoisse du *never more*, la poignante certitude qu'on ne pourra revivre ce qu'on a vécu et que peut-être on n'aurait jamais dû voir ? (...) Mauvaise conscience de la transgression et trouble d'une révélation dont on était indigne... Si ce sentiment a quelque chose de religieux, est-ce un hasard ? Il confronte irrépressiblement celui qui l'éprouve à la fuite du temps et au deuil du visible. »

La mouche drosophile révèle les secrets de son système immunitaire

Dépourvus d'anticorps, les insectes savent lutter contre les agents microbiens. Ils possèdent deux stratégies de défense distinctes, l'une destinée aux bactéries et l'autre aux champignons

Bien que dotés d'un système immunitaire infiniment moins élaboré que le nôtre, les insectes se défendent efficacement contre les agressions extérieures. En réponse à l'invasion de bactéries, de virus ou de champignons, ils synthétisent de petits fragments protéiques (des peptides) possédant de fortes activités antimicrobiennes. En étudiant des mutants de la mouche drosophile, une équipe strasbourgeoise du CNRS vient de démonter quelques-uns des rouages intimes de cette réaction immunitaire. Les retombées de ces recherches ne sont pas seulement fondamentales. Elles pourraient fournir de nouveaux moyens pour protéger les cultures contre certaines maladies, et peut-être participer à l'élaboration de nouvelles stratégies de lutte contre les infections parasitaires humaines véhiculées par des insectes diptères, tel le redoutable paludisme.

NON CONTENTE d'avoir révolutionné l'approche de l'embryologie grâce à la découverte des gènes du développement (objet du prix Nobel de médecine 1995), voilà maintenant que la mouche drosophile délivre les secrets de son système immunitaire. Bien que dépourvue d'anticorps et de cellules lymphocytaires, la petite mouche du vinaigre, et avec elle tous les insectes, possède en effet un système de défense contre les agents pathogènes extrêmement élaboré. Un système avec ses règles propres, qui n'en présente pas moins, comme vient de le démontrer une équipe du CNRS de Strasbourg, des analogies frappantes avec certaines réponses immunitaires des mammifères.

Que les insectes puissent combattre les infections, on le savait depuis longtemps. Il y a plus d'un demi-siècle, les biologistes avaient observé que l'injection de bactéries, voire une simple blessure, pouvait faire apparaître dans l'hémolymphe des insectes (l'équivalent de notre sang) des substances antimicrobiennes. Mais, dans le même temps, l'immunologie des vertébrés connaissait une véritable explosion, qui relégua les mécanismes de défense des insectes au rayon des simples accessoires. Jusqu'à ce qu'une équipe suédoise de l'université de Stockholm mette en évidence chez le papillon, à la fin des années 70, une famille de protéines spécialisées dans la destruction des bactéries pathogènes – découverte qui relança enfin l'intérêt des spécialistes.

« APPROCHE GÉNÉTIQUE »

« Bactéries, champignons, virus ou parasites, les insectes peuvent être agressés par toutes sortes de micro-organismes. Bien qu'ils soient dépourvus de système immunitaire adaptatif (anticorps, lymphocytes), on sait aujourd'hui qu'ils présentent des mécanismes de défense très efficaces », précise Jules Hoffmann, directeur du laboratoire « Réponse immunitaire et développement chez les insectes » de Strasbourg. Un lieu dont l'animal vedette est la drosophile, et où l'on sait depuis longtemps que cette dernière, en réponse à une agression microbienne, synthétise toute une série de peptides (petits fragments de protéines) possédant de fortes activités antibactériennes ou antifongiques.

Les rouages intimes de cette réponse immunitaire ? Ce sont eux, précisément, que traquent les chercheurs. L'enjeu n'est pas purement fondamental. Connaître les mécanismes d'action de ces protéines antimicrobiennes devrait en effet fournir à l'industrie agro-alimentaire de nouveaux produits conservateurs ou stabilisateurs, offrir aux agriculteurs des moyens plus sûrs de protéger les cultures contre certaines maladies. Et, peut-être, permettre d'élaborer de nouvelles stratégies de lutte contre les infections parasitaires humaines véhiculées par des insectes diptères (mouches, moustiques), tel le redoutable paludisme.

Comme toujours, la recherche passe ici par la génétique. *« Chez la drosophile, de nombreux gènes codant des peptides antimicrobiens ont été caractérisés. Une blessure septique ou une infection microbienne induit une très forte augmentation de l'expression de tous ces gènes. Les peptides produits sont sécrétés dans l'hémolymphe, où ils détruisent les germes infectieux »*, précise Jules Hoffmann. Pour en savoir plus, l'un des chercheurs de son équipe, Bruno Lemaitre, a développé une approche génétique de la réponse immunitaire. Son objectif : isoler des mutations. Non pas directement dans les gènes codant les peptides antibactériens, mais dans ceux qui contrôlent leur expression. Avec l'espoir d'accéder ainsi à un niveau supérieur d'organisation, de prendre de la hauteur pour mieux embrasser les cascades d'événements biochimiques qui régulent l'immunité des insectes.

L'idée était bonne, les résultats le furent plus encore. Grâce à l'étude de ces mutations, les chercheurs peuvent désormais affirmer qu'il existe, chez la mouche drosophile, deux voies de régulation distinctes de la réponse immunitaire. L'une est destinée à la lutte antibactérienne, l'autre à la lutte antifongique. Les mutants de la première voie présentent une sensibilité accrue aux infections bactériennes, tandis que leur résistance aux champignons est comparable à celle des insectes non mutés. Pour les mutants de la seconde voie, on observe le phénomène inverse.

Comme les mammifères, dont le système immunitaire détermine une sensibilité variable à certaines maladies, les mouches ne sont donc pas génétiquement égales devant les infections. Mais le parallèle ne s'arrête pas là. En étudiant plus en détail la cascade d'événements présidant à la réponse antifongique de la drosophile, l'équipe de Strasbourg a en effet découvert que celle-ci, baptisée « voie Toll », présentait des similarités frappantes avec la voie d'activation de l'interleukine-1, une molécule essentielle au bon fonctionnement du système immunitaire des mammifères.

Au plan évolutif, ce mécanisme de défense prend donc sa source en un temps très reculé, celui de l'ancêtre commun des insectes et des mammifères. Une preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de l'extraordinaire unité du vivant, dont la petite mouche du vinaigre est en train de devenir le meilleur porte-parole.

Catherine Vincent

Le régime « méditerranéen » contre les maladies cardio-vasculaires

AUX ÉTATS-UNIS, environ le quart de la population adulte (soit 43 millions de personnes) souffrirait d'hypertension artérielle. Cette situation pathologique est étroitement associée à un risque accru d'accident cardio-vasculaire. L'hypertension artérielle est d'autre part à l'origine d'une importante consommation de médicaments antihypertenseurs. Elle induit plus généralement de nombreuses dépenses de santé.

La médecine moderne occidentale ne s'était jusqu'à présent que fort peu intéressée à l'impact, en termes de physiologie cardio-vasculaire, des comportements alimentaires. Le travail le plus important, le plus récent et le plus novateur dans ce domaine avait été celui conduit à Lyon sous la responsabilité des docteurs Michel de Lorgeril et Serge Renaud, établissant la somme des bénéfices que pouvaient tirer les personnes souffrant de maladies coronariennes dès lors qu'elles acceptaient de suivre un régime dit « méditerranéen » (*Le Monde* du 11 juin 1994).

Les spécialistes de médecine cardio-vasculaire avaient par ailleurs établi que l'obésité, la consommation excessive de sel tout comme celle d'alcool pouvait influencer, dans un sens négatif, les taux de pression sanguine. Ces derniers (généralement définis par les mesures chiffrées de la tension artérielle maximale et minimale exprimées en centimètres de mercure) sont, par ailleurs, au-delà de certains seuils, étroitement corrélés à la survenue de différents accidents cardio-vasculaires.

PLUS DE FRUITS

Une étude publiée le 17 avril par *The New England Journal of Medicine* marque une étape essentielle dans la mesure où elle démontre que des modifications simples et de courte durée du comportement alimentaire peuvent avoir de notables – et fort bénéfiques – répercussions sur le système cardio-vasculaire et, plus généralement, sur l'état de santé. Les auteurs de cette étude, qui travaillent dans différents hôpitaux et universités américains, expliquent avoir réuni 459 personnes adultes dont la tension artérielle maximale était inférieure à 16 centimètres de mercure, leur pression minimale étant comprise entre 8 et 9,5.

« Pendant trois semaines, ces personnes ont été soumises à un régime pauvre en fruits, en légumes et en produits laitiers avec une teneur en graisses typique de l'alimentation américaine moyenne, expliquent les auteurs de ce travail. *Ces personnes ont ensuite été tirées au sort. Certaines se sont alimentées pendant huit semaines de la même manière, d'autres ont suivi un régime riche en fruits et en légumes ; d'autres, enfin, ont suivi un régime du même type, associé à la consommation de produits laitiers à teneur réduite en graisses. La consommation de sel et le poids corporel des personnes associées à cette étude ont pu être maintenus à des niveaux constants. »*

Au départ, les pressions artérielles moyennes des personnes participant à cette étude étaient pour la pression maximale de 13,1, et pour la pression minimale de 8,4. Les auteurs américains expliquent que le régime mixte a conduit à une réduction plus marquée de ces pressions artérielles (respectivement de 5,5 millimètres et de 3 millimètres). Ils précisent d'autre part que le régime à base de fruits et de légumes a réduit les pressions artérielles dans une proportion encore plus grande. *« Un régime riche en fruits, légumes et produits laitiers à faible teneur en graisses, par ailleurs à teneur réduite en graisses saturées et totales, peut de manière substantielle réduire la pression sanguine. Un tel régime constitue une approche nutritionnelle supplémentaire pour la prévention et le traitement de l'hypertension artérielle »*, estiment les auteurs. La diminution de la tension artérielle peut être obtenue sans diminution de poids chez des personnes qui ne sont pas soumises à un régime sans sel et qui peuvent consommer quotidiennement deux ou trois verres de boissons alcoolisées. Les auteurs de ce travail estiment enfin qu'une telle approche alimentaire permettrait, si elle pouvait être généralisée à l'ensemble de la population, réduire d'environ 15 % le nombre des accidents coronariens et de 27 % celui des accidents vasculaires cérébraux.

Jean-Yves Nau

Les jeunes chercheurs peinent à s'insérer dans des équipes vieillissantes

PIERRETTE MATHIAU a *« tourné la page »*. Cette Bordelaise de vingt-neuf ans, docteur en neurosciences, a trouvé une place d'assistante au sein d'un bureau d'études spécialisé dans les équipements culturels, pour 7 500 francs net par mois. Après deux échecs au concours d'entrée au CNRS (30 candidats pour 6 postes) suivis d'un contrat emploi-solidarité d'un an. Bien que ce travail ne soit guère en rapport avec sa qualification, la jeune femme s'y *« épanouit »* et *« ne regrette rien »*. Pourtant, lorsqu'elle repense à *« toutes ces années d'efforts »*, à *« tous ces sacrifices »* consentis pour payer ses études et décrocher sa thèse, elle se dit que, vraiment, *« c'est un beau gâchis »*.

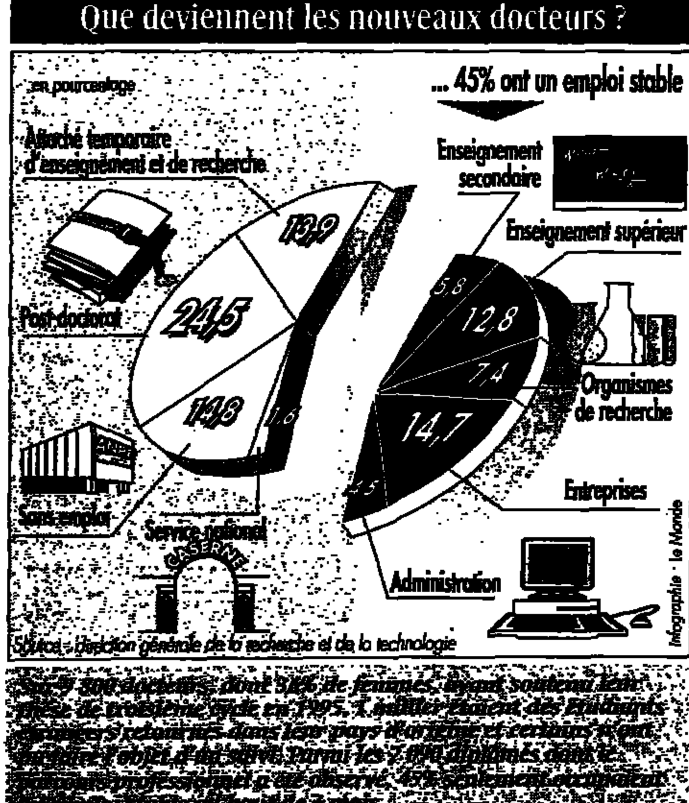
La « galère » de Pierrette, loin de représenter une exception, est devenue le lot commun de beaucoup de jeunes chercheurs. Le rapport 1996 sur les études doctorales, établi par l'Observatoire des flux et des débouchés de la direction générale de la recherche et de la technologie, montre que la situation professionnelle des titulaires d'un doctorat devient de plus en plus précaire. Au début des années 90, 1 % à 2 % seulement de ces nouveaux diplômés restaient sans emploi trois mois après la soutenance de leur thèse. En 1994, ils étaient 11,5 % dans ce cas. Avec la dernière promotion, le taux a grimpé à 14,8 %. Certaines filières se révèlent particulièrement « fermées », comme les sciences de la matière, les sciences de la Terre et de l'Univers, ou les sciences sociales, avec des niveaux de chômage avoisinant 20 %.

Ces chiffres ne prennent pas en compte tous les statuts éphémères ou fragiles. Ni les séjours postdoctoraux qui, effectués deux fois sur trois à l'étranger, tendent à se prolonger au-delà de deux ans et à se transformer en « sas d'attente ». Ni les divers contrats à durée déterminée. Pas plus que les postes d'attaché temporaire d'enseignement supérieur et de recherche (ATER), vacataire des universités. *« Les insertions professionnelles durables ne représentent que 45 % des cas,* souligne l'Observatoire. *Cette situation risque de créer à terme, par effet cumulatif, un " bourrelet " de docteurs. »*

TRANSMISSION DES SAVOIRS

Certes, ces « élites » ne sont pas les plus démunies sur le marché du travail. Leur diplôme de troisième cycle, qui sanctionne huit années au moins d'études supérieures, demeure un précieux laissez-passer que leur envient bien des demandeurs d'emploi. Ainsi, parmi les docteurs de 1994, il ne subsistait plus, au bout d'un an, que 6,5 % de chômeurs. Mais ils n'étaient qu'un sur deux environ à occuper un poste stable, et, comparant leur sort à celui de la promotion précédente, les rapporteurs constatent *« une légère dégradation de l'insertion »*.

Le mal vient d'une inadéquation grandissante entre l'offre et la demande. D'un côté, le flux de nouveaux docteurs a crû de 15 % par an entre 1989 et 1994 – avec un engouement irrépressible pour les sciences de la vie –, pour se stabiliser à 9 800 en 1995. De l'autre, les établissements publics de recherche, victimes des restrictions budgétaires, suppriment des postes : 130 de chercheurs cette année (et 530 autres d'ingénieurs, de techniciens et d'administratifs), dont 100 postes « en surnombre » pour le seul CNRS. Les débouchés dans l'enseignement supérieur, après une phase de relance, se sont en partie taris. Quant aux entreprises, leur investissement dans la recherche, bien qu'en progression, demeure limité.



Source : Direction générale de la recherche et de la technologie

[illegible]

Le paradoxe est que, dans le même temps, les équipes en place vieillissent. Les recrutements massifs opérés dans les années 60, dans le grand élan gaullien de structuration de l'appareil scientifique national, se traduisent aujourd'hui par des pyramides des âges très déséquilibrées. Au CNRS, la moyenne d'âge s'élève à quarante-six ans, et un agent sur quatre a plus de cinquante-cinq ans. Cette « dérive » est particulièrement nette en région parisienne, les jeunes recrues étant souvent nommées, décentralisation oblige, en province.

Or ce phénomène ne conduit pas seulement à l'asphyxie financière des établissements, dont la masse salariale s'alourdit inexorablement. Il pose aussi le problème de la continuité des travaux de recherche et de la transmission des savoirs, lorsque la génération des « anciens » arrivera, en rangs serrés, à l'âge de la retraite, à partir des années 2002 à 2005. *« Mon laboratoire est composé de quinquagénaires. Qu'en restera-t-il dans dix ans ? »*, s'interroge un chimiste de l'Ecole polytechnique.

C'est que le taux annuel de recrutement dans les organismes publics de recherche, tombé à 2,5 % – niveau auquel il devrait être maintenu au cours des prochaines années, selon le ministère –, ne suffit pas à assurer le renouvellement de leurs effectifs. Il serait nécessaire, estiment les syndicats, de multiplier cet effort par deux. *« Si nous n'anticipons pas le remplacement des futurs départs, nous allons droit dans le mur »*, met en garde Jacques Fossey, secrétaire général du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS).

Rien ne dit, de surcroît, que la vague de retraites annoncée pour la prochaine décennie sera compensée, le moment venu, par des embauches en nombre équivalent. *« Pour remplacer tous les départs, il faudrait alors un taux de recrutement de l'ordre de 7 %. Peut-être en resterons-nous à 3 %, en augmentant notre capacité d'accueil temporaire de personnels universitaires »*, avance Hervé Douchin, directeur des ressources humaines du CNRS. Il n'est donc pas certain que l'embellie soit en vue et que les jeunes chercheurs entrent dans la carrière quand leurs aînés n'y seront plus.

Pierre Le Hir

Une grenouille découvre la lévitation grâce à la technique appliquée aux TGV

TANDIS que les Japonais, Allemands et Américains travaillent à la mise au point de trains à grande vitesse à sustentation magnétique, une équipe de scientifiques néerlandais et britanniques s'est amusée à mettre une grenouille en lévitation, par un moyen comparable. L'expérience a eu lieu au laboratoire d'étude du magnétisme de Nimègue, près d'Amsterdam, et a été présentée récemment à Paris à l'occasion d'un colloque consacré à la faible gravité.

Elle consistait à placer le petit animal dans un tube de quatre centimètres de diamètre, à l'intérieur duquel régnait un champ magnétique de 16 teslas, soit environ 300 000 fois plus intense que le champ magnétique terrestre. Le batracien s'est alors trouvé soulevé, un peu à l'image de ces cubes de matériau supraconducteur planant au-dessus d'un aimant, dans un nuage d'azote liquide. Mais, à la différence de ces objets inanimés, la grenouille a accompli son vol stationnaire à la température ambiante, avant de rejoindre *« joyeusement »*, au dire des expérimentateurs, ses camarades du département de biologie.

L'exploit de cet amphibien anonyme laisse de marbre certains physiciens, qui ne voient dans ce phénomène qu'une application du magnétisme moléculaire, connu depuis belle lurette, et une nouvelle illustration du principe tout aussi ancien du *« tout est bon pour faire parler de soi »*. La lévitation magnétique peut en effet s'appliquer à tout matériau dit diamagnétique, pour peu que le champ magnétique, judicieusement disposé, soit suffisamment intense pour contrer l'effet de la gravité. Car les corps diamagnétiques ont tendance à repousser les flux magnétiques qui leur sont appliqués.

BAPTÊME DE L'AIR À 500 000 FRANCS

Pour comprendre ce comportement, il faut plonger au cœur même de la matière diamagnétique, qui, comme son nom le suggère, comporte un nombre pair d'électrons, mutuellement neutralisés – tandis qu'un métal comme le fer présente des électrons isolés qui se conduisent, eux, comme des milliards de petits aimants. Les être vivants sont globalement diamagnétiques. Nous n'en avons pas conscience, car l'intensité de cette force de répulsion est plusieurs millions de fois plus faible que l'attraction qui peut s'exercer, par exemple, sur une pièce de métal ferreux.

Rien ne s'oppose en théorie à ce qu'un humain puisse lui aussi subir un baptême de l'air magnétique. Le prix de cette expérience de physique amusante risque pourtant d'être dissuasif. Un dispositif produisant un champ de 16 teslas vaut 500 000 francs, mais, au-delà, les coûts partent en flèche : à Grenoble, le Laboratoire des champs magnétiques intenses (LCMI) dispose d'un équipement de plus de 100 millions de francs, produisant 31 teslas, dont la puissance ne permettrait pourtant de faire léviter qu'*« un petit lapin »*, selon un de ses responsables.

Poursuivant leur exploration, les chercheurs de Nimègue ont aussi *« mis en boule »* un peu d'eau, dans une expérience qui évoque furieusement la bulle de whisky Loch Lomond que le capitaine Haddock tente vainement de gober dans la fusée de *On a marché sur la Lune*. Comparaison est pour une fois raison, puisque la lévitation magnétique, en annulant les effets de la pesanteur, reproduit peu ou prou les conditions de microgravité qui règnent dans l'espace. Au laboratoire grenoblois MatForMag, une bobine de 18,5 teslas va prochainement servir à reproduire des expériences – surfusion, convexion, croissance de cristaux – proches de celles embarquées à bord des navettes américaines et de la station orbitale Mir.

Hervé Morin

Jean-Claude Bourret veut lancer cet été une chaîne depuis Andorre

Le budget de cette chaîne, qui doit émettre dans un premier temps huit heures de programmes rediffusés trois fois, est évalué à 137 millions de francs

L'Association de défense de La Cinq, créée en janvier 1992 à la veille de la disparition de la chaîne hertzienne, avait recueilli 12 millions de francs auprès de 160 000 téléspectateurs. Cette structure, qui a dépensé, selon son président, Jean-Claude Bourret, 9 millions de francs pour éditer un mensuel, a modifié et élargi ses statuts. Il ne s'agit plus de vouloir ressusciter une chaîne définitivement disparue, mais d'aider au lancement d'une chaîne nouvelle, Télé 55, diffusée en clair sur le satellite Eutelsat à partir de la principauté d'Andorre. Ce pays, qui n'a pas signé la convention européenne sur la télévision transfrontières, permet aux opérateurs de ne pas respecter de quotas contraignants de diffusion d'œuvres européennes, et d'échapper au contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

CRÉÉE LE 3 JANVIER 1992 quelques mois avant la disparition de la chaîne hertzienne, l'Association de défense de La Cinq, mise en place par Jean-Claude Bourret, aujourd'hui journaliste à RMC, a suscité un réel engouement. Selon l'avocat de l'association, un million et demi de téléspectateurs ont envoyé des messages de soutien. Parmi ceux-ci, 160 000 ont fait parvenir des chèques de soutien pour un montant total de 12 millions de francs, soit en moyenne de 75 francs chacun. Alors qu'aujourd'hui le canal hertzien occupé par La Cinq jusqu'au 12 avril 1992 diffuse la chaîne du savoir et de la connaissance La Cinquième ainsi que la chaîne culturelle franco-allemande Arte, qui vont bientôt officellement fusionner, une association de défense d'une chaîne défunte n'a plus lieu d'être.

D'ailleurs, les statuts et la dénomination de cette association ont été modifiés au cours d'une assemblée générale extraordinaire le 17 janvier dernier. L'association s'appelle désormais TV Liberté-Association de défense de La Cinq. L'article 2 des statuts, qui prévoyait « *la défense de la télévision privée en général, le pluralisme et la liberté totale de l'information, la défense de La Cinq en particulier* », a été élargi.

HORS DU CONTRÔLE DU CSA

L'association a notamment pour objet d'encourager toutes les actions des moyens de communications ayant pour but d'assurer des principes d'« *éducation de tous les citoyens et de progrès général de la société* », et de prôner « *une information objective et libre* », et une « *qualité culturelle et éducative des programmes* ». L'Association précise qu'elle peut intervenir, au niveau français ou européen, dans tous les domaines où les téléspectateurs souhaitent se faire entendre (sexe et violence à la télévision, objectivité de l'information, redevance, publicité...).

Si le Conseil supérieur de l'audiovisuel a reçu en 1992 quelques réclamations de téléspectateurs qui demandaient où était passé l'argent de l'Association de défense de La Cinq, Jean-Claude Bourret affirme au *Monde* que « *9 millions ont servi à financer trois millions d'exemplaires du mensuel* 55 millions de téléspectateurs, *et le reste a servi à créer des emplois au sein de l'association – où il reste aujourd'hui trois permanents – et de la société éditrice Nowa Presse* ».

Or cette société, dont les comptes 1996 ne sont pas publiés, était déficitaire depuis 1993, successivement de 63 735 francs, puis de 109 572 francs en 1994 (son chiffre d'affaires ayant quasiment quintuplé, à 595 492 francs), puis 82 076 francs (pour un volume d'affaires de 148 880 francs). Les flux financiers ayant transité dans Nowa Presse sont donc relativement modestes. Vendu 18 francs, le numéro de *55 millions de téléspectateurs* de décembre 1995 précisait que « *le fait d'être adhérent à l'association n'implique pas de recevoir le mensuel. Il faut s'abonner* ». Après un arrêt provisoire, l'appel aux cotisations a repris en 1997 et, selon Jean-Claude Bourret, près de 500 adhérents ont déjà renouvelé leur cotisation. Le dernier bilan de l'association arrêté fin 1995 montre un actif équivalent au passif de 3,98 millions de francs (dont 2,8 millions de valeurs mobilières de placement, donc de trésorerie).

Auteur de nombreux ouvrages consacrés aux OVNI et à la sécurité, Jean-Claude Bourret nourrit aujourd'hui le projet de lancer, avant l'été, une nouvelle chaîne de télévision, baptisée Télé 55. « *Le gouvernement d'Andorre autorise la création de chaînes privées et une loi votée récemment en ce sens doit être promulguée en mai. Il s'agira d'une chaîne en clair, qui sera diffusée par satellite sur Eutelsat, à la fois en numérique et en analogique. Nous sommes en train de constituer un tour de table avec des investisseurs européens et américains* », a-t-il affirmé, sans plus de précisions.

Le budget de cette chaîne, qui doit émettre dans un premier temps huit heures de programmes rediffusés trois fois, est évalué à 137 millions de francs. Le choix d'Andorre permet non seulement d'avoir accès à des capacités satellitaires sur Eutelsat, mais aussi de ne pas respecter un quota de diffusion d'une majorité d'œuvres européennes, puisque la principauté n'a pas signé la convention européenne sur la télévision transfrontières. De plus, les chaînes diffusées d'Andorre ne relèvent pas du contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Nicole Vulser

VNU acquiert l'éditeur de « Sciences et Vie Micro »

AMSTERDAM
de notre correspondant

Les magazines informatiques du groupe Sciences et Vie sont tombés dans l'escarcelle de VNU. Déjà présent depuis 1991 à hauteur de 18 % dans Excelsior Informatique, l'éditeur néerlandais est monté à 82 % du capital, pour une somme non publiée, mais que certaines sources françaises chiffrent à plus de 200 millions de francs.

Excelsior Informatique, dont les revenus atteignent 140 millions de francs, édite *Science et Vie Micro* (118 000 exemplaires) et ses dérivés, *SVM Mac* (65 000) et *SVM Multimédia* (50 000).

Comme les autres éditeurs néerlandais coincés dans un marché domestique extrêmement restreint, VNU, dont le bénéfice net atteignait l'an dernier 321,6 millions de florins pour un chiffre d'affaires de 3,4 milliards, est pratiquement constamment à la recherche d'acquisitions à l'étranger. « *Notre stratégie repose sur deux piliers : l'expansion dans le secteur des informations professionnelles et le renforcement de certaines activités plus tournées vers le grand public* », indique Maarten Schikker, porte parole du groupe. Ces dernières années, VNU a vendu ses participations dans l'imprimerie et a investi dans la télévision commerciale.

Mais l'aventure télévisuelle n'a pas pris le chemin souhaité. Les chaînes RTL et Veronica aux Pays-Bas et VTM en Belgique flamande connaissent quelques problèmes. Du coup, après avoir envisagé un retrait pur et simple, VNU adopte une attitude attentiste. En revanche, le groupe souhaite accroître ses investissements dans la production de programmes pour la télévision. Depuis le début de l'année, VNU est associé au britannique Chrysalis dans CVI Media Group. « *C'est une plate-forme pour produire des émissions destinées à l'Europe de l'Ouest. La France est un marché intéressant pour nous, mais il serait prématuré de dire que nous y cherchons des opportunités d'acquisition* », précise Maarten Schikker.

Alain Franco

Europe 1 poursuit ses efforts de relance

« *NOUS SOMMES en phase de stabilisation* », estime Jérôme Bellay, directeur général de l'antenne d'Europe 1 et grand manitou, depuis l'été, de l'opération de reconquête des auditeurs. Pour le premier trimestre, le sondage Médiamétrie accorde 8,6 % d'audience à cette station qui était tombée à 8,5 % au printemps dernier.

C'est à la suite de cette dégringolade que Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra-Hachette, avait décidé d'appeler Jérôme Bellay, fondateur entre autres de France Info et de LCI, à la tête d'Europe 1. Professionnel incontesté et caractère bien trempé, Jérôme Bellay a pris ses fonctions le 19 août après que ses prédécesseurs lui aient fait place nette. En priorité, il s'est attaqué à la réforme de la tranche matinale, la plus importante pour les radios généralistes. En réservant des plages de huit minutes sans publicité et en imposant le développement de trois ou quatre sujets par demi-heure, traités notamment par le reportage, M. Bellay a renouvelé le traitement de l'information. Il estime que sa formule lui a permis de reconquérir les auditeurs de cette tranche matinale. Même si, pour des raisons qu'il ne s'explique pas, en janvier l'audience a chuté.

Maintenant, M. Bellay veut se consacrer au « *point faible* » de l'après-midi. Il vient de remplacer les *Légendes du siècle* de Frédéric Mitterrand, quatre-vingt-dix minutes d'histoire parlée durant lesquelles les auditeurs bougeaient le curseur de leur transistor, par un magazine conduit par Géraldine Carré, transfuge d'Europe 2. Quatre thèmes y sont traités : la télévision, la société, les femmes et les associations.

RTL, NUMERO UN INEXPUGNABLE

Le directeur de l'antenne s'est donné comme objectif d'atteindre les 10 % d'audience avant la fin 1998. Sur ce marché saturé qui est celui de la radio, la seule manière d'augmenter le nombre de ses auditeurs est d'en prendre aux autres. Pas question pour Jérôme Bellay de tenter de rivaliser avec RTL, dont il estime que la position de numéro un est désormais inexpugnable. Du coup, la bataille oppose Europe 1 au service public.

Pour soutenir la refonte de sa grille, Europe 1 vient de lancer une nouvelle campagne de publicité, confiée à l'agence Nouvel Eldorado (Havas Advertising). Il semble que celle de février, cornaquée par Europe Régies, régie publicitaire du groupe, qui était plutôt destinée aux annonceurs, n'a pas fait l'unanimité des dirigeants de la station (*Le Monde* du 22 février). Cette fois, affiches, flancs de bus et placards dans la presse écrite veulent donner d'Europe 1 l'image d'une station accessible et conviviale. Exemple : Yves Calvi, qui anime la tranche 9 heures-10 heures 30, est affublé du slogan : « *Cet homme sait tout : il sait même le dire à tout le monde.* » Par ailleurs, pour conquérir un public féminin qui manque à Europe 1, des spots seront diffusés à la télévision. Catherine Nay, Florence Belkacem, Isabelle Giordano, Géraldine Carré et Laurence Boccolini y sont présentées comme « *la pro* », « *l'insolente* », « *l'idéaliste* », « *la nouvelle* » et « *la truculente* ».

Françoise Chirot

DÉPÊCHES

■ **RELATIONS PUBLIQUES : le groupe de communication américain Omnicom** et le groupe de relations publiques Fleishman-Hillard ont annoncé, jeudi 17 avril, la signature d'une lettre d'intention qui prévoit l'acquisition du second par le premier. Fleishman-Hillard fusionnera avec l'une des filiales du groupe Omnicom dédiée aux relations publiques, Porter Novelli International. Le nouveau groupe, dont le nom et l'organisation devraient être dévoilés au cours des prochains mois, aura un revenu cumulé proche des 300 millions de dollars (environ 1,7 milliard de francs). Fleishman-Hillard est actuellement le sixième groupe mondial de relations publiques, et Porter Novelli International le quatrième.

■ **PUBLICITÉ : Philippe Schiepan et Patrick Dalbin, directeurs généraux de Nelson Babylone,** agence de communication par l'écran (audiovisuel et multimédia) filiale du groupe Compagnie Corporate (BDDP), se sont vu signifier, dans la soirée du lundi 14 avril, leur mise à pied, juste après avoir présenté à leur actionnaire principal un plan de rachat de l'entreprise par ses salariés en association avec un partenaire technique. Leurs ordinateurs ont été saisis dans la matinée de mardi par des huissiers. La direction du groupe BDDP s'est refusé à tout commentaire.

■ **TÉLÉVISION : le Congrès des députés espagnol a approuvé,** jeudi 17 avril, en seconde lecture, une loi imposant aux deux plates-formes de télévision numérique concurrentes (Canal Satellite Digital et celle conduite par Téléfonica) de trouver rapidement un accord pour utiliser le même type de décodeur. Adoptée par 170 voix contre 133 (et 19 abstentions), cette loi est, selon le Parti socialiste, dirigée contre la plate-forme de Canal Plus, et constitue « *une attaque contre la liberté d'expression et d'entreprise* ». – (*AFP.*)

■ **RTL, première chaîne privée,** a enregistré un bénéfice net de près de 487 millions de francs en 1996, en hausse de plus de 40 % par rapport à l'année précédente. « *RTL est pour la quatrième année consécutive la chaîne la plus regardée d'Allemagne et le plus important support publicitaire en Europe* », a indiqué Helmut Thoma, PDG de la chaîne. RTL a revendiqué 17 % de l'audience totale en 1996.

■ **Guillaume Durand, journaliste à TF 1 et présentateur d'un talk-show quotidien sur La Chaîne info (LCI),** devrait remplacer Philippe Gildas sur Canal Plus à la rentrée de septembre. Le journaliste devrait présenter la deuxième partie de « Nulle part ailleurs », émission diffusée en clair du lundi au vendredi de 18 h 35 à 20 h 30.

Les basketteuses du Cercle Jean-Macé offrent un autre printemps à Bourges

BOURGES
de notre envoyé spécial

Ils étaient là pour elles. Pour crier. Pour chanter, pour applaudir et faire la fête à ces vedettes hors programme du beau printemps de Bourges. Douce musique de la gloire, heureux concert des remerciements. Elles ne s'y attendaient pas. Le bruit et les bravos, tous ces sourires de visages familiers ou inconnus, cette fièvre, c'était pourtant pour elles. Ce vendredi 11 avril, il faisait déjà nuit noire au péage de l'autoroute A 71, sortie Bourges. Et les basketteuses du Cercle Jean-Macé – les Berruyères, comme on n'arrête plus de les désigner –, commençaient à peine à orchestrer leur retour de Grèce.

Là-bas, à Larissa, les filles ont emporté le titre le plus prestigieux jamais conquis par une équipe féminine de basket : elles sont les premières joueuses de l'histoire a gagner l'Euroligue. Un renversant triomphe retransmis, en direct, sur écran géant, dans leur salle du Prado. Parties championnes de France, elles sont revenues championnes d'Europe. Qui l'aurait imaginé? Laquelle d'entre elles aurait rêvé un tel accueil? « *Bourges aime ses filles* », proclame Pierre Fosset, le président du club. Bourges aime Yannick Souvré, la capitaine, sa fougue et son accent de Toulouse ; Isabelle Fijalkowski, « *l'Américaine* », en partance pour le tout nouveau championnat professionnel lancé le 21 juin aux Etats-Unis. Bourges aime Cathy Melain, sa jeunesse et sa joie de vivre ; Anna Kotocova et sa force tranquille de championne olympique.

MI-SORCIER, MI-PÈRE LA RIGUEUR

Bourges aime toutes ses filles et le leur dit. Depuis leur retour de Larissa, les joueuses volent de cocktails en réceptions. Une soirée en mairie, un passage obligé au Printemps des musiciens, et même une escapade en boite de nuit. Tant pis si les agapes et les nuits blanches sont sans doute pour beaucoup dans la défaite à Valenciennes (67-65), mardi 15 avril, en finale aller du championnat de France. Pierre Fosset ne regrette rien. Il fallait fêter ça.

Journaliste au *Berry républicain*, le quotidien régional, Pierre Fosset a pris la présidence du club il y a quatre ans. Il n'a pas oublié les années maigres, ces « *cinquante spectateurs* » qui, en 1987, avaient peine à masquer le vide des tribunes du Prado. Bourges ne s'est pas construit en un jour. Le succès s'est fabriqué peu à peu : 1991, arrivée dans l'élite nationale ; 1995, premier titre et victoire en coupe Ronchetti, la deuxième Coupe d'Europe. L'affluence et le budget ont gonflé. Le club a appris à soigner chaque détail. Une agence de marketing est chargée de « vendre » l'image des championnes. Cyrille Malagnat, son représentant, a fait ses classes à Limoges, chez les messieurs du Cercle Saint-Pierre, le grand CSP.

« *Là-bas*, explique-t-il, *il y a une véritable culture basket. Ici, il y avait un véritable travail de séduction à faire. Il n'y avait pas de passé.* » Séduction? Mercredi 16 avril, les joueuses se sont livrées, de bonne grâce, à une séance de photos, à destination des magazines féminins. Maquillage, poses étudiées, le message est clair : ce sont aussi des femmes. Aucune ne souhaite pour autant qu'on oublie les mille et un petits secrets de leur basket. « *On n'en parle pas assez*, regrette Isabelle Fijalkowski du haut des son 1,95 m. *Nous ne générons pas le même spectacle que les hommes, mais il y a d'autres manières d'apprécier notre équipe.* »

Parmi les neuf joueuses titulaires, aucune n'est originaire de Bourges ni même du centre de formation. Elles sont venues dans le Cher pour le jeu. Et pour l'homme qui en est le dépositaire. Vadim Kapranov, le sélectionneur de l'équipe nationale russe, entraîne les Berruyères depuis quatre ans. Il s'est forgé, auprès d'elles, une solide réputation : mi-sorcier, mi-père la rigueur. La semaine précédent le Final Four de l'Euroligue dames, il a dû rentrer précipitamment à Moscou, en raison du décès de sa fille, et céder la place à son adjoint, Olivier Hirsch.

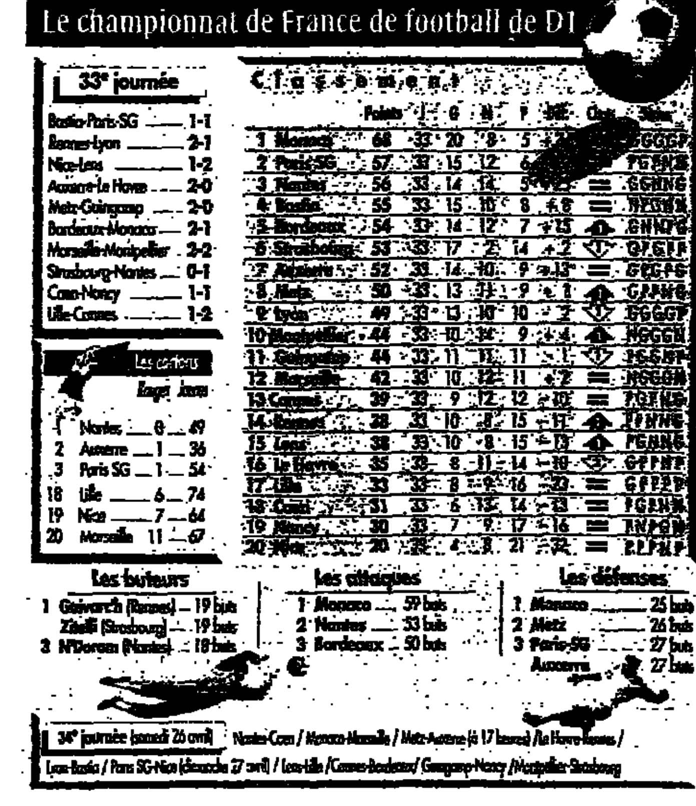
Les filles y ont trouvé une raison supplémentaire de vaincre. « *Je me suis dit qu'on devait gagner pour lui, encore plus que pour nous-mêmes* », résume Cathy Melain. Reste à gérer le succès. Cathy Melain, justement, est la seule à avoir encore une année de contrat. Les autres sont libres. La majorité d'entre elles veulent poursuivre l'aventure du Cercle Jean-Macé. A cause de Vadim Kapranov. Et à cause de l'union sacrée que la victoire a fait naître à Bourges, entre l'équipe, les dirigeants et le public. Avec plus de 2 500 spectateurs de moyenne, le Prado est la salle la plus fréquentée de France. « *Maintenant, on est une famille* », affirme Olivier Hirsch. La saga des Berruyères n'en est qu'à ses premiers épisodes.

Pascal Ceaux

■ **Battues à Valenciennes (65-67),** mardi 15 avril, en finale aller du championnat de France, les filles de Bourges devaient disputer le match retour vendredi 18 avril, chez elles, et, en cas de victoire, un match d'appui, encore à domicile, dimanche 20 avril.

Des moyens et des ambitions

Pour la saison 1996-1997, le budget du Cercle Jean-Macé basket de Bourges (CJM) était de 8,2 millions de francs. Cette somme en fait le club le plus « riche » du championnat de France avec l'US Valenciennes-Orchies : il provient pour 34 % de l'aide des collectivités locales (mairie, conseil général et régional), 50 % du privé, le reste venant de la vente des billets. Le CJM a créé Bourges basket entreprise, qui réunit 165 entreprises. La cotisation de base a été fixée à 7 000 francs. Publicité, opération de relations publiques viennent en plus. En 1998, le *final four* de l'Euroligue, dont le CJM est tenant du titre, sera organisé en France. Bourges et Valenciennes sont candidates. Pierre Fosset, le président du club, a obtenu l'assurance d'une aide supplémentaire de la mairie si Bourges était désignée.



DÉPÊCHES

■ **TENNIS : Cédric Pioline a éliminé Thomas Muster** en huitième de finale du tournoi de Barcelone (terre battue), jeudi 17 avril. Le Français a dominé l'Autrichien, deuxième joueur mondial et double tenant du titre, 7-6 (7-4), 6-4.

■ **FOOTBALL : Sepp Blatter a relancé le débat sur les grillages dans les** stades accueillant les matches de la Coupe du monde 1998. En visite à Montpellier, jeudi 17 avril, le secrétaire général de la Fédération internationale de football (FIFA) a déclaré : « *Les spectateurs sont des êtres humains qui ne sont pas habitués à vivre dans des cages.* »

■ **AUTOMOBILISME : la séparation entre Ferrari et John Barnard a été** officialisée, mercredi 16 avril, avec la signature du contrat marquant le transfert entre les mains de l'ingénieur britannique des structures de Ferrari en Angleterre, à Guildford. – (*AFP.*)

Pluie modérée dans le sud-ouest

L'ANTICYCLONE écossais assurera la poursuite du beau temps sur le nord et l'est du pays. Une dépression se creuse sur la péninsule ibérique et la perturbation associée remontera en direction du bassin aquitain, les pluies associées resteront faibles dans un premier temps.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil restera très vaillant sur ces régions, quelques nuages s'installeront sur les côtes normandes. Le vent de nord-est sera sensible, particulièrement en bord de Manche. Il limitera la hausse des températures à 12 degrés sur ces régions, il fera 15 à 17 ailleurs.

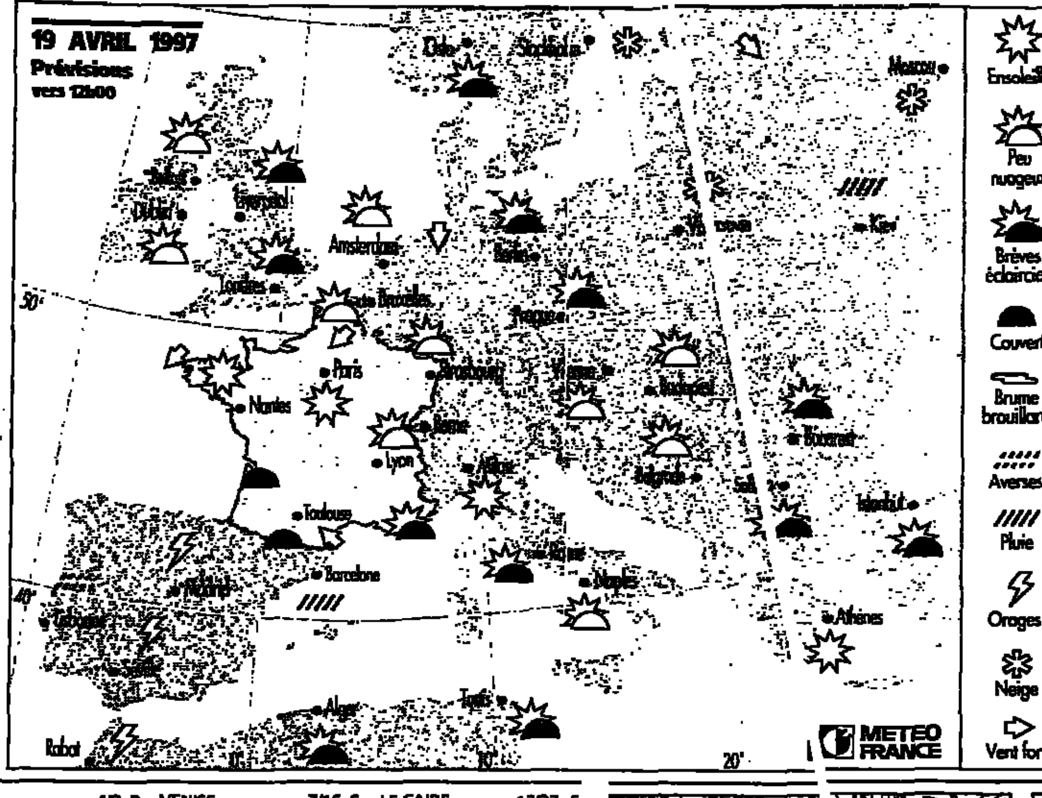
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le beau temps se maintiendra. Toutefois, des nuages viendront parfois cacher le soleil de la Haute-Normandie à la Picardie et aux Ardennes. Seul le Nord-Pas-de-Calais pourra pâtir d'un ciel gris. Il fera de 11 à 16 du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée sera belle. Il fera de 13 à 16 degrés du nord au sud.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil se maintiendra sur le Poitou avec des nuages d'altitude. Plus au sud, le soleil se glissera timidement dans un ciel nuageux, des ondées se produiront ici ou là, plus fréquentes sur les Pyrénées frontalières. Le vent d'autan soufflera sur le midi toulousain. Il fera 15 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil brillera généreusement, simplement contrarié par des bancs nuageux sur le Limousin, qui se feront plus présents au fil des heures. Le mercure indiquera 17 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc, les nuages seront prédominants et seront porteurs d'ondées, notamment sur le relief. Ailleurs, nuages et éclaircies alterneront. Il fera 15 à 20 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 19 AVRIL 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/29 S	KIEV	4/8 P	VENISE	7/16 S	LE CAIRE	13/27 S
				POINTE-A-PIT.	22/30 P	LISBONNE	15/20 P	VIENNE	5/11 N	MARRAKECH	13/20 P
				ST-DENIS-RÉ.	24/29 P	LIVERPOOL	5/10 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/24 S
				EUROPE		LONDRES	6/11 S	BRASILIA	18/24 P	PRETORIA	14/25 S
				AMSTERDAM	4/10 N	LUXEMBOURG	1/11 N	BUENOS AIR.	16/22 P	RABAT	13/20 P
FRANCE métropole		NANCY	0/13 S	ATHENES	11/16 S	MADRID	13/17 P	CARACAS	24/30 S	TUNIS	15/21 S
AJACCIO	5/18 S	NANTES	4/16 S	BARCELONE	12/15 P	MILAN	6/20 S	CHICAGO	2/9 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/17 S	NICE	8/16 S	BELFAST	6/9 N	MOSCOU	1/10 *	LIMA	20/25 S	BANGKOK	28/38 S
BORDEAUX	6/20 C	PARIS	3/15 S	BELGRADE	3/19 N	MUNICH	1/12 N	LOS ANGELES	14/20 S	BOMBAY	23/32 S
BOURGES	1/16 S	PAU	6/18 S	BERLIN	2/8 S	NAPLES	8/16 N	MEXICO	12/20 C	DJAKARTA	26/31 P
BREST	5/14 S	PERPIGNAN	11/19 S	BERNE	1/15 N	OSLO	-1/8 S	MONTREAL	2/7 S	DUBAI	24/31 S
CAEN	6/12 S	RENNES	3/15 S	BRUXELLES	3/11 N	PALMA DE M.	9/21 S	NEW YORK	9/15 P	HANOI	22/28 P
CHERBOURG	4/12 S	ST-ETIENNE	-1/17 S	BUCAREST	3/15 S	PRAGUE	2/6 S	SAN FRANCIS.	11/17 C	HONGKONG	21/25 S
CLERMONT-F.	0/18 S	STRASBOURG	1/14 N	BUDAPEST	5/14 N	ROME	6/16 S	SANTIAGO/CHI	6/18 S	JERUSALEM	13/23 C
DIJON	0/16 S	TOULOUSE	6/19 C	COPENHAGUE	1/6 C	SEVILLE	18/22 P	TORONTO	-2/6 S	NEW DEHLI	17/35 S
GRENOBLE	1/19 S	TOURS	2/15 S	DUBLIN	5/10 N	SOFIA	2/13 S	WASHINGTON	5/15 S	PEKIN	13/24 S
LILLE	3/12 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	2/12 N	ST-PETERSB.	-4/3 *	**AFRIQUE**		SEOUL	9/18 S
LIMOGES	4/17 S	CAYENNE	25/28 P	GENEVE	1/17 S	STOCKHOLM	-2/5 *	ALGER	8/24 S	SINGAPOUR	27/32 S
LYON	3/18 S	FORT-DE-FR.	24/29 P	HELSINKI	-4/3 *	TENERIFE	14/19 P	DAKAR	19/25 S	SYDNEY	14/20 S
MARSEILLE	6/19 S	NOUMEA	22/26 S	ISTANBUL	6/13 S	VARSOVIE	-2/5 *	KINSHASA	21/28 C	TOKYO	12/17 S

Situation le 18 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 20 avril à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Eurostar espère inciter la clientèle des compagnies aériennes à prendre le train à grande vitesse en offrant aux passagers de première classe la gratuité du trajet en taxi de la gare au centre de Londres ou de Paris. Dès le 28 avril, le nouveau billet « First Premium », de Paris à Londres, coûtera 3 040 F A/R, un tarif équivalent à celui du billet d'avion en classe affaires mais les trajets en taxi pour aller et revenir de la gare seront inclus. – *(AP)*

■ **MALAISIE.** Des vols de la compagnie nationale Malaysia Airlines s'envoleront vers Le Caire en octobre. Les gouvernements malais et égyptien viennent de signer un accord aérien en ce sens afin de répondre à l'attente d'un nombre croissant d'hommes d'affaires et de touristes. – *(AP)*

■ **ESPAGNE.** Un aéroport permettant de recevoir 150 000 passagers par jour a été inauguré à Palma de Majorque.

INTERNET

The Well, la communauté virtuelle des soixante-huitards californiens

SAN FRANCISCO
correspondance

Voilà un puits virtuel où l'on trouve de tout. « The Well » offre plus de mille *« conférences »* sur tous les sujets imaginables : art, science-fiction, livres, Macintosh, affaires et technologie, jardinage, le futur de la mort. L'une d'entre elles s'annonce en espagnol, mais se tient en anglais. Il y a un coin des *« experts »* du bateau à voile, des ordinateurs les plus compliqués et de la ville de San Francisco... Site-caverne d'Ali Baba, le Well se proclame ainsi sans trop susciter de protestations *« le lieu le plus intelligent du cyberespace »*.

Une des communautés virtuelles les plus anciennes s'est constituée autour du Well. Elle réunit depuis 1985 certains des plus grands noms des nouvelles technologies de l'information et de la communication de la région de San Francisco. Née comme un babillard (BBS) local, elle leur offrait la possibilité d'échanger informations et commentaires. Le développement de l'Internet lui a ensuite permis d'inclure des membres du monde entier alors que, pour équilibrer son budget, elle devenait en outre fournisseur d'accès.

Jusqu'au jour de 1996 où, face à la concurrence sanglante lancée par les géants (*Le Monde* du 12 avril), le Well a dû repenser totalement ses services et sa stratégie. L'entreprise s'est scindée en deux. Après sa fusion avec l'un des innombrables concurrents de la région, une partie propose un accès au réseau de qualité aux entreprises sous le nom de Whole Earth Networks. L'autre, devenue Well Engaged, mise sur son logiciel de discussion qui aspire à transformer n'importe quel site en communauté.

L'INTÉRÊT DU CONTACT

Pour Maria Wilhelm, présidente de cette dernière branche, l'accès à l'Internet est devenu un service ordinaire. Elle en veut pour preuve qu'en Californie, les adresses électroniques figureront bientôt dans l'annuaire. Elle est aussi convaincue que le principal intérêt de la Toile est de mettre les gens en contact. Et ça, The Well sait faire. Elle compte donc prospérer d'une double façon : en tant que communauté qui fait payer 10 dollars par mois à ses membres et se présente comme un des rares espaces sans publicité ; et en vendant de par le monde une technologie qui permet aux gens de trouver des sujets d'intérêt commun et d'entretenir la discussion pendant des mois, voire des années.

« Nous avons appris les leçons de notre expérience comme communauté et nous les avons formalisées dans un produit technologique que nous offrons dans Well Engaged », explique-t-elle. Les clients vont du *Wall Street Journal* à *Playboy*. Son logiciel (vendu 1 500 dollars par mois – environ 8 700 F – pour 10 000 usagers) permet de fidéliser les « visiteurs d'un click » en leur fournissant des raisons émotionnelles de revenir.

Toutes les études montrent que les cybernautes sont plus attirés par la possibilité de discuter entre eux directement que par l'accès sans limite à l'information. C'est ce qui explique aussi bien le succès du courrier électronique d'America On Line. A la différence de cette dernière, qui permet les discussions en direct *(chat)*, vivantes mais souvent superficielles, Well Engaged invite à des discussions en différé (comme il est possible d'en avoir sur CompuServe), plus réfléchies et qui constituent sans doute un meilleur outil pour créer des communautés... d'un certain type.

La communauté des « babas cool soixante-huitards » devenus informaticiens est une merveilleuse vitrine commerciale pour The Well. La moitié de ses 12 000 membres vivent en Californie. Les conférences sont des lieux de discussion autour d'un sujet donné. Certaines sont publiques (260), c'est-à-dire que tous les membres du Well y ont accès ; d'autres sont privées (1 200), réservées à ceux qui ont appris à se connaître et à se faire confiance au travers d'un processus informel autant qu'efficace d'autosélection.

Sous la devise *« Vous êtes le maître de vos propos »*, le Well se targue d'offrir à la fois liberté d'expression et mesure. *« Nous ne surveillons pas le contenu, mais la pression exercée par la communauté est réelle »*, explique Gail Ann Williams, responsable des conférences. Les « gros mots » sont tolérés, ce qui est rare dans cette Californie du Nord politiquement correcte, *« mais celui qui les utilise a tout intérêt à être honnête, sinon il s'expose à de sérieuses critiques »*.

Dans le cyberespace avide de communautés, Wilhelm voit l'avenir en rose et elle le dit avec l'assurance extatique de rigueur chez toute personne conduisant une entreprise dans ce coin du monde. Mais elle va devoir démontrer que l'on peut transformer une communauté en une recette pour faire des affaires, sans affecter la communauté.

La technologie de Well Engaged, qui repose uniquement sur le texte, est sérieusement concurrencée par le développement des mondes virtuels dans lesquels l'usager adopte un « avatar » de son choix (une image composite de bande dessinée) pour « interagir » avec d'autres. Ce n'est pas exactement ce que The Well a en tête. *« Aucun autre groupe n'en sait plus que le Well sur la façon de construire des communautés en ligne »*, dit Maria Wilhelm. Il se peut que le charme désuet du texte y soit pour quelque chose.

Francis Pisani
<pisani@lemonde.fr>

★ The Well : <www.well.com>

Panne de courrier électronique chez Microsoft

Après les malheurs d'America Online (AOL), c'est au tour du service en ligne de Microsoft, MSN (numéro trois mondial, derrière AOL et CompuServe), de céder sous la pression d'un succès mal maîtrisé. Mercredi 16 avril, le courrier électronique de ses 2,5 millions d'abonnés du monde entier a été brutalement interrompu. Microsoft a décidé de doubler le nombre de ses serveurs de messagerie, mais la manœuvre provoque une interruption d'environ 36 heures du service. Ensuite, il faudra distribuer le courrier accumulé, ce qui sera achevé dimanche. Aucun message ne sera perdu, selon Microsoft.

D'après le *New York Times*, l'accident n'est pas dû à une mauvaise anticipation de la croissance du nombre d'abonnés (+ 40 % au cours des quatre derniers mois) : le trafic du courrier électronique a explosé en augmentant, dans le même temps, de 80 % à 100 %. D'où les premières alertes enregistrées par MSN en début de semaine et la rupture de mercredi. Les abonnés n'ont été avertis que par un message apparaissant lors de l'envoi d'un courrier électronique.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97076

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III					■							
IV				■						■		
V									■			
VI				■				■				
VII			■								■	
VIII		■					■					
IX					■					■		
X												

HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, ce ne sont pas les grandes eaux mais les petites ondées. – II. Toute la famille. Bien remplie. – III. N'abusas point. Sa vie est devant les barreaux. – IV. Un titre à Londres. Dada et musicien. Donne le ton. – V. Sont au premier plan sur terre comme sur mer. Levée. – VI. Attache de cheval. Nouveau à la fin du siècle dernier. Au-dessus de nos têtes. – VII. Largeur. Feras un choix. – VIII. De l'animal à la parfumerie. Essence africaine. – IX. Coule en Allemagne. En activité en Sicile. Bien attrapé. – X. Prendre un petit encas sur le pouce.

VERTICALEMENT

1. Rentrées supplémentaires. – 2. De chaque côté de la largeur. A moitié gaga. – 3. Marquées de respect. Retourné n'importe comment. – 4. Vont avec les autres. Sa tête sert souvent de cible. – 5. Ile. Sont au firmament. – 6. Leur sens critique est développé à l'extrême. – 7. Attaqué au sommet. Tête de tsar. – 8. Pense que c'est probable. Où il est plus facile de divorcer que de gagner le gros lot. – 9. Appelle un taxi. Est passé de la marine à la vie civile pour nous protéger. – 10. Tombe dans les pommes. Matériau de construction écologique. – 11. Rien à voir avec une autoroute. Bien arrivée. – 12. Travaille à la chaîne à condition de ne pas perdre les pédales.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97075

HORIZONTALEMENT

I. Boute-en-train. – II. Interne. Allô. – III. Me. Naïfs. LSD. – IV. Eros. Clone. – V. Seuil. Ecueil. – VI. Tutoies. Issa. – VII. Rx. Net. St. Oi. – VIII. Assuré. Mer. – IX. Eon. Sioniste. – X. Lactescentes.

VERTICALEMENT

1. Bimestriel. – 2. Onéreux. Oa. – 3. Ut. Out. ANC. – 4. Tensions. – 5. Era. Liesse. – 6. Enic (Ciné). Etuis. – 7. Nèfles. Roc. – 8. Soc. Séné. – 9. Ra. Nuit. In. – 10. Allées. MST. – 11. Ils. Isoète. – 12. Nodulaires.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Série « Europa » : le Chat botté

LUNDI 28 AVRIL, La Poste mettra en vente un timbre à 3 F, *Le Chat botté* de Charles Perrault (1628-1703), gravé d'après une illustration de Gustave Doré (1832-1883). Ce timbre appartient à la série « Europa », pour laquelle l'association des opérateurs postaux publics européens « Posteurop » a retenu, cette année, le thème contes et légendes.

Certains pays font preuve de plus de fantaisie, comme la Grande-Bretagne, avec une série sur Dracula, Frankenstein, le chien des Baskerville et Dr Jekyll et Mr Hyde (émission le 13 mai) ; ou s'attachent à leur folklore local, comme Saint-Marin (le 21 mars), Aland (le 9 mai) et la Belgique (le 10 mars). Le timbre, de couleur bleue, au format vertical 22 × 36 mm, gravé par Martin Mörck, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ **Vente anticipée à Strasbourg, les 26 et 27 avril, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'hôtel du département.**

Philexjeunes'97 à Nantes

FLEUR LANEUZE, une jeune philatéliste de Poitiers née en 1978, a remporté le concours de dessins ouvert aux 12-18 ans par le Service national des timbres-poste et la Fédération française des associations philatéliques, à l'occasion de Philexjeunes'97, à Nantes du 2 au 4 mai. Son dessin – sélectionné parmi près de 1 400 – fait l'objet d'un timbre à 3 F mis en vente générale le 5 mai. Le dessin de Céline Montfort, arrivée en seconde position, illustre le *Document philatélique officiel* de La Poste. Outre la vente anticipée « premier jour » de ce timbre, Philexjeunes accueille le championnat de France des jeunes philatélistes, la finale du concours de philatélie scolaire, les stands d'environ 25 négociants spécialisés et les organismes postaux de Monaco, des Nations unies et d'Aland, ainsi qu'un espace de démonstration des graveurs.



P. J.

★ **Du 2 au 4 mai, Cité des congrès, 7, rue de Valmy, à Nantes. Entrée gratuite. Renseignements : 02-40-73-92-11.**

ARTS Du 20 au 30 avril, une nouvelle manifestation, baptisée « Les dix jours pour l'art contemporain », réunit artistes, conservateurs de musée, responsables de centres d'art, galeries, collectivités locales et enseignants pour essayer de rapprocher le grand public de la création contemporaine. ● CETTE INITIATIVE du ministère de la culture est d'autant mieux venue que les dernières statistiques et études montrent unanimement l'indifférence, l'ignorance, voire le rejet pur et simple des actes de la création actuelle. ● CE DIVORCE est ancien, mais il a été ravivé par une polémique récente qui oppose les défenseurs de la création contemporaine aux tenants d'une tradition picturale d'autant plus difficile à conceptualiser qu'elle a sa part de subjectivité. ● UN COLLOQUE, organisé le 26 avril conjointement par la délégation aux arts plastiques, *Le Monde* et France-Culture, devrait permettre d'éclaircir le débat.

Dix jours pour rapprocher la création contemporaine du grand public

Visiteurs soupçonneux, rejet, ignorance : entre l'art d'aujourd'hui et les Français, la rupture est sérieuse, si sérieuse que le ministère de la culture lance une manifestation nationale. L'entreprise est d'autant plus délicate que la fracture est ancienne

UNE FIGURINE jaune qui court, qui court... *« L'art est à moi »*, lit-on sur son corps. Tel est l'emblème des « dix jours de l'art contemporain », nouvelle manifestation du ministère de la culture. Elle a lieu partout en France du 20 au 30 avril, et mobilise artistes, conservateurs de musées, responsables d'institutions, galeries, élus locaux, enseignants. Le but est clair : *« Donner à voir l'art d'aujourd'hui au plus large public. »* Elle réunit 1 300 manifestations dans cinq cents lieux – fonds régionaux d'art contemporain, centres d'art, écoles, musées – afin d'inciter à découvrir peintures, sculptures, installations, photos, design, arts graphiques, vidéos... Elles seront accompagnées partout de concerts, visites guidées, animations pour les scolaires, lectures...

A Paris, le projet paraît avoir été freiné par la réticence des galeristes. Au ministère, certains pariaient sur une baisse des prix des œuvres durant ces journées ; les galeries ont décidé de s'associer à la manifestation en ouvrant exceptionnellement le dimanche 20 avril. Les surprises viennent plutôt de province. Nombre d'initiatives visent à sortir des lieux traditionnels pour conquérir le public – comme ce lâcher de ballons à Arles ou, à Rouen, un parcours artistique sur la ligne du Métrobus.

Pourquoi cette effervescence ? La polémique sur l'art contemporain (*Le Monde* du 15 février) y est certainement pour quelque chose. Elle fait l'objet d'un colloque à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris le samedi 26 avril. Mais la fracture entre la France et ses artistes vivants paraît en être la raison majeure. En ce sens, « Les dix jours de l'art contemporain » reprennent l'idée de « La Ruée vers l'art », en 1985. *« Beaucoup de gens ne vous connaissent pas »*, rappelait Philippe Douste-Blazy, mardi 15 avril, alors qu'il présentait l'opération à un parterre de journalistes, galeristes, artistes, fonctionnaires. Ignorance, inattention, divorce sont les mots récurrents de la crise.

Les chiffres de fréquentation des expositions parisiennes permettent de constater le déséquilibre entre passé et présent. Renoir au Grand Palais en 1985 : 824 688 entrées ; Degas en 1988 : 477 729 ; Gauguin en 1989 : 661 548 ; Toulouse-Lautrec en 1992 : 696 490 ; Cézanne en 1995 : 632 956. Au même endroit, l'exposition « Picasso et les choses » attire 140 218 visiteurs, Vieira da Silva 59 156, Bazaine 20 559. A Beaubourg, durant la même période, De Kooning réunit 182 821 amateurs, Viallat 96 549, Stella 86 968, Gasiorowski 62 170, Twombly 59 234.

Une fois encore, la prime est à l'ancienneté : 488 093 amateurs pour Bonnard ; 431 764 pour Brancusi ; 349 656 pour Kandinsky ; mais seulement 126 253 pour Beuys et 112 553 pour Bram Van Velde. Pour les expositions d'artistes entre quarante et soixante ans, la moyenne se situe autour de 30 000 entrées. Quant à la fréquentation des centres d'art et des musées de province qui défendent la création d'aujourd'hui, toute comparaison serait navrante. Partout, la méfiance l'emporte sur la curiosité, le respect dû aux morts à l'estime que méritent les vivants.

Une enquête auprès d'artistes amateurs signale que, dans ce milieu, *« la peinture contemporaine, quand elle n'est pas ignorée, est majoritairement rejetée »*. Les trois maîtres préférés seraient Monet (36 %), Van Gogh (25 %) et Renoir (24 %), alors que Picasso vient en tête des peintres les moins aimés (39 %) et que la catégorie dite *« des modernes »* obtient 56 % de suffrages négatifs contre 28 % d'approbations. Une autre enquête indique que 85 % des sondés ignorent le nom de Pollock, 81 % celui de Combas et 60 % Giacometti. Est-ce une nouveauté ? Non. Cette indifférence à l'actuel apparaît comme une constante de l'histoire du goût en France depuis le siècle dernier. L'art contemporain se divise – en simplifiant – en deux parties. L'une, la plus nombreuse, plaît au moment de sa production et disparaît ensuite des mémoires. L'autre déplaît d'abord à la majorité et, le temps passant, finit par s'imposer comme véritablement intéressante et intense. Vers 1880, il existait une foule de peintres à succès, plus ou moins académiques, réalistes, élégants. Ils vivaient bien, ils avaient des médailles dans les Salons, des amateurs, des commandes et des élèves. Leurs noms et leurs carrières ne sont plus connus que de quelques historiens. Ils pèsent peu face à Cézanne et à Gauguin, qui n'avaient ni élèves, ni commandes, ni amateurs.

Il est facile de montrer que le phénomène s'est répété depuis – et qu'il avait affecté auparavant Courbet et Manet. Qu'achetait-on en France vers 1930 ? Les continuateurs d'un impressionnisme enfin reconnu de tous et les tenants d'un classicisme aimable, parfumé d'exotisme. En 1937, il semblait audacieux de demander à Delaunay des œuvres pour l'Exposition universelle. Or, cette année-là, il y avait un quart de siècle que Delaunay avait peint ses premières compositions non figuratives. Il est aussi facile de montrer que certaines formes actuelles déconcertent, quand elles n'exaspèrent pas un public qui est loin d'avoir admis Duchamp, Picabia et le dadaïsme – un public qui, face à un Lavier ou un Bustamante, ne voit pas *« ce que ça veut dire »*, faute de repères, faute d'une explication. Les censeurs traditionalistes ont alors beau jeu d'ironiser.

L'œuvre est mal accueillie à proportion de sa capacité à troubler et à inquiéter. Plus elle touche juste et profond, plus elle est pertinente dans sa forme et son sens, et plus vivement le corps social se défend contre son intrusion, par le rejet ou le dédain. Les derniers Picasso livrent à vue la sexualité telle quelle, réduite aux fonctions organiques : ils sont proscrits. Les premiers Raysse déshabillent la société de consommation : la société ferme les yeux. Des vidéastes, des photographes, des peintres entrent dans l'intimité de la France actuelle, de ses misères, de ses mythes, de ses appétits, et les mettent en images : elles ne peuvent que gêner, par définition. A l'inverse, tout ce qui flatte la nostalgie, tout ce qui répète le déjà-vu et le déjà-aimé écarte du présent ou le pare de couleurs flatteuses reçoit bon accueil, puisqu'il s'agit de productions socialement correctes et réconfortantes. Les rétrospectives d'artistes universellement admirés produisent les mêmes effets consensuels.

La position de l'Etat n'en est que plus difficile. Par habitude, depuis plusieurs siècles, il se fait le protecteur et le mécène des artistes. Par conservatisme, le Second Empire et la IIIe République ont privilégié les œuvres conformes aux traditions et aggravé la rupture qui a écarté les artistes contemporains du grand public. André Malraux et ses successeurs au ministère de la culture se sont efforcés, avec des ardeurs et des succès inégaux, de réconcilier les deux parties, de sorte que l'Etat défend et encourage des artistes dont le but avoué est de dénoncer l'ordre des choses, de troubler la paix civile et celle des consciences.

Le respect dû aux morts l'emporte sur l'estime que méritent les vivants

Situation délicate : un artiste pensionné par les institutions ne peut-il être soupçonné d'aliéner son indépendance ? Les exemples ne manquent pas, dans les dernières années, d'œuvres glissant vers le décoratif, l'anodin ou l'hermétisme narcissique. Le mot « académisme » a été prononcé parfois à juste titre. Mais, à l'inverse, étant donné l'indifférence ou l'hostilité du plus grand nombre, que serait la création contemporaine réduite aux seuls collectionneurs privés français ? Les pourfendeurs de l'Etat culturel semblent ne pas mesurer les effets dévastateurs qu'aurait le retrait qu'ils prônent.

A l'inverse, un deuxième engagement serait précieux : que l'on en finisse avec l'exception française qui fait qu'un élève atteint le baccalauréat sans avoir reçu le moindre enseignement artistique – histoire et esthétique –, à la différence de la pratique de la plupart des pays occidentaux. Pas de cours, pas même une initiation : la France se distingue par son incurie, à laquelle le ministère de l'éducation nationale se soucie peu de remédier. De temps à autre, quelques vagues projets, un rapport, et puis rien. Il est utile de multiplier les expositions, de favoriser les rencontres. Mais à quoi bon si le public manque des données premières ? Cette tâche-là ne s'accomplira pas en dix jours.

Philippe Dagen et Michel Guerrin

Un nouveau lieu pour les jeunes artistes

Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a annoncé, dans *Libération* du 15 avril, qu'il comptait ouvrir un lieu pour *« la jeune création »*, au rez-de-chaussée d'un immeuble au 41-49, rue Cantagrel, dans le 13e arrondissement de Paris. Après 4,5 millions de francs de travaux, ce nouvel espace, qui n'a pas encore de nom et qui se substitue à un autre projet, aux Batignolles, serait inauguré en janvier 1998.

Lors d'une conférence de presse donnée, mardi 15 avril, pour présenter « Les dix jours de l'art contemporain », le ministre a précisé que ces 1 500 mètres carrés *« ouverts aux collectionneurs, marchands et artistes »* répondaient aux *« difficultés que rencontrent les jeunes créateurs pour présenter leurs œuvres. Reste à savoir si ça va marcher »*. N'est-ce pas le rôle du Musée national d'art moderne (Centre Georges-Pompidou) et des galeries nationales du Jeu de paume que de défendre la création ? *« Ça devrait l'être »*, a répondu, cinglant, M. Douste-Blazy.

Tout un programme

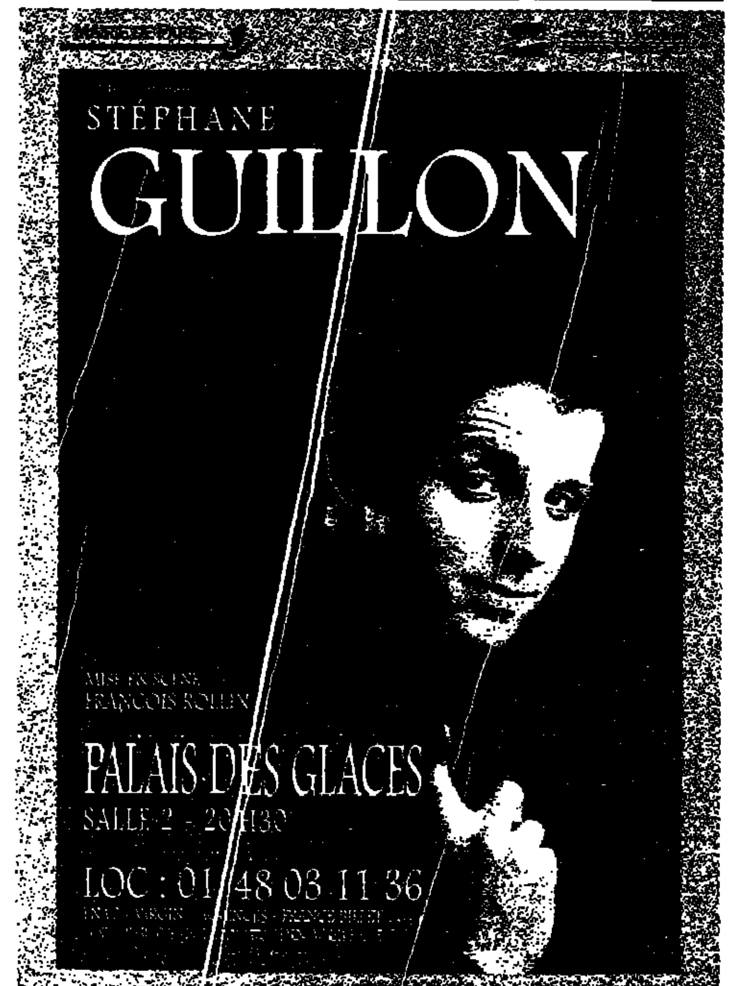
● **Manifestation.** « Les dix jours de l'art contemporain ». Rens. : 08-00-33-29-98 (numéro vert). Minitel : 3615CNAP. Internet : http://www.culture.fr. Chaque direction régionale des affaires culturelles met à disposition le programme de sa région. Certains sont très fournis, enrichis de manifestations éphémères et de happenings. C'est le cas en Languedoc-Roussillon, en Provence - Côte d'Azur, dans les Pays de la Loire, dans le Nord - Pas-de-Calais.

● **Artistes.** Parmi les opérations qui se déroulent à Paris, plusieurs visites-conférences animées par de jeunes artistes ont lieu au Musée national d'art moderne, le 26 de 18 heures à 22 heures et le 27 avril de 10 heures à 20 h 30. Ces jours-là, l'accès au musée et aux expositions temporaires sera gratuit. Des initiatives similaires sont prévues dans la plupart des centres d'art, en banlieue et en province, ainsi que dans quelques musées. Ce sera le cas, par exemple, à Clermont-Ferrand, à Thiers, à Troyes et à Dijon. Ailleurs, œuvres et artistes sortent de leurs lieux habituels et vont dans la rue, à Grenoble, à Marseille, à Rouen.

● **Centres d'art.** Ils sont parmi les partenaires les plus actifs des « dix jours ». A Rueil-Malmaison (2, place Jean-Jaurès), un débat sur l'engagement est annoncé le 22 avril et une Nuit de la vidéo le 30. Au Credac, à Ivry (93, avenue Georges-Gosnat), Georges Rousse réalise, du 22 au 27, l'un de ses espaces à photographier.

● **Galeries.** Le dimanche 20 avril, nombre de galeries parisiennes seront exceptionnellement ouvertes. Mais pas toutes : d'autres, pour manifester leur désapprobation contre une initiative jugée trop institutionnelle, resteront fermées. Mauvaise humeur assez déplacée...

● **Colloque.** Intitulé « L'art contemporain : ordres et désordres », organisé par le ministère de la culture (délégation aux arts plastiques) en partenariat avec *Le Monde* et France-Culture, il a lieu le samedi 26 avril, à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, palais des études, 14, rue Bonaparte, Paris-6e. Des invitations – nécessaires pour y accéder – peuvent être retirées au siège du journal, 21 *bis*, rue Claude-Bernard, Paris-5e. Le colloque rassemble des interventions des historiens de l'art contemporain Laurence Bertrand-Dorléac et Jean-Marc Poinsot, des témoignages des artistes Jean-Marc Bustamante, Catherine Beaugrand et Alain Séchas, et deux tables rondes. La première, à 10 h 45, dénommée « Histoire, mémoire, culture et engagement », réunit Marie-José Mondzain, Gottfried Honegger, Jean-Pierre Raynaud, Alain Jouffroy, Jean-Louis Déotte, Andrzej Turowski et Hou Hanru. La deuxième, à 16 heures, s'intitule « Tradition, évolution, rupture : l'art contemporain existe-t-il ? ». Elle rassemble Jean Clair, Jean-Philippe Domecq, notre collaborateur Philippe Dagen, Catherine Millet, Jean-Philippe Antoine et Jochen Gerz.



Les formes et les causes du refus

LE 8 NOVEMBRE 1994 fut inaugurée au Centre Georges-Pompidou à Paris une exposition dénommée explicitement « Hors Limites ». Il y manquait l'une des œuvres annoncées, celle de l'artiste chinois Huang Yong Ping. Elle se serait appelée *Le Théâtre du Monde*. Un vivarium en forme de tortue aurait été peuplé de serpents, araignées, lézards, scorpions, mille-pattes et autres cafards et scarabées. Ils auraient été nourris, abreuvés et libres de se déplacer à l'intérieur de la cage de verre. Evidemment, ils se seraient affrontés et dévorés – ce qui était le propos même de l'installation, propos symbolique et satirique. Il s'agissait de réaliser *in situ* et *in vivo* le parallèle de l'homme et de l'animal, lequel parallèle n'est pas très flatteur pour l'espèce humaine. L'artiste se référait à la tradition chinoise, aux allégories médiévales, au symbolisme fin de siècle, au surréalisme.

Du vivarium ne sont restés dans l'exposition que la cage vide et un présentoir rassemblant quelques lettres de protestation, de celles qui avaient réussi à faire interdire l'œuvre. Pourquoi ? Officiellement, au nom de la défense des animaux. Le 12 octobre, la présidente de la Société nationale pour la défense des animaux téléphone au président du Centre, qui était alors François Barré. Le 13 octobre, Brigitte Bardot, qui aime autant les cafards que les moutons, proteste par lettre contre *« ce spectacle barbare et rétrograde »*. L'affaire prend de l'ampleur et le 19 octobre, *Minute* s'en fait l'écho – ce qui ne saurait surprendre étant donné les opinions politiques de Brigitte Bardot. L'hebdomadaire dénonce *« ce qui ne peut flatter que les bas instincts »*. Suivent des lettres qui ont raison de la résistance du Centre. L'affaire est exemplaire : on y voit comment, au nom de la nature, une manifestation est annulée parce qu'elle offusque la *« sensibilité »*, parce qu'elle en dit un peu trop long sur l'homme. De bonnes âmes qui, cependant, emploient un insecticide dans leur cuisine, affectent de défendre les cloportes alors que l'enjeu est d'un autre ordre, moral.

« INCOMPRÉHENSION TOTALE »

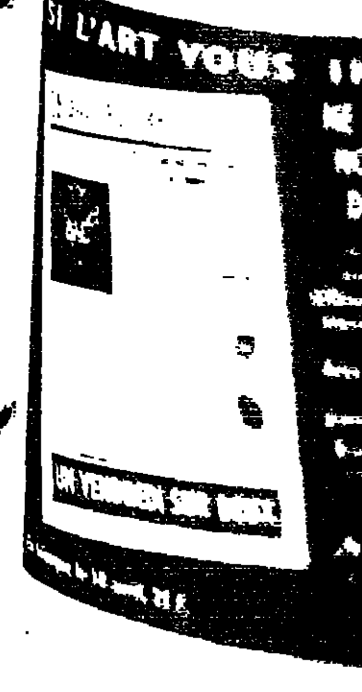
Ce cas est de ceux qu'analyse précisément Nathalie Heinich. Elle y reconnaît *« une incompréhension totale, parce ce n'est pas la même réalité qui est vue, et pas les mêmes registres de valeur qui sont sollicités »*. Ces notions se retrouvent tout au long d'une étude, « Les Rejets de l'art contemporain », réalisée en 1995 à la demande de la Délégation aux arts plastiques. Alors qu'il n'existe pas de données statistiques sur les publics de l'art actuel, ce travail est le seul qui traite de la question du refus en se fondant sur quatorze cas, de 1977 à 1994. On y retrouve des affaires illustres, les colonnes de Buren au Palais-Royal et les centaines de graffitis qu'elles suscitèrent sur les palissades, ou l'emballage du Pont-Neuf par Christo. Elle en rappelle d'autres, moins fameuses, où les raisons invoquées pour censurer, dégrader ou détruire relèvent de la réprobation religieuse, sexuelle ou politique.

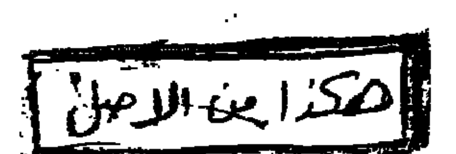
A partir de ces données, la sociologue analyse la fracture entre artistes et public et dresse deux inventaires, celui des formes du refus et celui de ses causes. Le premier énumère – c'est parfois drôle, souvent navrant – les insultes anonymes sur les livres d'or, les gestes de vandalisme, les déclarations péremptoires et les actes de dégradation les plus inattendus, tel celui d'une vieille dame déclarant : *« Je tiens à dire que tous les matins je viens avec mon chien et je le fais pisser sur la colonne qui se trouve sous le bureau du ministre, parce que c'est un scandale et je le ferai pisser là jusqu'à ce que le ministre s'en aille. »*

La deuxième liste est plus longue et plus variée. Parmi les raisons de condamner figurent la moralité publique, la défense du patrimoine et celle de la « pureté » – notion dangereuse à manipuler –, la « spécificité régionale » – il faut un artiste du département, pas d'ailleurs... – ou l'utilité sociale. Ainsi la sculpture de Richard Serra à Chagny suscite-t-elle un tract du Parti communiste qui assimile la commande artistique à un gaspillage, à l'instar des essais nucléaires et de la guerre du Golfe. La même œuvre inspire une lettre au curé de Chagny. On y lit : *« L'immense majorité de la population de Chagny et des environs, et moi-même acceptons mal qu'une telle réalisation soit présentée comme une ŒUVRE D'ART. Il peut nous être objecté que nous ne savons pas apprécier l'art contemporain... Mais une réalisation qui ne fait naître aucun sentiment en vous, sinon de rejet et de déception, avec cette impression d'être l'objet de la condescendance de ceux qui savent envers ceux qui sont ignares, une telle réalisation ne mérite pas le nom d'art. »*

Voilà posée la question de l'appréciation artistique, plus souvent sous-entendue, mais décisive. Nathalie Heinich se garde de prétendre la résoudre, tout en constatant à juste titre que philosophes et critiques, depuis quelques années, recherchent à nouveau critères et repères esthétiques. Un seul regret suit la lecture de ce travail remarquable : qu'il soit demeuré inédit jusqu'à présent, alors qu'il serait de grande utilité dans le débat qui ne cesse de gonfler.

Ph. D.





Les toiles d'infortune de Zoran Music à la galerie Marwan Hoss

ZORAN MUSIC, CORPS ET VISAGES. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. Jusqu'au 26 avril. Catalogue, 48 p., 100 F.

L'artiste est penché, courbé sur son chevalet. Il s'y plonge même, s'y incruste. La main droite s'agrippe au crayon, comme celle de l'alpiniste à la prise salvatrice. Le visage est littéralement enfoui, absorbé par la surface de la toile. Le profil gauche du corps n'est indiqué que par quelques fines lignes dans la partie la plus éloignée du chevalet. Le profil droit, le plus proche, est au contraire haché de traits cunéiformes, ponctué de coups de crayon qui sont autant de griffes plantées dans le plan de la toile.

Les plans, devrait-on dire, puisque la toile est feuilletée par pas moins de quatre lignes esquissant des angles différents, comme pour mieux absorber le corps du peintre. Ce dessin, daté du 17 octobre 1992, est signé Music. Comme la plupart de ses voisins, soit environ quatre-vingts œuvres qu'expose la galerie Marwan Hoss, c'est un autoportrait. Zoran Music est un vieil homme, qui n'y voit plus guère. C'est aussi un artiste slovène, qui, déporté à Dachau, a survécu. En dessinant, avec des moyens d'infortune, ce qu'il avait devant lui. Ces cadavres décharnés, empilés comme des fagots, qu'il retrouve des années plus tard dans la terrifiante série intitulée *Nous ne sommes pas les derniers*.

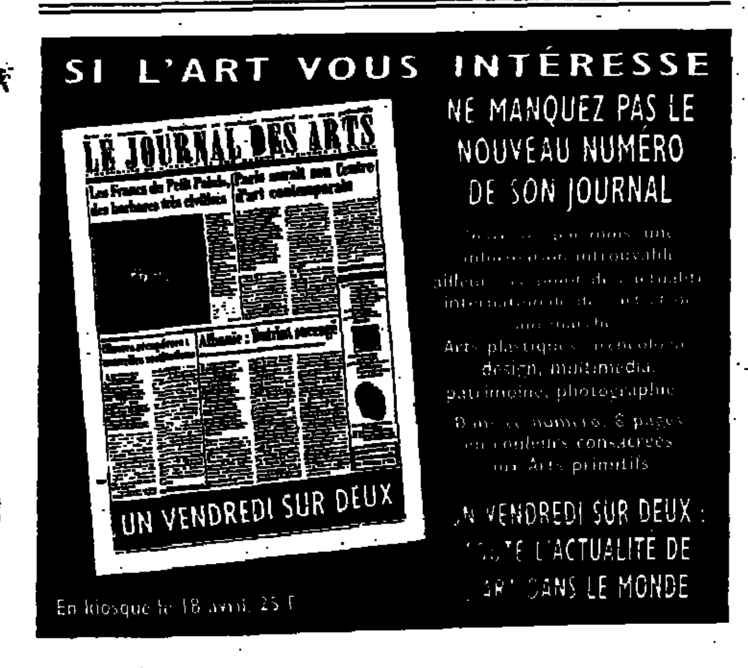
On l'aura compris, Music est peintre par nécessité. Ses œuvres n'ont rien de tendre, ni de complaisant : elles sont l'homme même, maigre ou ventripotent, nu ou drapé d'un peignoir informe, mais jamais laid, parce que toujours poignant. L'humain, et lui seul : pas de paysages dans cette exposition, ni d'anecdote, rien qui permette au visiteur de se reposer de l'art à l'état brut.

MISE EN MÉMOIRE

Music ne plaira qu'à ceux qui savent la dérision des modes et le prix du temps passé, le poids des tourments et la peur fascinante de la mort. Des corps et des visages, créés comme aux origines. Les Grecs disaient que le dessin avait été inventé par une jeune fille désireuse de garder le souvenir de son amant, qui partait en guerre.

Music explore cette fabuleuse mise en mémoire que permettent l'encre ou le crayon. Avec des moyens parfois dérisoires, qui ne lui donnent que plus de force : ainsi, tout au fond de la galerie, cette petite enveloppe postée rue du Louvre le 4 juin 1976, et portant un cachet conseillant : *« Jetez vos papiers dans la corbeille... »* Il y a dessiné trois hommes nus, morts, l'un réduit à sa seule tête, yeux caves et bouche ouverte. A côté, en lettres capitales, mais surchargées et difficilement lisibles, est inscrit le mot *« Ljubljana »*. C'est le nom de la capitale de Slovénie, où Music fit sa première exposition, en 1938.

Harry Bellet



Le Printemps de Bourges fête enfin le rock britannique

Le festival semblait bouder la musique populaire anglaise, mais 1997 amorce un changement

Longtemps, le Printemps de Bourges a semblé fâché avec le rock anglais. En vingt ans, le festival, censé refléter fidèlement les courants de la musique populaire, était passé à côté de trop de groupes britanniques majeurs (Clash, Jam, Smiths, Jesus & Mary Chain, La's, Blur, Pulp, Oasis...) pour qu'on ne lui en veuille pas un peu. Deux concerts exceptionnels ont effacé en partie ce contentieux.

BOURGES
de notre envoyé spécial

Au Palais d'Auron, jeudi 17 avril, Supergrass et Suede, acteurs déterminants du renouveau du rock d'outre-Manche, ont démontré que le terme Britpop pouvait définir des univers variés. *Power trio* originaire d'Oxford, Supergrass joue de l'insouciance avec une paradoxale efficacité. Vingt ans à peine, Gaz Coombes, leur chanteur-guitariste, aime cultiver une image de branleur magnifique.

PRINTEMPS DE BOURGES

Leur premier single, *Caught By The Fuzz*, racontait comment, à l'âge de quinze ans, il s'était retrouvé menottes aux poignets pour possession de cannabis. Ses grosses rouflaquettes et ses yeux d'enfant lui donnent à la fois un air simiesque et angélique. Les aigus d'une voix de garnement surfent à plaisir sur la crête d'une déferlante électrique. Accompagnés sur scène par un organiste, les trois musiciens transforment leur exubérance en une redoutable machine. Des grands frères punk, Supergrass a retenu la soif de concision, une énergie vibrionnante et le goût des mélodies excentriques. Epaulé par une paire rythmique détonante, Gaz trépigne, se marre et propulse de sa Gibson rouge une pétarade de chansons malicieuses. On reconnaît les tours de manège, les riffs glam et les chœurs bastringues tirés de *I Should Coco*, leur premier album ; on découvre le son plus sombrement *sixties* des morceaux de l'imminent, *In It For The Money*.

Le répertoire de Supergrass s'appuie sur la cohérence d'un gang de *lads*. Les chansons de Suede exaltent, elles, le romantisme de sentiments individuels. Sous son logo en lettres de lumière, le groupe entre en scène au son d'un piano de mélodrame. Sur la route d'une tournée triomphale, les Londoniens arrivent à Bourges affûtés comme des athlètes.

LEADER SURVOLTÉ

Dès les premières notes, on devine un groupe apte à déclencher l'adoration. Les musiciens dégagent l'intensité, l'urgence et l'arrogance sexy des rockers quand ils semblent intouchables. Cheveux raccourcis, leur leader survolté, Brett Anderson, joue de ses hanches fines, provoque du regard et jette tout son souffle dans ses envolées vocales. Pionnier, en 1993, du renouvellement de la pop insulaire, Suede n'avait pas bénéficié de l'explosion Britpop.

Epargné finalement par l'effet de mode, il s'impose à nouveau par la grâce d'un nouveau guitariste, Richard Oakes, et de *Coming Up*, troisième album plébiscité. On pourrait s'agacer de leur manière outrée d'exploiter le spleen adolescent. Mais le maniérisme de Brett, son ambiguïté sexuelle et ses modulations lyriques ont une façon unique de magnifier le quotidien, d'héroïser les blessures affectives.

Un peu comme quand, à l'époque des Smiths, les épanchements de Morrissey étaient fortifiés par la guitare chatoyante de Johnny Marr, le chanteur de Suede est transcendé par les éclats métalliques de Richard Oakes. Influencées aussi par les mystérieuses perversions de Bowie et le glitter-rock de T. Rex, des chansons comme *Trash*, *Starcrazy*, *So Young*, *New Generation* ou *Animal Nitrate* offrent des refrains capiteux. Sur *The Beautiful Ones* (« Les magnifiques »), Brett mime ses désirs de star, mais il tend aussi un miroir aux spectateurs. Le public de Bourges s'y est trouvé sublime.

Stéphane Davet

Pierre Palmade, humoriste et comédien

« Je voulais m'immortaliser, délire excusable quand on est jeune »

BOURGES
de notre envoyée spéciale

Pierre Palmade présente à Bourges son dernier spectacle, Ils s'aiment, joué en duo au Théâtre Marigny à Paris avec Michèle Laroque, et mis en scène par Muriel Robin. Allergique à la presse à scandale qui en a fait l'une de ses cibles favorites, Pierre Palmade précise sa position dans le panorama de l'humour français : détestant la mauvaise foi, soucieux d'être aimé, incapable de méchanceté.

« Depuis vos débuts, vous incarnez la nouvelle vague des humoristes français. Etes-vous éternellement jeune ?

– J'ai eu vingt-neuf ans il y a deux semaines, et, vraiment, je n'avais pas prévu cela. J'ai eu très longtemps le fantasme de mourir jeune, un côté James Dean de l'humour. Cela me passe, et je prends conscience que, si ça se trouve, j'en ai pour un bout de temps. Alors je me pose, je commence à ranger mes papiers. Au début, j'ai voulu me créer un personnage, j'étais en noir, à deux doigts de faire la Barbara de l'humour, avec un côté hystérique, mon hystérie intérieure, celle de vouloir être ce que je n'étais pas : rêveur, alors que je suis incapable d'écrire *Le Petit Prince*, ayant une pensée sur tout, moi, si lié au quotidien ! Je voulais très vite m'immortaliser, ce sont des délires excusables quand on est jeune, et je voulais faire deux métiers : humoriste et mec célèbre. Je voulais partir vite, et avec des réponses.

– Avec *Ils s'aiment*, vous vous attaquez au couple. Est-ce un signe de maturité ?

– Je n'avais pas les mots pour en parler auparavant. Avec Michèle Laroque, que j'ai rencontrée après *Pédale douce*, nous avons imaginé dix couples différents, qui peut-être, à la fin, ne font qu'un. J'ai aussi découvert les vertus du travail. J'ai beaucoup rallongé mes sketches. J'arrive aux quinze minutes, c'est une transition vers le théâtre. Muriel Robin m'a fait bosser, éliminer des tics, des scories. J'ai travaillé le jeu du corps. Michèle et moi sommes comme deux enfants qui montent au grenier pour imiter les grands. C'est un propos, pas un message. Ce n'est pas pessimiste.

– Dénoncer, n'est-ce pas le privilège de l'humoriste ?

– Je me sens plus proche de Jean Rochefort que de Guy Bedos. J'ai envie de rendre spectaculaire des choses anodines, pas de soulever des lièvres. Valérie Lemercier est cruelle, Jean-Pierre Mocky est féroce, Guy Bedos est très nominatif, il a pour but de faire réfléchir, il demande à tout le monde de penser comme il pense. Moi, je me sens encore obligé de caresser les gens dans le sens du poil, de les rassurer. La méchanceté n'est pas toujours courageuse. C'est Jacqueline Maillan qui m'a donné l'envie de faire ce métier. J'ai eu la chance d'écrire sa dernière pièce, *Pièce montée*, du haut de mes vingt-trois ans. On n'aurait mis qu'elle dans le monde entier comme humoriste, cela m'aurait suffit.

– Le rire, pour vous, ça vient d'où ?

– On passe sa vie à vouloir être singulier, mais – est-ce rassurant, est-ce affolant ? – on se ressemble tous. Il y a des exceptions, Zouk par exemple : elle est unique. Dès que j'entends un truc pour la deuxième fois, je me dis que tout le monde l'a entendu, donc je le mets sur scène. Ma grand-mère m'a appris le rire. Je viens d'un milieu féminin. Tous les hommes de la famille sont morts. Or les femmes pratiquent l'humour sans peur de la fragilité, elles se mettent en danger. Les hommes se basent sur leur force, leurs certitudes. Parce que je mets ma fragilité dans ma séduction, j'ai eu accès à des femmes exceptionnelles que beaucoup d'hommes n'aborderont jamais.

– *Vous avez refusé de recevoir la médaille de la ville de Marignane (Front national). Pourtant, vous n'avez jamais abordé des questions politiques ou sociales.*

– Ce qui me fait peur ne m'inspire pas. Face aux menaces contre la démocratie, je redeviens un citoyen. Je ne refuse pas de me produire dans des villes administrées par le FN. Cela n'a pas de logique : il y a sans doute des membres de ce parti qui viennent dans mes spectacles ailleurs. Si je pouvais, je leur interdirais l'entrée de mes salles, ainsi qu'aux lecteurs de *Voici* ! Mais j'ai absolument refusé de me laisser récupérer par le FN devant les photographes. Ce qui me tue, c'est le manque de leader, même chez les artistes. C'est un milieu un peu timoré.

– Ne l'êtes-vous pas vous-même ?

– Je travaille pour ne plus l'être. J'ai encore peur de me battre, parce que j'ai peur de perdre. Je mesure 1,84 mètre, mais quand quelqu'un élève la voix dans un restaurant, là je me réduis à 50 centimètres. C'est physique. Je sors petit à petit du phantasme de me faire aimer par tout le monde.

– Rien ne vous fait sortir de vos gonds ?

– Si, bien sûr, la fausse morale, le racisme des gens face aux séropositifs, par exemple. J'en parle dans tous mes spectacles. On ne pense rien de la vie de quelqu'un qui a une hépathite C, mais on a des *a priori* moraux face au sida. Il aura fallu que quelques enfants l'aient pour que les autres se sentent concernés. Dans *Ils s'aiment*, il y a deux bien-pensants qui invitent un couple homosexuel pour faire mode. Quand ils sont là, ils leur disent qu'ils font partie de l'an 2000, et ils les débinent dès qu'ils ont tourné les talons. Je devine les réactions dans la salle, car qui irait boire dans le verre d'un séropositif ?

» Puis, au-delà du politique, il y a l'humain. Je prépare un film, il racontera les rapports d'une mère et de son fils, dramatiques, mais passés par mes filtres, ceux de l'humour. Je suis arrivé à Paris à dix-neuf ans sans repères ni du bien ni du mal. Je me suis cogné contre les murs. Le bien, le mal, c'est celui que l'on se fait, les expériences affectives qui, comme les drogues, au début font du bien, puis du mal. On n'apprend pas cela dans la Bible, mais en vivant. Les mères sont victimes et bourreaux, elles ont un rôle qui les dépasse. C'est le plus grand des altruismes d'être parents, car nous, leurs enfants, nous ne leur devons rien. »

Propos recueillis par Véronique Mortaigne

★ Michèle Laroque et Pierre Palmade, Le Pavillon, 15 heures, 190 F. Tél. : 01-49-87-57-57 ou 02-48-24-30-50.

Gildas Milin sous le signe et la lumière de Genet

« LE TRIOMPHE DE L'ÉCHEC », de Gildas Milin. Mise en scène de l'auteur. Avec Gaël Baron, Paco Cabezas, Florence Capo, Cyril Dubreuil, Philippe Frécon, Christophe Giordano... THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE, route du champ de manœuvre, 12e. Mº : Château-de-Vincennes, puis navette. Mardi, mercredi, vendredi, samedi à 20 h 30 ; jeudi à 19 h 30 ; dimanche à 16 heures. De 50 F à 110 F. Durée : 1 h 45. Jusqu'au 27 avril.

Le Triomphe de l'échec, c'est l'Apocalypse, en direct. Une heure et quarante-cinq minutes de théâtre qui s'inscrivent dans la lignée de Rainer Werner Fassbinder, trente ans plus tard. Un chant de désarroi halluciné, un long cri de haine, un désir d'amour mortel : la vie, comme la voient Gildas Milin, écrivain, et ses amis comédiens, quand ils décident de la mettre en scène. A la Tempête, tout est blanc, vide, à l'exception d'un *« chiotte »* (c'est le mot qui convient) et de loges qu'on aperçoit, très loin, dans le fond du plateau. C'est la nuit.

Premier tableau : un comédien, Carla Sane (Gaël Baron, splendide ange déchu), un technicien, Dafoe (Paco Cabezas) et un metteur en scène, Jacques (Philippe Frécon) répètent une pièce. Il est tard, ils sont déjantés de fatigue, hallucinés – comme le comédien – ou très agités – comme les amis qui les rejoignent.

Deuxième tableau : Carla Sane joue son monologue, l'histoire d'une fille née à Marseille en 1969, et emprisonnée au mitard de Fleury-Mérogis, en janvier 1995. Les autres l'écoutent en silence. Troisième tableau : tous se livrent à une sorte de messe noire, dans la nuit du théâtre, la peur de la mort, la haine du flic, le crachat sur la politique, l'incitation aux amours débordées et l'appel à Dieu.

Pourquoi tout cela ? Parce que *« tout ce qu'on fait, c'est le triomphe d'un échec. S'il n'y pas, d'abord, un échec, il n'y a rien. »* A la Tempête, il y a du théâtre, incontestablement. Gildas Milin, qui avait présenté sa première pièce, *L'Ordalie*, en 1995, a le talent fiché au ventre, le goût de parler d'aujourd'hui, la rage de ne pas se dédire. Il fait du théâtre sous la lumière de Genet. Il est fort, et le serait encore plus si son travail bénéficiait d'un regard extérieur sans complaisance.

Brigitte Salino

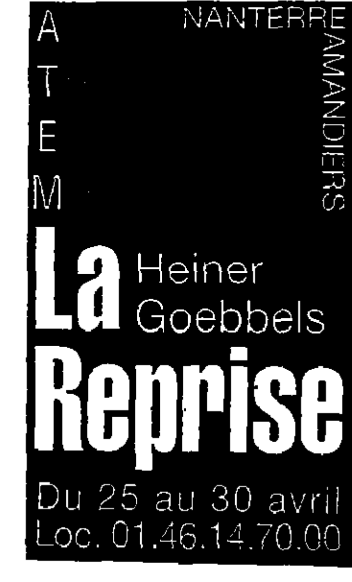
Large pétition de la profession sur la durée du travail à Hollywood

UNE PÉTITION suscitée par la mort récente d'un cameraman et demandant que la journée de travail soit limitée à quatorze heures lors du tournage de films pour le cinéma ou la télévision a recueilli plus de dix mille signatures à travers les Etats-Unis. *« Des heures de travail excessives et épuisantes sont devenues la norme de l'industrie* [du spectacle] *et nous partageons tous la responsabilité »* de cette situation, énonce le texte de la pétition qui, selon le *Los Angeles Times*, a été notamment signée par Julia Roberts, Kenneth Branagh, Milos Forman, Mike Nichols et Robert Altman.

A l'origine de ce mouvement, le décès, le 6 mars, de Brent Hershman, assistant cameraman. Celui-ci est mort dans un accident de la route après s'être apparemment endormi au volant alors qu'il rentrait chez lui à 2 heures. Il venait de passer dix-neuf heures sur le tournage d'une comédie intitulée *Pleasantville*. *« Nous pouvons tous accomplir une journée de seize heures, mais quand on en fait quatre ou cinq, c'est au-delà de nos forces »*, affirmait Gene Reynolds, président de la Guilde des réalisateurs. Toutefois, les pressions économiques sont telles qu'il ne faut pas attendre de grands changements dans les habitudes de travail de Hollywood. Confrontés à des dates de sortie liées au lancement de gigantesques campagnes de marketing, les studios préfèrent payer de coûteuses heures supplémentaires pour achever un film à la date voulue. – (*AFP.*)

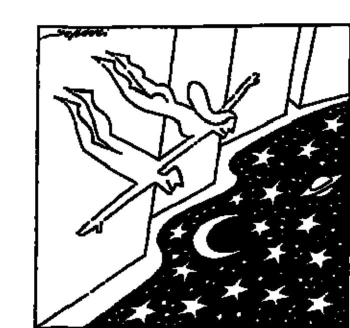
■ **ÉDITION : le groupe Flammarion** annonce des résultats 1996 en progression. Estimé à 1,1 milliard de francs, le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 10,2 % par rapport à 1995 ; une partie de cette croissance (4,2 %) est imputable à l'acquisition des éditions Delagrave en août 1995 et de *Beaux-Arts* en mars 1996. Hormis la littérature générale, tous les domaines de l'activité édition de livres sont en développement (6,7 %, acquisitions comprises) ; au sein de l'activité presse, l'acquisition de *Beaux-Arts* a permis au chiffre d'affaires d'augmenter de 58 % ; l'activité librairie progresse de 3 % dans un marché pourtant malade. Le résultat net du groupe atteint 51,9 millions de francs, en progression de 60,2 % par rapport à 1995. Ce résultat inclut une plus-value exceptionnelle de 13,5 millions. Le groupe versera à ses actionnaires un dividende de 7,50 francs par action, avoir fiscal compris.





Platon et Godard réunis

Des œuvres du philosophe grec et du cinéaste suisse dans un même spectacle au Théâtre de Gennevilliers



Depuis sept ans, Michèle Foucher suit les traces de Platon. Elle a commencé par mettre en scène *Ion*, au Théâtre de l'Athénée, en faisant jouer les rôles – Socrate et un acteur – par deux femmes. C'était en 1990, dans le cadre des brèves et fougueuses *Conversations d'artistes* imaginées par les Acteurs producteurs associés (APA). Puis elle a travaillé avec de jeunes comédiens sur *Le Banquet* – dont elle a présenté deux versions, en 1993 et 1994, à Avignon. C'est à ce texte que Michèle Foucher revient aujourd'hui : *Platon/G...* réunit sur le plateau du Théâtre de Gennevilliers le philosophe grec, Jean-Luc Godard, mais aussi Homère, Joyce et Moravia. Au *Banquet* répond *Le Mépris*, qui intervient comme un élément perturbateur dans le spectacle. *Platon/G...* met en scène une société de jeunes amis à l'affût de l'amour. Les hommes parlent avec les mots de Platon, les femmes avec les leurs.

★ Centre dramatique national, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Mº Gabriel-Péri. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Du 18 avril au 16 mai. Relâche exceptionnelle du 1er au 4 mai. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Raphaël Oleg, David Grimal (violon)
Le premier a remporté le prix Tchaïkovski de Moscou, le second est à l'aube d'une carrière qui semble prometteuse.
Leclair : *Sonate pour deux violons.* Ysaye : *Sonate pour deux violons.* Prokofiev : *Sonate pour deux violons op. 56.* Berio : *Duetti pour violons, extraits.*
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 19 ; 15 heures, le 20. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Orchestre des Concerts Lamoureux
Programme impeccable et courageux, et l'on est heureux de voir Lamoureux renouer avec le répertoire contemporain qui faisait sa gloire. Et le concerto d'Ohana est splendide.
Brahms : *Concerto pour violon et orchestre.* Ohana : *Concerto pour piano et orchestre.* Herwig Zack (violon), Jean-Claude Pennetier (piano), Yutaka Sado (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 19 h 30, le 19. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 130 F.

Ensemble soufi de Jérusalem
L'Institut du monde arabe propose jusqu'en juin une série de concerts dans le cadre du Printemps palestinien. Pour se mettre en bouche, chants de transes avec un ensemble qui possède de remarquables solistes et a le mérite d'avoir popularisé le soufisme au sein du peuple de Palestine.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-40-51-38-37. 100 F.

Fernanda Abreu
Sur les traces de Jorge Benjor (Jorge Ben), cette ex-gloire du disco de Rio a opté pour une samba-funk charnelle et délurée. Elle chante l'or et les ombres de la vie, la sensualité de la femme carioca et la vie dans les bidonvilles (CD *Dalata*/Totem Records).
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 18. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO
Film français de Jean-Luc Godard, avec Eddie Constantine, Hanns Zischler, Claudia Michelsen, André Labarthe, Nathalie Kadem, Robert Wittmers (1 h 02).
Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40).

ANTONIA ET SES FILLES
Film néerlandais de Marleen Gorris, avec Willeke Van Ammelrooy, Els Dottermans, Jan Decleir, Marina De Graaf, Mil Seghers, Veerle Van Overloop (1 h 35).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ARLETTE
Film français de Claude Zidi, avec Josiane Balasko, Christophe Lambert, Ennio Fantastichini, Jean-Marie Bigard, Martin Lamotte, Armelle (1 h 40).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96).

BIG NIGHT
Film américain de Campbell Scott, Stanley Tucci, avec Santley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
Film taïwanais de Hou Hsiao Hsien, avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

HARDMEN (**)
Film franco-britannique de J. K. Amalou, avec Vincent Regan, Lee Ross, Ross Boatman, Frankie Fraser (1 h 29).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

KIDS RETURN
Film japonais de Takeshi Kitano, avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00).

MICHAEL COLLINS
Film américain de Neil Jordan, avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e.

ORANGES AMÈRES
Film franco-italo-espagnol de Michel Such, avec Clara Bellar, Lilah Dadi, Sabrina Ferilli, Bruno Todeschini, Raoul Billerey, Annick Blancheteau (1 h 30).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ROMÉO ET JULIETTE
Film américain de Baz Luhrmann, avec Leonardo Di Caprio, Claire Danes, Brian Dennehy, John Leguizamo, Pete Postlethwaite, Paul Sorvino (2 h).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e.

LE SORT DE L'AMÉRIQUE
Film québécois de Jacques Godbout, avec René-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Le Cinema des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20).

UN JOUR, TU VERRAS LA MER
Film indien de Jahnu Barua, avec Bishnu Kargona, Arun Nath, Kashmiri Saikia Barua (1 h 46).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Réservation par téléphone : 01-40-30-20-10.

RÉGIONS

Une sélection musique classique, jazz danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

ARLES
Les Arts florissants
Œuvres de Monterverdi et Indy. William Christie (direction).
Eglise Saint-Martin-du-Méjan, 13 Arles. 21 heures, le 25. Tél. : 90-49-56-78. 100 F.

LA BAULE
Moments musicaux de l'Hermitage
Œuvres de Brahms, Mozart, Franck, Schubert et Fauré. Patrick Gallois (flûte), Renaud Capuçon (violon), Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Frank Braley, Emmanuel Strosser, Marie-Josèphe Jude (piano), Quatuor Ysae, Quatuor Auryn.
Hôtel Hermitage, 44 La Baule. 21 heures, le 25 ; 11 heures, 18 h 30 et 21 heures, le 26 ; 14 heures, le 27. Tél. : 02-40-11-46-46. 2700 F.

BIARRITZ
Orchestre d'Auvergne
Bach : *Concerto brandebourgeois BWV 1051.* Mozart : *Concerto pour clarinette et orchestre KV 622.* Bartok : *Danses roumaines.* Haydn : *Symphonie nº 22.* Michel Portal (clarinette), Arie Van Beek (direction).
Casino, 64 Biarritz. 21 heures, le 19. Tél. : 05-59-22-20-21. 120 F.

BLOIS
Jean-Marc Luisada (piano)
Mozart : *Sonate pour piano KV 379.* Brahms : *Sonate pour piano op. 1.* Prokofiev : *Sonate pour piano op. 14.*
Halle aux grains, place de la République, 41 Blois. 20 h 30, le 25. Tél. : 02-54-56-19-79. 100 F.

LILLE
Orchestre national de Lille
Brahms : *Ein deutsches Requiem.* Françoise Pollet (soprano), Armand Arapian (baryton), Cantores de Bruges, Chorale Vagantes Marborum, Jean-Claude Casadesus (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 25. Tél. : 03-20-12-82-40. De 120 F à 160 F.

MONTPELLIER
Le Roi Arthus
de Chausson. Marcel Vanaud (Arthus), Valérie Millot (Geniévre), Stephen O'Mara (Lancelot), Philippe Fourcade (Mordred), Marc Laho (Lyonnel), Frédéric Varenne (Allan), Alain Vernhes (Merlin), Chœur de l'Opéra de Nantes, Chœur des opéras de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Emmanuel Joël (direction), John Dew (mise en scène).
Opéra-Comédie, 11, boulevard Victor-Hugo, 34 Montpellier. 20 heures, les 25 et 29 ; 15 heures, le 27. Tél. : 04-67-60-19-99. De 80 F à 200 F.

NICE
Orchestre philharmonique de Nice
Schubert : *Rosamunde, extrait.* Beethoven : *Concerto pour violon, violoncelle, piano et orchestre.* Mozart : *Symphonie nº 40.* Clara Kang (violon), Boris Kang (violoncelle), Anna Kang (piano), Klaus Weise (direction).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, le 25. Tél. : 04-93-85-67-31. De 30 F à 100 F.

ROUEN
Wozzeck
de Gurlitt. Vincent Le Texier (Wozzeck), Franziska Hirzel (Marie), André Cognet *(Hauptmann), Chœur du Théâtre des* arts, Orchestre de Rouen, Orchestre de Caen, Bruno Ferrandis (direction), Marc Adam (mise en scène).
Théâtre des arts, 22, place de la Bourse, 76 Rouen. 20 h 30, le 25 ; 15 heures, le 27. Tél. : 02-35-15-33-49. De 50 F à 235 F.

STRASBOURG
Orchestre philharmonique de Strasbourg
Berlioz : *Les Francs-Juges.* Elgar : *Concerto pour violoncelle et orchestre.* Debussy-Caplet : *Children's Corner.* Roussel : *Symphonie nº 3.* Frans Helmerson (violoncelle), Hubert Soudant (direction).
Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, les 24 et 25. Tél. : 03-88-52-18-45. De 105 F à 195 F.

TOULOUSE
Werther
de Massenet. Roberto Alagna (Werther), Béatrice Uria-Monzon (Charlotte), Brigitte Fournier (Sophie), François Le Roux (Albert). Petits chanteurs à la Croix potencée, Orchestre national du Capitole de Toulouse, Richard Armstrong (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 20 h 30, les 24 et 30 avril et les 3, 8 et 9 mai ; 14 h 30, le 27 avril et les 3 et 4 mai. Tél. : 05-61-22-80-22. De 150 F à 400 F.

JAZZ

UZESTE
4e Printemps d'Uzeste musical
Le 4e Printemps d'Uzeste musical, qui rend de plus en plus valide le slogan « Uzeste musical c'est toute l'année », célébrera les soixante ans du café L'Estaminet, maison fondée en 1937 par Alban et Marie Lubat, dont le fils Bernard alla faire un tour dans la capitale dans les années 60 avant de s'en retourner en son village pour y inventer l'utopie musicale qui enchante maintenant depuis une vingtaine d'années. Programme uzestois donc avec de la gastronomie, des veillées ou s'allumera la parole des anciens, des « apéros » blues ou swing selon les envies, de la chanson tchatcheuse, des projections, dont *Le Destin de Juliette*, d'Aline Issermann, le Bal gasconcubin, Lubat en piano solo, un dîner-débat (le 30 avril) avec Aline Paillier, députée européenne, (GUE-NGL) et de nombreux élus, la même Aline Paillier que l'on retrouvera dans les entretiens d'Uzeste, la Compagnie Lubat un peu partout, des formations emmenées par Denis Gouzil, Serge Balsamo (qui invite Francis Bourrec), du cirque avec les Arts branques et la Compagnie CKC.., et tout ce qui, comme d'habitude se décide au dernier moment et fait d'Uzeste le lieu de toutes les surprises et un « festival » unique.
Uzeste musical, Le Bourg, 33 Uzeste. Du 25 avril au 3 mai. Tél. : 05-56-25-38-46. De 40 F à 60 F, entrée libre pour certaines manifestations.

DANSE

AMIENS
Compagnie Sankaï Juku
Ushio Amagatsu : *Shijima.*
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, le 25. Tél. : 03-22-97-79-77. 160 F.

BORDEAUX
Ballet de l'Opéra de Bordeaux
Marius Petipa : *Paquita, Don Quichotte, pas de deux, La Belle au bois dormant, pas de deux, Le Lac des cygnes, pas de deux, Raymonda, extrait.*
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 20 heures, les 24, 25, 28 et 29 ; 15 heures, le 27. Tél. : 05-56-48-58-54. De 20 F à 140 F.

MULHOUSE
Ballet du Rhin
Beatrice Massin : *Sarabande pour Jean-Philippe.* Rodrigo Pederneiras : *Les Doubles.*
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, les 24, 25 et 26 ; 15 heures, le 27. Tél. : 03-89-36-28-28.

THÉÂTRE

AGEN/LILLE
La Vie aventureuse *de René Descartes, philosophe*
de Robert Angebaud et Pierre Debauche, mise en scène de Pierre Debauche, avec Maud Adelen, David Ballet, Carole Bouillon, Joëlle Clavreul, Jean-Luc Daltrozzo, Françoise Danell, Jean-Marie Degove, Jean-Pascal Dobremez, Martine Driay, Alexandre Ferrier, Jeremy Guesquière, Gemma Guilemany, Olivia Jerkovic, Benjamin-Julia, Didier Kersten, Etienne Kimes, Anne Labonne et Delphine Lainé.
– Théâtre du Jour, 21, rue Paulin-Régnier, 47 Agen. 20 h 30, le 19. Tél. : 05-53-47-82-08. Durée : 3 heures. De 40 F à 110 F. Dernière.*
– La Métaphore-Grande Salle, Grand'Place, 59 Lille. 19 heures, les 24 et 28 ; 20 h 30, les 25 et 29 ; 16 heures, les 26 et 27. Tél. : 03-20-14-24-24. Durée : 3 heures. De 50 F à 130 F.*

ANGOULÊME
Moi qui ai servi le roi d'Angleterre
d'après Bohumil Hrabal, mise en scène de Michel Dubois, avec Jean-Paul Farré.
Centre Saint-Martial, boulevard Berthelot, 16 Angoulême. 20 h 30, le 25. Tél. : 05-45-38-61-62. Durée : 1 h 40. De 45 F à 110 F.*

ARRAS
Les Fils de l'amertume
de Slimane Benaïssa, mise en scène de Slimane Benaïssa et Jean-Louis Hourdin, avec Agoumi, Marc Barbé, Slimane Benaissa, Fellag, Sonia, Jacques Viala, Beihdja Rahal (chant), Nadje Hamma (luth), Nadia Lakaf (chant), Saïd Akhelfi (flûte) et Rachid Belgacem (bendir).
Théâtre, place du Théâtre, 62 Arras. 20 h 30, les 25 et 26. Tél. : 03-21-71-66-16. Duree : 1 h 50. 50 F et 70 F.*

BELFORT
La Princesse de Clèves
d'après Mme de La Fayette, mise en scène de Marcel Bozonnet, avec Marcel Bozonnet.
Théâtre Granit-Grande Salle, 1, fbg. de Montbéliard, 90 Belfort. 20 h 30, les 25 et 26. Tél. : 03-84-58-67-67. Durée : 1 h 45. 90 F et 120 F.*

DUNKERQUE
L'Anniversaire
de Harold Pinter, mise en scène de Stuart Seide, avec Thierry Bosc, Eric Challier, Agathe Dronne, Christiane Millet, Alain Rimoux et Vincent Schmitt.
Le Bateau-Feu, place du Général-de-Gaulle, 59 Dunkerque. 20 h 45, le 25. Tél. : 03-28-51-40-40. Durée : 2 h 30. De 55 F à 145 F.*

FECAMP
Que je t'aime
d'après des lettres authentiques, mise en scène de Philippe Caubère, avec Clémence Massart.
Scène nationale, 54, rue Jules-Ferry, 76 Fécamp. 20 h 30, le 25. Tél. : 02-35-29-22-81. Durée : 1 h 25. 60 F et 80 F.*

LILLE/TOULOUSE
Le roi se meurt
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Pierre Debauche, avec William Mesguich, Sophie Carrier, Melha Mammeri, Philippe Rozen, Marine Marty et Jean-Marc Desmond.
– La Métaphore-Petite Salle, Grand'Place, 59 Lille. 22 heures, les 24 et 28 ; 18 h 30, les 25 et 29 ; 11 heures, le 27. Tél. : 03-20-14-24-24. Durée : 1 h 50. De 50 F à 130 F.*
– Théâtre du Jour, 23 bis, rue des Potiers, 31 Toulouse. 16 heures et 20 h 30, le 19 ; 16 heures, le 20. Tél. : 05-61-62-06-74. Durée : 1 h 50. 90 F. Dernières.

MARSEILLE
Le Radeau de la Méduse ou Gustave et Théo
de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Victor Garrivier, Régis Royer, Sara Martins, Claire Borotra, Nicolas Moreau, Marie Bunel, Hervé Pierre, Catherine Vuillez, Sophie Barjac, Thomas Cousseau, Joseph Malerba, Claude Lesko et Roger Planchon.
Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille. 19 heures, le 23 ; 20 h 30, du 24 au 26. Tél. : 04-91-24-35-35. Durée : 2 h 40. De 70 F à 160 F.*

PETIT-QUEVILLY
Allegria opus 147
de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec François Chattot, Yves Jenny (piano) et Virginie Michaud (alto).
Théâtre Maxime-Gorki, 3, rue Paul-Doumer, 76 Petit-Quevilly. 20 h 30, du 24 au 26. Tél. : 02-35-70-22-82. Durée : 1 h 30. 75 F et 90 F.*

POITIERS
Si vous avez manqué le début
de Jean-Pierre Renault et un collectif d'auteurs, d'après les textes d'habitants de Poitiers-Sud, mise en scène de Philippe Nicolle et Pascal Rome, avec la compagnie 26 000 couverts.
Huet et Lanoé Industrie, route de la Cassette, 86 Poitiers. 20 h 30, du 24 au 27. Tél. : 05-49-41-28-33. Durée : 2 h 30. Entrée libre.

REIMS
Les Citrouilles
d'Alain Badiou, d'après Aristophane, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Loïc Brabant, Arnaud Décarsin, Jean-Michel Guérin, Didier Galas, Hélène Halbin, Julien Muller, Patrice Thibaud, Gisèle Tortérolo, David Bouvret, Emmanuelle Dezy, Salem Guermat et Joséphine Derenne.
La Comédie, 3, chaussée Bocquaine, 51 Reims. 20 h 30, du 24 au 26. Tél. : 03-26-48-49-00. Durée : 2 h 30. 60 F.

STRASBOURG
Agamemnon
d'Eschyle, mise en scène de Serge Tranvouez, avec Séverine Batier, Valérie Beaugier, Jean-François Cochet, Hélène Corsi, Vincent Dissez, Elisabeth Doll, Catherine Epars, Nicolas Lê Quang, Sylvie Pascaud, Laurent Sauvage, Catherine Sola et Muriel Solvay.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les 22, 24, 29 ; 17 heures, les 26 et 27. Tél. : 03-88-35-44-52. Durée : 2 heures. De 35 F à 125 F.*
Les Choéphores ; les Euménides
d'Eschyle, mise en scène de Serge Tranvouez, avec Séverine Batier, Valérie Beaugier, Jean-François Cochet, Hélène Corsi, Vincent Dissez, Elisabeth Doll, Catherine Epars, Nicolas Lê Quang, Sylvie Pascaud, Laurent Sauvage, Catherine Sola et Muriel Solvay.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les 23, 25, 30 ; 20 h 30, les 26 et 27. Tél. : 03-88-35-44-52. Durée : 2 h 40. De 35 F à 125 F.*

VILLENEUVE-D'ASCQ
Needcompany's Macbeth
d'après William Shakespeare, mise en scène de Jan Lauwers, avec Vivianne De Muynck, Ina Geerts, Johan Heestermans, Carlotta Sagna, Mil Seghers, Eric Houzelot et Simon Versnel.
La Rose des vents, boulevard Van-Gogh, 59 Villeneuve-d'Ascq. 20 h 30, du 24 au 26. Tél. : 03-20-61-96-96. Durée : 1 h 30. 90 F et 110 F.*

ART

ALTKIRCH
MONTBELIARD
MULHOUSE
Joël Kermarrec
– Centre rhénan d'art contemporain d'Alsace, 18, rue du Château, 68 Altkirch. Tél. : 03-89-08-82-59. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 1er juin. Entrée libre.
– Musée du château des ducs de Wurtemberg, 25 Montbéliard. Tél. : 03-81-99-23-72. De 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juin. Entrée libre.
– Musée des beaux-arts, villa Steinbach, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 03-89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; jeudi de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juin. 20 F.

BLERANCOURT
Elliott Erwitt : photographies
Musée national de la coopération franco-américaine, château, 02 Blérancourt. Tél. : 03-23-39-60-16. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juin. 24 F.

CÉRET
25 ans d'art contemporain à travers la collection d'Yves Michaud
Musée d'art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66 Céret. Tél. : 04-68-87-27-76. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 25 avril au 15 juin. 35 F.

DIJON
Marc-Camille Chaimowicz : la suite de Varsovie
Espace FRAC, 49, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 03-80-67-18-18. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 17 mai. Entrée libre.

GRENOBLE
Signac et la libération de la couleur, de Matisse à Mondrian
Musée de Grenoble, place Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 mai. 25 F.
Vraiment : féminisme et art
Le Magasin, Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 mai. 15 F.

LOCMINÉ
Participe présent : Isabelle Arthuis, Bruno Peinado, Daniel Walravens
Domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 02-97-60-44-44. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 19 avril au 30 avril. 25 F.

MARSEILLE
Henri Espérandieu, architecte de Notre-Dame-de-la-Garde
Archives municipales, 1, place Auguste-Carli, 13 Marseille. Tél. : 04-91-55-93-97. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures ; samedi de 14 heures à 17 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.
Paul Thek, 1933-1988
Musée d'art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 04-91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 mai. 15 F.

MONTPELLIER
Jean Dieuzaide
– Carré Sainte-Anne, place Sainte-Anne, 34 Montpellier. Tél. : 04-67-60-43-11. De 13 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 mai. Entrée libre.
– Galerie municipale de photographie, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. Tél. : 04-67-60-43-11. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 mai. Entrée libre.

NANCY
François Morellet, Jean Prouvé
Galerie Art Attitude, cour Gambetta-19, rue Gambetta, 54 Nancy. Tél. : 03-83-30-17-31. De 18 heures à 20 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.

NANTES
Sarkis : au commencement, le son, de la lumière, à l'arrivée
Musée des beaux-arts, patio et salles d'arts graphiques, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 mai. 20 F.

NICE
Jean-Marc Bustamante
Villa Arson, galerie de la villa, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06 Nice. Tél. : 04-92-07-73-80. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 mai. Entrée libre.

NÎMES
Alan Charlton
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 mai. 22 F.

RENNES
Jean-Gabriel Coignet : constructions et solides irréguliers
La Criée, centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 02-99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 mai. Entrée libre.
Yan Pei-Ming : la prisonnière
Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 02-99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 mai. 20 F.

STRASBOURG
Sébastien Stoskopff, 1597-1657, un maître de la nature morte
Musée de l'Œuvre-Notre-Dame, 3, place du Château, 67 Strasbourg. Tél. : 03-88-52-50-00. De 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 17 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 30 F.

VALENCE
Alexandre Rodtchenko et la photographie soviétique
CRAC, scène nationale, 36, boulevard du Général-de-Gaulle, 26 Valence. Tél. : 04-75-82-44-10. De 14 heures à 21 heures ; samedi, dimanche de 16 heures à 21 heures. Jusqu'au 11 mai. Entrée libre.

VENCE
Jean-Pierre Raynaud
Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, 2, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 04-93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 25 F.

VILLEURBANNE
Gottfried Honegger, François Morellet, Bernar Venet, 1975-1997
Galerie Georges Verney-Carron, 99, cours Emile-Zola, 69 Villeurbanne. Tél. : 04-72-69-08-20. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.
Bernar Venet, travaux 1961-1979
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 04-78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Visites commentées samedi et dimanche à 15 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai. 20 F.

YVETOT
Ken Lum : photographies, exposition du FRAC Normandie
Galerie Duchamp, école municipale d'arts plastiques, 7-9, rue Percée, 76 Yvetot. Tél. : 02-35-96-36-90. De 13 h 30 à 18 h 30 ; nocturne lundi jusqu'à 21 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 9 mai. Entrée libre.

(*) Tarifs réduits.

صكذا من الاصل

VENDREDI 18 AVRIL

TF 1

20.45

LES ANNÉES SARDOU
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault (125 min). 380302
Une soirée avec les plus grands succès de Michel Sardou, des surprises, et la troupe des Années Tubes...

22.50

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Avec Marie Lecoq, maître Didier Bergès. La folie des jeux ; L'insomnie (110 min). 4868302

0.40 et 1.45, 2.50, 3.50, 4.30 TF1 nuit.
0.55 Très chasse, très pêche. Belles chasses du sanglier et de la bécasse (rediff., 50 min). 8826890
1.55 et 4.05, 5.05 Histoires naturelles. (rediff.). 3.00 Cités à la dérive. Série. [6/8] (rediff.). 4.45 Musique. (20 min).

France 2

20.55

QUAI Nº 1
Le Père fouettard. Série d'André Buytaers, avec Sophie Duez, Olivier Marchal (95 min). 7867944
L'inspectrice Saint Georges enquête sur un réseau mafieux de trafic d'hormones, responsable de l'intoxication de son père adoptif.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine. La résistance algérienne. Invités : Latifa Ben Mansour, Aïssa Khelladi, Slim, Khalida Messaoudi, Hafsa Zinaï-Koudil, Lounès Matoub (70 min). 7346215

23.45 Au bout du compte.
23.50 Journal.
0.00 Plateau.
0.05 Le Droit du plus fort ■ ■ Film de Rainer Werner Fassbinder. (1973, 110 min). 4718093
2.25 Envoyé spécial (rediff.). 5.30 Un rêve d'enfant. (40 min).

France 3

20.50

▶ THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Le Grand Doute (60 min). 5079906
Le Cotentin, région à la beauté sauvage, est devenu l'un des parcs les plus nucléarisés de la planète.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invitée : Michèle Laroque ; Cambodge : la pêche miraculeuse du Tonlé Sap ; Panama : les reines de Las Tablas ; Iran : eau de rose (65 min). 3885825

22.55 Journal, Météo.
23.20 Comment ça va ? Magazine. Danger : attention haute tension.
0.15 Libre court. L'enfant du parking.
0.30 Vivre avec... Sidamag. Magazine. Spécial Lyon. 0.45 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok. 1.00 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le naufrage (55 min).

Arte

20.45

JEUNESSE VIOLENTE
Téléfilm de Hanno Brühl, avec Katharina Schüttler, Stefen Schröder (1996, 90 min). 958470
Après l'assassinat d'un homme près d'une discothèque, une jeune fille soupçonne le groupe d'amis avec lequel elle s'est brouillée le soir même sur les lieux du crime...

22.15

▶ GRAND FORMAT : LES GENS DE MIGDAL
Documentaire (1997, 85 min). 771505
Le parcours d'Allemands, exilés volontaires en Israël, qui tentent de s'intégrer en venant en aide à des handicapés mentaux.

23.40 Histoire de garçons et de filles ■ ■ Film de Pupi Avati, avec Felice Andreasi, Angiola Baggi (1989, v.o., 90 min). 1060019
1.10 Le Dessous des cartes. La route des larmes (rediff.).
1.20 Cinq tangos avec Astor Piazzolla. Concert (rediff., 35 min). 63578971
1.55 Music Planet : Nusrat Fateh Ali Khan (rediff., 65 min). 77817109

M 6

20.45

NOIRE PASSION
Téléfilm O de Steven Schachter, avec Judith Light (105 min). 320895
Une mère de famille quinquagénaire est harcelée par son amant avec lequel elle vient de rompre.

22.30

LE CAMÉLÉON
Le Pendule en carton. Série (55 min). 78091
Jarod tente de réhabiliter un homme, handicapé mental léger, accusé d'un crime après une enquête suspecte.

23.25 Une nuit avec un tueur. Téléfilm O de Sandor Stern (100 min). 4827857
1.05 Best of groove.
2.05 Jazz 6 (rediff.). 3.05 Fréquenstar. Laurent Voulzy. 4.00 Les Tribus du Nord. Documentaire. 4.25 Coulisses. Dee Dee Bridgewater. 4.50 E = M 6 (rediff.). 5.20 Culture pub (rediff.). 5.45 Fan de (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

SARAH DE JOUR, SARAH DE NUIT
Téléfilm de Craig Baxley, avec R. Ticotin (90 min). 901895
Une jeune femme énergique... drague le soir dans les bars.

22.05 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Orénoque.
22.55 Flash d'information.

23.00

PRÊT-À-PORTER ■ ■
Film de Robert Altman, avec Marcello Mastroianni (1994, 129 min). 3024168

1.10 Le Tigre de Malaisie ■ Film de Ralph Murphy et Gian Paolo Callegari (1953, 75 min). 6212426
2.25 L'Homme de guerre ■ Film de P. Lang (1994, v.o., 100 min). 24968513
4.05 Dupont-Lajoie ■ Film d'Yves Boisset (1974, 100 min). 8578068

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives.
21.32 Black and Blue. Aldo Romano, vu d'Intervista.
22.40 Nuits magnétiques. Profession : Cadres d'entreprise [4/4].
0.05 Du jour au lendemain. François Caradec (Raymond Roussel). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Le Tombeau de Couperin, de Ravel ; Nuits d'été, de Berlioz, Susan Graham, soprano ; Symphonie nº 3 Liturgique, de Honegger.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres d'Aunc, de Rosenthal.
0.00 Jazz-club. Clara Fischer, piano ; Le trio de Mulgrew Miller, piano. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Eduard Hanslick : Du Beau dans la musique.
22.30 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Médecins de nuit. Disco.
21.00 Bon week-end. Invités : Dave, Marc Herman, Alain Sorell, Bud, Stéphane Steeman.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invités : Les Innocents, Michael Jones, Patsy, Leah Andreone, Kula Shaker, Elsa (France 2 du 17/4/97).
23.45 Télé qua non.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Les Nouveaux Explorateurs. Sur les traces du docteur Livingstone.
21.30 Scarabées du Kenya.
22.25 Yves Saint Laurent, « Tout terriblement ».
23.10 Sun City.
23.35 Regards noirs.

Animaux

20.00 Cheval mon ami, les derniers samouraïs.
20.30 et 23.30 Témoin oculaire.
21.00 Monde sauvage. Le paradis des oiseaux.
21.30 et 0.30 Flipper le dauphin.
22.00 Un monde de reflets.
23.00 La Face cachée de l'Eden.
0.00 Monde sauvage.

Paris Première

20.00 La Semaine 20 h Paris Première.
21.00 Ici Londres. Magazine.
22.00 La Semaine du J.T.S.
22.30 Norma. Opéra en deux actes de Vincenzo Bellini. Enregistré à l'opéra de Sydney, en 1978 (152 min). 61465485

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Elsa et Gérard De Palmas.
21.40 Krzystof Penderecki. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (70 min). 35422708
23.05 La Légende des sciences.

Ciné Cinéfil

20.30 Lilith ■ ■ Film de Robert Rossen (1964, N., v.o., 115 min). 4645645
22.25 Les Kidnappeurs (The Kidnappers) ■ ■ Film de Philip Leacock (1953, N., v.o., 95 min). 75075418
0.00 Les Evadés de la nuit ■ ■ Film de Roberto Rossellini (1960, N., 130 min). 77787123

Ciné Cinémas

21.00 The Young Americans Film de Danny Cannon (1994, 100 min). 16326050
22.40 King Kong ■ Film de John Guillermin (1976, v.o., 135 min). 14836234

Série Club

20.45 Two. Chasse à l'homme - A.D.
21.35 et 1.30 Constance et Vicky.
22.30 Histoires vraies. Ci-gît François Gold.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Miroir.
21.20 Elvis : Good Rockin' Tonight. Grand Ole Opry.
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. Le fils se lève aussi (v.o.)

Disney Channel

20.10 Juste pour rire.
21.00 Les Fiançailles d'Imogène.
22.30 Sport Académie.
23.00 La Rédac.
23.30 Dinosaures. La guerre des nois.

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Le père d'Elliot. La dette.
22.30 Murphy Brown. La fin et les moyens.
23.00 Coups de griffes. Hanae Mori.
0.00 Parisiana 25 (90 min).

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Grèce 2.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Eurosport

18.00 Natation. En direct de Göteborg (Suède). Championnats du monde courte distance (120 min). 175166
20.00 Basket ball. Bourges-Valenciennes.
21.00 Boxe.
22.00 Offroad. Magazine.

Muzzik

21.00 Best of jazz 2. Concert enregistré au festival de Jazz de Montreux en 1994. (60 min). 65944 22.00, Best of Jazz 3 (60 min). 61128
23.00 Gipsy Passion. De Margaret Williams. The Making of Joaquin Cortés.
0.00 Symphonies K550 et K551 de Mozart. Concert. Au programme : Symphonie nº 40 en sol majeur K550, de Mozart (75 min). 8975797

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Cinema. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

SAMEDI 19 AVRIL

TF 1

16.50 Football. Demi-finale de la Coupe de France : Guingamp - Montpellier S.C. 17.45 Mi-temps (130 min). 17672838
19.00 Beverly Hills, 90210. Feuilleton. Tel est pris qui croyait prendre.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, L'image du sport "Fun", Tiercé, Météo.

20.45

LES GROSSES TÊTES
Divertissement proposé et animé par Philippe Bouvard. Invité d'honneur : Gilbert Bécaud. Autres invités : Christian Morin, Vincent Perrot, Darie Boutboul, Francis Perrin, Sim, Carlos, etc. (125 min). 881890

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm △ de Joseph Merhi, avec Robert Patrick. Dans la ligne de feu (95 min). 4854567
Un père de famille travaillant au FBI est envoyé au Mexique afin de retrouver l'un des plus importants trafiquants de drogue des Etats-Unis.

0.25 et 1.05, 2.10, 3.40, 4.45 TF1 nuit.
0.40 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine présenté par Jean-Marc Sylvestre. 1.15 Très pêche. Documentaire. Pêche dans l'océan Pacifique. 2.20 et 3.55, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 2.55 Cités à la dérive. Série. [7/8] 4.55 Musique. Concert (20 min).

France 2

15.55 Samedi sport. En direct. Gymnastique : Coupes nationales à Clermont-Ferrand (130 min). 18871155
18.05 Urgences. Série.
19.00 Télé qua non.
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.50

ÉTONNANT ET DRÔLE
Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Elie Kakou, Bruno Solo, Richard Anconina, Maïté, Indra, C. Jérôme. Avec 2 Be 3, Dona Leonne, Robby Gasser (135 min). 84493548

23.05

FARCE ATTAQUE... GRENOBLE
Divertissement présenté par Olivier Minne (75 min). 7326451

0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.30 La 25e heure. Documentaire. Yitzhak Rabin : soldat de la paix (60 min). 5048488 *Le 4 novembre 1995, à l'occasion d'une manifestation pour la paix, Yitzhak Rabin est assassiné.*
1.30 Bouillon de culture (rediff.). 3.35 Paraphale de Djenne. Documentaire. 4.25 Rapport du Loto. 4.30 Chip et Charly. Fuzzi Bienfaiteur. 4.50 Taratata (rediff., 80 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 et 0.45 Un livre, un jour. *Dora Bruder*, de Patrick Modiano.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

L'HISTOIRE DU SAMEDI
Anne Le Guen : fatalité. Téléfilm de Stéphane Kurc, avec Fanny Cottençon (95 min). 233529
Alors qu'Anne s'oppose à l'installation d'un cirque pour des raisons de sécurité, sa fille est renversée par une voiture.

22.25

▶ LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Documentaire de Daniel Costelle. Images inconnues : la guerre du Vietnam. [1/3] Le Secret de la guerre (60 min). 6469838

23.25 Journal, Météo.
23.50 Grain de philo. Magazine présenté par Alexandre Baloud. L'image. Avec Sylviane Agacinski, Alain Etchegoyen, Daniel Bougnoux (55 min). 478971
0.30 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. La caveau flottant. 1.40 Musique graffiti. Magazine. ouverture solennelle de Tchaïkovski. Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. Youri Temirkanov (25 min).

La Cinquième

17.30 Les Enquêtes du National Geographic. Les ratons laveurs. 17.55 Force XXI. 18.45 Le Journal du temps. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. [21/50] 1967.

Arte

19.00 Cycle Robbie Coltrane. Série.
19.30 Histoire parallèle. Magazine.
20.15 Le Dessous des cartes. Le monde peut-il nourrir le monde ?
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : UN GÉNIE DERRIÈRE LA BOMBE
Documentaire de S. Patton (55 min). 5876722
A la veille de la seconde guerre mondiale, Einstein envoie au président Roosevelt une lettre l'alertant sur les recherches atomiques de l'Allemagne nazie. Une lettre inspirée par un jeune savant hongrois, Leo Szilard, qui n'a jamais cessé d'œuvrer en faveur de la paix.

21.40

L'AVOCAT
Double renvoi. Série de Werner Masten, avec Manfred Krug, Michael Kausch (45 min). 249857

22.25 Metropolis. Magazine. Picasso et Degas cherchent propriétaires ; Restaurateurs, les ouvriers qualifiés de Pologne ? Livre de patrie, une première à la Schauspiel de Bonn (60 min). 6158074
23.25 Music planet : Cesaria Evora, destination Cap-Vert. Documentaire d'Anaïs Prosaïc et Éric Mulet (1996, 55 min). 5646971
0.20 Imken, Anna et Maria. Téléfilm de Gunther Scholz, avec Madgalena Ritter, Gila von Weitershausen. [3/3] (rediff., 90 min). 3264092
1.50 Cycle Robbie Coltrane. Série (rediff.).
2.20 Cartoon Factory (rediff., 30 min).

M 6

17.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Le tigre caché.
18.00 Amicalement vôtre. Série. Le complot.
19.05 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot forme. Magazine.
20.35 Plus vite que la musique. Magazine.

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série (170 min). 91245548
Une lueur dans la nuit O, avec Mel Harris. *De jeunes femmes se mettent à vieillir brusquement alors que d'autres, plus âgées, retrouvent la jeunesse.*
Epreuve par le feu, avec Robert Foxworth. *Un objet d'une masse impressionnante se dirige droit sur la Terre.*
Les Déprogrammeurs O, avec Erich Anderson. *Deux ans après l'invasion de la Terre par des extraterrestres, un groupe de résistants continue la lutte...*

23.35 Amityville 4 Téléfilm △ de Sandor Stern, avec Patty Duke (100 min). 6886074 *Les Forces du mal, exorcisées de la maison d'Amityville, réapparaissent dans une maison californienne...*
1.15 Rock express. Magazine. No Doubt, Jason Falkner, Miossec. 1.40 La Nuit des clips (245 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 20.33
17.00 Intermezzo.
17.05 Les Superstars du catch.
17.55 Décode pas Bunny Dessins animés.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. + Magazine.
20.00 Les Simpson.
20.25 Pas si vite.
20.33 Beastly Behaviour.

20.35

▶ BLAKE ET MORTIMER
Le Mystère de la Grande Pyramide. Série d'animation de Stéphane Bernasconi et Yannick Barbaud [1/13] (45 min). 596109

21.20

L'HOMME DE NULLE PART
Le Néant total. Série de Tobe Hooper, avec Bruce Greenwood [1/25] (1995, 65 min). 7494074

22.25 Les Coulisses du cinéma animalier.
22.50 Flash d'information.
23.00 Fantôme avec chauffeur ■ ■ Film de Gérard Oury (1995, 78 min). 800109
0.20 David Bowie, un anniversaire...
1.50 Marchand de rêves Film de G. Tornatore (1995, v.o., 110 min). 33344876

Radio

France-Culture

20.45 Fiction. Le Jour des roses rouges, de Charles-Henri Daumet ; 22.06, Le Jardin enchanté, d'Italo Calvino.
22.35 Opus. XIe Festival de musique contemporaine de la Havane.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Nouvelles de Marcel Schwob. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 Opéra. Donné en direct du Metropolitan Opera, à New York, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. Antonio Pappano : Eugène Onéguine, de Tchaïkovski, Galina Gorchakova (Tatiana), Vladimir Tchernov (Onéguine).
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné en mars, au Théâtre du Châtelet, par l'Orchestre de Paris, dir. David Robertson : 60e parallèle, de Philippe Manoury, Donald Maxwell (Rudy Linke), Jean-Philippe Courtis (Wim Koso), Hedwi Fassbender (Anja).
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Salvatore Accardo, violon.
22.45 Da Capo. Archives : Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Pain noir : L'Adieu à l'enfance.
21.40 Bonjour cinéma.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le cœur au show. Invité : Serge Lama (France 2 du 1/2/97).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Egyptomania.
21.30 Dany.
22.00 Chronique du temps sec ou comment devenir txicao ?
22.55 Les Nouveaux Explorateurs. Sur les traces du docteur Livingstone.
23.50 Scarabées du Kenya.

Animaux

20.30 Témoin oculaire.
21.00 Monde sauvage. Dans la toundra.
21.30 et 0.30 Flipper le dauphin.
22.00 La Baie du glacier.
23.00 Wrybill, un oiseau unique.
23.30 Beauté sauvage. Australie.

Paris Première

20.00 Top Flop. Magazine.
20.30 Golf.
22.35 Nova. Magazine.
23.30 Ici Londres. Magazine.

France Supervision

20.30 Ram Dam. Ballet.
22.00 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Elsa et Gérald De Palmas.
23.15 Alliance Ethnik. Concert (35 min). 99267890
0.10 Rallye (60 min).

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Magazine. Invitée : Pascale Petit.
22.05 Marlene. [1/2]. De Maximilian Schell.
23.00 Les Anges de miséricorde (So Proudly We Hail) ■ ■ Film de Mark Sandrich (1943, N., v.o., 125 min). 21239109
1.05 La Belle Ensorceleuse ■ ■ Film de René Clair (1941, N., v.o., 80 min). 67488204

Ciné Cinémas

20.35 Dossier fatal. Téléfilm de Leif Magnusson avec Krister Henriksson (1994, 105 min). 7917074
22.20 Les Films américains de 1996. Les navets. Les dix meilleurs films.
23.10 Hannah et ses sœurs ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1986, v.o., 105 min). 18827277

Série Club

19.55 Highlander. Le chant du bourreau.
20.45 La Caverne de la rose d'or IV.
22.20 Code Quantum. Le roi du direct.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. New York, juin-juillet 1920 : le scandale de 1920.
0.00 Mission impossible. Le sous-marin.
0.45 La Famille Addams. Le cousin génial.
1.10 Zéro un Londres. Défense de voler (25 min).

Canal Jimmy

21.00 VR5. Vies parallèles.
21.45 Spin City. Les rivaux.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Magazine. Invitée : Jeannie Longo.
23.15 Le Fugitif. Rue barrée.
0.05 Classic Trucks. [1/3]. American Giants.
0.30 Seinfeld. Les chaussures (v.o.).
0.55 Star Trek : la nouvelle génération. Gloire et patrie (v.o.) (50 min).

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.00 Des couacs en vrac.
21.20 Animalement vôtre.
21.50 La Forêt des géants.
22.45 Sinbad.
23.10 Petite fleur.
23.35 SOS Polluards.

Téva

20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 Scrupules.
0.00 Femmes, elles font bouger le monde. D'Elisabeth Kapnist (50 min).

Eurosport

7.15 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix du Japon. Essais des 500 cc. A Suzuka (75 min). 7073364 8.30, Essais des 250 cc (60 min). 979631
14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Barcelone (Espagne) Demi-finales (240 min). 58306068
18.00 Natation. En direct. Championnats du monde courte distance (120 min). 550426
20.00 Basket-ball. En direct. Championnat Pro A : 15e journée retour (120 min). 873529
22.00 Football En différé : Guingamp-Montpellier (90 min).

Voyage

20.00 Destination golf.
20.30 et 23.30 L'Heure de partir. Magazine.
21.00 Suivez le guide.
22.55 Mémoire de palaces.
23.00 Au-delà des frontières.
23.25 Chronique Lanzmann.
0.00 Rough Guide (60 min).

Muzzik

19.00 Le Journal de Muzzik.
19.30 Brahms : Symphonie nº 2. Concert enregistré au Royal Concert Hall de Glasgow. (60 min). 7398
20.30 Igor Stravinsky : «Symphonie de psaumes». Concert (30 min). 203
21.00 Jean Weidt. De J.J. Sonzogni, R. Weisenburger et K.P. Schmitz.
22.00 Ermione. Opéra de Gioacchino Rossini. Enregistré au Festival de l'opéra de Glyndebourne (140 min). 3921109
0.20 The Great Jazz Meeting. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1996 (55 min). 5515682

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Earth Matters. 21.00 CNN Presents. 22.30 Insight. 23.00 Inside Business. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle. 1.30 Travel Guide.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

Les films sur les chaînes européennes

TSR

23.20 Milly. Film de Tony Jiti Gill, avec Marilyn Adams, Joe Estevez, Sandy Snyder (1990, 100 min). *Suspense.*

Demain, dans le supplément

TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

- L'année 1996 dans le monde : une analyse de la « consommation » de télévision
- Les radios dans les municipalités FN
- Le Japon a largement rattrapé son retard par rapport à Internet

Le film de la semaine : *La Liste de Schindler*, de Steven Spielberg.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Un groupe d'experts de l'OMS va proposer le classement de la nicotine parmi les stupéfiants

En cas d'adoption de cette proposition, les cigarettes seraient « dénicotinisées »

LE COMITÉ d'experts sur les *toxicomanies de l'Organisation* mondiale de la santé (OMS) va prochainement proposer au directeur général Hiroshi Nakajima de classer la nicotine du tabac sur la liste des produits stupéfiants. En octobre 1996, les neuf experts indépendants membres de ce comité s'étaient réunis à Genève pour effectuer un examen préliminaire du statut des médicaments de *substitution au tabac* à base de nicotine. La discussion sur les gommes et les *patches* à l'usage des fumeurs repentis avait vite tourné court, leur propension à engendrer une dépendance n'ayant pas été jugée suffisante pour justifier leur classement parmi les produits psychotropes soumis à la convention de Vienne de 1971 ou parmi les stupéfiants figurant dans la convention dite « unique » de 1961.

Les experts avaient en revanche été *« unanimes »*, nous a confié l'un d'entre eux, pour considérer que *« le vrai problème était celui de la nicotine dans le contexte du tabac »* et qu'il était désormais *« envisageable d'examiner, sous l'angle de la convention unique de 1961, le statut de la nicotine dans le tabac »*. Une recommandation en ce sens devrait être soumise avant la fin du mois de mai aux instances dirigeantes de l'OMS. La question a en outre été portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité d'experts sur les toxicomanies prévue cet été, à l'issue de laquelle un avis officiel sera rendu. Le directeur général de l'OMS sera alors libre de le suivre ou non.

La convention unique de 1961 sur les stupéfiants, qui constitue le *corpus* commun des règles internationales en la matière, classe les différentes substances en quatre tableaux, en fonction de leur intérêt thérapeutique. Le principe est, schématiquement, le suivant : seule l'utilisation médicale d'un produit inscrit sur la liste est autorisée, et tout autre type d'usage est prohibé, sauf s'il bénéficie d'une dérogation à titre expérimental. Dans l'hypothèse où la nicotine serait inscrite sur cette liste, seuls les produits destinés au sevrage tabagique, dont la visée est thérapeutique, pourraient être légalement utilisés. Il ne resterait donc plus aux fabricants de cigarettes, pour rester dans la légalité, qu'à produire du tabac... « dénicotinisé ».

« La question a bien été considérée, mais elle a été rejetée, nous a assuré, mardi 15 avril, Neil E. Collishaw, responsable du programme « Tabac ou santé » de l'OMS, *le comité ayant considéré que ce classement ne pouvait correspondre aux critères des conventions internationales. »* Soulignant que *« la propension de la nicotine à engendrer une dépendance est plus puissante encore que celle de l'héroïne ou de la cocaïne »*, M. Collishaw n'a cependant pas jugé *« réaliste »* l'interdiction éventuelle de la nicotine *via* son classement parmi les stupéfiants.

DÉPENDANCE

« Mettre en place un contrôle pour faire baisser la consommation serait déjà une grande victoire, a-t-il estimé. *Au niveau mondial, la consommation* per capita *est restée stable depuis une décennie, la baisse observée dans certains pays étant compensée par une hausse dans les pays en voie de développement et à l'Est. Trois millions de décès sont dus chaque année au tabac et on s'attend à dix millions de morts d'ici trente ans. »* M. Collishaw semble donc apparemment se satisfaire de la nouvelle classification internationale des maladies, où le tabac figure, au chapitre des troubles mentaux et du comportement, parmi les substances « psychoactives » entraînant *« un syndrome de dépendance »*.

Le débat sur le potentiel toxicomaniaque de la nicotine avait été lancé outre-Atlantique dès 1994, après que les fabricants eurent été accusés d'avoir manipulé les taux de nicotine pour renforcer la dépendance chez les fumeurs (*Le Monde* du 16 avril 1994). La Food and Drug Administration (FDA) avait alors explicitement envisagé d'assimiler la substance à une drogue. David Kessler, à l'époque commissaire de la FDA, avait saisi le Congrès américain pour l'éclairer sur la marche à suivre.

« Une substance est une drogue si son fabricant a l'intention de l'utiliser pour affecter la structure ou le fonctionnement du corps humain », expliquait M. Kessler. *« Il est prouvé que la nicotine engendre une dépendance et que les fabricants sont capables de contrôler les taux »*, avait-il encore déclaré. L'initiative des experts de l'OMS, qui aurait dû rester confidentielle, ne va pas manquer de relancer la polémique sur la responsabilité des cigarettiers dans la mise à mal de la santé publique.

Laurence Folléa

Le GIA revendique des attentats en France

Il ne s'attribue pas celui du RER à Port-Royal

DANS le numéro d'avril de son bulletin clandestin *Al Jama'a*, le Groupe islamique armé (GIA) algérien a établi sa propre chronologie des attentats contre la France dont il s'attribue la paternité. Distribué dans les milieux islamistes, notamment à Londres où il a été adressé au bureau de l'AFP, le numéro 12 d'*Al Jama'a* continue de considérer que la France a *« déclaré une guerre ouverte au groupe islamique armé »* et de lui reprocher son appui aux autorités d'Alger. Sous le titre « Pourquoi la France », la publication du GIA, qui est apparue en septembre 1996, se réfère notamment à l'assassinat des sept moines français du monastère de Tibéhirine au printemps 1996, ainsi qu'au détournement de l'Airbus d'Air France en décembre 1994. Mais le *bulletin opère une sorte de tri* dans les opérations contre la France.

L'assassinat de l'imam Sahraoui, le 11 juillet 1995 dans sa mosquée du XVIII[e] arrondissement de Paris, qui avait marqué l'ouverture de la campagne terroriste en France, est revendiqué pour la première fois par le GIA. *Al Jama'a* égrène une partie de la liste des actions commises dans l'Hexagone : l'explosion du 25 juillet dans la station RER de Saint-Michel (8 morts), celles du 17 août sur la place de l'Etoile (17 blessés), du 6 octobre aux abords du métro Maison-Blanche (13 blessés) et du 17 octobre sur la ligne C du RER (29 blessés). Curieusement, le bulletin clandestin ne retient pas plusieurs opérations – les tentatives d'attentat contre le TGV Paris-Lyon du 26 août et contre une sanisette du XV[e] arrondissement parisien le 4 septembre, les explosions sur un marché du XI[e] arrondissement le 3 septembre et contre une école juive de Villeurbanne le 7 septembre – qui sont pourtant attribuées par les enquêteurs, comme les précédents, à la même équipe dirigée par Boualem Bensaïd.

CONTREVÉRITÉS

Les services français de la lutte antiterroriste s'interrogent aussi sur certaines contrevérités figurant dans le dernier numéro d'*Al Jama'a*. Le GIA prend ainsi à son compte une fusillade dans un bar de la capitale, qui aurait été commise à l'été 1995 et qui aurait provoqué la mort de plusieurs personnes ; or cette fusillade est inconnue des services de police. En outre, le bulletin clandestin revendique l'explosion d'un engin qui avait été placé, le 7 octobre 1995, sur une ligne SNCF des Yvelines ; l'enquête sur cet attentat sans gravité a conduit à l'interpellation de suspects sans relation avec la mouvance islamiste. Toujours dans les banlieues françaises, le GIA fait allusion à l'explosion d'une voiture dans une cité HLM du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) : une bouteille de gaz placée dans le véhicule, préalablement incendié, avait effectivement explosé le 13 octobre 1995. Cette affaire, comme les précédentes, n'avait jusqu'alors pas été attribuée au terrorisme islamiste par les enquêteurs.

N'évoquant pas l'attentat perpétré le 3 décembre dans la station RER de Port-Royal (4 morts), *Al Jama'a* ne rappelle pas davantage la lettre reçue quelques semaines plus tard à l'Elysée et portant la signature du chef du GIA, Antar Zouabri. Le bulletin islamiste revendique cependant quarante et une *« opérations »* effectuées au cours du dernier mois de Ramadan en Algérie.

Erich Inciyan

Des livres retirés remis en place au lycée de Saint-Ouen-l'Aumône

LE CENTRE de documentation et d'information (CDI) du lycée Edmond-Rostand de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) a remis en place les ouvrages retirés au motif qu'ils étaient jugés *« à caractère politique nettement orienté à l'extrême droite »*, a annoncé le ministre de l'Education nationale, François Bayrou. En décembre 1996, la nouvelle documentaliste du lycée avait estimé que certains des livres figurant dans les rayonnages de la bibliothèque du CDI étaient *« soit dangereusement révisionnistes et xénophobes, soit défendant des thèses monarchiques, ultranationalistes et faisant l'apologie des crimes de guerre »* (*Le Monde* daté 2-3 mars). A l'initiative d'un collectif d'enseignants appuyé par diverses associations (MRAP, Licra, associations de résistants et de déportés), une cinquantaine d'ouvrages avaient ainsi été retirés de la bibliothèque du CDI. Dans la précipitation du tri, on avait écarté aussi bien les dernières nouvelles du Prix Nobel de littérature Alexandre Soljenitsyne que des essais de Marc Fumaroli, professeur au Collège de France, Alain Peyrefitte, Jean-François Deniau, Jean Tulard, Jean-Paul Fitoussi, Guy Sorman et quelques autres, en ce que Claude Durand, PDG des maisons d'édition Fayard et Stock, qualifiait dans nos colonnes de *« petit autodafé ordinaire »* (*Le Monde* du 18 avril).

Le morotopithèque, ancêtre commun à l'homme et au singe

L'ARBRE généalogique des hominidés, qui regroupe sur ses branches enchevêtrées les ascendants des singes actuels et de l'homme, aurait-il enfin trouvé son tronc commun ? Une équipe américaine affirme *avoir retrouvé ses racines, vieilles de plus de 20 millions* d'années, en Ouganda, sur les bords d'une rivière depuis longtemps pétrifiée et recouverte par les sédiments.

C'est là, sur le site de Moroto, il y a plus de trente ans, que le paléontologue William Bishop avait mis au jour des ossements énigmatiques. Ils présentaient en effet un décalage, entre les éléments du crâne, jugés primitifs, et les vertèbres, qui avaient un caractère nettement plus récent, dans la mesure où il aurait permis à l'animal de se tenir avec le tronc relevé. Faute d'indices suffisants, le paléontologue avait préféré remettre le classement de ces ossements à plus tard.

Après être retourné à Moroto, en 1995 et 1996, Daniel Gebo, anthropologue à l'université de l'Illinois et plusieurs de ses collègues américains et ougandais ont retrouvé de nouveaux ossements, et suggèrent, dans un article publié vendredi 18 avril par la revue internationale *Science*, que le fossile de Bishop pourrait être le plus ancien ancêtre commun aux singes actuels et à l'homme. Baptisé *morotopithecus bishopi*, en hommage à sa région d'origine et à son découvreur, il aurait vécu, selon de nouvelles datations à l'argon, il y a plus de 20,6 millions d'années.

Ce « singe » arboricole, robuste – entre 40 et 50 kg –, était quadrupède. Il pouvait grimper, se laisser pendre aux branches, *et se déplacer de l'une à l'autre* à bout de bras (brachiation), avec cette nonchalance que l'on observe aujourd'hui chez le gibbon. Mais surtout, sa colonne vertébrale était assez rigide pour lui autoriser une station temporaire avec le tronc vertical. Or on pensait jusqu'ici que ce caractère était apparu, notamment chez le kenyapithèque, quelque cinq millions d'années plus tard.

Les travaux des Américains ne font pas l'unanimité. Pour certains anthropologues, la diversité des hominoïdes *il y a 20 millions d'années ne permet pas de* conclure formellement que le morotopithèque a transmis ses particularités à ce qui allait devenir *Homo Erectus*. D'autres contestent même qu'il soit plus redressé qu'un de ses présumé descendant, le proconsul.

« REDRESSEMENT PROGRESSIF »

Pascal Picq, du Collège de France, se réjouit pourtant des conclusions américaine dans la mesure où elles indiquent un *« changement de paradigme »*. *« La théorie voulait que chez les hominidés, la bipédie soit apparue chez les singes, avec ensuite un redressement progressif pour aboutir à l'homme debout »*, résume-t-il. Or le morotopithèque, déjà capable de se tenir furtivement à la verticale, il y a vingt millions d'années, vient bousculer ce schéma. Il remet en cause une autre idée reçue, selon laquelle la taille des singes aurait progressivement augmenté. Là encore, le massif morotopithèque, remet les pendules à l'heure. Obligé de se suspendre *« parce que la taille des branches n'a pas évolué pour nous faire plaisir »*, ironise Pascal Picq, il aurait acquis le tronc vertical des grands singes.

L'ancêtre ougandais devrait donc inciter, selon lui, les paléontologues à remettre en perspective l'apparition de la bipédie, qui pour l'heure reste le sceau distinctif des hominidés. *Elle aurait été en germe bien* avant que l'ouverture de la savane, en poussant nos lonitains ancêtres à se redresser, favorise son développement.

Hervé Morin

An 2000 : le réglage des ordinateurs coûterait 600 milliards de dollars

LES PRÉVISIONS les plus pessimistes sont faites par les spécialistes de l'informatique sur le coût du « bug de l'an 2000 ». Cette monumentale erreur de programmation fera passer, à minuit le 31 décembre 1999, les horloges internes des ordinateurs à 00 au lieu de 2000, parce que les années ont été enregistrées avec leurs deux derniers chiffres. Pour éviter que les système de missiles nucléaires, les centrales énergétiques et toutes les places financières du globe ne sombrent dans le chaos en même temps que le moindre système de paye informatisée, il devrait en coûter selon les auteurs de *The Millenium Bomb*, Simon Reeves et Colin McGhee, cités par le *Financial Times* du 16 avril, quelque 600 milliards de dollars (3 480 milliards de francs environ). Reuters, groupe britannique de communication et d'informations financières, craint pour sa part que son développement ne soit ralenti par le problème. Peter Job, directeur général de la compagnie, a estimé que les revenus pourraient baisser de 2 %.

■ **FOOTBALLEURS : Pierre Méhaignerie (UDF-FD), président de la commission des finances**, de l'économie générale et du Plan de l'Assemblée nationale, a indiqué, jeudi 17 avril sur France 2, que le gouvernement devra *« certainement »* revoir sa copie à propos du statut fiscal spécial des footballeurs, inscrit dans le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (*Le Monde* du 4 avril). M. Méhaignerie a précisé que *« peu de parlementaires sont prêts à soutenir ce projet, qui leur paraît discriminant »*. Le Conseil d'Etat avait émis des réserves sur le caractère dérogatoire de ce système, susceptible d'entraîner une *« rupture d'égalité devant les charges communes »*.

Le gouvernement veut introduire la Banque Hervet en Bourse

LE GOUVERNEMENT va tenter une deuxième fois de privatiser la Banque Hervet. *Le ministre de* l'économie, Jean Arthuis, l'a annoncé vendredi 18 avril. L'opération prendra la forme d'une offre publique de vente à prix ferme. La banque sera donc introduite en Bourse. Cette opération, dont le montant ne devrait pas dépasser 1 milliard de francs, se fera, selon l'expression consacrée, *« si les circonstances de marché le permettent »*. C'est la deuxième fois que l'Etat tente de privatiser cette banque *de 1 340 personnes* présidée depuis 1989 par Patrick Careil, et surtout implantée en région parisienne et dans le centre de la France. Le gouvernement Balladur avait lancé une procédure de vente de gré à gré en novembre 1993, avant de tout annuler le 1[er] avril 1994, pris à contrepied par la crise de l'immobilier. La banque, lourdement engagée dans *ce secteur et secouée par la crise* des PME-PMI, avait annoncé une perte de 1,2 milliard de francs pour l'exercice 1993, obligeant l'Etat à la renflouer. Les candidats, y compris le CCF très engagé dans la procédure, ne se bousculaient donc plus au portillon.

« CONTRAT REMPLI »

Depuis cet échec, M. Careil s'est efforcé de redresser la situation. Début mars, il pouvait annoncer une progression de 30 % de son bénéfice net à 70,5 millions, un résultat bénéficiaire pour la troisième année consécutive. Le rendement des fonds propres s'élevait à 6,5 %. *« Je peux dire : contrat rempli »* déclarait-il en privé, persuadé que pour la privatisation, l'Etat *avait le choix* entre une procédure de gré à gré – mais les candidats au rachat de la banque ne semblent pas s'être précipités – et une offre publique de vente. Certains pensaient toutefois que M. Careil devrait céder sa place avant la privatisation. Il est aujourd'hui confirmé dans ses fonctions.

En publiant ses résultats, la banque avait bien tenu à préciser que l'immobilier, géré *« sans défaisance et sans cession à un fonds vautour, ne menace plus la capacité bénéficiaire de l'établissement »*. En trois ans, ses encours immobiliers ont été ramenés de 4,2 milliards de francs à 2,1 miliards, couverts par 973 millions de francs de provisions.

Ce taux élevé n'immunise toutefois pas la banque contre une perte si elle décidait de céder ces engagements sur le marché. Une solution que M. Careil juge de toute façon *« dramatique pour les actionnaires »*.

Sophie Fay

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 18 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18093,40	+0,34	–5,21
Honk Kong index	12516,20	–0,52	–6,95

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/04	Var. en % 16/04	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2615,18	–0,22	+12,93
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+17,39
Milan MIB 30	—	—	+2,91
Francfort Dax 30	3382,35	+0,86	+17,08
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+15,41
Madrid Ibex 35	—	—	+9,55
Amsterdam CBS	—	—	+13,12

Tirage du *Monde* daté vendredi 18 avril 1997 : 486 476 exemplaires



